DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12999 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 13 NOVEMBRE 1986

Le Vietnam à la dérive

La monnaie vietnamienne vient d'être dévaluée de 92 % pour tenter de juguler une inflation de quelque 700 % par an. Pour les vieux dirigeants communistes du pays, qui font d'ailleurs preuve d'une étonnante candeur à cet égard, il s'agit là d'un véritable cauchemar qui s'ajoute à l'isolement diplomatique provoqué par l'occupation militaire, depuis près de sept ans, du Cambodge voisin.

En août 1985, soit plus de dix ans après la victoire sur le Sud, l'État et le parti avaient lancé un plan important de réformes, escomptant une légère reprise par le biais d'une « libéralisation ». Des erreurs tragiques, notamment sur le plan financier, devaient entraîner une crise encore plus aiguë dont la direction communiste a pris acte, dès février 1986, en limogeant les principaux responsables de l'économie et en reportant le congrès du parti, convoqué maintenant pour décembre.

Depuis cette date, le pays est devenu le théâtre d'un intense débat, notamment dans le cadre des réunions préparatoires au congrès qui se succèdent, cet automne, dans toutes les grandes villes. Comment éviter que le Vietnam – 60 millions d'habitants aujourd'hui, 90 millions au tournant du siècle – ne demeure, en compagnie de ses protégés laotiens et cambodgiens, une poche de pauvreté dans une région qui se développe rapidement ? Et, dans l'immédiat, comment s'assurer la pérennité de l'aide des « pays frères », Union soviétique en tête ?

Car le Vietnam, qui est membre du COMECON, fait l'objet de sévères remontrances de la part de ses partenaires socialistes, ainsi que l'a révélé, en octobre, M. Truong Chinh, secrétaire général du PC depuis le décès, en juillet, de Le Duan. Il a en effet reconnu que la « grande assistance » de Moscou et des pays de l'Est – « des dizaines de milliards de roubles » en l'espace de dix ans, a-t-il dit – « risquait d'être perdue, petit à petit », si le Vietnam ne parvenait pas à redresser son économie.

Les obstacles à une reprise sont nombreux, à commencer par le poids d'une bureaucratie inapte et le coût de l'entretien d'un corps expéditionnaire au Cambodge et de garnisons importantes sur la frontière chinoise, où la tension demeure vive. La population subit ainsi les contrecoups de choix qui mènent le pays au bord du gouffre. Dès 1976, une réunification précipitée a paralysé le Sud, région la plus dynamique. Tout en provoquant l'opprobre quasi général à l'étranger, le maintien de troupes au Cambodge rend Hanoï encore plus tributaire de l'aide de ses « frères » socialistes et alimente une grave tension avec la Chine.

Tout cela se fait sous la houlette des anciens lieutenants de Ho Chi Minh, qui ne savent pas passer la main. Et le Vietnam, où l'immobilisme politique et les entreprises guerrières cohabitent avec des réformes économiques mal conçues, continue de s'enfoncer.

Algérie

Violentes manifestations à Constantine

Lire page 3

Au conseil des ministres

M. Mitterrand exprime son désaccord sur le nouveau code de la nationalité

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 12 novembre, le projet de loi réformant le code de la nationalité. Selon ce texte, les enfants nés en France de parents étrangers nés eux-mêmes à l'étranger ne seraient plus automatiquement français à dix-huit ans, mais devraient en faire la demande. M. Mitterrand, au cours du conseil, a exprimé son désaccord. Selon le porte-parole de l'Elysée, le président de la République a déclaré que ce texte « s'inspirait d'une philosophie qu'il ne partageait pas et qu'il déplorait de ce fait plusieurs des mesures prévues. Il a notamment exprimé sa crainte que des dizaines de milliers de jeunes, déjà déchirés entre deux cultures, ne fussent marginalisés ».

Des « calos » au cœur gros

MONS-EN-BARŒUL
de notre envoyé spécial

« Mon service militaire, je le ferai peut-être en France, peut-être en Algérie. De toute façon, ici ou là-bas, c'est pareil : on nous considère comme des étrangers. Ce qu'il faudrait, à la limite, c'est se trouver un troisième pays... », Abdelrazak Chebira, dit « Coco », hausse les épaules, d'un air las. La résignation ne ressemble pourtant pas à ce garçon batailleur, plein de vie, animateur à la Maison de jeunes de Mons-en-Barœul (Nord), qui s'engueule régulièrement avec le chauffeur du bus – *« un raciste »*, – les profs de ses petits frères ou ces messieurs du commissariat.

Né en France de parents algériens, « Coco » devait devenir français à l'âge de dix-huit ans. Il a préféré demander ses papiers dès seize ans et demi, comme la loi actuelle l'y autorise. *« Pour éviter les tracasseries de la police, et pour pouvoir aller en Belgique sans demander chaque fois un visa. »* La Belgique, dans cette zone frontalière, ce sont les voyages scolaires, mais aussi, pour les plus grands, les sorties en boîte. *« Des boîtes moins chères qu'en France*, explique Mustapha Mhrana, un Marocain. *Et qui ne te ferment pas la porte au nez parce que tu es bronzé. »*



Le mot « beur » ne veut rien dire dans cette ZUP du Nord. *« Ici, entre nous, on s'appelle « calos ». Mais entre nous seulement. »*

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 8.)

Arrangements

par ANDRÉ FONTAINE

A vingt-quatre heures d'intervalle, la France a approuvé une déclaration de solidarité – molle – avec la Grande-Bretagne contre la Syrie et remercié la même Syrie d'avoir permis, de concert avec l'Algérie et l'Arabie saoudite, la libération de deux otages détenus au Liban. Il y a là comme une contradiction, même si elle s'éclaire à la lecture des propos de Jacques Chirac rapportés par le *Washington Times*, où Claude Cheysson n'a pas tort de voir l'exposé d'une politique française enfin « cohérente » vis-à-vis du Proche-Orient.

Il est vrai que dans ces affaires on n'en est pas à une contradiction près. Contradiction entre le démenti opposé par le premier ministre à la publication d'extraits de ces propos et le silence embarrassé de ses services, lorsque le texte intégral a paru à son tour.

Contradiction entre la vivacité des réactions du CDS à ce qui a pu être dit, il y a une quinzaine de jours, sur les tractations avec la Syrie et son silence aujourd'hui. Contradiction entre la brutalité de certains propos du chef du gouvernement, dans son entretien avec le journal de la secte Moon, et l'extrême discrétion des réactions des capitales mises en cause, et pour commencer de Bonn et même, une fois n'est pas coutume, de Jérusalem. Au point que les esprits les plus imaginatifs en sont à se demander si l' « indiscrétion » n'a pas été voulue et si elle n'a pas fait partie de l'arrangement, du « deal » comme on dit en français moderne, qui a été conclu sur les otages.

Cet arrangement, nous n'en connaissons pas vraiment pour le moment les termes, et c'est ce qui interdit de porter sur lui un jugement définitif. La seule chose qui paraisse à peu près établie, c'est que l'affaire des otages et celle des attentats de Paris ne sont pas directement liées.

Dans la première, l'interlocuteur privilégié est Téhéran, dans la seconde, Damas. Il est difficile dans ces conditions de ne voir qu'une coïncidence entre la libération de Sontag et de Coudari et l'annonce de la signature imminente, entre les deux ministres français et iranien, d'un accord partiel sur le règlement du contentieux concernant le crédit jadis ouvert par le chah à la France pour l'achat, auquel les ayatollahs ont renoncé, de centrales nucléaires. Mais comme la Syrie, dont la situation économique est exécrable, cherche avant tout à l'heure actuelle à se refaire une virginité, on s'est entendu pour lui laisser le beau rôle au moment de la remise en liberté des deux otages.

La comparaison des propos tenus au cours des dernières vingt-quatre heures par Radio-Téhéran, par l'Organisation de la justice (sic) révolutionnaire et par les autorités de Damas est d'ailleurs éclairante. Les Syriens annoncent qu'ils vont faire tous leurs efforts pour obtenir de nouvelles libérations, alors que Radio-Téhéran cherche à exploiter les failles de la cohabitation en opposant à la politique jadis suivie par la gauche le réalisme de Jacques Chirac, qui a « *rempli plusieurs des conditions posées* » par l'Iran à la normalisation des relations.

(Lire la suite page 2.)

Une nouvelle politique démographique à Singapour

Naître riche ou ne pas naître

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

Le meilleur des mondes « made in » Singapour. M. Lee Kwan Yew, premier ministre inamovible de ce petit État de 620 kilomètres carrés vient de prendre des mesures démographiques – une relance sélective de la natalité, où seules les personnes diplômées sont encouragées à avoir des enfants – qui semblent inspirées du célèbre roman d'Aldous Huxley. Cette expérience unique au monde ne peut se comprendre sans un bref rappel historique.

Tout commence en 1819, le jour où Sir Stamford Raffles débarque à Singapour. A l'époque, on n'y compte que 120 Malais et 30 Chinois. Par la suite, au gré des différents courants d'immigration, la population ne va cesser de croître : 53 000 habitants en 1850, 140 000 en 1881. Une ordonnance, en 1883, fixe un quota mensuel de migrants mais ne parvient pas à freiner cette croissance. Entre 1901 et 1911, la population de Singapour augmente de 35 %. De 1947 à 1957, chaque année, la croissance démographique est de 4,3 %.

A ce rythme, le seuil de surpopulation était proche. Pour tenter de limiter les naissances fut créée en 1949 la Singapore Family Planning Association. Mais, peu incitatrices, les campagnes de planning familial eurent peu d'effets. Aussi, un an après l'indépendance, en 1966, M. Lee Kwan Yew, déjà premier ministre, décida-t-il de prendre le problème à bras le corps en créant un nouvel organisme, le Singapore Family Planning and Population Board.

Le planning familial devenait alors l'affaire du gouvernement. L'objectif était clair : instituer une politique antinataliste efficace. Les vœux du gouvernement ne tardèrent pas à être comblés. Le nombre moyen d'enfants par femme passa de 6,4 en 1947 à 4,6 en 1965 ; en 1970, il était de 3,1 et, en 1985, de 1,6. Plus intéressant encore, le GRR (Growth Reproductive Rate) c'est-à-dire le nombre moyen de filles obtenu par chaque femme passa de 3,17 en 1947 à 1,5 en 1970 et à... 0,76 en 1985 (soit, il faut le souligner, moins que le taux de renouvellement de la population qui est de 1,025).

Cette extraordinaire chute des naissances enregistrée dans les trois grands groupes ethniques (Chinois, Indiens, Malais) n'avait pu être obtenue que grâce à un arsenal de mesures antinatalistes, dont la libéralisation de l'avortement (autorisé depuis 1974 à Singapour jusqu'à la vingt-quatrième semaine). En 1970, la proportion d'interruptions volontaires de grossesse par naissance vivante était de 4,1 %. Elle était de 55 % en 1985.

Cela dit, et c'est bien ce qui inquiète actuellement les autorités de Singapour, les objectifs que s'était fixés le gouvernement, ont été largement dépassés. Il espérait n'atteindre qu'en 2 030 une croissance zéro de la population.

Or c'est seulement dans une vingtaine d'années que cet objectif sera atteint. « *Ce qui*, explique le professeur S. S. Ratman, un des responsables du planning familial à Singapour, *ne manquera pas de créer d'inextricables problèmes, tant démographiques que socio-économiques. Diminuant en nombre, la population va vieillir et il sera impossible, à terme, de développer notre essor économique.* »

Conscient d'un tel danger, le gouvernement a donc décidé de réagir. Son idée ? Induire une relance sélective de la natalité en incitant les personnes socio-économiquement les plus favorisées à avoir beaucoup d'enfants, et les pauvres... à se faire stériliser.

Qu'il est doux d'être mère si l'on est diplômée à Singapour ! Avoir un enfant vous garantit une augmentation de salaire de 5 % ; de 10 % pour deux enfants, et de 15 % pour trois enfants.

FRANK NOUCHI.

(Lire la suite page 13.)

Le sommet franco-africain

Le président de la République et le premier ministre assistent ensemble à la réunion de Lomé

PAGE 4

« La nouvelle prospérité »

Un article de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie

PAGE 31

Budget de la défense : les socialistes s'abstiendront

Une décision prise après un débat « dur » et « difficile »

PAGE 36

Le sommaire complet se trouve page 36

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Irving Penn, au palais de Tokyo

Qu'il photographie Picasso, Truman Capote ou des fruits surgelés, Irving Penn développe le même génie : un art savant d'inventer l'ordinaire.

Le retour de Casanova

Les bobines du film d'Alexandre Volkoff, *Casanova*, étaient dispersées entre Paris, Rome et Prague. Renée Lichtig l'a entièrement remonté.

Picasso : un livre, un film

Les carnets de Picasso ne sont pas les brouillons du peintre : ils permettent d'entrer sans effraction dans l'intimité de sa création, tout comme le film de Didier Baussy, excellent prologue à une visite de l'hôtel Salé.

Pages 17 à 19

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

Après la libération de MM. Coudari et Sontag

Le gouvernement se montre prudemment optimiste quant au sort des autres otages

Au lendemain de la libération, mardi 11 novembre, de MM. Marcel Coudari et Camille Sontag, le gouvernement fait preuve d'un optimisme prudent quant à la possibilité d'un élargissement rapide des autres otages français du Liban. En sept mois, le gouvernement de M. Chirac a récupéré quatre otages.

Il est convaincu que sa méthode est la bonne et qu'elle doit être poursuivie, en dépit des critiques qu'elle suscite fréquemment à l'étranger. Pour Paris, il s'agit de maintenir un double cap : ménager la Syrie, de la façon la plus attentionnée, parce qu'elle joue un rôle actif au Liban ; et normaliser les relations avec l'Iran, parce que ce pays est en quelque sorte la puissance de tutelle des groupes d'extrémistes chiites libanais qui détiennent les otages.

Cette politique, le premier ministre et son ministre des affaires étrangères l'ont réaffirmée mardi, alors que MM. Sontag et Coudari, libérés à l'aube, regagnaient Paris après l'étape de Damas.

« J'ai bon espoir, tout nous permet de penser que nous arriverons à libérer les otages qui restent », a déclaré M. Jean-Bernard Raimond. *« Le processus que nous avons engagé depuis sept mois*, a expliqué le ministre des affaires étrangères sur Antenne 2, *consiste à avoir des contacts avec tous les Etats qui peuvent avoir une influence sur les ravisseurs. »*

Le prochain contact important aura lieu avec l'Iran. M. Raimond a annoncé qu'il signerait *« dans les jours prochains »* avec son collègue iranien, M. Ali Akbar Velayati, l'accord sur le réglement partiel du contentieux financier opposant Paris et Téhéran, et qui a été paraphé fin octobre au niveau des experts.

Le premier ministre est tout aussi déterminé : *« Le gouvernement fait tout, je dis bien tout, ce qui est en son pouvoir pour obtenir la libération des otages qui restent détenus au Liban »*, a martelé M. Chirac peu avant d'accueillir à Orly MM. Coudari et Sontag.

Comme l'avaient déjà fait avec insitance à la fois le Quai d'Orsay, dans un communiqué, puis M. Raimond, M. Chirac a rendu hommage au rôle joué par la Syrie dans la libération des deux Français. Il y a joint l'Algérie, qui a parfois pu servir d'intermédiaire dans l'affaire des otages, mais aussi, de façon tout à fait inattendue, l'Arabie saoudite. *« Elle a joué son rôle »*, dit M. Chirac, qui mentionnait ainsi pour la première fois que Ryad avait été mêlé aux efforts de la France dans cette affaire. M. Chirac n'a guère été plus explicite, et les collaborateurs du premier ministre semblaient, pour leur part, tout ignorer de ce qu'avait pu être cette participation saoudienne.

« Aucun marchandage »

Mais conscients des critiques dont leur politique fait l'objet — beaucoup plus à l'étranger que dans la classe politique française, — MM. Chirac et Raimond se sont efforcés de démentir qu'ils se trouvaient engagés dans un dangereux processus de *« marchandage »* avec les ravisseurs. Il s'agit pour le gouvernement de se défendre d'une critique parfois entendue chez nos alliés européens : la France, engagée dans une négociation par paliers, va devoir payer de plus en plus cher chacune des libérations à venir.

Pour M. Chirac, le gouvernement n'ira pas au-delà de ce qui est *« compatible avec l'honneur et la liberté de la France* (...), *qui entend conserver ses liens dans les pays de la région et jouer de cette influence »* pour régler le problème des otages.

Pour M. Raimond, ce n'est pas l'affaire des otages qui dicte la politique française au Proche-Orient : il est de l'intérêt général de la France de normaliser ses relations avec l'Iran, du fait de l'importance de ce pays, et d'entretenir de bons rapports avec la Syrie, partenaire obligé de tout règlement au Proche-Orient. Le ministre a assuré que la politique de la France *« était tout à fait digne »*, qu'il n'y avait *« aucun marchandage »* direct avec les ravisseurs : *« Ce n'est pas nous qui négocions, ce sont les Etats qui exercent leur influence sur les ravisseurs »*, a expliqué M. Raimond, assurant que Paris aurait, en tout état de cause, dû rembourser à l'Iran le prêt que ce pays avait consenti au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1974.

Au passage, M. Raimond n'a pu s'empêcher de lancer une pique aux Etats-Unis, qui ne se sont pas privés de faire la morale à certains de leurs alliés accusés de mollesse dans la lutte contre le terrorisme : *« Vous n'entendrez jamais parler en ce qui concerne la libération de nos otages de livraison d'armes ou de tractations financières »* — allusion claire aux informations de presse qui ont récemment fait état de fourniture d'armes des Etats-Unis à l'Iran en échange de certains des otages américains détenus au Liban.

Deux hommes épuisés

L'optimisme prudent du gouvernement quant au sort des autres otages français du Liban est partagé par M. Coudari : *« Des choses vont bientôt se passer pour eux »*, a-t-il dit à son arrivée, mardi soir, au pavillon d'honneur d'Orly.

M. Sontag et lui ont été accueillis par le premier ministre à la descente de l'avion qui les ramenait de Damas. Les deux hommes avaient l'air épuisé. M. Sontag titubait au bras du premier ministre. Barbus, amaigris, flottant dans des costumes trop grands, ils ont retrouvé leurs proches lors d'une brève cérémonie, à laquelle étaient venus se joindre le journaliste d'Antenne 2 Philippe Rochot — libéré le 21 juin dernier, et qui espérait bien retrouver cette fois ses deux camarades toujours aux mains de l'Organisation de la justice révolutionnaire — et Joëlle Kauffmann. L'épouse de Jean-Paul Kauffmann — enlevé le 22 mai 1985 — veut aussi espérer : *« On avance, mais il faut faire vite* (...), *je sens que les ravisseurs ont envie d'en finir d'une manière ou d'une autre et qu'il faut aller très vite si l'on veut que leurs vies soient sauves. »*

MM. Sontag et Coudari avaient quitté Damas en début d'après-midi, en compagnie de plusieurs émissaires du gouvernement français venus les prendre en charge au ministère syrien des affaires étrangères. D'après le récit qu'ils ont fait de leur odyssée, ils avaient été libérés la veille en fin d'après-midi par l'OJR.

M. Coudari a raconté que des gardiens étaient venus le chercher et l'avaient emmené en voiture à la prison de M. Sontag. De là, après avoir changé deux fois de véhicule, ils sont arrivés en zone contrôlée par les forces syriennes — et non à l'hôtel Beaurivage de Beyrouth, où les attendait, en vain, l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff. *« Du côté de Chtaura* (à une quarantaine de kilomètres de Beyrouth, sur la route de Damas), *on nous a demandé de nous adosser à un mur, puis les gardiens ont disparu et des soldats syriens sont arrivés. »* Les deux hommes ont alors été conduits, de nuit, de Chtaura à la capitale syrienne.

A Damas, lors d'une conférence de presse, M. Sontag, un retraité d'origine alsacienne enlevé le 5 mai dernier, a raconté son calvaire. Il a dit qu'il avait été maltraité par certains de ses geôliers ; *« des imbéciles qui vous menacent tout le temps »*, s'est-il exclamé en mimant les coups qu'il avait reçu sur le visage.

Marcel Coudari, disparu depuis février dernier, n'a pas été détenu dans une prison comme M. Sontag, mais dans cinq appartements différents à Beyrouth. Il a assuré avoir été bien traité et tenu au courant depuis deux semaines du fait qu'il allait être libéré. Il a expliqué qu'il avait rencontré des *« responsables syriens »* peu avant sa libération et que ceux-ci lui avait fait observer que *« la collaboration actuelle entre le gouvernement Chirac et la Syrie était absolument formidable »*.

M. Coudari, durant sa détention, n'a pas rencontré d'autres otages français, et c'est, apparemment, aussi le cas de M. Sontag. Ce dernier, selon M. Coudari, était détenu dans une prison souterraine située dans un bastion chiite du sud de Beyrouth, où cinq autres otages occidentaux se trouvaient aussi, chacun dans une cellule séparée.

Les autorités syriennes n'ont évidemment pas caché le rôle qu'elles avaient joué dans ces libérations. *« La position de la France a certainement aidé à la libération des otages, en plus des efforts de la Syrie »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Farouk al Charah. Selon M. Choueri, le chargé d'affaires syrien à Paris, qui était venu, lui aussi, à Orly pour accueillir les otages, *« jamais depuis longtemps les relations avec la France n'ont été aussi bonnes »*. Pour l'image de marque du régime syrien, ces libérations sont d'autant plus importantes que s'ouvre la semaine prochaine, à Berlin, le procès d'une nouvelle affaire de terrorisme dans laquelle la Syrie pourrait se voir de nouveau placée au banc des accusés, comme ce fut le cas dans l'affaire Hindawi.

AL. Fr.

Le Quai d'Orsay remercie la Syrie

Le ministère des affaires étrangères a remercié, mardi 11 novembre, la Syrie pour le rôle qu'elle a joué pour la libération des deux otages.

Voici le texte du communiqué publié ce mardi par le Quai d'Orsay :

« Deux de nos compatriotes retenus en otage au Liban ont été libérés. Il s'agit de M. Camille Sontag, quatre-vingt-quatre ans, et de M. Marcel Coudari, cinquante-quatre ans. Ils ont été remis par les autorités syriennes à une délégation envoyée par le gouvernement à Damas. Ces nouvelles libérations s'inscrivent dans le cadre des contacts réguliers que le gouvernement entretient avec les divers pays de la région.

» Le gouvernement, qui se réjouit très vivement de cet heureux dénouement et remercie les autorités syriennes pour la part qu'elles y ont prise, poursuit les efforts qu'il a entrepris dès sa constitution en vue de la libération la plus rapide possible de nos autres compatriotes encore détenus. »

Marcel Coudari croit à la « mort naturelle » de Michel Seurat

Marcel Coudari estime que le sociologue Michel Seurat est bien mort durant sa détention au Liban. Citant *« une source crédible assez officielle »*, il a indiqué, de retour à son domicile de Saint-Maur, mardi 11 novembre, que le chercheur était *« probablement mort de mort naturelle »*.

« Je ne pense pas qu'il soit vrai qu'ils aient tué Seurat quand ils ont dit qu'ils l'avaient fait », c'est-à-dire le 5 mars dernier, a-t-il expliqué, ajoutant : *« Nous sommes autorisés à lire des livres en captivité et l'un des livres qu'on m'a donnés portait l'inscription « Je suis Michel Seurat » avec la date du 5 avril ; c'est après la date à laquelle ils ont dit qu'il était mort ; je pense qu'il est mort plus tard, de mort naturelle. »*

Comme on lui demandait si le sociologue avait pu être victime d'une attaque cardiaque, M. Coudari a approuvé, en silence, de la tête.



Ceux qui restent détenus

Près d'une vingtaine d'étrangers sont encore détenus ou portés disparus au Liban, après la libération de David Jacobsen.

Sept Américains :

● William Buckley, cinquante-huit ans, diplomate, enlevé le 16 mars 1984, dont la mort a été annoncée depuis par les ravisseurs sans qu'ils en aient fourni la preuve ;

● Terry Anderson, trente-huit ans, directeur régional de l'agence Associated Press (16 mars 1985) ;

● Thomas Sutherland, cinquante-cinq ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine (9 juin 1985) ;

● Frank Reed, cinquante-trois ans, directeur de la Lebanese International School (LIS) (9 septembre 1986) ;

● Joseph Cicippio, cinquante-six ans, comptable à l'Université américaine de Beyrouth (12 septembre 1986) ;

● Edward Austin Tracy, cinquante-cinq ans (21 octobre 1986) ;

● Faik Wareh, soixante-deux ans, d'origine syrienne, disparu le 29 juin 1986.

Six Français :

● Marcel Carton, soixante-trois ans, et Marcel Fontaine, quarante-quatre ans, diplomates, enlevés le 22 mars 1985 ;

● Michel Seurat, trente-neuf ans, chercheur au CNRS — dont des photos censées le montrer mort ont été rendues publiques par le Jihad islamique, — et Jean-Paul Kauffmann, quarante-quatre ans, journaliste, tous deux enlevés le 22 mai 1985 ;

● Aurel Cornéa, cinquante-quatre ans, et Jean-Louis Normandin, trente-cinq ans, journalistes à Antenne 2, enlevés le 8 mars 1986.

Deux Britanniques :

● Alec Colett, soixante-deux ans, fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), enlevé le 25 mars 1985, dont la mort a été annoncée par ses ravisseurs ;

● John MacCarthy, vingt-neuf ans, cameraman (17 avril 1986).

∴

● Un diplomate sud-coréen : Chae Sung Do, quarante-trois ans (31 janvier 1986) ;

● Un enseignant irlandais : Brian Keenan, trente-cinq ans (11 avril 1986) ;

● Un Italien : Alberto Molinari, âgé d'une soixantaine d'années (11 septembre 1985). — *(AFP.)*



Arrangements

(Suite de la première page.)

Quant à l'OJR, qui détenait les deux otages libérés, elle mouille à fond le gouvernement français en annonçant que la libération des otages fait suite aux *« engagements »* dudit gouvernement, et en exprimant l'espoir qu'il ne se *« dédira pas de ses promesses »*, sans quoi elle se verrait *« dans l'obligation d'agir d'une manière connue des dirigeants français »*.

Ces choses ne pouvaient être dites en termes plus galants. Il est difficile à un Français de ne pas s'en sentir profondément humilié, surtout lorsqu'il se souvient de la mâle fermeté de tant de propos officiels. Difficile aussi de ne pas penser que le jour où l'on voudra nous arracher quelque nouvelle concession, il n'y aura, à supposer que tous les otages aient été libérés entretemps, qu'à en prendre d'autres. Car à qui fera-t-on croire qu'il n'y a pas eu, de quelque manière, négociations ? *Le Figaro* n'hésite pas à parler de *« chantage »*, quitte à conclure que le gouvernement pouvait difficilement faire autrement.

Le pouvait-il ? Le fait est que sous Laurent Fabius, déjà, on négociait, au point que le problème des otages occupait une grande partie du temps de plusieurs des principaux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. Le changement principal, par rapport à la situation qui existait avant les élections, c'est l'accent mis délibérément sur la normalisation des relations avec Téhéran, dont le premier pas a été accompli par l'expulsion de France de leur bête noire, Massoud Radjavi et ses Moudjahiddines du peuple. La question est de savoir jusqu'où les ayatollahs veulent aller et si ce qui est en question en dernière analyse, n'est pas le soutien donné par la France à l'Irak en guerre contre l'Iran. Jacques Chirac, qui a joué un rôle essentiel jadis dans le rapprochement avec Bagdad, ne peut évidemment céder là-dessus sans se déjuger et sans provoquer une crise entre la France et les nombreux pays du Proche-Orient qu'inquiète la montée du fondamentalisme chiite.

L'hypocrisie ambiante

De toute façon il n'y a pas que les Français qui négocient. La presse américaine est pleine ces jours-ci de révélations sur les tractations secrètes du Rambo de la Maison Blanche avec l'Iran, auquel il n'hésite pas, lui, pour faire libérer ses propres otages, à faire livrer des armes par... Israël. Quel monde ! Le premier ministre a peut-être eu tort de faire des déclarations au journal de la secte Moon, mais lorsqu'il y dénonce l'hypocrisie ambiante il est difficile de ne pas le suivre.

Reste que la question de fond est posée devant l'opinion, française et internationale. Un gouvernement, quel qu'il soit, ne pourrait se permettre de refuser absolument, toute négociation sur des otages, que s'il savait, sans contestation possible, qu'il bénéficie pour ce faire du soutien de l'immense majorité de son peuple. Est-ce le cas ? Il est autrement plus facile en fin de compte de refuser le chantage à la bombe qui, parce qu'il aboutit à prendre en otage toute la nation, suscite chez elle, comme on l'a vu en septembre, une détermination exemplaire, que d'abandonner de sang-froid quelques innocents nommément désignés. Les démocraties sont encore bien loin décidément d'avoir trouvé à ce défi d'un nouveau genre une parade efficace.

Il y a certainement beaucoup à faire pour y parvenir, encore qu'il faille bien se dire que la seule parade qui puisse être efficace à 100 % serait celle qui découlerait d'un vrai règlement politique au Proche-Orient. Raison de plus pour continuer obstinément à la rechercher.

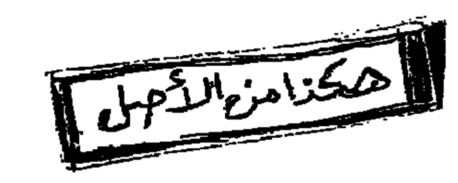
ANDRÉ FONTAINE.

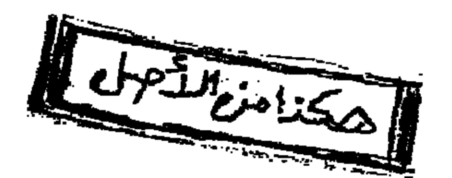
Les réactions

● **M. Louis Mermaz : à quel prix ?** — M. Mermaz, député socialiste de l'Isère et ancien président de l'Assemblée nationale, a déclaré, le mercredi 12 novembre à France-Inter, à propos de la libération de deux otages : *« Quel est le prix de la libération des otages, même si notre joie est sans partage ? (...) Il y a un risque de dérapage. Que la France reconnaisse le rôle évident que joue la Syrie dans cette région du monde, c'est normal, il faut être réaliste,* [mais] *est-ce que l'on doit à partir de là donner l'impression de payer un prix excessif avec des Etats qui, directement ou indictement, participeraient à une opération de chantage. Nous souhaitons la libération* [des autres otages], *mais il ne faut pas que les choses interviennent de telle manière qu'à l'avenir il n'y ait pas un seul Français à travers le monde qui ne soit menacé, qui ne soit en danger, parce qu'on saurait qu'à partir du moment où on détient un otage français la France paiera le prix fort, voire excessif, pour le récupérer. »*

● **M. Jean-Claude Gaudin (UDF) : éviter les couacs.** — Dans un entretien à *Jours de France*, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, se plaint que le gouvernement n'informe pas suffisamment sa majorité de l'évolution des dossiers internationaux. *« Le gouvernement,* déclare-t-il, *doit être en phase avec ceux qui le soutiennent. Si nous avions les éléments d'appréciation de sa politique à temps, cela éviterait les diatribes violentes et l'impression d'un couac dans la majorité. Si le gouvernement avait dit qu'au Conseil de Luxembourg nous avions approuvé neuf propositions sur les douze formulées par la Grande-Bretagne, cela aurait évité son procès à propos de l'absence de solidarité avec Margaret Thatcher. »*

● **L'Humanité : « L'espoir retrouvé ».** — Sous le titre « L'espoir retrouvé », *l'Humanité* consacre deux pages à la libération de deux des huit otages français et publie une déclaration faite au nom du PCF par M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central, selon laquelle *« ces libérations montrent que l'espoir est bien vivant et que la possibilité existe de voir délivrer tous les otages ». « Sans céder ni au terrorisme ni aux dangereuses pressions de l'extérieur, en utilisant toutes les possibilités de négociation appropriées, aucun effort ne doit être négligé pour obtenir la libération de tous les Français encore prisonniers aujourd'hui »*, souligne M. Gremetz. De son côté, Claude Cabanes signe un éditorial qui assure que *« la vie de chacun des otages mérite que toutes les voies soient explorées dans la négociation pour les sortir de cet enfer »*.





Proche-Orient

ÉGYPTE

Les changements au sein du nouveau gouvernement portent essentiellement sur les ministères « économiques »

Le Caire *(UPI-AFP)*. – La composition du nouveau gouvernement égyptien, dirigé par M. Atef Sedki, a été rendue publique mardi soir 11 novembre, au terme de quarante-huit heures de consultations. Le nouveau cabinet compte comme le précédent trente-deux ministres. Outre le premier ministre, dix nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement. Le changement porte essentiellement sur les ministères « économiques ».

Ainsi, parmi les nouveaux ministres, on note l'arrivée de MM. Mohamed Galaleddine Abou Dahab (approvisionnement et commerce intérieur), Youssri Ali Moustafa (économie et commerce extérieur), ohamed Ahmed El Razzaz (finances), Adel Abdel Hamid Ezz (ministre d'Etat pour les affaires de la recherche scientifique) et Mohamed Ragheb Douidar (santé).

L'ancien premier ministre, M. Ali Loutfi, a, pour sa part, été nommé *président du Conseil consultatif* (Magliss el Choura), qui ne dispose d'aucun pouvoir législatif. Son *départ fait l'objet de nombreux* commentaires des journaux, qui s'accordent pour constater que l'ancien chef du gouvernement n'a pas démissionné mais a plutôt été *« limogé »* par le président Moubarak. Les journaux citent à ce propos une récente allocution du chef de l'Etat devant le Parti national démocratique (au pouvoir), dans laquelle ce dernier affirmait que le nouveau remaniement avait été planifié longtemps à l'avance et rendu public *« en temps opportun »*.

Le célèbre commentateur du journal *Al Akhbar*, Moustafa Amine, écrit à ce propos : *« Nous ne savons pas pourquoi Loutfi est parti et pourquoi Sedki l'a remplacé. Tout ce que nous savons, c'est que nous avons été surpris par sa démission, et nous ne pouvons qu'espérer que lui au moins n'a pas été surpris. »*

Le commentateur indépendant Ahmed Bahaeddine écrit pour sa part dans *Al Ahram* que le remaniement ministériel a été rendu nécessaire par *« la totale absence d'harmonie entre les membres du gouvernement sortant »*. L'hebdomadaire de l'opposition *Al Chaab* se montre plus précis : *« Il est à noter*, écrit-il, *que tous ceux qui au sein du gouvernement s'opposaient à Ali Loutfi ont été maintenus dans leurs fonctions. »* Il ajoute aussi que l'opposition à Ali Loutfi s'était récemment renforcée par suite de l'adhésion du ministre de l'intérieur, M. Zaki El Badr, et du ministre de l'information, M. Safouat El Cherif. Le journal attribue l'échec de M. Loutfi en partie au fait qu'*« il n'avait pas été autorisé à choisir ses collaborateurs, mais avait dû subir la présence de la plupart des ministres légués par son prédécesseur, M. Kamal Hassan Ali »*. Les observateurs du Caire notent avec pessimisme que M. Atef Sedki se trouve dans une situation identique et qu'il existe peu d'espoir qu'il puisse susciter un consensus au sujet des moyens qui doivent être utilisés pour résoudre les graves problèmes économiques auxquels le pays fait face.

● **Raid irakien sur un complexe pétrochimique iranien.** – L'armée de l'air irakienne a attaqué mardi 11 novembre le complexe pétrochimique (en voie de construction) de Bandar-Khomeiny, dans le sud de l'Iran, tout à fait au nord du Golfe, mettant fin ainsi à une accalmie de plusieurs jours dans ses raids aériens contre des objectifs industriels iraniens. Selon l'agence iranienne Irna, un Mig-23 irakien a été abattu dans la région du raid. Mais le porte-parole irakien a *affirmé que* tous les avions engagés ont regagné leur base sans encombre. Il a ajouté *que d'autres chasseurs-bombardiers* irakiens avaient attaqué des installations pétrolières de la même région, ainsi que des unités de défense antiaérienne à Bandar-Khomeiny. – *(Reuter.)*

ISRAËL

Suspension d'une mesure d'expulsion contre le rédacteur en chef d'« Al Chaab »

Jérusalem. – La Cour suprême d'Israël a décidé mardi 11 novembre de suspendre l'arrêt d'expulsion contre M. Akram Haniyeh, rédacteur en chef du quotidien *Al Chaab* (pro-OLP) de Jérusalem-Est, arrêté au début du mois de novembre par l'armée israélienne. La Cour suprême a ordonné au commandant militaire de la région centre d'Israël, le général Ehoud Barak, de préciser *« dans un délai de quatorze jours »* les motifs qui lui *ont fait signer* la mesure d'expulsion.

Pour ses deux avocats, l'expulsion de M. Haniyeh, par arrêt administratif, avait des *« motifs purement politiques »*. Le ministre de la défense israélien, M. Itzhak Rabin, avait accusé lundi le journaliste palestinien d'être un *« activiste de l'OLP »*, dont *« l'expulsion s'inscrit dans la lutte contre le terrorisme »*.

La détention de M. Haniyeh, en instance d'expulsion, continue à provoquer de vives protestations dans les *territoires occupés*, en *Israël et* en France.

L'Association des journalistes palestiniens en Cisjordanie et bande de Gaza a demandé lundi soir l'intervention de la France dans un télégramme au président François Mitterrand et au premier ministre M. Jacques Chirac.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TéL : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TéL : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°
1985

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. …

Afrique

Le président Pieter Botha dans la Somme

« Etat de siège » à Longueval

LONGUEVAL
de notre envoyé spécial

Morne plaine, sous un soleil blanc. Le village, encore assoupi, est déjà en quarantaine. Sur les routes et les chemins boueux, le « cordon sanitaire », dès l'aube, a été mis en place, à 5 kilomètres à la ronde. Gendarmes, camionnettes, barrières métalliques, Longueval, village modeste planté dans cette terre picarde parfois si désespérante, mérite-t-il cet excès d'honneur ? *« Vous êtes ici chez vous »*, dira plus tard le maire, M. Gaston Duclercq, *à son hôte illustre, le président* Pieter W. Botha. Longueval a choisi, depuis longtemps.

M. Guy Fontanelle, lui, n'a rien choisi du tout, mais il ne le laisse pas voir. Il est là, le jeune sous-préfet, en service commandé et en grand uniforme, avec Mme la sous-préfète, tous deux aimables, courtois, comme pour faire oublier que le gouvernement français, en le déléguant, a fait le strict minimum.

Il remplira donc son rôle, M. Fontanelle, comme le général Guichard, commandant de la IIe région militaire, et, à l'issue de la cérémonie, coupe de champagne et petits fours en main, il échangera quelques mots avec le président sud-africain. Et peut-être aussi pour oublier les sifflets et les huées qui l'ont accompagné lorsque, les drapeaux des anciens combattants inclinés au sol, l'*émotion enfin présente*, il *déposa* une gerbe de fleurs devant le mémorial des soldats sud-africains tombés *au bois de Delville, lors de la* Grande Guerre. *« La honte ! »*, *« Pauvre France ! »*, lancèrent quelques combattants français, anciens ou pas, surtout les jeunes à gants de cuir du Front national...

Jérôme Perrin, lui, avait tout décidé, tout prévu. Alors, après s'être infiltré dans la tribune officielle en se fondant dans la masse des villageois de Longueval, au beau milieu du discours du président Botha, il se leva et cria ses convictions anti-apartheid. Il ne cria pas longtemps... Tabassé par ses voisins (français), par des membres du service d'ordre sud-africain, enfin par des agents de sécurité français, il fut emmené, bras tordu et tiré par les cheveux, dans un car de gendarmerie, où il ne resta cependant que quelques heures.

Jean-Claude Decaux, pâtissier de *son état, était là aussi.* Sa *camionnette* eut la malchance de rencontrer quelques centaines de manifestants. *Les vitres volèrent en éclats et* les éclairs au chocolat se répandirent sur la pavé, devant les gendarmes impassibles. *Le* pâtissier, *le* crâne ensanglanté, racontait peu après sa mésaventure sous une des tentes qui abritaient le cocktail (trois mille invités).

Un impossible dialogue

Pour le reste, Longueval connaissait sa leçon par cœur. En juin 1984, le village avait déjà accueilli le président sud-africain. Deux ans ont passé et... plusieurs centaines de Noirs sud-africains sont morts ? *« Ce n'est pas le problème »*, affirmait, en substance, M. Roger Holeindre, député du Front national et président du Cercle national des combattants.

M. Botha arriva, avec *son chapeau* rond, à bord de son hélicoptère, accompagné de Mme Botha, de M. Pik Botha, *ministre des affaires* étrangères, et de sa suite d'environ trois cents personnes, parmi lesquelles plusieurs Noirs. Les anciens combattants sud-africains, béret vert, visage brique, le torse couvert de médailles, cotoyaient d'autres anciens combattants, français ceux-là, et les « paras » de l'UNP (Union nationale des parachutistes), qui étaient prêts à en découdre, pour ces derniers, avec la *« racaille communiste »* venue manifester, voire avec la *« presse pourrie »*.

M. Botha adressa son message *(« En ces temps où des vertus admirables tels le courage, le sacrifice de soi, la loyauté et l'amour de son pays sont méprisées par nombre d'individus, il est juste que nous nous souvenions des milliers de Sud-Africains qui, au cours des ans, sont morts pour leur patrie. »)* sous la protection agissante des quatre cent cinquante gendarmes, gardes mobiles et militaires français mobilisés pour l'occasion. Dans le ciel de *Picardie, les hélicoptères de la gen*darmerie tournoyaient pour repérer les infiltrations de manifestants.

Ils vinrent quand même, à travers champs, par petits paquets, ou tassés dans des voitures, mais ne purent s'approcher du lieu où *on* célébrait la mémoire des morts. PC, CGT, PSU, MRAP, SOS-Racisme, *LCR, etc. Brèves rencontres* avec les gardes mobiles... L'après-midi se passa à attendre une autre manifestation, entrecoupée de timides échauffourées, de quelques bras d'honneur. Impossible dialogue *entre* les *membres* de l'Association d'amitié avec les communautés d'Afrique du Sud, les CRS et les accusateurs de *« Botha nazi »*.

Plus tard, bien plus tard, alors que les forces de sécurité avaient délivré *Longueval de son quasi-état* de siège, quelques dizaines de manifestants de la gauche non communiste *se regroupèrent près de l'église* pour planter deux arbres *« à la mémoire des victimes de l'apartheid »*. Deux érables contre les milliers de chênes sud-africains qui reboisent aujourd'hui la forêt de Delville. Cette cérémonie-là n'était pas plus gaie que la première.

LAURENT ZECCHINI.

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : attentats à Newcastle.** – Au moins dix-neuf personnes ont été blessées, mardi 11 novembre, à Newcastle, une ville *minière* du nord-ouest de la province du Natal. Les cibles de ces explosions étaient *apparemment un petit magasin et* le tribunal de Newcastle. Selon la direction de l'hôpital de la ville, sept personnes *ont été grièvement blessées*, douze autres souffrant de blessures légères. Ces attentats n'avaient pas encore été revendiqués mercredi 12 novembre. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

La queue pour les visas au consulat de France

TUNIS
de notre envoyé spécial

A partir du 14 novembre, les Maghrébins entrant en France devront présenter un visa délivré dans leurs pays d'origine. Pendant une période intermédiaire, ils pouvaient obtenir ce visa en arrivant à la frontière. A Tunis, les mesures de contrôle décidées par Paris ont donné un surcroît de travail à l'administration française, mais sans susciter de difficultés majeures.

Tous les matins, une longue queue se forme devant le consulat de France. *En effet*, avant même l'échéance fatidique, de nombreux Tunisiens préféraient régulariser *leur situation sur* place plutôt *que* d'attendre à Marseille ou à Orly. Depuis octobre, *quelque* trois cents dossiers étaient instruits chaque jour. Deux cent cinquante avaient une suite favorable dans les vingt-quatre heures. Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le consulat délivrait deux mille visas par an à des étrangers. Depuis que les Tunisiens ne peuvent plus entrer en France avec un simple passeport, on s'attend à devoir traiter cinquante mille demandes en six mois.

Douze vacataires ont été recrutés sur place pour cette tâche supplémentaire. Ce sont *souvent* des Françaises, mariées à des Tunisiens, heureuses de pouvoir *arrondir ainsi leurs* fins de mois avec un salaire versé sur place en dinars.

Chaque candidat au voyage doit produire un certificat d'hébergement légalisé par la mairie et un billet de retour. Il faut remplir une demande par laquelle on *« s'engage à n'accepter aucun emploi rémunéré ou au pair durant le séjour en France et à ne pas chercher à s'installer définitivement »*.

Il existe aussi des visas spéciaux valables pour plusieurs entrées et délivrés à des personnalités politiques ou des hommes d'affaires. Les demandes sont nombreuses, car la possession d'un passeport muni d'un tel visa est devenue du dernier chic dans la haute société tunisoise.

Les visas ordinaires sont accordés sur place, sans consultation préalable d'un quelconque fichier central à Paris. En revanche, une liste d'indésirables a été fournie au consulat. Les fonction*naires concernés, tenus au devoir* de réserve, refusent de se prononcer sur l'efficacité des nouvelles *mesures* contre *le* terrorisme. Ils sont unanimes pour reconnaître qu'elles permettront au moins *de se faire une idée* précise sur les flux migratoires en provenance du Maghreb et que cela est *déjà* un résultat non négligeable.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Selon le journal « le Temps »

M. Mzali serait accusé de détournement de fonds publics

TUNIS
de notre correspondant

Les autorités de Tunis se montrent de plus en plus irritées des déplacements que l'ancien premier ministre Mohamed Mzali effectue en France pour y accorder des interviews à la presse internationale. C'est très probablement ce mécontentement qui a *fait écrire* mardi 11 novembre au journal *le Temps* qu'une demande d'extradition allait être adressée au gouvernement français.

L'information, *qui n'a été* ni confirmée ni démentie par les milieux gouvernementaux, paraît pour le moins prématurée. M. Mzali ne fait en effet que de brefs passages en France pour y rencontrer, entre autres, des journalistes et, depuis sa fuite, réside en Suisse, où il a été prié de s'abstenir de *toute* déclaration à la presse. Les dirigeants tunisiens apprécieraient, semble-t-il, que Paris lui recommande la même réserve.

Les déclarations que M. Mzali a *multipliées depuis* deux mois, critiquant le régime tunisien et accusant de *« complot »* l'entourage actuel du président Bourguiba, vont *très certainement* lui valoir un nouveau procès après une condamnation à un an de prison pour *« franchissement illégal de la frontière »* (*le Monde* du 4 octobre). Selon *le Temps*, il aura prochainement à répondre de *« diffamation »* et de *« propagation de fausses nouvelles »*, puis dans une phase ultérieure de *« mauvaise gestion et détournement de fonds publics »*. Le journal précise que l'ancien premier ministre aurait *détourné* environ un million de francs pour la décoration de sa résidence personnelle et plusieurs *« autres sommes importantes »* en devises qu'il aurait transférées lorsque ses fonctions l'appelaient à l'étranger.

MICHEL DEURÉ.

ALGÉRIE

Les manifestants arrêtés à Constantine seront jugés par des tribunaux d'exception

Alger *(AFP)*. – La plupart des responsables des violentes manifestations qui ont eu lieu du samedi 8 au lundi 10 novembre à Constantine, principale ville de l'Est algérien, ont été arrêtés et seront traduits devant des tribunaux d'exception, a annoncé, mardi 11 novembre, la télévision algérienne.

Celle-ci a diffusé, au cours de son bulletin de 20 heures, des *images du centre-ville complète*ment dévasté et a indiqué que le siège local du FLN (parti unique), de l'agence de presse officielle APS, ainsi que celui de plusieurs sociétés d'État, banques et établissements publics, avaient été saccagés.

Elle n'a pas donné d'indications sur le nombre de manifestants arrêtés, mais elle a présenté une vingtaine d'entre eux, dont trois, interviewés, ont déclaré être des repris de justice.

Ces manifestations avaient commencé à l'initiative d'étudiants mécontents de leurs conditions de vie et de travail. Ils avaient été rejoints par des lycéens qui, malgré un démenti officiel, s'inquiétaient de rumeurs sur la modification des épreuves du baccalauréat. Rejoints par des personnes *« qui n'ont rien à voir avec le milieu universitaire »*, selon la télévision, les étudiants, dont les médias algériens excluent la responsabilité dans les pillages, ont envahi le centre de la ville où des dizaines de devantures ont été saccagées, des bus et des voitures détruits ou brûlés.

Les manifestations au centre et dans la périphérie de Constantine ont rapidement dégénéré, pour connaître leur point culminant dimanche après-midi et lundi matin, donnant lieu à de violents affrontements avec les forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau.

Afrique

MM. Mitterrand et Chirac au sommet franco-africain de Lomé

La coopération cogérée

M. François Mitterrand est attendu en fin d'après-midi, ce mercredi 12 novembre, à Conakry, où il se rend en visite officielle avant le sommet franco-africain de Lomé. Celui-ci s'ouvre officiellement vendredi 14 novembre, mais sera précédé, jeudi soir, d'un dîner des seuls chefs d'Etat francophones. M. Chirac, qui participe avec M. Mitterrand à ce treizième sommet franco-africain, devrait y assister.

La cohabitation avait pris le large pour la première fois lors du sommet des pays industrialisés à Tokyo, du 4 au 6 mai, marqué par une certaine fébrilité dans les préparatifs du voyage et par une formule vite apparue comme une évidence : *« La France parlera d'une seule voix. »* Il y avait eu le conseil européen de La Haye, les 26 et 27 juin, où la rencontre des deux porte-parole — Mme Michèle Gendreau-Massaloux pour l'Elysée et M. Denis Baudouin pour Matignon — chargés de faire entendre cette « voix » avait failli produire un couac. Le sommet franco-africain de Lomé, les 14 et 15 novembre, est la troisième étape du tour du monde en tandem entrepris par MM. François Mitterrand et Jacques Chirac.

Un sommet en double ? On commence à s'habituer. Franco-africain ? Gare ! S'il est une région au monde où la dualité du pouvoir à Paris suscitait de l'appréhension, c'est l'Afrique francophone, dont les dirigeants sont accoutumés depuis bientôt trente ans aux rapports personnels avec un interlocuteur disposant, en France, d'une autorité inconditionnelle. MM. Guy Penne, conseiller du président de la République, et Jacques Foccart, conseiller du premier ministre, s'étaient employés, au lendemain du 16 mars, à rassurer leurs visiteurs ou leurs hôtes africains : il n'y avait aucun désaccord à redouter, entre l'Elysée et l'hôtel Matignon, sur la politique de coopération ; il n'y aurait pas, non plus, assuraient-ils, de concurrence entre les deux maisons.

Le fait est que sur les deux sujets politiques qui ont le plus de chances d'être évoqués à Lomé — le Tchad et l'Afrique du Sud — les divergences se sont résorbées. A N'Djamena, la France soutient M. Hissène Habré, tout en le dissuadant de tenter une opération contre les Libyens au nord du 16e parallèle (bien que le ministre de la défense, M. André Giraud, se fût montré, dans un premier temps, favorable à une telle opération). Quant à l'Afrique du Sud, après l'accord des Douze, à La Haye, sur les sanctions à lui appliquer, son président, M. Pieter Botha, est venu en France le 11 novembre, sans rencontrer aucun responsable gouvernemental. M. Chirac estime qu'une telle rencontre aurait pu être utile, mais qu'elle aurait été ressentie en Afrique, à la veille du sommet de Lomé, comme un manquement à la solidarité franco-africaine.

Le premier ministre peut dire que, sur aucune des questions qui seront abordées à Lomé, il n'existe de divergence entre le président de la République et lui-même. Depuis huit mois, *« le dessein n'a pas changé »*, observe, de son côté, M. Mitterrand. Que l'Afrique soit un terrain fermé à la rivalité entre les deux têtes de l'exécutif, c'est une autre histoire.

« L'affaire »

D'abord, il y a « l'affaire ». Le Carrefour du développement, et les soupçons qu'il fait naître à propos de socialistes se livrant à des combines financières sur le dos de la coopération, desservent trop la gauche pour que l'on soit tout à fait sincère, à l'hôtel Matignon, lorsqu'on affirme déplorer seulement le tort ainsi fait à la réputation de la France en Afrique. On souligne, sans trop y insister, que la préparation matérielle du sommet de Lomé contraste fortement avec celle du sommet de Bujumbura, en 1984, dont les dépenses font l'objet des investigations minutieuses du juge d'instruction.

Il est vrai que les malversations auxquelles est associé le nom de M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, se sont produites dans une période où l'Elysée était revenu à une politique africaine traditionnelle, après le départ de M. Jean-Pierre Cot du ministère de la coopération. Le gouvernement doit tenir l'équilibre entre l'approbation de cette politique, qu'il continue, et la mise en cause, à partir de l'enquête judiciaire, de certains de ses exécutants. Ainsi le départ de l'Elysée, dans ce climat, de M. Penne, a-t-il été *« regretté »* par M. Foccart.

Les relations avec certains chefs d'Etat africains, ensuite, peuvent donner prise à une certaine compétition entre l'Elysée et l'hôtel Matignon. M. Chirac avait réservé à M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République ivoirienne, l'une de ses premières visites à l'étranger après le 16 mars. Mécontent depuis la publication d'un article de *l'Unité*, hebdomadaire du PS, mettant en cause sa politique, M. Houphouët-Boigny, qui en fait grief à M. Mitterrand, menaçait de ne pas paraître à Lomé. M. Chirac, tout en insistant auprès du chef de l'Etat ivoirien pour qu'il participe au sommet, a décidé de lui rendre une visite privée aussitôt après le sommet. Le premier ministre apparaît comme celui qui recolle les morceaux.

Sans céder au démon de la symétrie, il semble que les rapports avec le président sénégalais, M. Abdou Diouf, soient marqués également par une certaine défiance vis-à-vis de Matignon. M. Diouf avait été reçu à déjeuner par M. Chirac, mais, lorsqu'un journal lui prête une réaction défavorable au retour de M. Foccart aux affaires, il juge prudent d'appeler au téléphone le conseiller du premier ministre pour démentir. A l'inverse, lorsqu'un bulletin proche du PS présente M. Foccart comme hostile à M. Diouf, c'est l'ancien compagnon de de Gaulle qui prend son téléphone pour faire savoir au chef de l'Etat sénégalais qu'il ne doit accorder aucun crédit à ces ragots. MM. Chirac et Diouf, qui doivent déjeuner ensemble à Lomé le 14 novembre, auront l'occasion de dissiper ces nuages.

Continuité au moins apparente

La répartition des responsabilités entre l'Elysée, l'hôtel Matignon et le ministère de la coopération a pu donner lieu à quelques fausses notes. Ainsi, lorsque le général Eyadema, chef de l'Etat togolais, a demandé par téléphone à M. Mitterrand l'aide de la France face à la tentative de coup de force militaire qui le visait, en septembre dernier, une déclaration de M. Foccart à l'AFP, annonçant l'intervention militaire française avant qu'elle n'ait été décidée officiellement, a déplu à l'Elysée. S'agissant, à la fois, des relations avec un Etat africain et d'action militaire, le président de la République estimait que l'initiative lui appartenait.

A ces détails près, la cogestion s'impose dans le domaine africain. Le sommet de Lomé le montrera, les Togolais ayant prévu que M. Chirac siégera à côté de M. Mitterrand parmi les chefs d'Etat. C'est le président de la République qui prononcera le discours d'ouverture après l'allocution du général Eyadema. Le premier ministre interviendra dans les débats.

Cogestion, donc. Les ambassadeurs, à deux exceptions près, sont les mêmes, les directeurs de la coopération aussi, mais cinq chefs de mission de la coopération ont été remplacés. La continuité l'emporte, au moins dans les apparences.

PATRICK JARREAU.

● **TCHAD : démenti de la Libye à propos des bombardements dans le nord.** — L'ambassade de Libye en France a démenti, le mardi 11 novembre, les informations en provenance de N'Djamena selon lesquelles l'armée libyenne bombarderait des localités du nord du Tchad (*le Monde* du 12 novembre). Tripoli annonce, d'autre part, que des *« consultations sont en cours »* pour former un nouveau gouvernement d'union nationale, tout en soulignant ne pas être en mesure de dire si *« oui ou non M. Goukouni Oueddeï reste le leader des FAP (Forces armées populaires)*. — (AFP.)

BRÉSIL : le scrutin du 15 novembre

Le projet de Constitution vise à renforcer la participation populaire dans les affaires de l'Etat

Les 69 millions d'électeurs du plus grand pays d'Amérique latine sont appelés à un vote obligatoire – sous peine d'amende – pour désigner 487 députés fédéraux, 49 sénateurs – les deux tiers de la Chambre haute, – 953 députés des assemblées d'Etat et 23 gouverneurs, parmi les candidats présentés par 30 partis. Ce scrutin du 15 novembre désignera les parlementaires chargés d'élaborer, dès la nouvelle législature de mars 1987, une Constitution démocratique en lieu et place de la charte de style autoritaire décrétée par le régime militaire en 1969.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Aucun texte, aucune loi n'a été encore adopté, mais la polémique est déjà ouverte. C'est un ancien ministre des finances du régime militaire, M. Mario Henrique Simonsen, qui vient de la déclencher. On veut faire fuir le capital étranger, dit-il en substance, dans le quotidien de Rio, *O Globo*. On veut conduire le pays à un appauvrissement généralisé. Ces deux accusations, M. Simonsen les adresse à la cinquantaine de personnalités – parmi les plus prestigieuses du Brésil – qui ont élaboré pendant un an un avant-projet de Constitution : quatre cent trente-six articles composant un gros volume, qui a été remis au président Sarney il y a environ un mois, et qui servira de base de discussion aux parlementaires élus le 15 novembre prochain pour former, à partir du 1er février 1987, une Assemblée constituante.

Ce que l'ancien ministre reproche aux auteurs de l'avant-projet, c'est d'avoir péché par nationalisme archaïque et progressisme utopique. Pourtant, la commission comptait parmi ses quarante-huit membres nombre de chefs d'entreprise et de politiciens ou intellectuels conservateurs. Son président, M. Afonso Arinos, était lui-même une garantie contre toute déviance. Juriste de renom, il appartient à un courant de pensée qui a combattu avec vigueur les aventuristes populistes d'avant 1964, et qui s'est identifié avec le régime des généraux avant d'en désavouer le comportement dictatorial.

Les éléments progressistes ne manquaient pas pour autant : entre autres, le romancier Jorge Amado et l'économiste Celso Furtado, sans compter nombre de sociologues, d'universitaires et de juristes qui ont eu tout le loisir, pendant les années d'autoritarisme, d'étudier les mérites des démocraties politiques et sociales avancées. Beaucoup avaient été choisis par Tancredo Neves, président mort en avril 1985 sans avoir assumé ses fonctions.

Actuellement, le Brésil est régi par la Constitution promulguée en 1967 par le gouvernement du maréchal Castello Branco, et amendée deux ans plus tard par la junte militaire, qui gouverna pendant quelques mois et donna force de loi à la tutelle exercée par l'armée sur les institutions du pays. Ce texte a été démocratisé par plusieurs lois votées l'an dernier par le Parlement de la « nouvelle République ». L'actuel avant-projet ouvre la voie à une nouvelle charte digne d'une démocratie moderne, mais ses détracteurs le jugent irréaliste, inadapté aux conditions réelles du pays.

Ni amnistie ni prescription

Au chapitre des « droits individuels », le projet définit la torture comme « *un crime, qui n'est susceptible ni d'amnistie ni de prescription* ». S'il ne condamne pas expressément l'activité des services secrets, il reconnaît le droit à chaque citoyen d'accéder aux informations qui sont recueillies sur lui et souvent contre lui et, éventuellement, d'en demander la rectification. De même, il interdit l'enregistrement informatique de renseignements sur les convictions personnelles, les activités politiques et la vie privée des gens. C'est exactement ce que fait le Service national d'informations, créé en 1964 par les militaires et devenu entre leurs mains un puissant réseau d'espionnage, doté d'un droit de veto sur les principaux emplois de la fonction publique.

Les auteurs de l'avant-projet ne se font pas d'illusions : ils savent qu'aucun régime ne peut se passer de services secrets et que ceux-ci ne peuvent pas se dispenser d'ordinateurs. Mais ils ont voulu fixer une norme éthique et, surtout, se prémunir contre les abus. Même préoccupation dans leur façon de traiter d'une plaie déjà ancienne, mais qui s'est beaucoup développée sous le règne des généraux : la corruption. Ils prévoient en effet que ceux qui s'enrichissent de façon illicite dans l'exercice d'une fonction publique seront condamnés à la perte de leurs biens.

Autres avancées démocratiques : le droit pour les objecteurs de conscience de faire un service civil et l'institution d'un « ombudsman », appelé ici « défenseur du peuple », comme en Espagne.

La commission s'est beaucoup interrogée sur les avantages et les inconvénients du régime présidentialiste en vigueur. Elle préconise un système mixte proche des systèmes français et portugais : un président de la République élu au suffrage universel, qui choisit, après avoir consulté les principales formations parlementaires, un président du conseil investi après un vote de la Chambre des députés. Tirant les leçons du passé, la commission a jugé qu'un dédoublement de l'exécutif préserverait la fonction présidentielle et la mettrait mieux à l'abri des pronunciamentos.

Mais c'est en innovant dans le domaine économique et social que la commission a provoqué une levée de boucliers. Le projet prévoit, en effet, que la semaine de travail sera de quarante heures au lieu de quarante-huit actuellement. Or, bien des hommes d'affaires ou responsables de l'économie estiment une telle réduction prématurée : le Brésil n'est pas un pays d'Europe occidentale, disent-ils. Son degré de développement le met en concurrence avec des nations comme la Corée du Sud ou Taiwan, où l'on travaille beaucoup.

Utopie « pré-marxiste »

M. Simonsen voit se profiler dans l'avant-projet une société, où « *chacun pourra travailler moins et où l'on n'accumulera pas de capital* ». Tout le monde aura droit à tout, dit-il en substance, « *y compris au paysage* ». Cela lui semble utopique, inspiré par « *un socialisme romantique et pré-marxiste* ». L'ancien ministre des finances s'en prend surtout aux aspects nationalistes du texte. Celui-ci prévoit en effet que toutes les banques de dépôt devront être brésiliennes et que les ressources minérales et hydrauliques ne pourront être exploitées que par des entreprises nationales. Or, pour être considérée comme telle, une entreprise devra non seulement avoir son capital contrôlé par des Brésiliens mais aussi son siège et son centre de décision au Brésil. Autrement dit, seraient écartées d'un secteur important de l'activité économique les sociétés multinationales qui, jusqu'à présent, « brésilianisaient » leurs filiales en s'associant avec des capitaux locaux.

M. Simonsen voit dans cette disposition, qu'il rapproche du protectionnisme déjà existant (par exemple dans l'informatique), une marche à contre-courant de l'histoire. « *Rien d'étonnant*, écrit-il, *que les capitaux étrangers abandonnent en ce moment le Brésil, à la recherche de pays moins hostiles.* » Et de citer, par contraste, le réalisme de M. Mitterrand, voire de M. Gorbatchev ou des dirigeants chinois, qui, malgré leurs différences idéologiques, n'ont pas hésité à faire appel aux investissements étrangers...

Les réactions suscitées par l'avant-projet ne surprennent pas M. Mauro Santayana, secrétaire de la commission : « *En offrant une possibilité de participation populaire dans le fonctionnement de l'Etat, notre texte entend briser la domination des oligarchies traditionnelles et de celles de caractère technocratique, qui ont surgi ces vingt dernières années* », dit-il. Que certaines dispositions puissent paraître utopiques, M. Santayana ne le nie pas. « *Toute constitution est théologique*, dit-il, *La Déclaration des droits de l'homme de 1789 l'était aussi. Il n'empêche qu'elle reste pour les Français l'idéal à atteindre.* » *Si nous, Brésiliens, n'affirmons pas notre idéal, il deviendrait plus difficile d'y prétendre* ».

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

Nouvelles mesures de répression

Le plus en vue des dissidents sud-coréens, M. Kim Dae Jung, a été placé, mardi 11 novembre, en résidence surveillée après avoir, la veille, tenté de participer à un rassemblement de protestation contre la répression.

La police a, d'autre part, opéré ce mercredi une descente au siège d'une organisation dissidente, le Mouvement populaire uni pour la démocratie et l'unification, dont la dissolution avait été ordonnée samedi, et a arrêté une personne dont l'identité n'a pas été révélée. – *(AFP, Reuter.)*

Pologne

Manifestation à Varsovie pour l'anniversaire de l'indépendance

Varsovie. – *Plusieurs milliers de personnes ont manifesté mardi soir 11 novembre dans le centre de Varsovie à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de la Pologne, le 11 novembre 1918.*

Après une messe, la plupart des sept mille membres de l'assistance ont commencé à scander « *Solidarnosc !* », tandis que des tracts étaient lancés et qu'étaient déployées devant la cathédrale deux bannières du syndicat dissous et de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN).

Les manifestants ont ensuite tenté de se rendre en cortège au tombeau du Soldat inconnu malgré la présence dans le centre de Varsovie de très nombreuses forces de police disposant de canons à eau.

Criant « *Indépendance !* », « *Nous sommes la vraie Pologne !* » et même « *Afghanistan !* », les manifestants de tous âges ont pu parcourir plusieurs centaines de mètres et se reformer après avoir passé individuellement les barrages de miliciens qui cherchaient à disperser la manifestation sans toutefois utiliser leurs matraques. – *(AFP.)*

Amériques

PÉROU : le scrutin du 9 novembre

Les opposants de droite et de gauche dénoncent les irrégularités

LIMA
de notre correspondante

Les accusations de fraude se multiplient après les élections municipales du dimanche 9 novembre. La coalition de la Gauche unie (IU), deuxième force politique du pays après l'APRA, le parti au pouvoir, le Parti populaire chrétien (PPC, conservateur) et les indépendants contestent les résultats du scrutin.

Si les « irrégularités » de cette élection ne remettent pas en cause le triomphe global de l'APRA — avec tout de même un recul de 20 points par rapport à l'élection présidentielle d'avril 1985, — elles ternissent les résultats, surtout dans la capitale, où vit plus du tiers de la population.

« Une victoire du parti officiel serait une victoire bâtarde, nous explique le maire de Lima, M. Alfonso Barrantes, *bâtarde parce qu'illégitime. La loi électorale a été violée à maintes reprises. Le quotidien* Hoy, *lié à l'APRA, a fait ouvertement de la propagande, dimanche, en publiant à la « une » un bulletin de vote coché face à l'étoile, le symbole du parti. Le jury ne l'a pas censuré. Une chaîne de télévision a commenté le triomphe supposé de Del Castillo une heure seulement après l'ouverture des principaux bureaux de vote. Le jury n'est pas non plus intervenu. De son côté, le gouvernement a fait campagne sur le thème de la construction d'un métro, un thème de grand intérêt politique, alors que la propagande était interdite. (...) Ces trois facteurs font que les élections perdent leur légitimité. »* La gauche a fait appel auprès du Jury national, le recours d'annulation des élections pour Lima ayant été rejeté par le jury de la capitale.

Y a-t-il eu fraude, — comme l'estime M. Pablo Gutierrez, un indépendant élu deux fois à la mairie de Chorillos et battu dimanche par le candidat de l'APRA ?

« Je ne voudrais pas anticiper sur le résultat de l'enquête, répond-il. *Mais ce qui est sûr, c'est que l'effort démocratique a été terni par ces manifestations qui violent les normes légales... »* L'agence de sondages POP affirme que l'intervention du président Garcia pendant les trois derniers jours précédant l'élection, alors que la propagande électorale était interdite, a fait gagner quatre points au candidat gouvernemental.

« Attendre le verdict du jury »

« Je n'ai pas encore perdu, déclare M. Barrantes. *Selon nos calculs, nous avons un avantage de trois points. Il faut attendre le verdict du jury. La victoire de Del Castillo est pour le moins prématurée. S'il avait emporté haut la main la consultation, j'aurais été le premier à renouveller mon geste à l'égard d'Alan Garcia à l'élection présidentielle. Je l'avais félicité. »*

Le candidat du PPC a annoncé, de son côté, qu'il allait lutter contre *« l'attitude antidémocratique du président »* et l'autoritarisme du gouvernement.

« L'exécutif, dit encore M. Barrantes, *cherche à s'imposer à tous les niveaux. C'est mauvais pour l'APRA, mais c'est encore plus mauvais pour la consolidation de la démocratie dans le pays. »*

Le rôle de premier plan joué par le président Alan Garcia dans le triomphe de l'APRA donne-t-il à la consultation une valeur de plébiscite ? *« Je ne le crois pas,* répond M. Barrantes. *Ce régime a dix-huit mois. Il est prématuré de le remettre en cause. Le président jouit encore de l'appui populaire. Mettons un instant les chiffres entre parenthèses. L'important est que deux forces populaires parfaitement définies, la IU et l'APRA, défendent ensemble de grandes causes comme la lutte nationaliste et anti-impérialiste. Sans l'appui de la Gauche unie, cette idée-force ne mobiliserait qu'un tiers de la population, et non pas deux tiers. »*

Pour l'instant, l'APRA, qui a mené bataille pendant plus de cinquante ans pour arriver au pouvoir, rêve, de l'aveu de ses dirigeants, d'y rester pour une période d'une aussi longue durée. Le parti a conquis le pouvoir exécutif, la majorité du pouvoir législatif et, depuis dimanche, la plupart des mairies ; il lui reste à gagner la direction des syndicats et des universités. Une perspective que la gauche appréhende.

NICOLE BONNET.

Le conflit des Malouines

L'OEA adopte une résolution favorable à l'Argentine

Guatemala *(AFP).* — L'Argentine a obtenu, mardi 11 novembre à Guatemala, après de longs et difficiles débats au sein du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA), l'adoption par consensus d'une résolution appuyant sa position face à l'initiative britannique d'étendre à 200 milles sa zone de pêche autour des îles Malouines.

Malgré les réserves de plusieurs pays anglophones des Caraïbes, toujours très proches de Londres, et la position prudente des Etats-Unis, les pays latino-américains ont réussi à faire adopter une résolution qui exprime leur *« profonde préoccupation face à ce nouvel élément de tension et de conflit potentiel ».*

Le texte demande aux deux parties d'*« éviter d'engager des actions qui introduiraient des changements dans la déjà délicate situation existante »,* ce qui, implicitement, revient à inviter les Britanniques à ne pas appliquer l'extension de leur zone d'exclusion, qui devrait intervenir le 1er février 1987. Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo, a surtout insisté sur le respect du droit international et a estimé que *« face à ce qui est une agression dans les faits, nous avons choisi la réponse de la diplomatie active ».*

Europe

ESPAGNE

Les musulmans de l'enclave de Melilla se prononcent pour le rattachement au Maroc

MADRID
de notre correspondant

La tension monte à nouveau à Melilla, cette enclave espagnole sur la côte nord-africaine revendiquée par le Maroc. Pour la première fois, les membres de la communauté musulmane de la ville, réunis en assemblée, se sont implicitement prononcés, le samedi 8 novembre, en faveur du rattachement de Melilla au royaume chérifien.

Il s'agit là d'un nouveau rebondissement d'une crise qui dure depuis plus d'un an. Sur les vingt-cinq mille musulmans vivant à Melilla (un tiers de la population de la ville), trois à quatre mille seulement disposent de la nationalité espagnole. Quant aux autres, ils sont pour la plupart apatrides, bien que souvent nés sur place ou y vivant depuis de nombreuses années. Aussi, à partir de 1985, les musulmans, conduits par leur leader, M. Aomar Mohammedi Dudu, ont-ils multiplié les manifestations et les actions de protestation pour se voir reconnaître la nationalité espagnole. Cette revendication se heurtait à la ferme opposition des chrétiens de Melilla, qui craignent de se retrouver progressivement en minorité.

Après plusieurs accrochages avec les forces de l'ordre, on était finalement parvenu à un accord en juin dernier. Le gouvernement de Madrid s'engageait à accorder la nationalité espagnole à tous les musulmans qui peuvent légalement y prétendre et à reconnaître le droit de résidence aux autres. Une commission mixte était créée pour réaliser rapidement les démarches nécessaires. M. Dudu était même nommé « conseiller » du ministre de l'intérieur.

L'apaisement aura été de courte durée. Les musulmans reprochent aujourd'hui au gouvernement de n'avoir pas respecté ses promesses de célérité : seules quatre cents naturalisations ont été jusqu'ici accordées. Aussi, débordé par les radicaux de sa communauté qui l'accusent de s'être *« vendu à Madrid »*, M. Dudu a-t-il menacé de démissionner de ses nouvelles fonctions, tandis que les représentants musulmans abandonnaient la commission mixte.

Lors d'une assemblée générale, le 8 novembre, les musulmans ont franchi un nouveau pas dans l'escalade, en adoptant une résolution qui affirme *« le caractère arabe et maghrébin de Melilla ».* Aujourd'hui, ils menacent de créer une « administration parallèle » qui émettrait elle-même des cartes d'identité. Le maire (socialiste) de Melilla, M. Hernandez, a réagi en demandant que M. Dudu soit inculpé pour *« incitation à la rébellion »*, tandis que le délégué du gouvernement central à Melilla, M. Cespedes, traitait le leader musulman (enclin, il est vrai, aux foucades les plus imprévisibles) d'*« irresponsable »* et *d'« hystérique ».*

L'escalade n'est, pour le moment, que verbale, mais pourrait ne pas le rester. Les musulmans ont, en effet, annoncé une série de manifestations pour la fin de novembre. L'augmentation de la tension inquiète d'autant plus les responsables espagnols que ses implications internationales sont évidentes : faute de trouver à Madrid une solution à leur problème, les musulmans de Melilla ne risquent-ils pas de considérer bientôt qu'elle ne peut venir que de Rabat ?

THIERRY MALINIAK.

ITALIE

Le procès contre la Mafia : trois ministres entendus par la cour

ROME
de notre correspondant

La cour d'assises de Palerme, qui juge depuis désormais neuf mois 475 membres présumés de la Mafia, s'est déplacée mardi 11 et mercredi 12 novembre à Rome pour entendre d'importantes personnalités : MM. Spadolini, Rognoni et Andreotti, respectivement ministres de la défense, de la justice et des affaires étrangères.

L'objectif est d'établir le degré de véracité de certaines affirmations selon lesquelles le général Dalla Chiesa, envoyé en Sicile au printemps 1982 pour coordonner la lutte contre la Mafia et assassiné en septembre, n'a pas bénéficié de tout le soutien qu'il aurait pu attendre de l'Etat italien. Les trois hommes politiques entendus par la cour occupaient déjà de hautes fonctions à l'époque : M. Giovanni Spadolini, par exemple, était président du conseil. M. Andreotti n'était pas membre du gouvernement, mais il est de longue date le leader le plus influent d'une démocratie chrétienne sicilienne dont les liens organiques avec la Mafia ont été révélés au grand jour.

D'autre part, 400 avocats de Naples ont fait une grève d'une heure, lundi 10 novembre, par solidarité avec leurs collègues du « maxi procès » de Palerme, qui, il y a une semaine, ont réclamé la lecture de la totalité des pièces rassemblées par l'instruction contre les 475 inculpés. Des milliers de pages dont il faudrait plusieurs années pour venir à bout ! Les juges d'instruction du « pool anti-Mafia » et le ministre de l'intérieur, M. Scalfaro, ont estimé qu'il s'agissait d'une tentative d'obstruction, destinée à allonger le procès pour que certains accusés puissent être libérés au bout de l'année légale de détention préventive. Le ministre de la justice a pris des dispositions devant aboutir à un allongement de cette détention. Le parlement devra se prononcer sur leur validité. Pour sa part, le juge Giovanni Falcone, le plus connu des membres du « pool anti-Mafia », vient d'affirmer que ce qui est en jeu est rien moins que *« la crédibilité de l'Etat ».*

Pour ce magistrat, seule la formule des « maxi procès », contestée par les avocats, permet de mettre en relief, au sein de l'inextricable réseau de complicités mafieuses, le rôle plus éminent des chefs. Elle serait en outre la seule réponse pratique possible face à une *« criminalité de masse »* comme celle pratiquée par l'Honorable Société.

JEAN-PIERRE CLERC.



Europe

AUTRICHE : le passé de M. Kurt Waldheim

Un dossier accablant de la commission d'enquête yougoslave sur les crimes de guerre

Une pièce essentielle du dossier Waldheim vient d'être rendue publique par le Congrès juif mondial. Il s'agit du rapport complet de la commission d'enquête yougoslave sur les crimes de guerre, dont un résumé était conservé dans les archives des Nations unies.

Ce dossier contient l'ensemble du rapport sur le cas Waldheim établi sous la responsabilité du docteur Ivan Grgic, président de la commission d'enquête. En annexe, on trouve reproduits des documents émanant de l'état-major du groupe d'armée sud-est de la Wehrmacht, commandé par le général Loehr, fusillé pour crimes de guerre en 1947, ainsi que les témoignages des prisonniers de guerre incriminant Kurt Waldheim. Ces documents, il faut le noter, n'ont pas été transmis au CJM par le gouvernement de Belgrade, mais par des particuliers.

La lecture de ce rapport met à mal les diverses versions proposées par le président autrichien de son activité de lieutenant dans les Balkans entre 1942 et 1944. Loin d'être un simple « interprète » chargé des liaisons avec l'état-major de l'armée italienne, l'Oberleutnant Waldheim participait activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de représailles contre les populations civiles. Cela ressort du témoignage de Johann Mayer, comptable à l'état-major et collaborateur quotidien de M. Waldheim. *« L'émission des ordres,* assure-t-il, *se faisait selon la procédure suivante : les propositions étaient mises au point par le lieutenant Waldheim et soumises à son supérieur, le lieutenant-colonel Warnstorff, qui, s'il les acceptait, les soumettait pour approbation au général Schmidt-Richberg, commandant en chef du QG (...). Je voudrais indiquer que les cas de représailles en Macédoine et en Bosnie ont été exécutés à la suite d'instructions directes des officiers autorisés, Waldheim et Warnstorff. »*

Le rapport donne le détail de ces représailles : exécution de dix otages civils pour un membre de la Wehrmacht tué ou blessé, destruction de villages entiers, amendes et emprisonnement.

« L'arrestation de ce criminel, conclut le rapport, *est obligatoire selon l'article 4, paragraphe 5 de la loi yougoslave sur les actes criminels contre le peuple et l'Etat, et son extradition et sa remise, pour procès, aux autorités yougoslaves est obligatoire, selon les décisions de la déclaration de Moscou en date du 30 octobre 1943. »*

Comment Kurt Waldheim a-t-il pu échapper à l'extradition demandée par Belgrade ? Sa position — il était alors fonctionnaire au ministère des affaires étrangères autrichien — l'aurait-elle protégé ? Ou bien, comme l'affirmait récemment le *Washington Post,* aurait-il été jugé « utilisable » par les autorités soviétiques d'occupation à Vienne ? Seuls le président Waldheim et les *Soviétiques sont en mesure de lever* définitivement le voile sur ces interrogations. Et telle ne semble pas être, pour l'instant, leur intention.

LUC ROSENZWEIG.

● **M. Kurt Waldheim renonce à tout voyage à l'étranger pendant un an.** — M. Waldheim, a déclaré *qu'il avait renoncé à tout voyage à* l'étranger pendant un an, dans une interview publiée ce mercredi 12 novembre par le *New York Times.* Dans cet entretien accordé la semaine dernière à Vienne, il précise que ses priorités ne consistent pas *« à faire des visites à l'étranger »* mais à se consacrer aux affaires de son pays. Il estime également que son *« oubli »* concernant sa présence dans la Kozara en 1942, région de Yougoslavie où une offensive hitlérienne s'était soldée par des milliers de morts, peut expliquer le peu d'empressement des chefs d'Etat étrangers à l'inviter. — *(AFP.)*

RFA : après la défaite des sociaux-démocrates à Hambourg

Remous au sein de la direction du SPD

Il régnait, lundi soir 10 novembre, une ambiance électrique au siège central du Parti social-démocrate, à Bonn. Les diverses instances dirigeantes du SPD étaient en effet réunies pour analyser la situation après la sévère défaite subie par le parti aux élections régionales de Hambourg (*le Monde* du 11 novembre).

La stratégie électorale du candidat chancelier, M. Johannes Rau, devait-elle être modifiée ? Certains membres de la direction du SPD allaient même jusqu'à évoquer un retrait pur et simple de la compétition de M. Johannes Rau, arguant du fait que sa position en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, land dont il est ministre- président, pourrait être affaiblie par un échec trop cuisant aux élections législatives du 25 janvier prochain.

Deux des plus proches conseillers de M. Rau, M. Wolfgang Clement, porte-parole du parti, et M. Bodo Hombach, l'artisan de sa victoire aux élections régionales, ont tiré les conséquences de leurs divergences avec la majorité de la direction : M. Clement a démissionné de ses fonctions, et M. Hombach s'est retiré du groupe central de préparation des élections au Bundestag pour se consacrer uniquement à la campagne en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

L'objectif du parti présidé par M. Willy Brandt n'est plus aujourd'hui de parvenir seul à la majorité des sièges au Bundestag, mais, simplement, d'empêcher une majorité absolue des chrétiens-démocrates.

Une question est également en débat dans le parti : l'attitude à adopter à Hambourg compte tenu des résultats électoraux : la reconduction du bourgmestre sortant ne peut se faire qu'avec le soutien des Verts ou dans le cadre d'une grande coalition avec les chrétiens-démocrates. Quelle que soit la solution choisie, elle mettra M. Rau en difficulté : son intention affichée de parvenir seul à la majorité suscitait déjà le scepticisme des électeurs, elle en deviendrait alors ridicule.

L. R.

Asie

PHILIPPINES

Situation tendue à Manille alors que Mme Aquino est en visite au Japon

Arrivée lundi 10 novembre à Tokyo pour une *visite officielle* de quatre jours au Japon, la présidente Aquino y a été reçue par l'empereur Hirohito, et a obtenu du premier ministre, M. Nakasone, des crédits d'un montant de 250 millions de dollars pour la construction d'une centrale thermique. Cet engagement japonais est d'autant plus opportun que les discussions, à New-York, sur le rééchelonnement de 8,5 milliards de dollars de crédits commerciaux aux Philippines, ont été suspendues, vendredi, en raison de l'« *intransigeance d'un seul créancier* » (selon les Philippins), qui serait la Citibank.

Les grandes maisons de commerce japonaises, dont Mme Aquino a rencontré mardi les représentants, se sont engagés, pour leur part, à accroître de 25 % le volume de leurs importations de produits philippins, les portant à 1,1 milliard de dollars en 1987, et ont exprimé leur intérêt pour des investissements industriels aux Philippines, selon un porte-parole de la présidente.

Mme Aquino avait maintenu sa visite officielle au Japon en dépit de rumeurs persistantes de coup d'Etat à Manille, où l'armée a été placée en état d'alerte maximale. De nuit, des unités militaires protègent le palais présidentiel. Lundi, à l'issue d'une réunion avec les principaux chefs militaires, M. Enrile, ministre de la défense, et le général Ramos, chef d'état-major général, ont fait savoir, chacun de son côté, qu'ils s'étaient entendus *« pour observer une vigilance accrue afin de contrer tout effort des ennemis de l'Etat pour exploiter l'atmosphère apparemment tendue qui règne dans le pays ».*

Le général Ramos, qui avait mis en garde les militaires contre toute tentative de putsch la semaine dernière, a cependant lancé mardi un nouvel appel à l'unité pour que cessent les *« querelles personnelles »* au sein du gouvernement. Des porte-parole de la guérilla communiste ont déclaré à des journalistes philippins que les insurgés s'engageaient à défendre Mme Aquino en cas de tentative de coup d'Etat afin de *« préserver les gains »* acquis depuis la chute du régime de M. Marcos.

Entre-temps, une longue session de travail, tenue dans un lieu secret à Manille, entre représentants du gouvernement et délégués de la guérilla communiste n'a pas abouti à un accord sur une trêve. Le gouvernement a cependant fait état de *« progrès réels »* à l'issue de cette réunion. Les deux parties sont convenues de *« se retrouver dans les prochains jours pour tenter de régler les points de contentieux ».* — *(AFP, Reuter.)*

● **THAILANDE : Le ministre du commerce impliqué dans des scandales.** — M. Surat Osathanukroh, ministre du commerce, ébranlé par une série de scandales financiers, a présenté sa démission jeudi 6 novembre. Le premier ministre a annoncé qu'il confiait le portefeuille du commerce à l'actuel vice-ministre de l'intérieur, M. Montri Pongpanich. Depuis septembre, l'opposition reproche à M. Surat d'avoir autorisé deux sociétés thaïlandaises à importer pour 4 millions de dollars de bois de construction des régions contrôlées par les rebelles birmans. — *(AFP.)*

SINGAPOUR : à la suite d'une condamnation

L'un des deux députés de l'opposition perd son siège au Parlement

BANGKOK
correspondance

L'un des deux députés de l'opposition, M. Joshua B. Jeyaretnam, a été condamné, mardi 11 novembre, à un mois de prison et à une amende de 2 500 dollars par la Haute Cour de justice, ce qui lui fait automatiquement perdre son siège au Parlement.

M. Jeyaretnam, un avocat de soixante ans, membre du Parti des travailleurs (Workers Party ou WP), était entré à la Chambre en octobre 1981, à la faveur d'un scrutin partiel dans la circonscription à prédominance ouvrière d'Anson. Premier représentant de l'opposition à se faire élire depuis 1968, il avait été reconduit dans son mandat lors des élections générales de décembre 1984.

Sa carrière politique fut tumultueuse. Il se heurta fréquemment de front au premier ministre, M. Lee Kuan Yew, et aux autres membres du gouvernement qui accueillirent très mal la présence au Parlement d'un homme qui n'était pas issu des rangs du puissant Parti d'action populaire (PAP) au pouvoir depuis l'indépendance de l'île.

M. Jeyaretnam a eu plus d'une fois maille à partir avec la justice. En janvier 1984, il avait accusé les autorités d'exercer des pressions sur le pouvoir judiciaire. Un procès s'ensuivit mais M. Jeyaretnam avait été acquitté de trois chefs d'accusation sur quatre. A l'occasion de ce procès, le premier ministre avait déclaré qu'il fallait *« détruire politiquement »* M. Jeyaretnam, qui n'était, selon lui, qu'un « charlatan ».

Le verdict de la Haute Cour porte sur des *« fausses déclarations »* attribuées à M. Jeyaretnam concernant le financement de son parti. Le président du Parti des travailleurs, M. Wong Hong Toy, a été condamné à la même peine que M. Jeyaretnam. Il ne reste plus au Parlement de Singapour qu'un seul député de l'opposition, M. Chiam See Tong, élu en 1984.

JACQUES BEKAERT.

Politique

La réforme du code de la nationalité

Une démarche volontaire

Légèrement revu et corrigé après l'avis négatif du Conseil d'Etat, le projet de réforme du code de la nationalité comporte trois points essentiels :

● L'enfant né en France dont l'un des parents étrangers y est lui-même né est français à la naissance. C'est l'article 23 du code actuel, qui n'est pas modifié. Le maintien de l'article 23 concerne, en particulier, les Beurs d'origine algérienne : ceux-ci, nés en France d'un père ou d'une mère né en Algérie, alors département français, sont français à la naissance.

● Les jeunes nés en France de parents nés eux-mêmes à l'étranger deviennent aujourd'hui automatiquement français à dix-huit ans, sauf s'ils renoncent à cette nationalité dans l'année précédant leur majorité. Ce ne sera plus le cas avec le nouveau texte, qui exige d'eux une demande expresse entre seize et vingt-trois ans. Il n'y aura pas de serment aux lois de la République, comme cela a été envisagé, mais remise solennelle par le juge d'instance d'un document rappelant les devoirs du citoyen. Les jeunes ayant été condamnés à une peine supérieure à six mois de prison ou à une peine quelconque pour des délits tels que les coups et blessures volontaires, le vol, l'usage et le trafic de stupéfiants ne pourront devenir français.

● Le conjoint étranger d'un Français acquiert aujourd'hui la nationalité française par simple déclaration au terme de six mois de vie commune. Cette procédure est remplacée par une forme allégée de naturalisation et la justice disposera d'un an et demi pour opposer un refus s'il s'agissait d'un mariage blanc uniquement destiné à acquérir la nationalité ou à éviter une expulsion. Faute de réponse de la justice dans ce délai, la nationalité sera obtenue de droit.

A l'étranger

Codes en tous genres

« Droit du sang », « droit du sol », chaque pays privilégie l'un ou l'autre de ces éléments dans son code de la nationalité.

Aux Etats-Unis, le droit du sol fait force de loi : toute personne née sur le territoire de ce pays est automatiquement américaine. La procédure de naturalisation est, elle, plus compliquée. Elle ne peut-être engagée qu'après cinq années de résidence permanente dans le pays. L'office d'immigration et de naturalisation est chargé de faire passer au postulant un test d'anglais et de vérifier qu'il connaît les grands principes de la Constitution américaine, ainsi qu'un minimum d'histoire du pays. Le postulant doit également avoir montré *« qu'il est une personne de bonne moralité qui croit dans les principes de la Constitution des Etats-Unis et qui est en faveur du bon ordre et du bonheur des Etats-Unis »*. Il s'engage solennellement, au cours d'une cérémonie collective, à respecter la Constitution et les lois.

La législation espagnole, elle, est fondée sur le droit du sang. Un enfant est considéré comme espagnol si l'un au moins de ses parents est espagnol, quel que soit son lieu de naissance. Par contre, un enfant né en Espagne de parents étrangers sera considéré comme étranger. Un étranger peut demander la nationalité espagnole après avoir résidé au moins dix ans dans le pays.

En Belgique, où le droit du sang prédomine, il existe deux types de naturalisation : l'« ordinaire », qui ne donne pas tous les droits politiques et pour laquelle il faut être âgé de dix-huit ans et avoir fixé sa résidence principale en Belgique depuis au moins cinq ans ; et la « grande naturalisation » (droit de vote et éligibilité), pour laquelle il faut avoir rendu des services importants à la Belgique.

En République fédérale allemande, tout enfant né d'un parent allemand est allemand. Mais il peut conserver la nationalité de son autre parent. En revanche, le fait d'être né en RFA ne donne pas droit à la nationalité allemande. Pour obtenir celle-ci, il faut avoir séjourné dix ans dans le pays et renoncer à son autre nationalité.

● **Découpage électoral : les sénateurs PS saisissent le Conseil constitutionnel.** — Après les députés socialistes (*le Monde* du 30 octobre), les sénateurs socialistes ont à leur tour déféré au Conseil constitutionnel le texte de la loi relative à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

Tout en faisant leurs les arguments développés dans le premier recours, les sénateurs socialistes estiment en outre que *« cette loi a été examinée par le Sénat dans des conditions contraires à la Constitution »*.

Cette critique vise l'usage, au Sénat, en première lecture, de la question préalable *« mise en œuvre (...) dans le seul et unique but d'interdire aux sénateurs le libre exercice du droit d'amendement qui leur est conféré par l'article 44 de la Constitution »*.

Des « calos » au cœur gros

(Suite de la première page.)

Si un Français-Français les interpellait de la sorte, ils le prendraient pour une insulte. Pourquoi « calos » ? Mystère et boule de gomme. Personne n'a l'air de connaître l'origine du mot. Les uns l'orthographieraient avec un « t », les autres sans. D'ailleurs, c'est fait pour être dit, non écrit. Mot de passe, modeste tentative pour se donner un semblant d'identité quand *« on n'est rien »*, quand on ne *« se sent ni français ni algérien »*.

Mons-en-Barœul, cité-dortoir aux portes de Lille, est la première commune de France à avoir élu des délégués étrangers au conseil municipal, en avril 1985. A l'époque, l'affaire avait fait grand bruit et le Front national, secrétaire général en tête, était venu défiler devant la mairie, avec des drapeaux tricolores.

L'émotion est tout à fait retombée. Les Monsois se sont habitués à voir une petite table, réservée aux trois élus (un Algérien, un Marocain et un Laotien) fermer le fer à cheval de la salle du conseil. Cette normalisation est une belle victoire pour le maire socialiste, M. Marc Wolf, et sa première adjointe, Mme Françoise Jullien, chargée des immigrés. Si le Front national a déposé — sans succès — un recours devant le tribunal administratif, les conseillers centristes et RPR ont été très *fair play* : malgré leur désaccord, ils laissent tranquillement s'exprimer les trois conseillers associés qui n'ont pas droit de vote.

Depuis qu'ils sont officiellement représentés, les étrangers de Mons se sentent un peu plus chez eux. L'information circule davantage, et la participation augmente. Des immigrés se sont fait élire pour la première fois à des conseils de parents d'élèves. On a même vu — événement ! — des filles maghrébines s'inscrire à des camps de vacances organisés par la municipalité. Mais le climat reste tendu dans la ville nouvelle où le chômage des jeunes provoque d'énormes dégâts. Didier Roussel, animateur municipal, sillonne la ZUP à longueur de journée, pour désamorcer des drames, calmer les uns, rassurer les autres, s'interposer parfois entre parents et enfants, frères et sœurs...

Une carte payée par les poubelles

Les « calos » de Mons ont vaguement entendu parler de la réforme du code de la nationalité. Connaissant à peine la loi actuelle, ils s'indignent, sans la connaître, de celle qui est en projet. *« Encore un moyen pour nous expulser par petits groupes... »* Le journaliste du *Monde*, qui était venu pour tendre l'oreille, se retrouve conférencier, dans une salle de l'hôtel de ville, expliquant au tableau le double *jus soli* et les trois variantes de l'article 44...

Choisir d'être français ? Ils ont déjà un mal fou à se situer. La mère de Karim Benaouda constate : *« Quand mon fils est en France, il a envie d'aller en Algérie. Quand il est en Algérie, il ne songe qu'à rentrer en France. Ici, il se sent français ; là-bas, il se sent algérien. »* L'intéressé approuve de la tête et enchaîne : *« Ici, je défends l'Algérie. Là-bas, je défends la France... »*

Les enfants d'immigrés sont formels : pendant le Mundial, ils étaient tous *« dans la peau des joueurs français »*. Mais comment auraient-ils réagi si les Verts avaient joué contre le Maroc ou contre l'Algérie ? C'est l'équipe maghrébine qui aurait obtenu leurs suffrages. *« Non pas par chauvinisme,* précise l'un d'eux, *mais par réaction. »*

Réaction contre tout ce qu'ils disent endurer à longueur d'année. Ces jeunes, nés pour la plupart en France, ont deux obsessions : le chômage et le racisme. *« Nous sommes tout le temps montrés du doigt,* dit Myriam Chebira qui ressemble pourtant tellement à une Française de son âge et n'a pas le moindre accent. *Même les profs en classe nous font sentir que nous sommes différents. On ne te considère pas cinq minutes comme quelqu'un de normal. Nos camarades français nous disent : toi t'es bien, t'es pas comme les autres. Un Arabe, ça leur va, mais dès qu'on est deux... »*

Ceux qui ne sont pas nés en France ont généralement fait une demande de naturalisation. Demande rejetée dans plusieurs cas, sans explication. *« Moi, je voulais être français pour l'allocation »*, avoue Mohamed Azzouz, handicapé physique, qui a vu son dossier refusé. Certains espèrent ainsi pouvoir échapper au service militaire algérien qui dure deux ans et n'est pas une partie de plaisir. D'autres s'interrogent. *« Mes trois sœurs et mon frère sont français. Moi, je suis encore algérien,* dit Rokache Chebaiki. *Je veux bien devenir français si ça m'apporte un boulot. Le problème, c'est que les employeurs ne regardent pas ta carte mais ta gueule. Il faudrait d'abord passer par la chirurgie esthétique. »*

L'adjointe du maire intervient : peut-on devenir français uniquement pour les avantages que cela comporte ? Ne faut-il pas manifester un désir d'intégration et y mettre le prix ? Réplique cinglante de Mohamed Hamza, actuellement au chômage : *« Non, c'est déjà payé. Nos pères ont ramassé les poubelles pendant assez longtemps. Moi, je suis arrivé en France à l'âge de cinq ans. Je suis allé à l'école ici, j'ai bossé. Ma carte, je la mérite. »*

« Nous pourrions être une force »

Les « calos » de Mons se partagent en deux groupes. Les premiers, les plus nombreux, vivent à fleur de peau et baignent dans la désespérance. Ils ont tendance à entretenir le mythe du retour, à embellir *« le pays »* qu'ils connaissent à peine. Comprenant l'arabe mais le parlant généralement très mal, ils essaient de se persuader, sans vraiment y croire, que *« là-bas »* ils seraient chez eux.

L'autre groupe réunit ceux qui ont réussi leurs études ou ont trouvé du travail. Ils paraissent parfaitement intégrés dans la société française. *« C'est à moi de montrer que je suis pareille aux autres »*, affirme Soraya Azzoug, née en France de parents algériens. Elle est fortement approuvée par les deux frères Proum, d'origine cambodgienne : *« Il faut vouloir être français, il faut se battre. Moi, je dis toujours à mes copains : et toi, tu es de quelle origine ? A une ou deux générations près, tu es aussi étranger que moi. »*

Se battre collectivement pour donner une autre image de l'immigration ? Créer une section locale de SOS-Racisme, par exemple ? L'idée est accueillie par des « bof ! » désabusés. De temps en temps, quelqu'un lance : *« Mais nous pourrions être une force. Nous avons la nationalité française. Il suffirait de voter tous ensemble... » « Commencez par vous inscrire sur les listes électorales ! »*, lance l'adjointe au maire. *« Oui, c'est vrai, on devrait... Mais il faudrait surtout que la télévision et les journaux parlent de nous autrement. »*

C'est encore M. Chebira, le père de « Coco », de Myriam et de huit autres « calos » de la ZUP qui exprime, dans son sabir savoureux, les propos les plus optimistes. *« Les Français, y sont pas racistes. Les seuls racistes, ce sont des gens malheureux qui zont rien dans la tête. Tout ça, c'est à cause de la crise. »* Conseille-t-il à ses enfants de prendre la nationalité française ? *« Y sont libres. Y savent mieux que moi. Mais faut pas m'dire demain on va partir. C'est pas vrai. Les enfants sont nés en France. Le biberon, il est ici. »*

ROBERT SOLÉ.

Des effets dangereux

LE code de la nationalité n'est pas un dogme. La France l'a modifié à plusieurs reprises depuis deux siècles, dans un sens ou dans un autre, l'adaptant parfois à ses besoins démographiques et, d'autres fois, y exprimant sa peur de l'étranger. On ne peut donc blâmer le gouvernement de M. Chirac pour le seul fait de vouloir réviser la législation. Reste à savoir si c'était nécessaire, et quelles en seront les conséquences.

Le projet de loi défend une idée séduisante : l'acquisition de la nationalité française doit être volontaire et non subie. Encore faut-il remarquer qu'aucun Français « de souche » n'a jamais choisi sa carte d'identité. Un enfant d'immigrés né en France et y faisant toute sa scolarité n'a pas d'autre pays. N'acquiert-il pas le droit d'être français au bout de seize ans, quel que soit le lieu de naissance de ses parents ? Il n'est pas très logique, en effet, de maintenir l'article 23 (qui accorde la nationalité française à la naissance pour les enfants d'étrangers dont l'un des parents est lui-même né en France) et de transformer l'article 44 (pour obliger désormais à un choix les enfants nés en France de parents étrangers nés à l'étranger).

En lui-même, le principe du choix n'est pas choquant. Il n'est ni humiliant ni injurieux de demander à quelqu'un de manifester sa volonté d'être Français, d'autant que cela ne le contraint pas à abandonner sa nationalité d'origine. Mais il faut savoir à qui l'on s'adresse : les jeunes Maghrébins, en particulier, sont psychologiquement très fragiles et vivent dans la hantise de l'exclusion. Loin de les pousser à s'intégrer, la nouvelle loi risque d'accentuer la précarité de leur situation. Car il faudra désormais montrer patte blanche au moment du choix, prouver qu'on est « assimilé » à la société française et n'avoir pas commis de bêtises plus ou moins graves. Sinon, on risquerait d'être expulsé vers un pays qu'on ne connaît pas et qui vous considère, à son tour, comme un étranger.

Que recherche exactement le gouvernement, sinon un gain électoral ? Obliger ces jeunes à bien se tenir jusqu'à leur majorité ? Ils risquent surtout de vivre dans un état d'incertitude et de tension, propice à tous les excès. Le gouvernement veut-il réduire le nombre des acquisitions de nationalité française ? Celles qui relèvent de l'article 44 ne dépassent pas dix-sept mille cinq cents par an. Et, même appliquée dans toute sa rigueur, la nouvelle loi ne devrait pas diminuer beaucoup ce nombre. Le Front national et certains membres de la majorité ne s'y sont pas trompés, qui réclament une réforme beaucoup plus radicale du code de la nationalité.

Les défenseurs des immigrés ont eu tort de tant mettre l'accent sur le *« droit à la différence »*. N'est-ce pas plutôt un droit à la ressemblance qu'il faut défendre pour permettre à des enfants d'immigrés, ballottés entre deux cultures, d'être logés, dès que possible, à la même enseigne que leurs camarades français ? Il serait désolant que, sous prétexte de rendre l'intégration volontaire, une France frileuse se mette à « produire » des étrangers.

R. S.

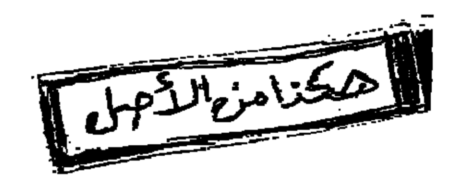
M. Chirac : dissuader la guerre

M. Jacques Chirac, accompagné de M. André Giraud, ministre de la défense, a présidé dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne (Oise), les cérémonies du soixante-huitième anniversaire de la signature de l'armistice par le maréchal Foch. Dans son allocution, le premier ministre a déclaré :

« La paix dont nous bénéficions depuis quarante ans se gagne en dissuadant la guerre.

» L'accord profond des Français sur la nécessité de maintenir un outil de défense puissant et crédible, la solidarité nationale manifestée à l'occasion d'opérations de maintien de la paix au Tchad et au Liban et le réflexe d'indignation, d'autodéfense, de courage et de fermeté qui a uni le peuple de France face à la vague terroriste récente affichent clairement la volonté de défense du pays et contribuent au maintien de la paix.

» Les Français ont compris, peut-être mieux que d'autres, que si l'objectif de toute politique rationnelle est la paix, celle-ci ne saurait être obtenue par un désarmement unilatéral. Le redoutable slogan « Plutôt rouge que mort » ne représente pas une alternative acceptable mais n'est que le reflet du désarroi moral de certains, prêts à brader l'héritage national, les valeurs morales et les libertés fondamentales. » « Les peuples qui perdent leur indépendance dans l'Histoire, a-t-il dit, *méritaient sûrement de la perdre parce que leur liberté est morte de la peur de mourir. »*



L'accession à la propriété, un vrai progrès social

Une Semaine



pour l'Accession à la Propriété

du 17 au 23 Novembre 1986

Du 17 au 23 novembre 1986, les 168 Sociétés de Crédit Immobilier mobilisent la France entière sur le thème de l'Accession à la Propriété.

Cette semaine d'information et de promotion de l'Accession à la Propriété comportera notamment : un colloque de professionnels à la Sorbonne sur les perspectives de l'Accession à la Propriété ; une sélection des réalisations les plus significatives des Sociétés de Crédit Immobilier ; un service permanent d'information (N° VERT : 05 02 52 52) ; une émission de télévision samedi 22 novembre sur TF1 à 10 h 30... et plus de 100 manifestations organisées dans toute la France par les Sociétés de Crédit Immobilier.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser au :

Secrétariat permanent de la Semaine pour l'Accession à la Propriété
BERNARD KRIEF COMMUNICATION 115, rue du Bac – 75341 Paris cedex 07 – Tél. : (1) 45 44 38 29

Rendez vous sur TF1 Samedi 22 Novembre à 11 H 10

BERNARD KRIEF COMMUNICATION

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE



Politique

La première réunion du conseil national de la gauche

Comment retrouver une dynamique

Le conseil national de la gauche, dont M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, avait annoncé la création lors de la convention nationale socialiste des 28 et 29 juin dernier, tient sa première réunion le mercredi 12 novembre. Sa composition devait être rendue publique à cette occasion.

Ce conseil comprend vingt-deux membres, dont les onze principaux dirigeants du PS (que nous citons par ordre alphabétique) : MM. Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Piere Mauroy, Louis Mermaz, Jean Poperen, Michel Rocard, Mme Yvette Roudy, MM. Georges Sarre, Olivier Stirn.

L'autre moitié est composée de quatre dirigeants du MRG : MM. Jean-Michel Baylet, Michel Crépeau, François Doubin, Roger-Gérard Schwartzenberg ; de M. Henri Caillavet, président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, ancien ministre, ancien sénateur, et qui s'est mis *« en congé »* du MRG en 1984 ; de deux représentants de la mouvance écologiste, MM. René Dumont et Brice Lalonde ; de deux communistes unitaires, MM. René Buhl et Henri Fiszbin ; de Mme Huguette Bouchardeau, ancien ministre et ancienne dirigeante du PSU ; d'un gaulliste de gauche, M. Jean-Louis Delecourt.

La composition de ce conseil, qui répond à ce qui était attendu, offre plusieurs caractéristiques : la victoire de M. Doubin au congrès du MRG a conduit le PS a inviter un éventail très large de radicaux de gauche ; la présence, dans la même instance, de deux écologistes très différents l'un de l'autre, concrétise l'attention que la gauche institutionnelle doit porter aux problèmes écologistes (comme l'a rappelé M. Jospin à *Europe 1* le lundi 10 novembre, à l'occasion de l'affaire de la nouvelle pollution du Rhin), *alors que le mouvement* écologiste s'est révélé incapable de « fixer » un électorat qui vote, dans *les seconds tours, aux deux tiers* pour la gauche. De ce point de vue, la présence de M. Dumont, l'un des meilleurs représentants de l'originalité écologiste, constitue un « plus » pour le crédit de ce conseil.

Du côté du PC, les « rénovateurs », qui entendent rester à l'intérieur du parti de M. Georges Marchais, ont été contactés. Selon la direction du PS, ils ont manifesté *« un grand intérêt »* pour cette initiative, tout en expliquant que leur position ne leur permet pas de participer à *cette structure*.

En dépit de son relatif air de famille avec la FGDS des années 60, ce conseil national, conçu comme sa devancière dans la perspective d'une élection présidentielle, doit être, dans l'esprit de M. Jospin, plus un regroupement d'hommes qu'un cartel d'organisations.

Dans l'immédiat, seules des personnalités politiques ont été invitées *dans ce conseil. La direction du PS* a, notamment, voulu éviter un choix par définition arbitraire, dans une instance forcément restreinte, entre tel ou tel intellectuel, artiste, etc. Une fois constitué, ce « noyau dur » initial pourra ensuite essaimer ou s'élargir.

La création de ce conseil, qui vise à *« maximiser »* l'effet PS, selon la formule d'un membre de l'entourage de *M. Jospin, est, en particulier pour* les dirigeants socialistes, une manière de s'adresser aux électeurs communistes par-dessus la tête de la direction du PCF, même si, en théorie, cette structure n'est pas fermée au Parti communiste lui-même. M. Fiszbin a estimé lundi que ce conseil représente la forme nouvelle de l'union de la gauche, tandis que Claude Lecomte note, précisément, dans *l'Humanité* du 11 novembre, que le PS n'a pu *« racoler de véritables communistes unitaires puisque ce sont les membres du PCF »*, et stigmatise *« la participation aux stériles débats d'assemblées fantoches »*.

Il s'agit, en fait, de recréer, autour du PS, une dynamique de gauche. C'est précisément pourquoi certains socialistes – des anciens « néo-rocardiens » à l'ex-CERES de M. Chevènement – s'interrogent sur l'utilité véritable de ce conseil et jugent qu'il vaudrait mieux d'abord redynamiser le PS.

En termes électoraux, il s'agit de constituer, autour du PS, un « bloc » de *suffrages qui permette* à la gauche, hors PC – et, d'abord, à son candidat au premier tour de l'élection *présidentielle de 1988* – d'atteindre ou de dépasser la barre des 40 %. A plus long terme, la création de ce conseil – prolongé par des « conseils départementaux », dont M. Stirn cherche à favoriser l'éclosion – pourrait s'inscrire dans la recomposition du paysage politique français qui permettrait et accompagnerait une victoire de la gauche en 1988.

Ainsi les conseils départementaux de la gauche, s'ils réussissent (sous des appellations diverses) à rassembler *réellement des forces* plus larges que celles des seuls PS et MRG, et, notamment, des éléments du centre, peuvent préfigurer, pour les élections municipales de 1989, des listes du type rassemblement socialiste, républicain et démocratique. Compte tenu du déclin du PCF et des choix actuels de sa direction, de telles listes semblent représenter la seule chance pour la gauche de conserver bon *nombre de villes*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Le débat au PS

M. Chevènement, l'emploi et la croissance

Depuis que le PS, sur la demande de M. Laurent Fabius, a décidé de réunir une convention nationale sur l'emploi, le courant Socialisme et République (ex-CERES) s'emploie à marquer sa différence sur ce terrain.

Bien que l'avancement de la date du congrès ait, en partie, vidé de sa substance cette convention, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement maintiennent leur pression et ont l'intention de développer largement leur point de vue dès le comité directeur du 15 novembre, qui préparera, notamment, la convention. M. Chevènement devrait s'engager personnellement dans ce débat et proposer sa propre contribution.

Les thèses sur l'emploi de l'ex-CERES ont été mises au point lors d'un collectif national, qui s'est tenu le 11 octobre dernier. A la suite de ce collectif, M. Jean-Paul Planchou, ancien député de Paris, qui rapportait devant cette assemblée, a rédigé un texte d'orientation pour l'ensemble du courant, dont nous publions ci-dessous des extraits. Ce texte est, évidemment, cohérent, avec le projet *« Indépendance nationale-croissance-démocratie »* mis au point antérieurement par M. Chevènement. Mais il ne reprend pas le terme d'*« alliance des productifs »* qui apparaissait dans le « modèle » originel de la République moderne prônée par les amis de l'ancien ministre, et qui a été critiqué par plusieurs intervenants, lors de la réunion du 11 octobre. En revanche, le *texte affirme* la nécessité d'un compromis social dynamique fondé sur la croissance pour vaincre le chômage.

M. Planchou écrit notamment, à propos de la *« reconquête de l'emploi »*, qui est, selon lui, la *« nouvelle frontière »* de la société française : *« On ne marquera pas de point important (...) sans avancer vers une concertation approfondie entre les forces sociales (...). Cette mobilisation sociale s'impose d'autant plus que nos marges de manœuvre ne sont pas considérables (...). Seule une formidable volonté politique est capable de créer cet élan en fondant son action, prioritairement, sur la croissance économique et la démocratie, de manière que les forces sociales, malgré le conservatisme patronal et la faible implantation syndicale, soient amenés à passer les compromis, sans doute difficiles mais nécessaires (puisque nous restons en économie capitaliste, dans un cadre d'antagonismes sociaux) pour créer ou préserver le maximum d'emplois. »*

« Patriotisme économique »

Le rapporteur, qui juge nécessaire une *« immense mutation sociale »*, remarque que les membres de Socialisme et République s'inscrivent en faux contre l'idée selon laquelle *« la quantité de travail dans les pays industriels serait au mieux limitée et (...) l'enjeu serait pour nous à présent de déterminer les modalités de son partage »*. Ils jugent à l'inverse *« qu'il ne peut y avoir de redressement sans quantité de travail supplémentaire »*. M. Planchou, qui note la dimension morale de la crise et souligne qu'il faut *« insuffler l'espoir, le goût à l'effort, au travail »*, précise que la reconquête de l'emploi est *« de l'ordre du très long terme. »* Il affirme néanmoins qu'on ne peut *« négliger quelque mode d'insertion sociale que ce soit, comme solution momentanée à un problème qui nous submerge »*. Il importe donc de *« rechercher et exploiter tous les gisements possibles »*.

Socialisme et République et estime que *« le traitement social et le traitement économique forment un tout »*. *« Il n'y a pas de réussite*, continue M. Planchou, *s'il n'y a pas un accroissement massif des productivités à partir du triptyque vertueux : investissement, formation, recherche. »*

Le texte rappelle alors le contexte de *« guerre économique »* dans lequel évolue la France, menacée de *« marginalisation »* et affirme qu'il faut *« penser mondial »*. *« Les rapports de forces internationaux*, lit-on, *prédéterminent effectivement les rapports de classes internes. (...) La mobilisation sociale ne peut résulter que d'un grand élan de patriotisme économique, qu'il revient, en France, à l'Etat d'incarner en mettant en œuvre une politique volontaire de croissance, en dehors de laquelle, évidemment, il serait vain de vouloir susciter une concertation sociale approfondie. »*

Enfin les amis de M. Chevènement prônent la mise sur pied d'un *« plan sélectif »*

J.-L. A.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale. Par jugement contradictoire sur ajournement de peine – jugement du *23 novembre 1983*, en date du 21 mars 1984, la 11e chambre, 2e section, du tribunal correctionnel de *Paris a condamné pour violation des dispositions* relatives à la sécurité du travail, pour avoir à Paris, le 22 novembre 1982, *étant responsable d'un établissement* soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par *une faute personnelle les dispositions* des chapitres I, II, III du titre III du code du travail :

1) en laissant travailler dix salariés dans des locaux sis 86, rue du Rocher, Paris-8e, dont l'installation électrique *n'avait pas été vérifiée, malgré une mise* en demeure du 2 avril 1982 d'avoir à le faire dans un délai de trente jours ; alors *que les locaux en sous-sol (fournil et laboratoire-pâtisserie)* étaient dépourvus d'extincteur, et ce malgré une mise en demeure du 2 avril 1982 d'avoir à régulariser dans un délai de vingt jours ;

2) *en laissant utiliser par cinq salariés* un pétrin démuni de dispositif protecteur, et ce, malgré une mise en demeure du 2 avril 1982 de régulariser dans un délai de dix jours.

Le sieur Hort Alain Marcel, né le 17 août 1947 à Belz (Morbihan), boulanger, demeurant 86, rue du Rocher à Paris-8e, à la peine de dix amendes de cinq cents francs pour défaut de vérification de l'installation électrique ; cinq amendes de cinq cents francs pour défaut d'extincteur dans le fournil ; cinq amendes de cinq cents francs pour défaut de protection du pétrin électrique.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale. Par jugement contradictoire en date du 6 mars 1984, la trente et unième chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité mensongère, pour avoir sur le territoire national, courant 1982, étant gérant de la Société à responsabilité limitée Hellenic-Air-Le Parthénon, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence des prestations annoncées, sur les qualités substantielles des services faisant l'objet de la publicité, et sur la portée des engagements pris par l'annonceur, en ne pouvant pas justifier de l'existence des allégations portées dans la brochure *Hellenic Air* intitulée « La Grèce de plus près et concernant toutes les prestations relatives à l'animation de loisir et sportive, ainsi qu'à la garderie d'enfants, à l'occasion de séjours de vacances proposé au centre de vacances « Stilis Club » en Grèce.

– pour avoir sur le territoire national, courant 1982, étant gérant de la société Hellénic Air Parthénon effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence des prestations annoncées, sur les qualités substantielles des services faisant l'objet de la publicité et sur la portée des engagements pris par l'annonceur, en ne pouvant pas justifier de l'existence des allégations portées dans la brochure *Stilis Club* et concernant toutes les prestations relatives à l'animation e loisir et sportive ainsi qu'à la garderie d'enfants à l'occasion de séjours de vacances proposés au centre de vacances Stilis Club en Grèce,

Le sieur STAVRIDES KERAMIDAS Nicolas, né le 21 février 1940 à Néapolis Salonique (Grèce), gérant de société, demeurant 86, rue d'Amsterdam à Paris-9e, à la peine de vingt mille francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux *frais* du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale. Par jugement contradictoire en date du 22 mars 1984, la 31e chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour *publicité fausse ou de nature à induire en erreur* pour avoir à Paris, et sur le territoire national en octobre 1980, *étant gérant* de la SARL Etude Berthet exploitant un commerce de transactions immobilières, effectué une publicité comportant des allégations, indications et présentations fausses et de nature à induire en erreur sur la composition, les qualités substantielles de l'appartement faisant l'objet de la publicité, et sur la portée des engagements pris par l'annonceur, en indiquant dans le journal d'annonces spécialisées *93 Paris nord* à propos d'un appartement pour la vente duquel il avait un reçu mandat exclusif des propriétaires les époux Morel : *« ...80 m² plus 22 m² loggia ... box... »*, alors qu'en réalité, d'une étude de mètre pratiquée *le 1er avril 1981, il* apparaissait que la surface était de 68 m² et celle des deux balcons de 19,4 m²,

Le sieur Berthet André Emmanuel, né le 16 décembre 1935 à Paris-14e, gérant de société demeurant 16, rue Bleue à Paris-9e, à la peine de trois mille francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 27 mars 1984, la trente et unième chambre, première section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour homicide involontaire – non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs du batiment, – pour avoir à Paris, le 2 décembre 1982, s'être rendu responsable d'un homicide involontaire (accident de travail), le salarié concerné étant M. Mendès Alfonso Antonio – étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III, du code du travail, et à celles du décret du 8 janvier 1965 enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant exécuter par un ouvrier des travaux à une hauteur de plus de 3 mètres avec risque de chute dans le vide, sans qu'aient été installés au niveau du plan de travail des garde-corps placés à une hauteur de 90 centimètres ou d'autres dispositifs de protection collective et sans qu'à défaut, une ceinture de sécurité ait été mise à la disposition de l'ouvrier et ait été utilisée *effectivement par lui*, – le sieur Loca Alain Philippe Laurent, né le 30 octobre 1951 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), *gérant de société*, demeurant 44, rue du Bois-de-Boulogne à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 9 février 1984, la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la *sécurité des travailleurs du bâtiment*, – pour avoir à Paris, le 19 novembre 1981, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III, du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant travailler deux ouvriers sur un toit présentant des dangers de chute, de personnes ou de matériaux d'une hauteur de plus de 3 mètres sans aucune protection individuelle ou collective – le sieur *Maissin Roger*, né le *13 juillet* 1925 à Leudon-en-Brie (Seine-et-Marne), directeur de travaux, demeurant *au siège de la société Jules Zell*, 7, rue Nicolas-Robert à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) à la peine de deux amendes de 1 500 F chacune (deux salariés concernés).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *Le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 18 janvier 1984, la trente et unième chambre, première section, du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour blessures involontaires – non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, – pour avoir à Paris, le 21 septembre 1981 :

– Occasionné des blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) sur la personne de Paulino Joaquim Rodrigues ;

– Étant responsable, en sa qualité de *gérant de la Société Bati 20, d'un chantier* soumis aux dispositions du livre II, titre III, du code du travail et à celles *du décret du 8 janvier 1965, enfreint* par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des *travailleurs et plus spécialement* les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier sur une toiture en matériaux d'une résistance insuffisante sans dispositif de sécurité destiné à retenir le travailleur en cas de chute – le sieur Menuzzo Alain, né le 23 décembre 1931, à San-Biaggio-Dicalalta (Italie), gérant de société, demeurant 38, rue Henri-Chevreau, Paris-20e, à la peine de DEUX MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à celle de 1 000 F d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale.

Par jugement contradictoire en date du 5 mars 1984, la trente et unième chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour homicide involontaire, non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs :

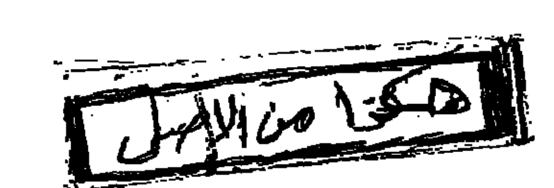
– pour s'être le 5 août 1983, sur un chantier sis 14 à 16 rue Jean-Bologne, Paris-6e, rendu responsable d'un homicide *involontaire (accident du travail)*, victime M. Christian Delaporte,

– pour avoir à Paris, le 5 août 1983, *étant responsable de l'entreprise* Lagrande et Partiot et Cie, établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la *sécurité*, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du code du travail en laissant travailler un salarié sur un chantier situé sur une terrasse au niveau du 8e étage de l'immeuble, sans qu'il y ait de garde-corps ni d'auvent de protection,

Le sieur Lagrange Jean-Yves, né le 29 novembre 1922 à Paris-16e, président-directeur général de société, demeurant 33, boulevard Garibaldi, Paris-15e, à la peine de un mois d'emprisonnement avec sursis et cinq mille francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux *frais du condamné la publication de ce* jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.



DEMAIN LES HOMMES COMMUNIQUERONT AVEC LES OISEAUX. E.G.T. SERA LA.

Explorer de nouvelles voies de communication. E.G.T. s'y engage. Pour nous, E.G.T., la communication est un facteur de progrès. Accroître la connaissance, savoir plus vite, transmettre avant les autres : E.G.T. s'associe pour vous à toutes les technologies de pointe. Les télétex, télécopieurs, répondeurs, téléphones de voiture, Eurosignal E.G.T. permettent à l'information de circuler, au dialogue de s'établir. E.G.T. crée aujourd'hui un nouveau langage.

POLARIS

LA COMMUNICATION PREND DE L'AVANCE AVEC EGT

LES CLES DE LA COMMUNICATION

Société

Travaillant bénévolement

Des médecins viennent en aide aux « délaissés » de la protection sociale

Salariés, libéraux ou hospitaliers, ils sont sept médecins parisiens qui consacrent chaque semaine au moins une demi-journée à titre bénévole à des consultations médicales et des soins infirmiers pour *« tous ceux qui, faute de couverture sociale, de ressources ou d'information, n'ont pas accès aux soins »*. En 1985, ils ont créé l'association (REMÈDE) Relais médical aux délaissés, et ont assuré depuis cette date plus de deux mille deux cents consultations gratuites à la fois dans un camion *« qui effectue une tournée régulière »* dans Paris et dans un local mis à disposition par la Croix-Rouge (1). Actuellement, le rythme de consultations est passé à quatre vingts par semaine.

Des moyens bien pauvres pour une action généreuse en faveur des délaissés de la protection sociale, ce que Mme Roseline Guiguet-Ranna, pédiatre libérale et présidente de REMÈDE, appelle *« une médecine des pauvres pour des pauvres »*. Grâce à une subvention de 3ù0 000 F de la Fondation de France – qui ne sera peut-être pas renouvelée, la Fondation accordant des subventions d'investissement et non de fonctionnement, – l'association loue notamment pour 10 000 F par mois son camion qui *« part de partout, n'a ni eau, ni électricité »*... Mais elle peut compter aussi sur d'autres soutiens.

Il y a d'abord les confrères, ces généralistes ou ces spécialistes qui reçoivent bénévolement les malades que l'association envoie dans leurs cabinets, ces chefs de service hospitalier – pas très nombreux – qui acceptent d'accueillir des malades sans couverture ni ressources (*« il y a des gens merveilleux à l'hôpital public »*, souligne Mme Catherine Basin, diabétologue). Il y a la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) qui *« prend à sa charge les examens complémentaires prescrits par les médecins de l'association »* (2). Il y a aussi la maison Lissac frères qui, seule de sa profession, accepte de fournir gratuitement des lunettes. Epaulée à la marge, l'association est encore loin de réaliser son but – se saborder à terme – à défaut d'avoir obtenu *« une couverture effective et l'accès à tous les soins pour toute personne privée d'emploi et ou de ressources »*.

Car REMÈDE part d'un constat douloureux : *« L'égalité de tous dans l'accès aux soins n'est actuellement pas respectée. »* Il y a encore des *« trous »* dans la couverture sociale. Les jeunes qui n'ont jamais travaillé ou sont *« trop âgés »* pour bénéficier de l'assurance de leurs parents (3). Les demandeurs d'emploi non inscrits à l'ANPE ou ceux qui n'ont pas assez travaillé pour avoir des droits, les ayants droit séparés de l'assuré (un an après le divorce ou le décès du conjoint, durée pouvant être prolongée jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint trois ans), *tous ceux-là passent* à travers le filet de la protection sociale. REMÈDE fait état de plus de *« deux millions de personnes »* ainsi *« exclues »* et avance le chiffre de *« près de dix mille personnes à la rue »* à Paris.

Sur sic cents personnes qui ont *« consulté »* REMÈDE entre mars et août 1986, 60 % ont entre vingt et quarante ans, 70 % sont français, 85 % sont des personnes seules, 60 % sont « sans domicile fixe » (à la rue ou en hébergement temporaire), 80% sont sans salaire ni indemnité de chômage et 55 % sans assurance-maladie... Il y a certes l'aide médicale gratuite, qui, définie au niveau du département, joue lorsque les dépenses de soins apparaissent hors de proportion avec les ressources du patient... Mais REMÈDE en dénonce les *« carences »* : démarches *« complexes »*, accueil parfois *« désobligeant »* des bureaux d'aide sociale, enquête *« redoutée par les demandeurs »*. De plus, cette aide n'est accordée que pour des malades, ce qui exclut toute prévention. Et chaque personne n'a généralement droit qu'à cinq bons par trimestre pour aller chez le médecin et chez le pharmacien, *« ce qui est insuffisant pour des pathologies lourdes »*.

Le docteur Basin évoque aussi le cas de tous ces malades privés de ressources n'osant plus – comme ce *« chef d'entreprise coronarien au chômage depuis un an »* – aller voir leur médecin de quartier parce qu'ils ne peuvent pas le rémunérer. Situation d'autant plus douloureuse, que REMÈDE a constaté que nombre de médecins acceptaient de suivre gratuitement leurs malades plongés dans une détresse matérielle.

Pouvoir disparaître

Mais la médecine de ville n'est pas toujours suffisante. Il faut parfois recourir à l'hospitalisation. Or, constate REMÈDE, *« il n'est pas rare que l'hôpital refuse à des patients non solvables l'accès aux consultations ou à l'hospitalisation. De plus, à l'issue d'une hospitalisation, les médicaments ne sont jamais fournis gratuitement et le suivi du malade ne peut pas être assuré. »* *« Faute de couverture sociale ou d'argent, vous ne serez pas hospitalisé*, assure un médecin de l'association, *sauf en cas de grande urgence. Pour faire entrer un malade à l'hôpital, il faut du temps et des relations. Nos malades n'ont ni temps ni relations » (4)*. Dans la population examinée, REMÈDE a ainsi rencontré *« des tuberculeux sans traitement »*, les dispensaires pouvant assurer gratuitement la détection mais non les soins... *« Il y a des gens*, affirme Mme Guignet-Raufa, *qui sont tuberculeux et qui se promènent dans les rues. C'est dangereux. »*

Le tableau dressé par Remède est bien noir – *trop noir dira-t-on peut-être* – mais il montre qu'il y a encore en 1986 trop de délaissés de la protection sociale. Evitant toute attaque contre le gouvernement, se voulant totalement apolitique, REMÈDE demande une évolution de la législation pour pouvoir enfin disparaître.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) REMÈDE : 101, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (tél. : 42-83-87-37). Consultations au 33, rue de la Folie-Regnault, 75011 Paris.

(2) Les deux centres médicaux mutualistes ouverts aux malades munis d'un formulaire de prise en charge après avoir consulté REMÈDE sont celui de la FMP, 24, rue Saint-Victor, pour les examens radiologiques et celui de l'Union du commerce, quai de la Mégisserie pour la cardiologie, la psychiatrie, la dermato-vénérologie et les analyses biologiques.

(3) Les jeunes demandeurs d'emplois bénéficient ont cependant du maintien de leurs droits aux prestations d'assurance-maladie dans le régime auquel ils étaient affiliés avant leur inscription à l'ANPE (celui de leurs parents ou le régime étudiant) pendant une période déterminée – douze mois – en vertu de l'article L.161-8 du code de Sécurité sociale. Quant aux chômeurs non indemnisés, ils bénéficient d'une couverture sociale gratuite pendant un an après le fin du préavis.

(4) A condition de ne pas bénéficier de l'aide médicale hospitalière.

Mgr John May à la tête de l'épiscopat américain

Les « conservateurs » en progrès

Réunie en assemblée plénière à Washington, la conférence épiscopale américaine (deux cent quatre-vingt-treize évêques) a élu à sa présidence, le mardi 11 novembre, Mgr John May, archevêque de Saint-Louis (Missouri). Il succède à Mgr James Malone, évêque de Youngstown (Ohio), arrivé au terme de son deuxième mandat de trois ans.

Deux tours de scrutin ont été nécessaires. Mgr May, qui était déjà vice-président, a obtenu 164 voix, contre 90 au cardinal Bernard Law, que Jean-Paul II a *nommé en 1984 au siège de Boston*, le troisième des Etats-Unis, et qui passe pour l'homme de la conciliation avec le Vatican.

Les 90 suffrages recueillis par le cardinal Law montrent une progression de la tendance «conservatrice». La majorité a cependant préféré la continuité au style collégial de l'épiscopat américain, qui suscite des inquiétudes à Rome.

La conférence épiscopale des Etats-Unis s'est distinguée par la publication de «lettres pastorales», précédées de larges consultations et de débats importants dans l'opinion. En 1983, elle avait pris position en faveur du «gel» de l'armement nucléaire. Sa lettre sur l'économie suscite des inquiétudes dans les milieux d'affaires. Un autre texte est en préparation sur le rôle des femmes dans l'Eglise.

Sur fond de contestation, suscitée par de récentes sanctions du Vatican (*le Monde* du 12 novembre), Jean-Paul II a adressé un message à l'assemblée plénière américaine, dans lequel il rappelle que sa mission est de *« protéger la légitime pluriformité de l'Eglise »*, mais en même temps de *« garantir son unité catholique, de confirmer les évêques dans la foi et le ministère apostolique »*.

H. T.

[Mgr John L. May, nouveau président des évêques américains, est né à Evanston, dans le diocèse de Chicago, le 31 mars 1922. Il est devenu en 1969 évêqe de Mobile (Alabama), puis est nommé en 1980 à l'archidiocèse de Saint-Louis (Missouri) pour succéder au cardinal Carburry. Il était, depuis 1983, vice-président de la conférence épiscopale.]

La chimie bâloise en accusation

Pollution en chaîne

Au fur et à mesure que passent les jours, la pollution entraînée par l'incendie de l'entrepôt Sandoz de Schweizerhalle, le 1er novembre, apparaît comme un phénomène moins rare qu'on ne le croit. C'est ainsi que la firme Ciba-Geigy, autre géant de la chimie suisse, vient d'admettre que de l'atrazin (insecticide) avait fui dans le Rhin. Mais, selon son porte-parole, M. Michel Porchet, la fuite s'est produite le 31 octobre, donc avant l'incendie chez Sandoz. On ne pourrait, par conséquent, accuser Ciba-Geigy d'avoir profité de l'accident de la Toussaint pour procéder à des vidanges illicites.

Une chose est sûre : depuis que 1 246 tonnes de produits toxiques ont été la proie des flammes chez Sandoz – et qu'une partie a rejoint le Rhin par l'action des pompiers, – les prélèvements dans l'eau du fleuve font l'objet d'analyses renforcées. Et c'est le laboratoire allemand d'Offenburg (Bade-Wurtemberg) qui a décelé les traces d'atrazin, comme il avait relevé les taux anormaux d'esters phosphorés, provenant de chez Sandoz (*le Monde* du 12 novembre). Les rejets au Rhin de produits toxiques sont malheureusement monnaie courante, étant donnée la forte concentration d'industries chimiques à Bâle et en aval jusqu'à Rotterdam. On n'en prend conscience que lors des accidents qui attirent l'attention.

Les ministres de l'environnement, réunis ce 12 novembre à Zurich – Allemagne fédérale, Suisse, France et Pays-Bas, – vont avoir du pain sur la planche s'ils veulent mettre en place un réseau d'alerte et de contrôle à la fois opérationnel et cohérent. Jusqu'à présent, l'information a circulé par des canaux disparates (gendarmeries fluviales, préfectures françaises, Länder allemands, etc.). Seules les analyses de l'eau donnaient des résultats sûrs, mais sans désigner les pollueurs.

Chez Sandoz, on se déclare prêt à indemniser les victimes. *« Mais il nous faut des bilans chiffrés et globaux*, a précisé M. Christian Fazel, porte-parole de la firme. *Nous n'accepterons pas de traiter des piles de plaintes individuelles. »*

R. C.

Sandoz, Ciba-Geigy, Hoffmann-La Roche

Les « trois sœurs »

En Suisse, on les appelle les « trois sœurs ». Rien d'étonnant à cela ; Les sièges sociaux de Ciba-Geigy, Sandoz et Hoffmann-La Roche sont installés à Bâle des deux côtés du Rhin, dans un périmètre très réduit. Surtout, ces entreprises sont la fierté de l'industrie helvétique. Elles figurent côte à côte en haut du palmarès mondial des firmes pharmaceutiques. Dans cette spécialité, très pointue, Ciba-Geigy se classe numéro trois avec un chiffre d'affaires de 20,37 milliards de francs français (médicaments, vrac, produits chimiques à usage pharmaceutique), auquel il faut ajouter 41,04 milliards provenant des activités exercées dans la chimie, les plastiques, les colorants, l'agrochimie (numéro deux), la photo et les équipements électroniques. Neuvième chimiste mondial, Ciba-Geigy (80 012 personnes employées) a dégagé l'an dernier un bénéfice opérationnel de 5,89 milliards de francs français.

Sandoz est le quatrième grand pharmacien mondial (14,24 milliards de francs français). Globalement, ses ventes atteignent 28,49 milliards de francs français, le groupe exerçant ses talents dans la chimie, bien sûr, l'agrochimie (numéro neuf), et aussi les semences et la nutrition. Plus modestement trente-quatrième chimiste mondial, Sandoz emploie 40166 personnes. Ses profits dépassent 2 milliards de francs français (2 166 millions de FF.

Hoffmann-La Roche, dont la célébrité est en bonne partie due à deux grands médicaments, le Librium et le Valium, longtemps les deux vaches à lait du groupe, arrive à la cinquième place comme pharmacien (13,81 milliards de francs français). Comme ses deux sœurs aînées, Hoffmann-La Roche a plusieurs cordes à son arc. Le groupe est un des leaders mondiaux (numéro six) dans l'industrie des parfums et des arômes (filiales Givaudan, Roure et Bertrand), et dans les vitamines. Mais il est aussi présent dans l'agrochimie (vingtième mondial), les produits pour diagnostic, et dans l'instrumentation.

Vingt-septième chimiste mondial, avec un chiffre d'affaires global de 30,13 milliards de francs français, Hoffmann-La Roche (48 200 personnes) dégage une assez forte rentabilité. En 1985, le bénéfice du groupe s'est élevé à 1 806,4 millions de francs français.

A. D.

DÉFENSE

Devant des députés

M. Giraud tient des propos sibyllins sur la construction en série de la bombe à neutrons

La décision de fabriquer en série l'arme à rayonnement renforcé (autrement appelée la bombe à neutrons) relève du conseil de défense, et les conclusions arrêtées par cette instance, présidée par le chef de l'Etat, peuvent demeurer secrètes. Voilà ce que vient d'indiquer, en termes sibyllins, le ministre de la défense, M. André Giraud, à des députés membres de la commission de la défense qui l'interrogeaient sur l'avenir d'une telle arme au sein de la panoplie française de dissuasion préstratégique.

En clair, cela revient à dire : si la décision de fabriquer en série l'arme à neutrons a déjà été prise ou si elle reste encore à prendre, le conseil des ministres n'est pas appelé à en débattre et, à plus forte raison, le Parlement, fût-ce à l'occasion de la prochaine discussion sur la loi de programme militaire. Quelle qu'elle soit, la décision n'a pas à être annoncée.

Depuis que la France a expérimenté et mis définitivement au point, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, la formule de la bombe à neutrons, le débat sur l'intérêt d'une telle arme est permanent. L'arme à rayonnement renforcé est, on le sait, une arme thermonucléaire conçue spécialement pour privilégier, sur le champ de bataille, le dégagement du flux du neutrons à haute énergie libéré par l'explosion, au détriment du rayonnement thermique (effet de chaleur) et de l'onde de choc (effet de souffle) provoqués par toute réaction nucléaire au sol.

A plusieurs reprises dans un passé récent, les gouvernements français ont précisé que les techniciens maîtrisaient la formule et que la seule initiative restant encore à prendre était une décision relative à la construction en série d'une arme opérationnelle à un nombre d'exemplaires qui n'a pas besoin d'être élevé.

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Giraud s'est laissé aller à des confidences pour le moins énigmatiques en trois points. D'abord, il a rappelé que l'arme à rayonnement renforcé est une munition, et non un système d'arme. Ensuite, il a souligné que le coût de cette munition neutronique n'affecte pas celui du système d'arme qui en est équipé. Enfin, il a affirmé que la décision de la fabrication relève du conseil de défense, dont les décisions peuvent rester secrètes.

Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, MM. Jacques Chirac et André Giraud n'ont pas dissimulé qu'ils étaient partisans de l'adoption de la bombe à neutrons par la France. De son côté, s'il a eu des propos nuancés sur le même sujet, le chef de l'Etat a toujours lié l'avenir de cette arme, dans la panoplie française, aux évolutions des rapports Est-Ouest en matière d'armement.

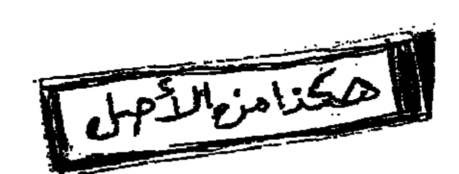
Nommé au ministère de la défense après les élections de mars, M. Giraud a appelé auprès de lui, comme délégué général pour l'armement, M. Jacques Chevallier, l'ancien directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, qui est non seulement un partisan déterminé de l'arme neutronique mais qui a aussi contribué à la mettre au point à Mururoa. M. Chevallier a comparé l'invention de la bombe à neutrons contre les blindés à celle de la mitrailleuse contre l'infanterie.

A l'Institut des hautes études de défense nationale, le 12 septembre dernier, le premier ministre a évoqué la nécessité, pour la France, de disposer d'un armement préstratégique qui soit *« diversifié »* (ce qui sous-entend une gamme de munitions nucléaires) pour enrayer la dynamique d'une agression (ce qui suppose des armes ayant un effet militaire spécifique sur le champ de bataille, comme en a, par nature, l'arme à neutrons). Cette référence à des armes nucléaires ayant *« leur efficacité militaire propre »*, outre leur effet dissuasif par la menace de leur emploi, figure, au demeurant, en toutes lettres dans l'annexe du projet de loi de programme militaire entre 1987 et 1991.

On sait que les états-majors ont proposé d'équiper de l'arme neutronique le nouveau missile préstratégique sol-sol Hadès de l'armée de terre. Dans cette hypothèse, le missile Hadès ne serait pas doté seulement de bombes à neutrons, mais il pourrait emporter les autres catégories d'armes nucléaires déjà en service.

Devant les députés de la commission de la défense, M. Giraud a indiqué que le missile Hadès, outre qu'il donnerait à un agresseur un ultime avertissement avant le recours aux armes stratégiques, devrait être capable, *par la propre efficacité* militaire de ses charges explosives, de causer *« des dommages significatifs »* à un adversaire. Le premier régiment Hadès doit être prêt en 1992. Les propos volontairement sibyllins du ministre paraissent destinés à vouloir habituer l'opinion à la perspective d'une construction en série, par la France, de l'arme neutronique.

JACQUES ISNARD.



Société

Naître riche ou ne pas naître à Singapour

(Suite de la première page.)

Sans compter toutes les mesures *sociales* allant de l'inscription de l'enfant à l'école de son choix jusqu'aux facilités accordées généreusement pour trouver des aides ménagères ou des nurses.

« *Pour la première fois*, explique le professeur Ratman, *un gouvernement a donc défini une politique eugénique destinée à réguler non seulement le chiffre mais également la qualité de la population. Parallèlement, a été mise en place une politique eugénique antinataliste dans le seul dessein de décourager les parents les plus pauvres et les moins éduqués d'avoir plus de deux enfants.* » Là encore la proposition est simple : 10 000 dollars destinés à financer l'achat d'un appartement, pour peu que l'on accepte de se faire *stériliser* et que l'on satisfasse à un certain nombre de critères : il faut avoir moins de trente ans et avoir été *stérilisée* après le premier ou le deuxième enfant ; ne pas être diplômée ; le revenu familial ne doit pas excéder 1 500 dollars. Si d'aventure, la mère avait tout de même par la suite un autre enfant, elle devrait rembourser les 10 000 dollars majorés de 10% d'intérêts annuels.

Le prix de l'excellence

Singapour-la-prospère ne sera-t-elle bientôt plus peuplée que par des « forts en maths » ? Cette ville de 2,5 millions d'habitants, *aseptisée*, « very clean », au point qu'elle paraît ignorer les valeurs culturelles de l'Orient, sera-t-elle la cité de Big Brother ? Le nouveau but vers lequel doivent tendre tous les habitants de l'île a pour nom « the Excellency » est partout. A la télévision, des magazines de propagande, rappellent quelle fut la magnificence de la renaissance italienne et des génies qu'elle engendra. Pour immédiatement établir un parallèle avec le *nec plus ultra* de Singapour : Singapore Airlines, le nouvel aéroport international, le Westin Stamford, le plus grand hôtel du monde construit par Pei, l'architecte de la pyramide du Louvre.

A l'évidence, cette civilisation de la substance grise – ici on parle de « Manpower » – ne supporterait pas un vieillissement de la population. « *Quelque chose doit être fait et très vite pour enrayer cette chute des naissances* », écrivait, il y a quelques jours l'éditorialiste du *Strait Times*. « *Il en va de notre survie. Notre seule ressource est humaine et c'est pourquoi nous devons tout faire pour avoir la meilleure population possible.* »

Bientôt, les vieux quartiers chinois, indiens ou malais ne seront plus qu'un lointain souvenir, enfouis sous les HLM ou les buildings ultra-modernes qui aujourd'hui hérissent la ville. « *C'est la fin de l'insalubrité*, assure un haut fonctionnaire. *Voyez notre taux de mortalité infantile.* » Effectivement, de 41,4 pour mille naissances en 1957, ce taux est aujourd'hui passé à 9,3. Même chose pour le taux de *mortalité périnatale* : 28,2 pour mille en 1957, 10,6 aujourd'hui.

Mais les paramètres ne sont pas une fin en soi. Et même si le produit national brut par habitant est passé de 3 500 dollars en 1973 à 11 000 dollars en 1983, que penser de ce chauffeur de taxi qui lance, mi-ironique, mi-désespéré : « *Singapour ? Very clean, very clean. 500 dollars d'amende si vous jetez un papier sur le trottoir. Mais nous, les pauvres, on est de la merde. Tout juste bons à se faire stériliser. Alors moi, à la première occasion, je pars en Australie.* »

FRANCK NOUCHI.

Les planétologues réunis à Paris

La comète de Halley a-t-elle fécondé la Terre ?

Pour sa première sortie des Etats-Unis, le congrès de planétologie de la *société américaine d'astronomie* a fait recette. Il a réuni, du 4 au 7 novembre, au Palais des congrès de Paris, environ 450 participants, qui ont présenté 350 communications. Ces chiffres sont nettement supérieurs à l'ordinaire.

Les planétologues ont abordé tous les aspects *du système solaire*, des objets qui le composent, de leurs structures, de leurs mouvements. Il y avait amplement matière à discussion puisque l'année 1986 a vu deux événements majeurs : l'exploration d'Uranus en janvier par la sonde américaine Voyager ; puis en mars la rencontre de la comète de Halley par toute une flottille d'engins, la sonde européenne Giotto étant la plus perfectionnée et celle qui s'est approchée le plus près de la comète.

Ces événements sont encore trop proches pour que l'analyse des résultats soit terminée. Mais des points émergent. La comète de Halley semble ainsi plus primitive, plus proche de l'état initial du système solaire, qu'on ne le pensait il y a quelques mois.

Les analyses chimiques des poussières *qu'elle émet ont montré* la présence de divers composés organiques, et Halley pourrait ainsi donner la clef d'un mystère creusé par Voyager.

Cette sonde a, en effet, montré que plusieurs satellites d'Uranus sont recouverts d'une matière noire, comme on l'avait déjà constaté pour ceux de Saturne. Cette matière semble aussi être le constituant principal des anneaux. Quelle est sa nature ? La réponse est encore inconnue, mais les *analyses faites* au voisinage de Halley la font supposer riche en composés organiques. Elle devrait donc être peu dense, ce qui *expliquerait que* lors de la contraction et la fragmentation du nuage qui est à l'origine du système solaire, elle se soit surtout concentrée dans les *régions extérieures*.

Plus près du Soleil, au niveau de la Terre, *elle peut avoir été* moins abondante et détruite par les hautes températures qu'on y a enregistrées. Mais la Terre a subi un intense bombardement *peu après sa formation et* a certainement reçu de ces composés. D'où une question bien naturelle : les composés organiques ainsi apportés *ont-ils joué un rôle dans* l'apparition de la vie ? En ont-ils fourni le terreau ?

M. A.

Pluton à la juste mesure

Située à plusieurs milliards de kilomètres de la Terre, Pluton, la dernière planète du système solaire découverte en 1930, *est toujours restée* très mystérieuse. Un coin du voile vient d'être levé par deux astronomes allemands de l'université de Berlin-Ouest, MM. Manfred Pakull et Klaus Reinsch.

Grâce aux instruments de l'Observatoire européen de l'hémisphère sud (ESO), ils ont pu profiter de l'éclipse de Pluton par son satellite Charon, *découvert* en 1978, pour préciser à 100 kilomètres près les dimensions de cette planète gelée, la plus éloignée du système solaire.

Ainsi, Pluton, qui est un astre plus petit que la Lune, mesurerait quelque 2 200 kilomètres de diamètre – et non 2 400 à 2 900 kilomètres comme on le pensait.

Et on a pu estimer le diamètre de son satellite, distant de 17 000 kilomètres à 1 160 kilomètres.

A l'université de Brest

La marine se méfie des étrangers

BREST
de notre correspondant

« *Les difficultés liées à la venue des étrangers à l'université commencent à devenir insupportables.* » M. Claude Babin, *président* de l'université de Bretagne *occidentale* (UBO), qui faisait le point, jeudi 6 novembre, sur la rentrée universitaire à Brest, se demande s'il n'y a pas « *incompatibilité entre la base de l'île longue et la présence d'une université à la pointe de la Bretagne* ». « *Dans ce cas*, a-t-il ajouté, *il faut le faire savoir et déménager l'université. On ne peut vivre enfermé dans un ghetto.* »

L'UBO est en effet soumise à des règles draconiennes pour l'accueil des étrangers, en raison de la proximité des installations *sous haute surveillance* de la marine nationale. Il existe une liste de pays dont les ressortissants sont *jugés indésirables* passé un séjour de quarante-huit heures. Cette liste est évidemment secrète. Le SGDN (secrétariat général de la défense nationale), qui relève du premier ministre, craint que les universitaires, *sous couleur de faire* leurs études ou d'enseigner à l'extrême Ouest, n'en profitent *pour tenter de fournir des renseignements* sur l'île longue. C'est pourquoi il a pris des mesures *d'interdiction de séjour*.

Le *dossier* d'une *étudiante* sud-coréenne pour une inscription en océanographie n'a pas *été accepté*. Le *maintien d'un* professeur d'informatique de nationalité polonaise recruté par l'UBO a *été refusé après la première* journée d'enseignement. Un professeur roumain engagé à *l'unité de formation et de recherche* de chimie, vivant déjà en France avec le statut de réfugié politique, devra quitter Brest. « *Nous avons un Chinois en médecine depuis six mois. Continuera-t-on à l'accepter ?* », interroge M. Babin.

Selon le président de l'université de Bretagne occidentale, *cette réglementation*, « *absurde* » car trop systématique, touche aussi bien les étudiants que les enseignants et les chercheurs. Des enseignements *dont* l'université de Brest s'est fait une *spécialité*, comme l'océanographie, *en pâtissent*.

Le secrétariat de la défense nationale a toutefois accepté d'être plus *coulant* dans le cas des congrès internationaux, *mais* à condition que la DST reçoive, au préalable, la liste des participants.

GABRIEL SIMON.

● Un séminaire romain pour *les déçus d'Econe*. – *Le pape* a demandé à la congrégation pour l'éducation catholique d'ouvrir, à *Rome*, un « *centre de formation* » susceptible d'accueillir des séminaristes d'Econe (Suisse) ayant rompu avec *Mgr Lefebvre ou s'apprêtant à* le faire. Le nombre de ces départs n'est pas connu, mais serait en augmentation, selon le secrétariat général de l'épiscopat français. Jusqu'à présent, les déçus d'Econe tentaient de *réintégrer leur* diocèse d'origine. Un évêque dans chaque région apostolique était chargé de suivre leur cas.

Le *nouveau centre de formation* qui sera ouvert à Rome n'a rien à voir, dit-on à Rome et à Paris, avec le « *séminaire international* » dont les milieux intégristes avaient récemment annoncé la création, encouragée par Jean-Paul II, pour « *court-circuiter la formation laxiste des séminaires français* ». Les évêques *français avaient été très émus par de* telles rumeurs.

● HAITI : deux cents personnes périssent dans un naufrage. – Deux cents personnes ont péri *noyées, mardi 11 novembre* dans la baie de Port-au-Prince, lors d'un naufrage d'un bateau de cabotage qui se rendait à l'île de la Gonaïve. Selon la radio Haïti-Inter, le bateau a chaviré à la suite de sa surcharge en passagers et en marchandises. – *(AFP, Reuter.)*

Justice

L'affaire de la rue de Mogador

Le CRS Gilles Burgos est maintenu en détention après une deuxième demande de mise en liberté

Pour la deuxième fois, M. Michel Legrand, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur la bavure de la *rue de Mogador*, a refusé de remettre en liberté le CRS Gilles Burgos. Après la mise en détention de leur client, le 31 octobre, les avocats du policier, Mes Garaud et Cador, avaient immédiatement déposé une demande de mise en liberté. Celle-ci (*le Monde* du 7 novembre) avait été rejetée le 5 novembre : la perspective d'une seconde reconstitution le 7 novembre et l'analyse d'un témoignage à charge – celui de M. Pierre Chabot, – ainsi que de nouvelles variations dans les déclarations du policier avaient, semble-t-il, inspiré le magistrat.

La chambre d'accusation, qui dispose d'un mois pour statuer sur cette première demande, devrait prendre prochainement sa décision. Au terme de la deuxième reconstitution, les avocats du policier avaient déposé une deuxième demande de mise en liberté : c'est celle que M. Michel Legrand vient de rejeter, au terme du délai légal de cinq jours. La concordance – évidente lors de la reconstitution – des témoignages de MM. Pierre Chabot et Max Dantes, qui ont vu le policier tenter de déséquilibrer Loïc Lefèvre, à coup de crosse, avant de retourner son arme et de tirer à courte distance et le fait que la victime *selon ces témoins n'ait à aucun* moment fait de geste de menace ont, semble-t-il, motivé la décision du juge.

De même, un examen *attentif du* rapport balistique du professeur Ceccalote et, notamment, de album photographique laisse penser que la *position de tir instinctif* que Gilles Burgos affirme avoir adoptée ne correspondrait pas à la réalité.

Le juge d'instruction souhaite *continuer ses investigations*, en particulier pour ce qui concerne la bombe lacrymogène et les témoignages de prostituées. Il considère, par ailleurs, que la libération du policier constituerait un « *trouble à l'ordre public* ». Reste à savoir si la chambre d'accusation confirmera la position du juge d'instruction ou le désavouera.

Ag. L.

Au tribunal de Grenoble

Un guide de haute montagne est tenu pour responsable des gelures de ses clients

Le tribunal de grande instance de Grenoble vient de déclarer entièrement responsable de gelures ayant entraîné l'amputation de plusieurs doigts M. Claude Albrand, guide de haute montagne, coupable, selon le tribunal, d'« *avoir fait courir des risques inutiles à un groupe dont il avait la charge* ».

Le 11 avril 1983, le guide avait entrepris, avec un groupe de huit personnes, un raid en Suisse, dans le secteur des sommets Castor et Pollux, situés respectivement à 4 092 mètres et 4 228 mètres d'altitude. Dans le cours de l'après-midi, alors que le groupe avait franchi le col du Schwartztor (3 731 mètres), l'état du glacier se révéla infranchissable en raison de crevasses et de séracs. Le groupe dut bivouaquer par un temps très froid, et cinq participants, présentant le lendemain de graves gelures aux pieds et aux mains, furent évacués par hélicoptère à l'hôpital de Zermatt.

Le tribunal, dans ses attendus, souligne, notamment, que le guide, « *en tant que professionnel de la montagne, ne peut pas ignorer que l'état d'un glacier varie selon les périodes et que telle descente ne présentant aucune difficulté lorsque l'enneigement est abondant peut se révéler dangereuse après un fort réchauffement ou lorsque la neige est insuffisante* ». Le tribunal, qui a demandé une expertise médicale pour évaluer l'importance des dommages corporels et les divers préjudices, a ordonné immédiatement le versement à l'une des victimes d'une provision de 50 000 francs.

POINT DE VUE

Une fable à l'envers

Le juge, le contremaître et le laminoir

par Antoine Lyon-Caen
professeur de droit à l'université de Paris-X.

Il a aujourd'hui cinquante-six ans. Depuis 1945, il sert la même *entreprise*. Il y a fait carrière, ouvrier à quinze ans, puis maître lamineur et contremaître. Serge Queva, fier de son intimité avec l'acier, doit pourtant commencer à imaginer ce jour singulier où, au milieu d'une fête discrète, il quittera Iton-Seine et prendra sa retraite. Mais ce jour-là, il ne le connaîtra jamais.

Le 14 mai 1982, un mécanicien d'entretien est victime d'un accident mortel alors qu'il effectue une réparation sur une machine maintenue en marche. Devant la mort d'un homme, Serge Queva ne peut cacher la vérité. Il a reçu de son supérieur hiérarchique, le responsable de fabrication, un billet dans lequel celui-ci précise que les réparations ne requièrent pas l'arrêt des machines. Ce billet sera, deux ans après, une pièce importante du procès au cours duquel les responsabilités doivent être déterminées. L'audience devant le tribunal correctionnel a lieu le 19 septembre 1984. On y évoque le témoignage de Serge Queva et le billet qu'il a reçu.

A l'usine, la production continue. Serge Queva ignore qu'à l'issue de sa « pause » de nuit (de 22 heures à 6 heures du matin), du 4 au 5 octobre 1984, le responsable de fabrication – *celui-là même dont les juges* ont à mesurer la responsabilité et qu'ils sanctionneront – établit un rapport : pendant cette « pause », la production aurait été *défectueuse*.

Serge Queva est convoqué à un entretien le 12 octobre, frappé d'une mise à pied immédiate et licencié le 14 octobre 1984 *pour faute grave*. Trente-neuf ans d'ancienneté pour un licenciement décidé et appliqué en quatre jours : la balance est-elle égale ? Entre *la contribution qu'il a* apportée au procès pénal, le 19 septembre, et son licenciement, le 14 octobre, existe-il un lien ?

La question, pour un juge, est terrible. Le conseil des prud'hommes préfère s'intéresser à la nuit du 4 au 5 octobre : la production a-t-elle été *défectueuse ? Quel rôle a pu jouer le* contremaître ? Quelle responsabilité lui imputer ? La sanction est-elle légitime ? Le conseil des prud'hommes ordonne un transport sur les lieux. Les conseillers, deux patrons et deux salariés, délibèrent et s'accordent : de faute grave, point, et ils condamnent l'employeur. L'indemnité est réputée réparer l'outrage (*le Monde* du 2 mars 1985).

Mais le 3 octobre dernier, la cour d'appel de Versailles (5e chambre B) réduit à néant le jugement que quatre hommes, issus du monde du travail, ont porté sur l'histoire de ce contremaître. Apparaît un autre récit. Ce sont bien des fautes que la cour découvre. Tant pis si, en janvier 1983, la société le félicitait par écrit de la qualité de son travail. La production du 4 octobre présente des défectuosités ? Tant pis si celles-ci sont loin d'être *évidentes* et si, concevables, elles ont une incidence pécuniaire très réduite et ne peuvent guère, dans leur relative banalité, être imputées à Serge Queva. *Rien* n'y fait.

Selon les magistrats, « *les défaillances répétées de M. Queva ont apporté un trouble profond à l'entreprise* ». La rupture immédiate, sans indemnité, est justifiée.

Que la situation d'un salarié soit fragile, chacun le sait. Mais faut-il que la justice du travail soit aussi fragile ? Devant la mort d'un ouvrier victime de négligences, le contremaître n'a pu se taire, il a témoigné. Moins d'un mois après, il est licencié comme le serait un escroc. Le devoir bien compris du juge n'est-il pas de protéger le témoin ? A cette exigence, les magistrats opposent le silence.

Quatre conseillers formés à l'école de l'entreprise, également partagés entre les préoccupations des dirigeants et celles des salariés, soucieux d'observer les lieux et d'entendre les sachants, avaient choisi de rendre au contremaître sa dignité. Trois magistrats de profession ont choisi d'ajouter à la douleur du licenciement la honte de l'indignité.

Cette histoire judiciaire n'est pas une fable. N'attendez pas une *morale*.

Sports

SQUASH : le championnat du monde

La défaite du grand Khan

Enorme surprise à Toulouse en finale du championnat du monde de squash qui s'est achevé le 11 novembre : le Pakistanais Jahangir Khan, invincible depuis cinq ans, a été battu par le Néo-Zélandais Ross Norman en quatre jeux (9-5 ; 9-7 ; 7-9 ; 9-1).

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Quelque 2 800 personnes étaient venues assister à une finale qu'elles croyaient sans surprise. Qui pouvait battre Jahangir Khan l'invincible ?

Classé deuxième mondial, Ross Norman avait le signe indien en entrant sur le court : une petite tache rouge en plein milieu du front, du sang séché après un coup de raquette de Chris Roberson, en demi-finale. Il a attaqué le match à 100 à l'heure.

Longues parallèles sèches, balles croisées très basses : les deux joueurs ne prenaient pas de risques et limitaient leur jeu au renvoi en fond de court. *Pas* d'amortis ni de double mur. Ainsi Norman remportait le premier jeu sur le score de 9-7. C'était déjà rare, Khan laissant peu *souvent partir* un jeu – une quinzaine en cinq ans seulement, – et encore moins le premier. Le second jeu fut éprouvant pour les nerfs : les deux joueurs s'accrochèrent durant quarante deux minutes. A 7 partout, Norman creusa l'écart en prenant plus de risques et en anticipant sur les balles. Le troisième jeu fut encore plus âprement disputé. Khan le remporta finalement avec difficulté par 9 à 5. Norman allait-il céder ? Dans le dernier jeu, expédié en dix minutes, ce fut l'inverse qui se produisit. Norman balaya Khan, comme vidé d'énergie. Le champion était en retard sur toutes *les balles* et *commettait* de plus en plus de maladresses. Le public était tout acquis à Norman, alors que les spécialistes avaient le cœur serré de voir Khan expédié aussi vite sur un score sans appel de 9 à 1.

Le Pakistanais expliquera, après le match, que l'absence exceptionnelle de son coach, Rahmat Khan, toujours à ses côtés durant les championnats du monde, l'a quelque peu perturbé.

Il a également mis en cause la balle réfléchissante, spécialement mise au point pour les besoins de la télévision, qu'il juge trop glissante pour ses amortis. Mais Khan paraissait surtout très lent, moins agile que *d'habitude. Son arrêt d'un mois* à la suite d'une entorse au genou n'était certainement pas étranger à cet état. Deuxième mondial, Norman avait annoncé qu'il s'imposerait à la première faiblesse de Khan. C'est chose faite.

Le nouveau champion du monde, âgé de vingt-neuf ans, n'est pas un joueur spectaculaire. Il n'a pas non plus un touché de balle extraordinaire. Mais Norman est hargneux, capable de retourner les balles les plus dures au prix de courses interminables. Contre Khan, il a soutenu un rythme infernal pendant près de 110 minutes. On peut le comparer à Ivan Lendl, dont il possède la morphologie, le visage fermé, taillé à coups de serpe et le regard froid. On l'a pourtant vu sourire et même embrasser la coupe, en affirmant que « *battre Khan était le rêve de tous les joueurs depuis quelques années* ». Pour la petite histoire, Ross Norman *était* invaincu sur le court transparent (un brevet français) qui équipait le palais des sports toulousain.

DOMINIQUE GAUTRON.

● **RUGBY : tournée des All Blacks.** – Les Néo-Zélandais de Brian Lochore se présenteront invaincus, samedi 8 novembre à Nantes, pour le deuxième test de leur tournée en France. Le 11 novembre, à La Rochelle, ils ont battu les Barbarians français, 26-12.

● **AUTOMOBILE : homologation du résultat du rallye de San Remo.** – En dépit des conclusions des experts estimant que *les* 205 turbo 16 avaient été mises hors course à tort pendant le rallye de San Remo (*le Monde* du 8 novembre), la commission sportive *italienne* de l'automobile a confirmé le classement de la course remportée par Lancia. Peugeot, dont le directeur de la compétition, *Jean Todt* a *estimé* cette décision « grotesque », a encore la possibilité de faire appel auprès de la fédération internationale (FISA).

Le Monde

EDUCATION

Les régions ont des idées pour leurs lycées

La décentralisation scolaire coûte cher. Si les régions doivent entretenir et construire les lycées, elles souhaitent en échange exercer aussi des responsabilités pédagogiques. Un « marché » qui intéresse M. Monory.

LA décentralisation scolaire serait-elle un cadeau empoisonné ? Les régions commencent à se poser la question, moins d'un an après avoir reçu le pouvoir de gérer matériellement les lycées et de planifier l'évolution des formations, les départements ayant, eux, la charge des collèges, et l'Etat conservant l'essentiel : la pédagogie et les personnels. Les immeubles et les équipements dont ont hérité les régions sont souvent en piteux état et n'ont pas été correctement entretenus. En Ile-de-France par exemple, près d'un tiers des lycées ont plus de cinquante ans.

La responsabilité de ce délabrement, autrefois diluée dans les arcanes de l'éducation nationale, est à présent localisée entre les mains des responsables politiques régionaux, proches des usagers, et élus. La pression de la population – parents d'élèves et enseignants – s'exerce désormais directement. Aucun élu ne peut donc laisser les établissements continuer de se dégrader. En 1986, le premier budget régionalisé des lycées a permis de parer au plus pressé : toitures, travaux de sécurité. Mais comment les régions feraient-elles mieux que l'Etat, alors que les transferts budgétaires ont été calculés sur la base des dépenses de l'Etat antérieures à la décentralisation ?

Les vingt régions (sur vingt-deux) dirigées par la majorité peuvent bien mettre en cause la *« gestion socialiste »* ; l'alternance de mars n'a guère apaisé leur inquiétude sur le fond. Depuis le 1er janvier dernier, la pratique de la décentralisation a mis au jour l'étendue réelle de leurs nouvelles responsabilités.

Le réveil est douloureux

Les lois de décentralisation de 1983 et 1985 confèrent aux régions le pouvoir de programmer l'évolution des formations à travers un *« schéma prévisionnel »*.

L'Etat conserve le dernier mot, mais chaque région détermine l'ordre de priorité des investissements scolaires, en fonction des besoins locaux, d'une politique régionale ou... d'intérêts électoraux. Revers de la médaille : elles sont aussi responsables, devant la population, des éventuelles suppressions de filières de formation.

Héritage délabré, décisions impopulaires... Le réveil est douloureux, qui fait dire à M. Jacques Blanc, nouveau président (UDF) de Languedoc-Roussillon et président de l'Association nationale des élus régionaux : *« L'Etat s'est défaussé des lycées sur nous. »* L'inquiétude financière est telle que M. Valéry Giscard d'Estaing, autre président de région, a fait adopter mercredi 5 novembre, contre l'avis du gouvernement, un amendement au budget de l'éducation nationale demandant un rapport sur le coût du transfert des lycées aux régions et sur l'état du patrimoine transféré. Rapport qui devrait avoir pour résultat d'obtenir davantage d'argent de l'Etat en 1988 (*le Monde* du 6 novembre).

Et voila que dans ce contexte déjà difficile surgissent de nouveaux défis, lancés cette fois par le ministre de l'éducation nationale. M. Monory, à l'instar de son prédécesseur, brandit l'objectif des *« 80 % de bacheliers en l'an 2000 »* et frappe à la porte des régions : *« Sans elles, notre politique des lycées aboutira à l'engorgement »*, a-t-il déclaré avant de réunir, dès mai dernier, tous les présidents de conseils régionaux. Le marché qu'il leur propose est simple : créez les lycées nécessaires à l'accueil des cent mille élèves supplémentaires qui y sont attendus dans les trois prochaines années, je m'engage à nommer les enseignants en conséquence.

Les régions n'ont pu qu'accepter : toutes ont inclu dans leurs objectifs et leur propagande l'*« élévation du niveau général des qualifications »*, et souvent repris à leur compte le slogan des *« 80 % de niveau bac »* (contre moins de 40 % actuellement). Mais elle calculent à présent l'addition et *« découvrent l'ampleur de l'effort à consentir pour suivre la politique nationale »*. *« La surprise est totale »*, constatent les spécialistes de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP), qui aident les collectivités locales à gérer leurs nouvelles compétences éducatives.

La riposte des régions s'esquisse déjà : pas de nouveaux engagements sans nouvelles responsabilités, ou sans une redistribution des compétences. *« Les régions ne peuvent se contenter de poser des moellons. Nous devons faire pression sur la pédagogie »*, estime le docteur Guy Poirieux, vice-président (UDF) de la région Rhône-Alpes chargé de l'éducation. Déjà, un schéma prévisionnel rédigé avec précision peut amener l'Etat à se conformer aux priorités d'investissement fixées par la région.

Ce jeu paraît même accepté au gouvernement, à en croire l'interrogation récente de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle : *« Comment les régions résisteraient-elles à la tentation de faire pression sur les services de l'éducation nationale pour obtenir la mise en œuvre immédiate des orientations dégagées par leur travail prévisionnel ? »*

D'autres brèches existent. Telles les *« activités complémentaires »* facultatives organisées par les régions dans les lycées et prévues dans la loi de décentralisation. Des enseignements d'occitan ont été organisés sur ce modèle en Languedoc-Roussillon. Mais ces activités sont entièrement à la charge des régions, ce qui limite leur mise en œuvre. Des *« formations complémentaires d'initiative locale »* à finalité professionnelle sont, elles, financées par l'Etat, mais laissent moins de liberté aux régions.



Cette formule permet cependant à Rhône-Alpes de lancer une politique de formation destinée aux *« exclus du système scolaire »* sans travail.

Plus ambitieux est le projet de *« lycée informatique »* étudié par les élus d'Ile-de-France, qui rêvent de l'installer en 1991 dans une tour de la Défense.

M. Paul Violet, vice-président chargé de l'éducation et adjoint au maire de Paris, souhaiterait pousser plus loin la décentralisation scolaire : elle doit toucher selon lui *« non seulement le contenant – les bâtiments – mais aussi partiellement la pédagogie, les programmes et les horaires »*. *« Nous sommes favorables à la création d'enseignements optionnels régionalisés »*, déclare-t-il. Mais à une condition expresse : que soit modifiée la répartition des compétences scolaires entre région et département, selon le principe défendu par M. Olivier Guichard dans une proposition de loi déposée en juillet dernier à l'Assemblée nationale.

A l'actuel découpage structurel – les départements gèrent les collèges, les régions, les lycées, – M. Guichard souhaite substituer une répartition fonctionnelle : au département, la gestion de tous les établissements secondaires (collèges et lycées) ; à la région, la planification et les décisions d'investissement.

Le contentieux qui se développe entre l'éducation nationale et les régions incite certaines d'entre elles à militer en faveur d'un tel redécoupage. Mais les départements, quelles que soient leurs préférences politiques, n'ont aucune raison de s'enthousiasmer pour une réforme qui accroîtrait leurs charges. D'autres régions, et pas seulement les deux qui restent ancrées à gauche, préféreraient une pause leur permettant de « digérer » la décentralisation modèle 1986, plutôt que de nouveaux bouleversements.

Toute modification législative paraît donc exclue dans l'immédiat.

Les consignes du premier ministre, favorables à une simple déconcentration des services de l'Etat, ont d'ailleurs été traduites dès septembre dans l'éducation nationale par Mme Alliot-Marie, secrétaire d'Etat.

Mais le pouvoir régional peut-il rester bridé alors que l'éducation nationale lui lance de nouveaux défis ? La suppression de nombreuses options dans les lycées (*le Monde* du 24 octobre) ne prépare-t-elle pas un transfert discret sur les régions ? Cette idée, examinée dans l'entourage de M. Monory, comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 30 septembre, ne sera pas exposée sur la place publique.

Dès cette année, régions et départements sont confrontés à des problèmes comparables avec la suppression de deux mille postes d'agents de service, chargés notamment de l'entretien des locaux scolaires. Si les collectivités locales n'embauchent pas leur propre personnel de remplacement, c'est leur patrimoine – collèges et lycées – qui risque d'en pâtir, et elles devront à terme dépenser plus pour le réparer.

Mises au pied du mur, les régions protestent. Elles constatent, impuissantes, que la décentralisation est un combat bien inégal, et qu'il est décidément illusoire de prétendre rayer en quelques mois deux siècles de jacobinisme scolaire.

PHILIPPE BERNARD.

Pour enseigner « transversal »...

COMMENT faire pénétrer la vie au collège ? Comment aborder des sujets comme le tiers-monde, la presse, la sécurité routière, ou la sexualité sans être « hors programme » ? Les six « thèmes transversaux » annexés aux nouveaux programmes du collège ont pour objectif de permettre aux élèves de percevoir les relations entre les différentes disciplines qui leur sont enseignées, d'en comprendre la cohérence. *La Consommation, le Développement, l'Environnement et le Patrimoine, l'Information, la Santé et la Vie, la Sécurité* : ces thèmes font l'objet de six ouvrages d'une conception originale, avec lesquels les éditions Larousse amorcent leur retour sur le marché du manuel scolaire.

Ces ouvrages se présentent davantage comme les éléments d'une petite encyclopédie vivante et attrayante que comme d'austères « livres de classe ». Chaque sujet – l'écriture journalistique, la protection du consommateur, l'eau dans le tiers-monde... – est développé sous la forme d'une double page offrant, à côté d'un texte didactique et d'illustrations, la définition des mots-clés permettant leur compréhension, une citation littéraire ou journalistique, ainsi que des propositions d'appplication pédagogique.

Chaque ouvrage a été rédigé par une équipe d'enseignants et de spécialistes, l'ensemble ayant été dirigé par M. Georges Laforest, inspecteur général, qui, en tant que membre du cabinet de M. Chevènement, a joué un rôle-clé dans la rédaction des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège.

Le chapitre sur les sondages peut être utilisé en cours de mathématiques, d'histoire ou d'éducation civique, celui sur la géographie du tiers-monde comprend des textes en anglais et en espagnol à utiliser dans ces matières. Le dossier sur les espèces menacées suppose les explications du professeur de sciences naturelles, et celui sur le bruit fait appel aux connaissances du spécialiste de l'éducation musicale. Les six ouvrages couvrent la totalité du cursus du collège. Un septième, le *Guide pédagogique*, indique aux enseignants les exercices possibles pour chaque classe et propose une bibliographie commentée.

Mais le débouché naturel de ces leçons de choses d'un nouveau genre se trouve hors des classes, avec les visites, voyages, enquêtes, journaux scolaires... Toutes ces initiatives, connues sous le nom de projets d'action éducative (PAE), enthousiasment les élèves et revigorent les enseignants – pour peu qu'ils acceptent de travailler ensemble et qu'un courant... transversal les parcoure.

Ph. Be.

★ Collection « Thèmes transversaux », sous la direction de Georges Laforest. Larousse. Chaque volume 128 p. 59 F.

ECHOS

● **INFORMATIQUE.** – Le premier annuaire consacré aux applications éducatives de l'informatique vient de paraître. Il recense tout ce que l'EAO (enseignement assisté par ordinateur) compte d'entreprises, d'éditeurs, d'associations et de laboratoires de recherche, décrit les principaux langages – auteurs, systèmes et services télématiques. Enseignants et formateurs mordus d'informatique y trouveront toutes les adresses utiles.

★ *Annuaire de l'enseignement assisté par ordinateur.* Edité par l'Agence de l'informatique et *A Jour*. 10, rue Danielle-Casanova, 75002 Paris.

● **AUDIOVISUEL.** – Certains enseignants redoutent l'intrusion de l'image et du son dans leur classe. D'autres les considèrent comme des langages à part entière, éléments de culture et objets d'étude. C'est le cas des fondateurs de l'association APTE (Audiovisuel pour tous dans l'éducation), laquelle publie le premier numéro d'une revue présentant des expériences pédagogiques, des réflexions et des comptes rendus de stages. Pour ceux qui veulent former des producteurs d'images et de sons et non de simples consommateurs d'émissions radiodiffusées ou télévisées.

★ Revue *APTE*, lycée Rabelais, 9, rue Francis-de-Croisset, 75018 Paris.

● **VIDÉO AU COLLÈGE.** – Un concours de films vidéo réalisés par des élèves de collège est organisé par la Fédération des industries électriques et électroniques, le ministère de l'éducation nationale et le Centre national de documentation pédagogique. Les meilleurs reportages, fictions ou clips réalisés sur le thème du rapprochement éducation-entreprises avant janvier 1987 seront présentés au Festival international son et images vidéo.

★ Renseignements : FIEE, 11, rue Hamelin, 75783 Paris Cedex 16. Tél. : (1) 45-05-14-27.

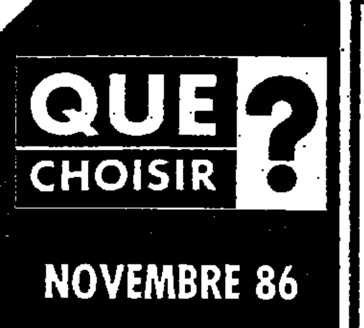
● **BRUIT.** – *« Oui à l'ouïe »*. Tel est le thème du dossier sur le bruit réalisé par le ministère de l'éducation nationale et le Comité français d'éducation pour la santé. Destiné aux enseignants de toutes disciplines et aux personnels médico-sociaux, il se présente sous forme de fiches décrivant les aspects médicaux, sociaux, historiques ou musicaux du bruit, plaisir ou calamité. Plus attrayante, car rédigée à l'intention des enfants, est la brochure éditée par le conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Elle propose une sensibilisation au bruit à travers une série de jeux ou d'expériences.

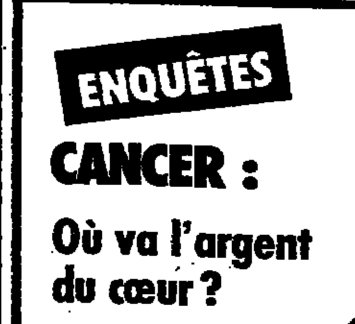
★ « Oui à l'ouïe », ministère de l'éducation nationale, DAGEN 5 B, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

★ Cahier des enfants, 19, rue Jean-Raisin, 59800 Lille. Tél. : 20-60-60-60.

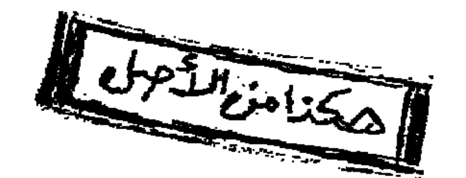
● **PRÉVENTION ROUTIÈRE.** – L'éducation routière figure au programme du collège. Pour la favoriser, la Prévention routière diffuse un dossier pluridisciplinaire complet sur la prévention des accidents de la route, le réseau routier, la conduite des cycles... L'enseignant en français est incité à faire décrire par ses élèves des situations à partir d'une affiche géante, celui en technologie à expliquer le fonctionnement d'un moteur deux temps.

★ *Circuler collège*, dossier de la Prévention routière, B.P. 469-08, 75360 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 42-67-97-17. Prix : 80 F.









Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le retour de Casanova

Les 16 et 17 novembre, la Cinémathèque française présente le Casanova *tourné en 1927 par Alexandre Volkoff avec Ivan Mosjoukine. Les projections sont accompagnées en direct par l'Orchestre du Los Angeles Theater, que dirige Georges Delerue. Il a également composé une musique originale qui cherche avant tout à suivre l'action et les différents climats de l'histoire. Le film, dont ne restaient que des fragments dispersés a été restauré par Renée Lichtig, reconstitué à l'identique, avec ses séquences teintées et celles peintes au pochoir. C'était, aux premiers temps du cinéma, un travail d'artiste, une façon de marquer les ambiances. Aujourd'hui l'engouement des cinéphiles pour le passé a fait naître un marché : la coloration par ordinateur... Il paraît que les « jeunes » n'achèteraient pas de vidéocassettes en noir et blanc. Mais le résultat, pour l'instant, reste désastreux.*





Georges Delerue compose

SAVIEZ-VOUS qu'un projecteur de cinéma ne tourne jamais à la même vitesse qu'un autre projecteur de cinéma ? Saviez-vous qu'à Los Angeles, l'hiver, on n'allume pas les climatiseurs et que les projecteurs tournent plus vite qu'à New-York l'été où on pousse la « clim » si bien que le voltage dégringole ? Non ? Et bien Georges Delerue, après trente années de métier, trente années de succès, l'a appris à ses dépens et explique l'importance de cette découverte.

« Quand j'ai accepté de composer la musique de Casanova, *le film réalisé en 1927 par Alexandre Volkoff, je ne savais pas d'abord que ce film durait cent trente-quatre minutes et ensuite que les 24 images-seconde étaient un mythe du cinéma. J'avais en effet écrit la musique de la première partie, qui était censée durer soixante-dix minutes, une musique note par note, image par image et pas une « tapisserie sonore ». Or, quand j'ai répété avec mon orchestre de quinze musiciens, en regardant l'écran j'avais, au bout du compte, un décalage de vingt-quatre secondes avec l'image : le projecteur ne tournait pas à la même vitesse que celui du studio où j'avais travaillé. C'était, compte tenu de mon parti pris, une véritable catastrophe. »*

Il en fallait plus pour décourager ce sexagénaire, titulaire de trois césars ici et d'un oscar à Hollywood, où il vit depuis trois ans, auteur aussi bien des chansons de *Jules et Jim* que des partitions de *Julia, Women in Love, Agnes of God,* soit au total deux cents musiques de films, deux cents musiques de téléfilms, deux opéras, une œuvre symphonique et concertante.

Il a donc repris son ouvrage et composé la musique de *Casanova* séquence par séquence, de trois ou quatre minutes au maximum, *« le décalage d'une seconde ou d'une seconde et demie ne se sent pas dans ces conditions. Entre chaque séquence, j'ai créé des « fondus enchaînés », grâce à quoi nous pouvons nous recaler parfaitement sur l'action ».*

« Je n'ai pas eu d'angoisses conceptuelles ou compositionnelles. Je n'en ai d'ailleurs jamais. J'ai essayé d'écrire une musique ironique, sans effets burlesques, misant plutôt sur la légèreté. J'ai surtout tenu compte du climat géographique du film : l'Italie avec des farandoles, des siciliennes, des barcaroles, la Russie, le Tyrol... Ce fut un énorme travail mais je me suis bien amusé. Surtout, je n'ai pas voulu développer une théorie ou une analyse musicale pontifiante. Je n'aime pas ça du tout et ça ne sert à rien. »

Les organisateurs des festivités consacrées à l'anniversaire de la Cinémathèque sont d'autant plus redevables au compositeur que celui-ci a réalisé ce travail bénévolement.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

Renée Lichtig restaure

RENÉE LICHTIG est une monteuse de classe internationale. Elle a monté, entre autres, deux films de Nicholas Ray, un de Robert Parrish, les trois derniers de Jean Renoir et ceux de Gilles Carle et Etienne Périer. Elle a toujours eu des relations ferventes avec la Cinémathèque française. Un an après la mort d'Henri Langlois, on l'y appelle pour organiser une cellule de vérification. Elle y vient, elle organise. Elle reste, en même temps, la monteuse d'Etienne Périer. Il doit réaliser *Louisiane*. Elle attend, presque deux ans. Le film change de réalisateur. Renée Lichtig reste à la Cinémathèque. Définitivement. Elle est de plus en plus passionnée par la restauration des œuvres cinématographiques. Elle va recréer le *Casanova* d'Alexandre Volkoff.

« J'aimais beaucoup, dit-elle, *le cinéma que les émigrés russes, Ermolieff, Volkoff, Mosjoukine, Tourjanski, avaient fait en France, pendant les années 20. Je suis née en Chine, et ma mère, qui était d'origine russe, avait dansé, jeune fille, avec Ivan Mosjoukine. Cela a entretenu en moi un véritable culte. Lorsque je suis arrivée en France, j'ai cherché à voir ce cinéma des émigrés. Aujourd'hui, mes travaux de restauration à la Cinémathèque ne portent pas que sur eux, mais j'ai gardé un faible pour ceux dont Mosjoukine était l'interprète. Il a joué le rôle de Casanova chez Volkoff en 1927. Il l'a repris, en 1933 dans un film de René Barberis, mais, comme il avait un accent très prononcé, on l'avait doublé. Nous avons cette version parlante, assez différente du film de Volkoff.*

» De celui-ci restait une seule bobine, coloriée au pochoir, celle du carnaval de Venise. Et des négatifs en morceaux, dans les réserves de la Cinémathèque. La Cinémathèque de Prague possédait trois bobines qu'elle nous a prêtées. Et j'ai fait un voyage à Rome pour voir trois bobines de séquences à peu près semblables. A partir de tout ce matériel, il fallait retrouver le fil du scénario. Un jour, à la librairie du Minotaure, je trouve un bouquin relié, contenant les récits détaillés de plusieurs films muets publiés par les éditions Tallandier, avec des illustrations photographiques. Un vrai miracle : Casanova *s'y trouvait. Ce récit a servi d'ossature à la reconstitution.*

» J'avais réalisé un premier montage lorsque Robert Maniquis, professeur d'histoire de France à l'université de Los Angeles, est venu à la Cinémathèque. Il a fait partie de l'UCLA Films Archives, une des quatre grandes cinémathèques américaines, qui crée une collection de films français aux Etats-Unis. Ce qu'il a vu du Casanova *l'a tellement enthousiasmé qu'il a demandé le film de Volkoff pour l'ouverture d'une manifestation de l'UCLA au début de cette année. C'est d'ailleurs à cette occasion que nous avons demandé à Georges Delerue d'écrire la musique d'accompagnement pour orchestre.*

» J'ai dû faire pas mal de recoupements entre les bobines de Prague et de Rome. Un des deux négatifs dont je disposais était assez complet, mais les cartons d'intertitres étaient rédigés en anglais et Casanova y était appelé Roberto Ferrare. Il a fallu une traduction et une réadaptation pour les intertitres. En Italie, les différentes censures étaient intervenues sur le tournage. Ainsi, la comtesse qui fait tuer son mari par Casanova était condamnée à mort. Dans la version française, elle entrait au couvent. J'ai retenu la version française. On m'a parlé de deux fins différentes, qui étaient distribuées un peu au choix, à l'époque. J'en avais une complète et logique. Celle qui est montée.

» J'ai essayé de me mettre à la place de Volkoff lorsqu'il a réalisé ce film, et avec l'idée qu'Ivan Mosjoukine était plus qu'un acteur et participait à la mise en scène, comme Eric von Stroheim et Orson Welles lorsqu'ils jouaient dans les films des autres. Mosjoukine a, de plus, travaillé au scénario. Quand on doit rassembler un matériel épars, je crois qu'il faut s'efforcer de remettre le film en l'état dans lequel le metteur en scène avait envie de le mettre ou le mettait à l'époque. Cela demande, bien sûr, des connaissances historiques et techniques, mais aussi, j'ose le dire, beaucoup d'amour.

» Selon une habitude de ce temps-là, certaines séquences étaient teintées d'une façon monochrome, par le support (la pellicule) ou par virage. Il y avait aussi des séquences peintes à la main, au pochoir. Celle du carnaval de Venise est superbe et la bobine avait le montage original. Un autre morceau colorié au pochoir — la séquence du bal — est venu de Tchécoslovaquie. Il était en très mauvais état et nous l'avons teinté en doré. Les autres séquences teintées sont à leur place. Mais une bonne partie du film est, évidemment, en noir et blanc.

» Ce fut une aventure exaltante. Il y en a et il y en aura beaucoup d'autres. A ce propos, je voudrais qu'on lance un appel aux collectionneurs privés pour qu'ils confient les films rares qu'ils ont pu recueillir à leurs cinémathèques respectives, pour vérification et restauration. Sinon, ces films vont s'abîmer dans leurs boîtes, disparaître. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Les méfaits du coloriage

DE quelle couleur est la chevelure d'Orson Welles dans *Citizen Kane* ? Quelle est la nuance exacte du blond de Rita Hayworth dans *la Dame de Shanghai* ? Les gants que porte Marlène Dietrich dans *Shanghai Express* sont-ils noirs ou gris anthracite ? L'étrange oiseau venu de Malte est-il noir ébène, bleu nuit ou vert sombre ? La réponse tenait du rêve individuel — à chaque spectateur son fantasme. Aujourd'hui, terminé : il vous suffira d'allumer votre poste de télé, où il ne vous en coûtera que 29,95 dollars — hors taxes — au vidéoclub le plus proche où, dès l'entrée, un panneau vous apprendra que : *« Mardi prochain, sera mis en place* le Faucon maltais, *version colorée par ordinateur. »*

Ce soir on colorise. C'est la dernière aberration à la mode. Etrange que cela se passe au moment où, à l'instigation de cinéastes cinéphiles tel Martin Scorsese, se constitue un réseau visant à préserver les œuvres du passé (les grandes comme les moins grandes, en couleurs ou en noir et blanc), au moment où une armée de bénévoles traque à travers toutes les cinémathèques du monde les trois images qui permettront de compléter *les Horizons perdus*. Deux entreprises se sont spécialisées dans ce nouvel avatar de l'informatique : l'une Colorization Inc., est canadienne, basée à Toronto. L'autre, Color Systems Technology Inc., est californienne.

Le résultat pour l'instant : atroce. Le matériau de base est un duplicata de énième génération. On ne part jamais d'une copie neuve — cela supposerait qu'on en tire une à partir du négatif. Travaillée à partir donc de copies délavées dont les contrastes ont disparu, l'image « coloriée » ressemble à ces cartes postales en noir et blanc repassées à la peinture à l'eau.

Les « jeunes » n'aiment pas le noir et blanc

Premier film à subir ce traitement : *Topper* de Norman Z. McLeod (1937), avec Constance Bennett et Cary Grant, qui, à la première bobine, mouraient dans un accident de voiture puis revenaient sur terre, à l'état de fantômes, rendre la vie drolatiquement impossible à Robert Young. Une comédie sophistiquée. Cary Grant était toujours en smoking. Constance Bennett, divinement blonde, portait une robe longue en soie blanche et des escarpins nacrés, et traînait derrière elle une hermine de 3 mètres de long.

Dans la version dite « coloriée », réservée à la diffusion télévisée et au marché des vidéocassettes, Constance Bennett a le cheveu d'un blond pisseux, elle paraît être en chemise de nuit rose terne, son hermine ressemble à du lapin de garenne, et sa bouche, que l'on sait rouge vif, est ici d'un marron blafard. Pis : lorsqu'elle parle, la coloration a du mal à suivre le mouvement en synchrone, surtout à distance. Résultat : une image pleine de bavures.

Ont suivi dans cette « recoloration » des courts métrages de Laurel et Hardy, *It's a Wonderfull Life*, de Frank Capra, avec James Stewart, et *Yankee Doodle Dandy*, avec James Cagney. Là encore, le bleu blanc rouge du drapeau américain est devenu une sorte d'orange, gris-beige et bleu graineux rempli de fourmillements. Après *le Faucon maltais*, qui sort cette semaine, *Casablanca* et *Le facteur sonne toujours deux fois* sont prévus, et, si le public suit, on s'attaquera aux grands classiques : *Citizen Kane, la Splendeur des Amberson*.

L'argent est, bien entendu, le fond de l'affaire. Hal Roach Studios, propriétaire des Laurel et Hardy, détient 50 % de Colorization Inc. Après le démantèlement de la MGM, le magnat Red Turner, se débarrassant de tout le reste, a conservé la bibliothèque de la MGM et a déjà annoncé son intention de « colorier » les grands classiques.

L'argument est le marché de la vidéocassette, devenu trop important. *« Les jeunes n'achètent pas du noir et blanc,* soulignent les fabricants. *Les versions en noir et blanc ne disparaîtront pas du marché. Et quoi qu'il en soit rien ne vous empêche, à vous spectateur, d'éliminer la couleur d'un tour de bouton sur votre téléviseur. Après tout, à ses débuts, le cinéma, lui aussi, a tenu du phénomène de foire, provoqué la polémique et suscité le dédain de ceux qui considéraient que seul le théâtre était un art. » « La « colorisation »,* soutiennent-ils, *est la seule manière* — du moins la meilleure, disent les modérés — *de faire accéder à ce patrimoine culturel toute une jeune génération qui ne veut pas entendre parler du noir et blanc. »*

C'est aussi grave qu'une version *Reader's Digest* de toute l'œuvre de Marcel Proust, un déni total de la créativité des chefs opérateurs. Le forfait qui se prépare relève de la distorsion historique et culturelle.

Hollywood semble se réveiller, et certains commencent à suivre l'exemple de Woody Allen : il exige par contrat que ses films soient présentés en vidéo et à la télévision comme il les a conçus. Rodgers and Cowan, l'une des deux entreprises de relations publiques les plus importantes du monde, vient de laisser tomber le compte de la Color Systems Technology. En grande partie, sans doute, sous la pression de ses clients, acteurs et réalisateurs, qui ont menacé de résilier en masse leur contrat si l'agence persistait à tenter de créer une image positive de la « colorisation ». Mais la bataille est loin d'être gagnée.

HENRY BÉHAR.

MUSIQUE

Les symphonies de Ives

Questions ouvertes

Découvert quelques années avant sa mort, en 1954, le compositeur américain Charles Ives est toujours inclassable. Et inapprivoisable. L'Orchestre de Paris et celui d'Amsterdam viennent de l'inscrire à leur programme.

SANS concertation préalable, l'Orchestre de Paris a inscrit la *Symphonie n° 4* de Charles Ives à son programme des 12 et 13 novembre, et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam jouera la *Holliday Symphony* le 30 au Festival de Lille. Ainsi, chaque saison, voit-on passer comme un météore une œuvre ou deux du premier grand compositeur américain, sans autre réaction qu'un étonnement dubitatif.

Né en 1874, totalement ignoré pendant sa vie, découvert et fêté *in extremis* quelques années avant sa mort en 1954, Ives reste encore à découvrir, non seulement en Europe mais aussi aux Etats-Unis, où la vie musicale ne semble pas pressée de lui accorder la place qui lui revient.

Une participation de l'auditeur

L'avant-garde des années 60 lui reconnaissait surtout le mérite d'avoir, l'un des premiers, franchi les bornes de la tonalité, d'avoir superposé les rythmes les plus étrangers, d'avoir pratiqué le collage, la citation et inventé les techniques aléatoires. Tout cela reste vrai, et la « modernité » de cette musique si libre étonne toujours ; pourtant, à privilégier cet aspect, on passe à côté de ce qui fut la raison d'être et constitue la dimension véritable d'une œuvre comme celle-là.

Pénétré de la conviction religieuse selon laquelle l'homme ne saurait mieux honorer les qualités qu'il a reçues et par là rendre hommage à son créateur, qu'en les exerçant aussi loin que possible, Charles Ives a tenté de repousser toujours davantage les limites de l'audible et de l'exécutable. Si l'oreille peut entendre deux mélodies à la fois, pourquoi ne pas essayer d'en rajouter une troisième. Ce faisant, on touchera plus profondément l'essence des choses. Car rien n'est simple : si le compositeur veut traduire musicalement les émotions au contact de la nature ou des activités humaines, il ne saurait proposer un tableau affadi et réducteur ; mais il exige en retour une véritable participation de l'auditeur.

« Lorsqu'une musique, disait-il, *utilise davantage qu'une ou deux formules mélodiques, rythmiques ou harmoniques, l'auditeur doit alors prendre une part assez active. Le chef, les exécutants et le compositeur font de leur mieux, bien entendu, et pour cette raison il tire plus de la musique, voire de la vie. Beaucoup d'auditeurs font de même, mais il y a une catégorie qui ne veut pas faire la moitié du chemin en se projetant elle-même vers les interprètes et ne veut apporter que le prix de sa place et une réceptivité inerte. Si ce qu'elle entend ne correspond pas à ce dont elle a l'habitude, elle déclare que c'est mauvais, laid et horrible du début à la fin. »*

Composée il y a plus de soixante-dix ans, la *Quatrième Symphonie* ne manquera pas de surprendre une partie des habitués de l'Orchestre de Paris ; il y aura sans doute quelques sifflets, peut-être des cris, à moins que la salle Pleyel n'ait vidé son trop-plein après le concerto de Schumann. Paradoxalement, la partie de piano solo est incomparablement plus virtuose dans la symphonie de Ives, mais Gérard Frémy ne sera qu'un musicien parmi d'autres, aux prises avec une musique décidément inapprivoisable.

GÉRARD CONDÉ.

ARTS

Picasso, un livre, un film

Au plus près de l'acte créateur





Dans les carnets de Picasso, les dessins qui ont précédé ses tableaux. Loin d'être des brouillons, ils permettront d'entrer sans effraction dans l'intimité de la création. Tout comme le documentaire de Didier Baussy, qui constitue une préparation à une visite de l'Hôtel Salé.

A propos de Picasso, encore et toujours lui, il faut signaler deux nouveautés qui viennent d'arriver à peu près en même temps par des circuits non convenus. L'une c'est la publication de plusieurs carnets de dessins, sous la forme d'un beau livre d'art, chez Grasset, ce que la maison d'ordinaire ne fait pas, l'autre, est un long métrage (une heure vingt-cinq) sur l'œuvre qui, bien que de nature documentaire, tente sa chance en salle – une seule il est vrai (Vendôme Opéra).

Le livre est la version française (*made in Italy* par Mondadori) d'un ouvrage paru l'été dernier aux Etats-Unis à l'occasion d'une exposition de la Pace Gallery de New-York. Il reproduit dans leur intégralité six carnets inédits (qui appartiennent à qui ? ce n'est pas dit) pris dans des périodes différentes et qui font chacun l'objet d'une présentation particulière (1) qui le remet en place dans l'œuvre peint. Ainsi du carnet de 1905 contemporain du tableau *la Famille de saltimbanques*, du carnet de 1907, qui comporte des études de figures pour *les Demoiselles d'Avignon*, et de 1962 consacré aux Sabines.

En deuxième partie, le livre propose des dessins choisis parmi les plus aboutis dans une trentaine de carnets, de toutes les époques. Enfin, une troisième partie propose le « catalogue raisonné » des cent soixante-quinze carnets connus de 1894 à 1967, que l'on trouvera sans doute hâtif et scientifiquement peu satisfaisant.

Mais c'est une première, de l'inédit qui permet d'aller au plus près de l'acte créateur, comme seuls les proches et les exégètes de l'œuvre ont pu jusque-là le faire, de saisir la fulgurance des idées, les développements des recherches, avec ratages et trouvailles sans repentirs, de suivre les métamorphoses à rebondissements multiples de pister l'imagination en exercice. Bref d'être introduit dans l'univers le plus intime de l'artiste, là où la vie et le travail se mêlent, au point que Picasso pouvait écrire en couverture d'un des carnets : *« Je suis le cahier ».* C'est le titre qui a été choisi ici pour le livre.

Picasso, dès son plus jeune âge, avait pris l'habitude de travailler en multipliant les notes, les esquisses, les études sur des petits carnets qu'il gardait. Il gardait tout, on le sait bien maintenant, avec l'histoire de la dation. Et si quelques carnets ont, de son vivant ou après sa mort, été démantelés et des feuilles détachées pour être vendues comme des dessins autonomes, la plupart des carnets restent intacts.

Leur étude reste à faire, ou est en cours, qui apportera sûrement de précieux éclaircissements sur la genèse des plus grands tableaux, qui ont tous leurs cahiers satellites. Ainsi, pour *les Demoiselles d'Avignon*, il y en a huit en plus des feuilles, séparées, préparatoires, parallèles – qui pourront servir à d'autres tableaux – ou postérieurs : le dessin, pratique quotidienne antérieure à la couleur, sauf dans les dernières années, était aussi un moyen de ne pas perdre la trace d'œuvres vendues ou prêtées pour une exposition.

On verra tout cela au musée Picasso en février 1988, quand *les Demoiselles* viendront de New-York et seront présentées avec leurs « antours », inventions et trouvailles lançant l'aventure cubiste.

Picasso, un film (2), le titre est sobre et peu racoleur, à l'image de son contenu, sérieux – ô combien intéressant !, – oui, qui tente la chose la plus difficile qui soit : ne parler de Picasso qu'à travers son œuvre. C'est en effet tout juste si le visage du peintre apparait une fois sur l'écran.

C'est un documentaire placé sous le signe du taureau et de la corrida. Soit, l'image, sans être d'une folle originalité, est efficace qui permet de mettre l'accent sur la dimension tragique de l'œuvre, quitte à oublier le plaisir de la création. Didier Baussy, son réalisateur, ne plaisante pas. Jean-Michel Michelena, auteur du texte qui accompagne les œuvres (filmées dans les réserves du palais de Tokyo avant l'installation de la collection à l'hôtel Salé), non plus, qui agace un peu mais apporte un piment poétique à cette préparation digne et utile de la visite du musée ; ce pour quoi le film est fait – muséalement, si l'on peut dire, avec ce rien de raideur inhérent aux produits RMN.

Diable, un peu de fantaisie dans le montage, le découpage, de recherches et de confrontation de documents que permet le cinéma, aurait pu ne pas nuire à la vérité de Picasso.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *Je suis le cahier* – Carnets de Picasso, études de E.A. Carmeson, Sam Hunter, Rosalind E. Krauss, Theodore Ref, Robert Rosemblum, Gert Schiff, ouvrage sous la direction de Arnold Glimcher et Marc Glimcher. Bernard Grasset. 490 F.

(2) *Picasso, un film*, de Didier Baussy. Scénario de Marie-Laure Bernadac et Didier Baussy. Texte de Jean-Michel Michelena. Coproduction R.M. Arts, TV 3 Television de Catalunya, D.B. Arts Film, la Réunion des Musées nationaux.

PHOTO

Irving Penn au palais de Tokyo

L'iconoclaste élégant

Picasso ou regard de cyclope, Capote contorsionné dans son manteau, Grosz acculé dans un coin, une sublime sculpture de fruits surgelés et d'hallucinants gros plans de mégots, le sacre d'un maître de la photo contemporaine.

VENUE du MOMA où elle a été conçue par John Szarkowski, présentée en première étape européenne avant Londres par le CNP, et composée uniquement de « vintages » (épreuves originales tirées par l'auteur), la rétrospective célébrant les quarante années de carrière d'Irving Penn procure d'entrée un plaisir visuel rare.

Formé dans les années 30 par Brodovitch, tout comme Avedon auquel il est souvent opposé, Penn est d'abord un prodigieux portraitiste. Opérant en studio, devant un mur neutre que rase une lumière uniforme, il utilise la pose comme un sérum de vérité.

La séduction du graphisme

Isolant le sujet parce qu'à ses débuts il se sentait incapable de le dominer, lui-même reconnaît agir en chirurgien. Incisant à même la vie de celui qu'il épingle, par un singulier rapport de douceur, de patience et de tension troublante, Penn sonde ses modèles au cœur. Et, avivant leur effroi en les privant de contexte, les contraint à se révéler.

Vu par lui, Cocteau est un intrigant dandy sapé comme une gravure de mode, Osborne un longiligne escogriffe ébouriffé, Picasso un cyclope ou un mutant surgi tel un martien d'une soucoupe volante. Il y a autant d'estime que d'acide dans l'humour féroce, impitoyable, avec lequel Penn « croque » les célébrités. De Steinberg, risible figure en carton, à George Grosz, fauve encagé au regard éperdu d'inquiétude, et surtout Truman Capote qu'en un sidérant raccourci, de la frimousse adolescente au faciès mortuaire, il portraitura trois fois.

Axée sur la présence du sujet dans l'espace, la rigueur de ces compositions, véritable scénographie intelligente et très élaborée, s'épanouit surtout dans les portraits de groupe tel le *Ballet théâtre*, hiératiquement perché sur un échafaudage. Ou l'ultra-célèbre *Douze top models* (1947), éblouissante partition visuelle où figure Lisa Fonssagrives, son épouse et son modèle favori, et où Penn, liant mode et portrait, capte les personnalités autant qu'il valorise le vêtement. A l'opposé du surréalisme de Beaton et de Blumenfeld ou de l'expressivité d'Avedon, c'est avec une grande économie de moyens, sans l'idéaliser, mais en jouant de la séduction du graphisme, qu'il tente, en réaction contre la sévérité de l'après-guerre, de populariser la haute couture.

Mêlant détente, équilibre et raffinement, mais aussi audace, franchise et sophistication, on qualifie parfois de froid le style austère et dépouillé de Penn. C'est qu'animé par un sens infaillible de la forme, jonglant avec les ombres et les matières ou la splendeur des gris, derrière une simplicité feinte, Penn, par sa virtuosité technique, sa retenue, son parfait contrôle de tout, a toujours préféré la stylisation au naturalisme simulé.


Truman Capote. New-York 1965.

Même quand il œuvre à la commande, ce perfectionniste accomplit une création personnelle. Liés au produit et à l'esthétique d'une époque, ce sont ses travaux publicitaires, aux couleurs criantes, qui ont le plus vieilli. Mais malgré les excès, les expérimentations passées de mode (*Femme avec écran solaire*, 1966), art appliqué ou laboratoire d'expression, c'est encore l'idée qui prévaut. Privilégiant l'élément visuel et non le message, qui d'autre que lui pour sa première couverture de *Vogue* en 1943 (il en réalisa plus de cent cinquante) aurait osé analyser le contenu d'un sac de femme, détailler en très gros plan des morceaux de rouge à lèvres, une lentille de contact ou un pinceau de vernis à ongles qui préfigure ses natures mortes ?

Brouillant les genres et classifications, assénant sa maîtrise absolue de l'imprévu, Penn excelle à rendre extravagant le banal. Vives ou langoureuses, tactiles, drôles et même comestibles, ses natures mortes, artificiellement composées, sont le domaine où s'inscrit le mieux l'apurement de sa vision. Avec un sens vertigineux de la mesure et du calcul, cet architecte de l'imaginaire, qui rêvait d'être peintre, salue Uccello et De Chirico en érigeant un monument de légumes et fruits gelés superposés, sortis givrés de l'emballage, dont il fait une splendide forme abstraite.

L'art savant d'inventer l'ordinaire

Tout le génie de Penn est là. Dans cet art savant d'inventer l'ordinaire, d'ordonner le désordre, d'ébranler librement les règles par des scènes bien construites. Ainsi en est-il de la série documentaire, ethnographique, qu'il réalise en Nouvelle-Guinée, au Népal, au Pérou. Renouant avec la tradition des reporters itinérants, dans son atelier portable – une tente spécialement conçue, – il met en scène, sur fond uni, au Rolleiflex sur pied, en d'étonnants tableaux d'une grande clarté formelle, à la fois nature morte, témoignage anthropologique et photo de mode, les guerriers de la tribu Asaro avec masques et flèches ou les danseuses voilées de Guedras (1971).

D'une autre nature semblent être ses nus en gros plan, sans tête et comme surexposés, que Penn fit durant une année (49-50) mais qui restèrent trente ans dans ses tiroirs par peur de choquer le public. Compromis de Weston et Bill Brandt, vomis telles des coulées de lave, ils sont pourtant l'exact complément des bustes de Vlaminck et de Henry Moore, auxquels leur masse blanche et molle fait indéniablement penser, statues imposantes, à la monumentalité tranquille et puissamment maintenues dans le cadre, rappelant que tout portrait par essence est d'abord une mise à nu.

Le grandiose enfin est atteint avec l'hymne à la souillure, qu'à l'inverse de son élégance polie l'iconoclaste Penn célèbre par le soin du tirage au platine-palladium. Des mies éparpillées de condiments divers au dévoilement constant du hors cadre (bouts de fer, débris, effilochures), le thème dès le début est récurrent dans toute l'œuvre. Et s'exalte dans la vue des déchets de rue, du gant écrasé, de ces hallucinants agrandissements de mégots – icônes, totems, étrons – confondante métaphore de la détérioration, de la putréfaction du cadavre qui, cette fois, ronge et déborde l'image.

Rebelle, inventif et sinueux, le contenu de cette exposition est à l'exemple même du parcours de Penn. Abordant avec une égale honnêteté tous les genres, il a fait de l'éclectisme un art. Malgré ses innombrables imitateurs, Penn continue à soixante-neuf ans de se mirer dans l'autoportrait différé du *Photographe des rues* (N.Y., 1951). Respirant le bonheur de créer, honorant la plénitude de sa maturité, cette rétrospective rend hommage à un créateur qui a su faire de la photographie un art en innovation constante.

PATRICK ROEGIERS.

★ Rétrospective Irving Penn, organisée par le Musée d'art moderne de New-York, présentée dans le cadre du Mois de la Photo par le Centre national de la photographie, au palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 8 décembre.

Catalogue en anglais, publié par le MOMA, contenant toutes les photos de l'exposition, texte de John Szarkowski, 195 F.

Théâtre des Amandiers

25 et 26 NOVEMBRE à 20H30

Location : 47.21.18.81

Coproduction : Festival d'Automne, Ensemble InterContemporain, Rencontres Internationales de Metz, Nanterre Amandiers



la Villette — MUSIQUE THEATRE HALLE

"LES PORTES DE L'ENFER"

opéra japonais de Susumu YOSHIDA

mise en scène de Michel ROSTAIN

Présenté par l'Atelier Lyrique Expérimental

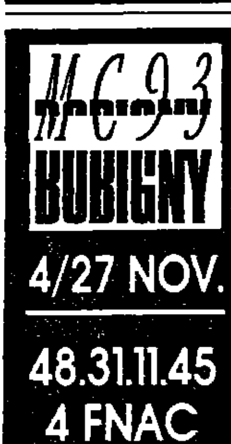
les 13, 14, 15, 18, 19 nov. à 20h30, le 16 à 17h

Salle Boris Vian de la grande halle

211, av. Jean Jaurès 75019 PARIS - Mº Pte de Pantin

Loc. FNAC et 42.49.77.22





4/27 NOV.

48.31.11.45

4 FNAC



EXPOSITIONS

MOIS DE LA PHOTO

IRVING PENN : THÉATRE DES RÉALITÉS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson. Jusqu'au 9 décembre.

SALGADO. Maison de l'Amérique latine, 217, bd St-Germain. Jusqu'au 17 novembre.

ALVAREZ BRAVO. Musée d'art moderne, 11, av. du Président-Wilson. Jusqu'au 8 décembre.

CINDY SHERMAN. Galerie Crousel-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes. Jusqu'au 22 novembre.

DIANE ARBUS. American Center, 261, bd Raspail. Jusqu'au 18 novembre.

EVA RUBINSTEIN. Espace Canon, 117, rue Saint-Martin. Jusqu'au 29 novembre.

BILL BRANDT. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Jusqu'au 29 novembre.

WOLS. Goethe Institut, 17 av. d'Iéna. Jusqu'au 21 novembre.

TRANSPARENCE ET OPACITÉ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 22 novembre.

RALPH GIBSON. FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes. Jusqu'au 3 janvier.

JOEL PETER WITKIN. Galerie Baudouin Lebon, 34, rue des Archives. Jusqu'au 6 décembre.

LES ÉCRIVAINS VUS PAR ROBERT DOISNEAU. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard. Jusqu'au 30 décembre.

ALBERTO GIACOMETTI VU PAR LES PHOTOGRAPHES. Centre culturel suisse. Du 13 novembre au 4 janvier.

WILLY MAYWALD ET LA MODE. Palais Galliera, 10, av. Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie. Jusqu'au 4 janvier.

STILL HOLLYWOOD. FNAC-Forum, Forum des Halles. Jusqu'au 10 janvier.

LE PÉROU DE MARTIN CHAMBI. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile. Jusqu'au 6 décembre.

PIERRE ET GILLES, NAUFRAGE. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais. Jusqu'au 6 décembre.

EVERGON. Fondation Cartier, Jouy-en-Josas. Jusqu'au 5 janvier.

JEAN-MARC TINGAUD. Espace Vendôme UAP, 9, place Vendôme. Jusqu'au 21 novembre.

PROFILS AFGHANS. JULIO DONOSO. AGENCE SYGMA. Grand Palais, porte D. Jusqu'au 28 novembre.

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

REINHARD MUCHA, GILBERTO ZORIO, Galeries contemporaines. Jusqu'au 14 décembre.

HANS POELZIG (1869-1936). CCI (centre d'information). Jusqu'au 5 janvier 1987.

ALBERTO GIACOMETTI, retour à la « Figuration » 1933-47. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

ABECEDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

L'OBSERVATOIRE BANLIEUES Nº 1. CCI. Jusqu'au 17 novembre.

L'EAU EN FORMES, VITTEL DESIGN 86 (Ambasz, Barrosso, Cook, Pesce, Raget, Site, Starck). CCI. Jusqu'au 8 décembre.

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.

ESTEVE. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24) (gratuit le 14). (Voir ci-dessus. Jusqu'au 12 janvier.)

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj. de 12 h à 19 h (ouvert le 11). Jusqu'au 25 mai.

LA GRANDE AVENTURE DE MONTPARNASSE, DE 1910 A 1930. Salon d'Automne. Grand Palais, avenue Winston-Churchill, porte H (43-59-46-07). De 10 h 30 à 18 h 30 ; Nocturne le mercredi à 22 h. Entrée : 35 F. Du 7 au 23 novembre.

40ᵉ SALON DES RÉALITÉS NOUVELLES. Grand Palais. (Voir ci-dessus) (42-56-45-11). Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

LE TRIOMPHE DES MAIRIES 1870-1914. Grands décors républicains à Paris. Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-64-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 janvier.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du *Louvre*. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 26 janvier.

BISSIÈRE, 1886-1964. Jusqu'au 16 novembre ; **MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE.** Jusqu'au 4 janvier ; **MANUEL ALVAREZ BRAVO.** Photographies 1920-1986 ; **LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE.** Jusqu'au 12 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

BRUCE NAUMAN, WOLFANG LAIB. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. L'exposition du centenaire. Jusqu'au 1ᵉʳ février. **HENRI LE SECQ : PHOTOGRAPHE DE 1850 A 1860.** Jusqu'au 30 novembre. **L'ARCHE DE NOÉ.** Jusqu'au 8 février ; **LEVI'S TOILES DE MAITRES.** Jusqu'au 23 novembre. **CLAIRE BARRAT-GÉRARD LE CLOAREC.** Du 12 au 25 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

DONALD SULTAN, gravures monumentales. Bibliothèque nationale. Rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 novembre.

GIANNI VERSACE : Dialogues de mode. Des photographes autour d'une création. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 4 janvier.

SHISEIDO. BEAUTÉ ET PUBLICITÉS 1872-1986. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

J.I. HITTORF, architecte. Jusqu'au 4 janvier. **PARIS DES ANNÉES FOLLES.** Jusqu'au 4 janvier. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BENTINCK-THYSSEN. De Brueghel à Guardi. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Jusqu'au 28 décembre. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (ouvert les 1ᵉʳ et 11 novembre). Jusqu'au 28 décembre.

ALPHABETS. Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

L'ŒUVRE DE SAM FRANCIS DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE IDEMITSU. Pavillon des Arts, les Halles-Terrasse Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 16 novembre.

LES ANNÉES PLASTIQUES. Jusqu'au 4 janvier 1987. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

LA LEÇON DE CHARCOT - VOYAGE DANS UNE TOILE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (42-77-11-22). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

CHRISTOPHE BART-LES COULISSES DE L'OPÉRA. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre.

LISBETH DELISLE. Musée Bourdelle, 16 rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 30 novembre.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 janvier.

SOLDAT ET SOCIÉTÉ. 1850-1950. Musée de l'armée, Hôtel des Invalides (45-55-92-30). Tous les jours de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

AUTOUR DU PSAUTIER DE LA REINE INGEBURGE. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot (aile gauche), place du Trocadéro (47-27-35-74). Jusqu'au 4 janvier. Entrée : 15 F.

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue de Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

MÉTIERS D'ART FRANÇAIS CONTEMPORAIN. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 13 décembre.

GEN PAUL. Rétrospective (1895-1975). Musée de Montmartre, 12, 14, rue Cortot (46-06-61-11). Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LA PEINTURE A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : LES CONCOURS D'ESQUISSES PEINTES 1816-1863. Jusqu'au 14 décembre. École nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; **LES CONCOURS DES PRIX DE ROME 1797-1863.** 11, quai Malaquais. Jusqu'au 14 décembre.

LA VOIE DES ANCÊTRES. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf le dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.

ART ANIMALIER AU TEMPS DES DERNIERS SHOGUNS 18ᵉ et 19ᵉ. ANIMAUX D'EDO – FONDS CERNUSCHI 1871-1872. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 (Fermé le 11 novembre). Jusqu'au 30 novembre.

BEAU COMME UN CAMION... JOUETS DES ENFANTS DU GHANA ET DU CONGO. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 5 janvier.

Centres culturels

MAN RAY CINEASTE. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h 30 ; le vendredi de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

MOBILIER MINIATURE-OBJETS DE MAITRISE XVIᵉ-XXᵉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 1ᵉʳ mars.

HOMMES DE VERRE. Verriers français contemporains. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 novembre.

JEAN SABRIER, photographe. MONUMENTS EN QUÊTE D'AUTEUR. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Jusqu'au 23 novembre.

CHARLES HARBUTT. Galerie Colbert, 2, rue Vivienne. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 novembre.

L'ART DANS L'USINE. Trente huit artistes de la Collection Peter Stuyvesant. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

IAN PATERSON ; MICHEL LECLAIR ; ALAIN PAIEMENT. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Sauf le lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

JOSEF FRANK. Textiles et meubles ; **DAVID.** Photographies. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du 13 novembre au 24 décembre.

LA VOIE DES ANCÊTRES. En hommage à Claude Lévi-Strauss. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.

FOLIES EN ILE-DE-FRANCE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, Neuilly, Paris (16ᵉ). Du 12 novembre au 31 décembre.

ARTA KOKKINAKI. L'aventure du papier. Hôtel du Grand Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dimanche et fêtes, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 27 novembre.

15ᵉˢ RENCONTRES INTERNATIONALES DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Metz 20-23 Novembre 1986

— 18 créations —

Jeudi 20

18 h 00 Ciné 35, Studio du Centre Européen pour la Recherche Musicale

21 h 00 Théâtre Municipal

Vendredi 21

15 h 00 Faculté des Lettres

18 h 30 Théâtre Municipal

21 h 00 Palais des Sports

Samedi 22

Palais des Sports

Temple Neuf

Théâtre Municipal

Dimanche 23

Théâtre municipal

Abbaye des Prémontrés

Abbaye des Prémontrés

Tous renseignements : Tél. 87.75.14.88

** création mondiale

* création française

Théâtre de la Bastille

43 57 42 14

CHANSONS YIDDISH

MOSHE LEISER AMI FLAMMER GERARD BARREAUX

DU 11 AU 16 NOVEMBRE

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

Restaurant	Téléphone	Description
LE PÊCHEUR, 27, rue des Batignolles, 8ᵉ (Mº Rome)	43-87-56-87 TLJ	Cuisine familiale. Spécialité de poissons, coquille saint-jacques, lotte à la royale, sole, raie, etc., viande. Prix moyen à la carte 120 F.
HIPPOCAMPE, 14, rue Washington, 8ᵉ	42-89-07-09	Plateau de fruits de mer à 160 F. Grillade de poisson. Couscous et choucroute aux poissons. Excellent menu à 108 F. Déjeuners, dîners d'affaires. Accueil jusqu'à 23 h 30. Fermé dimanche.
MAX GOLDENBERG, 25, rue Taitbout, 9ᵉ	47-70-89-96	Restaurant spécialités juives d'Europe centrale à déguster sur place ou à emporter. Env. 120 F. Brunch le dim. F. lundi.
AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 9ᵉ	47-70-68-68/47-70-86-50 F. dim.	Son étonnant menu à 100 F s.n.c. Vin de Loire. Décor 1880. Salon de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 9ᵉ	48-78-42-95 F. dim., lundi	NOUVEAU TY COZ A LYON (1ᵉʳ), 15, rue Royale. Fermé dimanche et lundi. 78-27-36-29. MÊMES SPÉCIALITÉS DE POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h.
ILE DE KASHMIR, Quai Debilly, face au 32, av. de New-York, 16ᵉ	47-23-77-78	2 restaurants indiens sur une péniche, face à la tour Eiffel. Le Lotus : composez votre Thali. 200 F. Déj., buffet chaud 125 F s.c. Dîner à la carte. Le Jardin de Shalimar pour vos soirées privées. TLJ. Parking.
MARIUS, 82, bd Murat, 16ᵉ	46-51-67-80	Déjeuners, dîners, tous les fruits de mer, spécialités provençales, bouillabaisse, loup au fenouil, aïoli le vendredi. F. dim. soir et lundi.
MICHEL COMBY, 116, bd Pereire, 17ᵉ	43-80-88-68 F. sam. et dim.	« AMATEURS DE GIBIER ». Canette sauvage, râble de lièvre, perdreaux. Une seule adresse : Michel Comby, « maître cuisiner de France ». carte : env. 250 F.
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 17ᵉ	43-87-28-87 F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 150 F. Formule à 79,80 F s.n.c. avec spécialités.
ANNICK et FRANCIS VALLOT au SANTENAY, 75, avenue Niel, 17ᵉ	42-27-88-44	A trois pas de l'Étoile, dans leur décor Napoléon III. Grande carte et menu au déjeuner. Spécialité de poissons. Vins de propriétaire. Dîner aux chandelles. F. dim. soir et lundi.

RIVE GAUCHE

Restaurant	Téléphone	Description
LE MAHARAJAH, 72, boulevard Saint-Germain, 5ᵉ	43-54-26-07 TLJ	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES, PAKISTANAISES : Biriani, Tandoori. PRIX KALI 84 : meilleur curry de Paris. « GRILL D'OR 86 » de la gastronomie indienne.
TIEMKO, 3, rue Champollion, 5ᵉ	46-33-12-12 F/lundi	Nouveau décor. Cuisine russe traditionnelle : spécialités OKROCHKA, SMARODINNIK, canard « OHOTNIK ». Menu : 90-130 F, et carte grand choix de VODKAS. Dîners aux chandelles. Musicien.
ABÉLARD, 1, rue des Grands-Degrés (5ᵉ), qu. Montebello	43-25-16-46	Face à l'Archevêché de Notre-Dame. Midi et soir. Menus à 85 et 115 F s.n.c. Spéc. de poissons et carte (papillotes d'huîtres chaudes-poêlée de sole au foie gras. Jambonnette de fermier-Gibiers. 7 j. s/7, serv. jusq. 23 h 30.
VARTAN, 52, bd St-Germain, 5ᵉ	43-26-20-68 Ouv. ts les jours	Vingt ans d'expérience de cuisine arménienne. Service continu de midi à minuit. Le soir musique d'ambiance au piano. Parking assuré.
LA CHOPE D'OR, 4, place Saint-Michel, 6ᵉ	43-26-49-76 TLJ	La taverne « jeune » aux 140 bières. Clip sur vidéo-laser. Son menu brasserie, ses spéc. à la bière, ses vins et ses prix « CINÉMA » (gardez votre billet).
LE JOCKEY, 127, bd du Montparnasse, 6ᵉ	46-34-23-00	Déjeuner, dîner. Tous les jours jusqu'à 2 heures du matin. Foie gras. Poisson. Huîtres toute l'année. Plats traditionnels. PARKING en sous-sol (sortie rue de Chevreuse).
CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides, 7ᵉ	47-05-49-03 F. dim. soir et lundi	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.n.c. et au dîner MENU exceptionnel à 170 F. Vin et service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au Nº 2, rue Faber.
RESTAURANT THOUMIEUX, 79, rue Saint-Dominique, 7ᵉ	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
RAVI, 50, r. de Verneuil, 7ᵉ	42-61-17-28	Dans le 7ᵉ, un quartier calme, une cuisine traditionnelle indienne qui vous invite au voyage 7 jours s/7. Deux formules au choix à déjeuner 95 et 150 F. Dîner à la carte, dans un décor raffiné. Service assuré jusqu'à 23 h.

SOUPERS APRÈS MINUIT

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »

12, place Clichy - 48-74-49-64 - Accueil jusqu'à 2 h du matin

GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE

DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER.

L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 42-36-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ
4, bd des Capucines - 47-42-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons.
Magnifique banc d'huîtres.
Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Elysées - 43-59-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.

A L'OLYMPIA

lundi 17 novembre à 20 h 30

JULIA MIGENES JOHNSON

40ᵉ anniversaire des Petits Frères des pauvres

Location : 42-61-82-25.

ONZIÈME SEMAINE





19, 22 NOVEMBRE, 6, 7, 9 DÉCEMBRE

WOZZECK

ALBAN BERG

ZAGROSEK/BERGHAUS/SCHAAL/STRAND

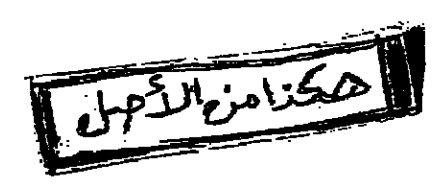
Renseignements : 47.42.57.50

■ « Un spectacle violemment beau » ÉVÉNEMENT DU JEUDI

■ « Cette nouvelle production a mis dans le mille » TÉLÉRAMA

■ « On en sort secoué, bouleversé, pantelant » FIGARO MAGAZINE

■ « Spectacle hallucinant et impressionnant » TEMOIGNAGE CHRETIEN



EXPOSITIONS

Galeries

LOS AMERICANOS. Peintres et sculpteurs d'Amérique latine. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 22 novembre.

DE LA LIGNE AU GESTE. Galerie Galerie, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 22 novembre.

KEITH HARING ; PETER HALLEY. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 novembre.

MATISSE ; ALLINGTON. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 22 novembre.

LES AUTRES, VERS 1950 (Busse, Lanskoy, Leyden...). Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'à fin novembre.

BERLIN 86. Ina Barfuss ; Christa Dichgans ; Albert Merz ; Thomas Wachweger. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 6 au 29 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Daniel Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 décembre.

DIX ANS DE PEINTURE 1945-1955. Galerie Natalie Seroussi, 34, rue de Seine (46-34-05-84). Jusqu'au 15 décembre.

DOMINIQUE AREL : OLIVIER THOME. Galerie Antoine Candau, 15, rue Keller (48-07-86-99). Jusqu'au 3 décembre.

JEAN-MARIE QUENEAU ET WOLF. Lumière-paysage. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 22 novembre.

CLASSICISMES ET RÉALISMES AU PRÉSENT. Galerie Blondel II, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Du 13 novembre au 15 janvier.

ZOO. LE BESTIAIRE DES SCULPTEURS. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Du 13 novembre au 3 janvier.

DES PHOTOGRAPHES ET LE CARDIGAN PRESSION. Galerie du Jour Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 6 décembre.

LA PHOTOGRAPHIE EN TANT QUE CONSTAT D'ACTION. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 décembre.

YAACOV AGAM. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 29 novembre.

YVES BAUME. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 29 novembre.

JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 décembre.

STÉPHANE BRACONNIER. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 6 décembre.

BRUEGHEL, PIERRE D'ENFER et JEAN DE VELOURS. Galerie Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

VICTOR BURGIN. Office at night. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 20 décembre.

JEAN COCTEAU, dessins, pastels. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 29 novembre.

HUBERT DE CHALVRON. Saint-Louis. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 6 décembre.

TIBOR CSERNUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 12 novembre au 27 décembre.

MARINETTE CUECO. Ouvrages d'herbes. La Filothèque, 50, boulevard Sébastopol (42-77-12-33). Du 12 novembre au 13 décembre.

BRUNO DUFOURMANTELLE. Peinture. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 22 novembre.

GUYOMARD. Eté rock clips. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 19 décembre.

HENRI HAYDEN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 21 novembre.

GOTTFRIED HONEGGER. Black and white. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 29 novembre.

STEFAN DE JAEGER. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 22 novembre.

ASGER JORN. Peintures des années 1948 à 1969. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 29 novembre.

FRANÇOISE JOURDAN-GASSIN. Galerie Marie Paccard, 3, rue Jacques-Callot (40-46-03-08). Du 13 novembre au 6 décembre.

LARDERA. Galerie Eric-Galfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Jusqu'au 16 décembre.

STEPHEN MAAS. Sculptures. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 20 décembre.

LOREDO. Peintures en relief. L'œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 20 décembre.

CHARLES MARQ. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 6 décembre.

JAIS NIELSEN. Paris-Copenhague 1912-1919. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 13 décembre.

GEORGES NOEL. Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 3 décembre.

PAUL OSIPOW. Galerie Leif Stahle. Cour Delepine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 6 décembre.

RAFOLS-CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 13 décembre.

EKKEHART RAUTENSTRAUCH. Images spatiales. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 6 décembre.

VIEIRA DA SILVA. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 22 novembre.

PIERRE SOULAGES. Peintures de 1984 à 1986. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 décembre.

GERALD THUPINIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 29 novembre.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 30 novembre.

TROMEUR. Photographies. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine (42-78-62-74). Jusqu'au 6 décembre.

En province

ARRAS. Bazaine. Centre culturel Noroit, 6, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 21 décembre.

BORDEAUX. Marie-Françoise Poutays (sculptures 1984-1986) ; Richard Tuttle (« Wire pieces » 1972). Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Valère Novarina. Musée du Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 31 novembre. SIXIÈME SALON D'ART CONTEMPORAIN, Place Grenette (74-22-57-36). Jusqu'au 23 novembre.

CLERMONT-FERRAND. Edouard Pignon. Galerie Gastaud, 7, rue du Terrail (73-92-84-10). Du 13 novembre au 6 décembre.

FONTEVRAUD. Ateliers internationaux des Pays de la Loire 1986. Abbaye royale. Jusqu'au 21 décembre.

GRENOBLE. Magnelli : ardoises ; Ange Leccia : collages. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82) ; Pistoletto : le temps du miroir ; Uno Sguardo. Centre national d'art contemporain. Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 janvier.

LILLE. Matisse, peintures et dessins du musée Pouchkine et du musée de l'Ermitage. Place de la République. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 5 janvier 1987.

LIMOGES. Raoul Hausmann. 80 photos, photogrammes, pictogrammes et photomontages. Centre culturel Jean Gagnant. Avenue J. Gagnant (55-33-70-10). Jusqu'au 25 novembre.

LYON. Alexandre Trauner, 50 ans de cinéma. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (78-00-86-68). Jusqu'au 14 décembre. Octobre des arts : Abramovic/Ulay ; Georges Brecht ; Gottfried Honegger. Musée Saint-Pierre-Art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66) ; Jean-Michel Sanejouand. Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66) ; Guillaume Bijl. Maison des expositions de Lyon, place Bellecour (78-30-50-66).

MARSEILLE. Monticelli. Jusqu'au 4 janvier ; Créer dans le créé. Jusqu'au 9 décembre ; Bernard Faucon : magie blanche. Jusqu'au 11 janvier. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75).

MARCQ-EN-BARŒUL. Le symbolisme et la femme. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 30 novembre.

NICE. Philippe Favier. Jusqu'au 7 décembre ; François Perrodin ; Axel H. Huber. Du 18 octobre au 7 décembre. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04).

RENNES. Gloria Freidmann. Halles centrales. Place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 29 novembre.

ROCHECHOUART. Raoul Hausmann (rétrospectives, peintures, photos, photomontages, collages, dessins). Musée départemental d'art contemporain (55-77-42-81). De 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 14 décembre.

SAINT-QUENTIN. Christoforou. Musée Antoine Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer. Du 15 novembre au 12 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Le Fragment et le Hérisson. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun.

TOULON. Kijno, trente ans déjà. Jusqu'au 7 décembre.

TOULOUSE. Bertrand Vivin. Espace Croix Baragnon. Jusqu'au 6 décembre.

TOURCOING. Jean Fautrier. Estampes. Jusqu'au 13 décembre ; Autour de l'exposition internationale des industries textiles. Jusqu'au 24 janvier. Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92).

TROYES. James Ensor. L'œuvre gravé. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 15 décembre.

VALENCE. L'oubli afflige la mémoire. Les anachronistes italiens. Jusqu'au 30 novembre. Musée de Valence, 4 place des Ormeaux.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gina Pane – La légende dorée 84/86. Musée d'art moderne, allée du Musée. Jusqu'au 7 décembre. Six peintres contemporains tunisiens. Musée d'art moderne (20-05-42-46). Jusqu'au 4 janvier.

VILLEURBANNE. Daniel Buren. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Du 15 novembre au 15 février.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

BALLADE A MARIE-MADELEINE, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30 (12).
LABICHE, Champigny, Boucles de Marne (48-80-90-90), 21 h (12).
TANT D'AMOUR, Deutsch de la Meurthe (47-37-53-31), 20 h 45 (12).
L'HOMME PRUDENT, Antony, Firmin Gémier (46-66-02-74), 21 h (12).
LES SALONS, Rond-Point (42-56-60-70), 20 h 30 (13).
L'INVASION COMIQUE, La Courneuve, Centre dramatique (48-36-11-44), 20 h 30 (13).
LE MARIAGE DES MORTS, Escalier d'or (43-27-95-94), 20 h 45 (14).
ÉTATS D'AMOUR, Paris-Villette (42-03-02-55), 21 h (14).
MAISON DE POUPÉE, Boulogne, TBB (46-03-64-41), 20 h 30 (14).
LA CHARRUE ET LES ÉTOILES, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h (14).
DORMIR LA LUNE DANS UN ŒIL ET LE SOLEIL DANS L'AUTRE, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30 (14).
BONSOIR MAMAN, Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h (15).
PIANO ACTEUR, Taï Théâtre (42-78-10-79), 22 h (15).
HAMLET, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), 20 h 30 (17).
LE SOLEIL D'OMBRE, Confluences (43-87-67-38), 20 h 30 (du 17 au 21).
HIRONDELLES DE SAUCISSONS, Escalier d'or (43-27-95-94), 18 h 30 (18).

HORS PARIS

POITIERS, Ubu Roi, par Jean-Louis Hourdin, avec le Théâtre de Poitou-Charentes, au Centre Beaulieu (49-61-44-50). Jusqu'au 19 novembre.
LILLE, le Marathon, d'après Claude Confortès, par la Licorne, au cinéma le Splendid, 1, place du Mont-de-Terre. Du 13 au 22 novembre.
BESANÇON, le Printemps ou Merlin, première partie des Quatre Saisons pour les Chevaliers de la Table ronde, par le Centre dramatique de Franche-Comté dirigé par Denis Llorca, au parc du Casino (81-88-55-11). Du 18 novembre au 20 décembre.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 14 h 30 + 20 h 30 : Salomé.
SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : mer. + mar. à 19 h 30 : Ballets Tudor/Van Manen ; les jeu. et ven., à 19 h 30 : soirées jeunes chorégraphes de l'opéra de Paris ; sam. de 19 h 30 à 22 h 30 ; dim. de 9 h à 18 h : portes ouvertes « école de danse » (documentation au 8, rue Scribe) ; concert : sam. à 15 h : concert Radio-France.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer. à 20 h 30 ; sam. + dim. à 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; mer. à 14 h + ven. et dim. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; jeu. + sam. + lun. + mar. à 20 h 30 : la Parisienne et veuve.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : (lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h : Grand foyer : (Dim., lun.) 14 h 30 ; sam. 15 h ; mar. 10 h + 14 h 30 : Marionnettes pour enfant : Grain de sel en mer.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) (dim., lun., mar.), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes., d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), (lun.), 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : Poussière pourpre, de Sean O'Casey. Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Visages de femmes, de D. Ecaré (v.o.) ; Sans toit ni loi d'A. Varda.
BEAUBOURG (42-77-12-33), (mar.) Débats-rencontres : mer. à 19 h : Les images de la femme dans l'œuvre de Borgès ; jeu. à 21 h : hommage à J.-L. Borgès : les journées et les nuits ; le passé qui ne menace pas, films de J.-M. Bersoza ; ven. à 20 h 30 ; chant : Paco Ibanez ; jeu. à 18 h 30 : Les revues dans la vie intellectuelle. Autour des revues *Autrement, le Débat, Esprit*, etc. ; ven. de 14 h 30 à 19 h, Le livre d'enfants à la télévision ; sam. à 21 h, Pansémiotique et relativité absolue ; lun. à 18 h 30 ; Giacometti : retour à la figuration ; 21 h, La philosophie de Nishida : un projet de dépasser la modernité et la philosophie occidentale ; Cinéma-vidéo : vidéo-informations : 13 h, Pablo Picasso peintre, de F. Rossif ; 16 h, l'Art au monde des ténèbres, de M. Ruspoli ; 19 h, Rock around the Kremlin, de J. Pradel, Y. Billon et A. Gaécin ; Vidéo-musique : 13 h, La belle au bois dormant, de Tchaïkovski ; 16 h, La country music ou la nostalgie de l'Ouest, de R. Manthoulis ; 19 h, Othello, de Verdi ; Cinéma du musée : (lun., mar.) à 15 h, Masters of Modern Sculpture : The New World, de M. Blackwood ; Reinhard Mucha, de M. Kreyssin ; 18 h, Vers un cinéma intégral ? De la peinture au cinéma dans les années vingt ; Hommage à la fédération Jean-Vigo (mar.), voir cinémathèque, rubrique cinémas ; Concerts : lun à 20 h 30 : concert Peter Eötvös.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler ; dim. à 20 h 30 : Katia Ricciarelli.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Don Carlos ; mer., ven., sam. à 18 h 30 : Jean-Louis Mahjun ; mar. à 18 h 30 : Penguin Cafe Orchestra ; lun. à 20 h 30 : Arvo Paert (RFA) ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : ven à 20 h 45 : le Mariage des morts, de J.-P. Sarrazac.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), (lun.) mer., ven., sam. ; mar. à 20 h 30, jeu. à 19 h 30, dim. 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 30 : le Banquet.
ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : Ballade à Marie-Madeleine.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode ; mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.
ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53) mar., jeu., sam. 20 h 30 : Entre chien et loup ; mer., ven. 20 h 30, dim. 15 h : Instrumental clown.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) Salle Ch.-Bérard (D., L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Prometheus
BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim 16 h 30 : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant, (dern. le 15).
BATACLAN (47-00-30-12) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 30 : William.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L. et le 12), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L., Mar.), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : des Aveugles (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h 30 : La Patience - Graffitis.
CC SUISSE (42-71-44-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Mars. (dern. le 16).
CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h 30 : L'Evangile de Jean, Galerie (D., L.) 20 h 30 : Voltaire, Resserre (D., L.) 20 h 30 : « Mage » Perrotin.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de Carotte.
DAUNOU (42-61-69-14) (D., L.). 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Baby Sitting, (dern. le 15).
DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Madame Gilles.
18-THÉÂTRE (42-26-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Petit'pièces intérieures, (dern. le 16).
EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D.), 20 h 30 : Microb'images ; (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h : Identité minute, (dern. le 16).
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Stefano, (voir aussi danse).
ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : Dormir la Lune dans un œil et le Soleil dans l'autre.
FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. L.), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; (D., L.), 21 h : les Gouttes.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), (Mer., D., L.), 20 h 30, mer. 18 h 30 : les Voisins.
HOTEL LUTETIA (45-44-38-10) (L.), 20 h 30 : Fin de tournage.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion ; sam., lun., mar. 20 h 30 et 22 h, dim. 15 h et 17 h 30 : En vers et contre tout.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.
LIBRAIRIE-THÉÂTRE MARAIS PLUS (42-72-73-52) (D., L.), 20 h 45 : Rodéo.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h : le Silence éclaté.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) les 12, 13, 14, 15 à 20 h 30, le 16 à 17 h : 10, Raffaele Viviani.
MARAIS (42-78-03-53) (D), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim 15 h et 18 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h : Nora ; 22 h : Julie.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h : Bonsoir maman, à partir du 15.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle (D.), 21 h : Un amour de punk.
PETIT THÉÂTRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) (D., L., Mar.), 21 h, sam. 18 h 30 : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule. Rencontres, le 17 à 20 h 30, le 18 à 14 h 30 : ma télévision.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), (D. soir, L.) 21 h, Dim. 16 h 30 : Etats d'amour, à partir du 14.
POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? (dern. le 15).
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : en pleine mer, (D) 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D., L.), 18 h 30 : les Mystères de Paris : (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.
TEMPLIERS, (42-78-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE L'EURE (45-41-46-54) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Roissy.
THEATRE NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Pénélope.
TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Les Salons à partir du 13 ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui, pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : A Star is beur ; 22 h 30 : H. pour hommes ; ven., 18 h 30 : Buffo.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74) (D. soir, L.), 21 h ; dim. 15 h : l'Homme prudent.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 16 h 30 : la Tempête.
AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), les 14, 15 à 21 h, le 16 à 16 h : L'âge de monsieur est avancé.
BAGNEUX, Salle des fêtes (46-64-52-11), le 15 à 21 h : M. Taylor, Little Joe Blue, E. Burns, B. Branch.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45) (D. soir, L.), 21 h ; dim. 16 h : Venise sauvée.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-64-41) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 : Maison de poupée, à partir du 14.
CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (43-68-55-81), le 14 à 20 h 45 : Trio delta (Quantz, Mozart, Tomasi...)
CHELLES, CRAC (64-21-42-89), le 14 à 21 h : Caracol-Bistecol, le 16 à 16 h : l'Interrogatoire.
COLOMBES, MJC (47-82-42-70), le 18 à 20 h 30 : Pierre et le loup.
CRETEIL, Maison des arts (48-99-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Médecin malgré lui.
ENGHIEN, Salle des fêtes, le 18 à 20 h 45 : Orchestre de chambre Montoclair, dir. : Ph. Hui (Bach).
EVRY, Agora (60-79-10-00), le 15 à 20 h 30 : Ballet du Nicaragua.
FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (44-60-20-65) le 15 à 21 h : Histoires... d'aller au théâtre.
FONTENAY-AUX-ROSES, Th. des Sources (46-61-30-03), le 15 à 20 h 30 : Piège pour un homme seul.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.) 20 h ; dim. 17 h : la Charrue et les étoiles, à partir du 14.
L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (46-65-58-06) le 18 à 21 h : N. Croisille.
ISSY-LES-MOULINEAUX, CC, le 13 à 20 h 30 : Ensemble Aleph (Kagel, Schumann, Cage...).
MAISONS-ALFORT, CC de Charentonneau (43-76-25-77), le 15 à 21 h : Pablo Master.
MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30 ; dim 18 h : La petite Wonder.
MANTES-LA-JOLIE, CC (30-33-20-43) le 15 à 20 h 30 : La Manigua.
MARLY-LE-ROI, Th. J. Vilar (49-58-74-87) le 15 à 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Janacek, Suk, Smetana...)
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, Salle J. Brel (30-43-43-90) le 14 à 21 h : Sextet J.-L. Longnon.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 15 h : Le drame de la vie.
ORSAY, MJC (69-28-70-33), le 13 à 21 h 30 : Accords perdus ; le 16 à 17 h : Ensemble vocal G. George.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-32-24-42), le 14 à 20 h 45 : B. Haller ; le 18 à 20 h 45 : Hot House.
SAINT-CYR-L'ECOLE, CAC (30-58-45-75), les 12, 13, 14, 15 à 20 h 30 : Tristan et Yseult, le 16 à 17 h : Macbeth.
SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (42-43-17-17), les 17, 18 à 20 h 30 : Hamlet.
SARCELLES, Forum (34-19-54-30), le 12 à 15 h : Les contes de la rue Broca.
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 14 à 22 h 30 : Ultramarine.
SURESNES, Th. Jean-Vilar (47-72-38-80), le 14 à 21 h : Horace.
TAVERNY, Salle des Fêtes (39-95-21-55) le 14 à 21 h : le Fil bleu.
Les ULIS, CC B. Vian, le 14 à 20 h 30 : Sapho, Jembel.
VANVES, le « Vanves » (46-45-46-47), Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 : la Véritable histoire d'Isaac J. Gagman.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 13 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir : B. Wahl (Beethoven) ; le 15 à 21 h : Cl. Laser.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), le 14 à 20 h 30 : M. Boujenah.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : les Petits Pas.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête les 12, 13, 14, 15 à 20 h 30 : Des aveugles.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (D. soir, L.), 20 h 30, dim. à 17 h : le Drame de la vie.

Festival théâtral du Val-d'Oise

(34-12-40-50)

BEAUCHAMP, BLC, le 14 à 21 h : Camping sauvage.
BOUFFEMONT, Centre de loisirs, les 13, 14 à 21 h : Sorcières.
CERGY-PONTOISE, CC, les 13, 14, 15 à 21 h, le 16 à 16 h : On ne badine pas avec l'amour.
EAUBONNE, Salle de l'Orangerie, le 13 à 14 h 30 : les Contes de la rue Broca.
ENGHIEN, Théâtre du Half Gonzier, les 12, 13, 14, 15 à 21 h : le Petite Apocalypse.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay, le 16 à 16 h : Par un climat d'orage.
FRANCONVILLE, CC Saint-Exupéry, le 13 à 14 h et à 15 h 30, le 14 à 21 h : le Petit Prince.
SARCELLES, Forum des Cholettes, le 12 à 15 h : les Contes de la rue Broca.
TAVERNY, Salle des fêtes, le 14 à 21 h : le Fil bleu ; le 16 à 16 h : l'Aube lunaire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26) (Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Leiser/Flammer/Bazzoux (dern. le 16).
CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D., L.), 20 h 30 : G. Bedos.
CITHEA (43-57-99-26), le 12 à 19 h 30 : J. Jehan + A. Vérité ; le 13 à 22 h 15 : E. Kibaro, J. Hervé ; les 14, 15 à 22 h 15 : M. Berg.
ESPACE-GAITÉ (43-27-95-94) (D. soir), 22 h 30, dim. 18 h : Ch. Combe (dern. le 16).
ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D., L.), 22 h : Areski/Fontaine.
FIAP (45-89-89-15), le 12 à 20 h : R. Maldonado.
GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30 : N. Moustaki ; le 17 à 20 h 30 : J. Mignon Johnson.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Léo Ferré (dern. le 16) ; à partir du 18 : Ch. Camerlynck.
LE 78 (43-59-09-99), le 17 à 24 h : J.-P. Kalfon.
ZENITH (46-34-66-88), le 14 à 20 h : Sri Chinmoy (Concert de la paix).

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), les 13, 14, 15, 18 à 20 h 30, le 16 à 17 h : les Portes de l'enfer.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), les 13, 14, 15 à 21 h : Shoot Again.
TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène, à partir du 13.

La danse

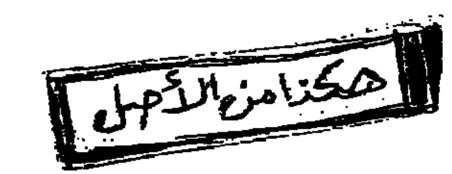
Voir théâtres subventionnés.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Circuits clandestins ; le 16 à 11 h et 15 h : Didon ; à 13 h : Réflexion.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) : A. Swanson (dern. le 15) ; à partir du 18 : L. Tanner.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L., Mar.), 18 h : Sumako Koseki.

Festival Jazz Valley 1986

(30-31-12-79)

ARGENTEUIL, Salle J.-Vilar (39-61-51-43), le 14 à 21 h : Luther Allison Blues Band.
MAGNY-EN-VEXIN, Salle des fêtes (34-67-01-54), le 16 à 15 h : Govix Big Band M. Kus.
SANNOIS, Centre d'animation (39-80-93-22), le 15 à 21 h : Harmonia.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 12 NOVEMBRE

16 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : le Nocturne, de L. Feuillade ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : Carmen revient au pays natal (V.o. st anglais) ; 21 h, les Archives du film présentent : Premier de cordée, de L. Daquin.

JEUDI 13 NOVEMBRE

16 h, Battement de cœur, de H. Decoin ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : l'Enfance (V.o. st anglais) ; 21 h 15, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : Barrabas, de L. Feuillade.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

16 h, l'Amour, Madame, de G. Grangier ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : le Pur amour de Carmen (V.o. st anglais) ; 21 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : Barrabas, de L. Feuillade.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la seconde guerre mondiale : 1941-1944 ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : la Tragédie du Japon (v.o. st anglais) ; 21 h 15, Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Barrabas, de L. Feuillade.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Cycle les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Jean Chouan, de Luitz-Morat ; 17 h, Julie de Carneilhan, de J. Manuel ; 19 h, Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : le Carnaval des vérités, de M. L'Herbier ; 21 h 30, Hommage à Keisuke Kinoshita : l'École des filles (V.o. st anglais).

LUNDI 17 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 18 NOVEMBRE

Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : 16 h, Narayana, de L. Poirier ; le Penseur, de L. Poirier ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : Comme une fleur des champs (V.o. st anglais) ; 21 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans du cinéma : l'Homme du large, de M. L'Herbier ; Villa Destin, de M. L'Herbier.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : Mercredi 12 novembre : 14 h 30, Avez-vous un lion dans votre maison ? de Pavel Hobl ; 17 h 30, Nous sommes tous des noms d'arbres, de Armand Gatti ; 20 h 30, l'Esclave de l'amour, de Nikita Mikhalkov. – Jeudi 13 novembre : 14 h 30, Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein/1re partie ; 17 h 30, Ivan le Terrible/2e partie ; 20 h 30, Jeux de famille, de Yoshimitsu Morita. – Vendredi 14 novembre : 14 h 30, l'Affiche rouge, de Frank Cassenti ; 17 h 30, les Enfants perdus, de A. Makovec ; 20 h 30, la Plaisanterie, de Jaromil Jires. – Samedi 15 novembre : 14 h 30, Programme « Avant-garde insolite » : A propos de Nice, de Jean Vigo ; Misère au Borinage, de Joris Ivens et Henri Storck ; Entracte, de René Clair ; 17 h 30, la Petite Marchande d'allumettes de Jean Renoir ; Boudu sauvé des eaux, de Jean Renoir ; 20 h 30, le Conte des contes, de Youri Norstein ; l'Enfance d'Ivan, de Andreï Tarkovski. – Dimanche 16 novembre : 14 h 30, Bwana Toshi, de Susumu Hani ; A de Jan Lenica ; la Maison de Jan Lenica et Walerian Borowczyk ; Tous les dessins de la ville, de J. Urbanic ; Qui chante là-bas ? de Slobodan Sijan ; 20 h 30, l'Écran magique, de Gianfranco Mingozzi. – Lundi 17 novembre : 14 h 30, Miracle à l'italienne, de Nino Manfredi ; 17 h 30, la Barrière, de Jerzy Skolimowski ; 20 h 30, Trio, de Gianfranco Mingozzi.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 12 NOVEMBRE

15 h, Powder river de Louis King (v.o.) ; Frontier Marshall, de A. Dwan (V.o. st français) ; 19 h, Filmoteca Unam : Sucesos historicos registrados, de 1909 à 1929 ; Aniversario de la muerte de la Suegra de Enhart.

JEUDI 13 NOVEMBRE

15 h, The deerslayer, de K. Neumann (v.o. st français) ; 17 h, Tension à Rock-City, de C. Marquis Warren (v.o.) ; 19 h, Filmoteca Unam : l'Automobile grise, de E. Rosas, J. Cos et J. Canals de Homes.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

15 h, le Cavalier de la mort, de A. de Toth (v.o.) ; 17 h, le Salaire de la haine, de P. Wendkos (v.o. st français) ; 19 h, Filmoteca Unam : el Pano de hierro, de G. G. Moreno.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

15 h, the Baron of Arizona, de S. Fuller (v.o.) ; 17 h, l'Homme de nulle part, de D. Daves (v.o.) : Filmoteca Unam : 19 h, Almas de la Costa ? de J. A. Borges ; el Pequeno heroe de arroyo de oro, de C. Alonso ; Del pingo al volante, de C. Alonso ; 21 h, el Husar de la muerte, de P. Sienna.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

15 h, la Cible humaine, de H. King (v.o.) ; 17 h, l'Aventurier du Texas, de B. Boetticher (v.o. st français) ; 19 h, Filmoteca Unam : Exemplo regenerador, de J. Medina ; Mimito, de M. Peixoto ; 21 h, Virgen de la Caridad del cobre, de R. Peon.

LUNDI 17 NOVEMBRE

15 h, Fait ta prière... Tom Dooley, de T. Post (v.o. st français) ; 17 h, White feathers, de R. D. Webb (v.o.) ; 19 h, l'Homme aux colts d'or, de E. Dmytryk (v.o. st français).

MARDI 18 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Le Club, 9e (47-70-81-47).

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

COBRA (*) (A., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 13e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (II) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-70-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI, IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e, (43-35-30-40).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OTELLO (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RUE DU DÉPART (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO BLUES (Jap., v.o.) Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les festivals

FILMS CHINOIS (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), en alternance : la Maison de thé ; l'Auberge du printemps ; le Tireur de pousse-pousse ; Nuit glacée ; l'Enfant sous la pluie ; le Champion de tian-gin.

CHAPLIN – ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), mer. : le Kid ; jeu. : les Feux de la rampe ; ven. : Un roi à New-York ; sam. : la Ruée vers l'or ; dim. : le Dictateur ; lun. : les Temps modernes ; mar. : l'Émigrant, + Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; mer. : le Dictateur ; jeu. : les Temps modernes ; ven. : la Revue de Charlot ; sam. : les Lumières de la ville ; dim. : le Kid ; l. : les Feux de la rampe ; mar. : la Ruée vers l'or.

COURTS MÉTRAGES, Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 20 h 30 : le Mariage de Joseph ; Silence, on aime ; Attention fragile.

FASSBINDER (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 22 h 30 : la 3e Génération ; mer., jeu., ven. 18 h 30, lun. 13 h 50, mar. 17 h : l'Année des 13 lunes ; mer., jeu., 18 h 30, dim. 22 h ; lun. 18 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; mar. 17 h 15, sam. 17 h 40 : Tous les autres s'appellent Ali ; lun. 14 h : Maman Kuster s'en va au ciel ; lun. : 16 h : la Femme du chef de gare.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 12 h : Je vous salue Marie ; dim. 12 h 20 : Sauve qui peut la vie ; sam. 12 h 10 : le Mépris ; jeu. 12 h 20 : Détective.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF (v.o.), centre Rachi, 5e (48-05-93-07).

SÉLECTION DES CRITIQUES DU FIGARO (v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44) ; en alternance : Drôle de drame ; la Déchirure ; Lifeboat ; mon Oncle d'Amérique ; l'Honneur d'un capitaine ; les Visiteurs du soir ; Boudu sauvé des eaux.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : jeu., sam., mar. : To be or not to be ; ven., lun. : la Folle Ingénue ; mer., dim. : Le ciel peut attendre.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20), mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie.

NUIT NOIRE DU DESSIN ANIMÉ (v.o.) Escurial, 13e (47-07-28-04) ; ven. 0 h 30 : Down by Law.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : To be or not to be (Lubitsch) ; ven., sam. : Trop tard Balthazar ; dim., mar. : Pékin-Central.

ROHMER Républic-Cinéma, 2e (548-05-51-33), ven. 16 h : la Marquise d'O ; lun. 16 h : la Femme de l'aviateur ; sam. 12 h 20 : le Genou de Claire ; sam. 16 h 20 : la Collectionneuse ; mer. 16 h 20 : Perceval le Gallois ; mer. 18 h 40 : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau + Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 22 h : les Nuits de la pleine lune ; mar. 15 h 40 : la Carrière de Suzanne ; sam. 20 h : la Femme de l'aviateur ; merc. 20 h, dim. 18 h : le Beau Mariage ; ven. 20 h, dim. 16 h : Ma nuit chez Maud ; jeu. 20 h, dim. 19 h 40 : Pauline à la plage.

TRUFFAUT Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 10 h 20 : l'Argent de poche ; mer. 16 h, dim. 14 h : les 400 coups ; merc. 18 h, mar. 12 h : Jules et Jim ; ven. 14 h : l'Homme qui aimait les femmes ; ven. 16 h ; Tirez sur le pianiste ; jeu. 14 h : l'Enfant sauvage.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 16 h : Nostalghia ; dim. 21 h 30 : Solaris ; lun. 16 h : Stalker ; lun. 21 h : Andreï Roublev ; jeu. 18 h : le Miroir ; mar. 17 h : l'Enfance d'Ivan.

VIOLENCE ET PASSION LATINES (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), mer., mar : Billy ze Kick ; jeu. : Masculin-Féminin ; ven. : la Belle Captive ; le Rideau cramoisi ; sam. : Querelle ; dim. : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; lun. : Hécate.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les Vitelloni ; 15 h 50 : Huit et demi ; 18 h 20 : Remparts d'argile ; 20 h : Comment épouser un milliardaire ; 21 h 40 : Zéro de conduite ; 22 h 35 : l'Atalante.

CINÉMA FORUM HORIZON, 1er (45-08-57-57), Festival Mois de la photo, Paris ciné-vidéo, Quatuor (de Patrick Jannings, Jérôme Rivet) ; Aurélia Steiner (Marguerite Duras, version Melbourne 79) ; Ulysse (Agnès Varda) ; Paris Parizzi (Liria Begeao) ; Bernard Faucon (J.-Claude Larrieu) ; Paris s'en va (Jacques Rivette), 11 h 30, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

TROIS LUXEMBOURG, 6e, (46-33-97-77), Festival : Man Ray cinéaste, le Retour à la maison, Emak Bakia, L'étoile de mer, les Mystères du château du dé, Entracte ; mer., ven., dim., mar., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Autoportait, Courses landaises, la Garoupe, Deux femmes, Anémic Cinéma, Paris express ou Souvenirs de Paris, Ruth, roses and revolvers ; jeu., sam., lun., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

14 JUILLET MONTPARNASSE, 6e (43-26-58-00), Festival d'automne, ciné-club des Cahiers du cinéma ; rétrospective : Jean Eustache ; la Rosière de Pessac I et II, merc. 14 h, 17 h 40, 21 h 15 ; les Mauvaises Fréquentations, Le Père Noël a les yeux bleus, jeu. 16 h et 20 h, dim. 14 h, 18 h, lun. 14 h, 18 h 30 ; les Photos d'Alix, le Cochon, ven. 14 h, 18 h, dim. 22 h 15 ; Une sale histoire, mer. 16 h 20, 20 h 10, sam. 14 h, 19 h 30, lun. 22 h 40, mar. 14 h ; La maman et la putain, ven. 20 h, sam. 15 h 30, 20 h 30, mar. 15 h 30, 20 h ; Mes petites amoureuses, jeu. 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45, dim. 15 h 45, 20 h, lun. 16 h et 20 h 15.

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

AMARCORD (It.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTASIA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A, v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) Le Grand Edgar, 14e (43-20-11-09).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MOI, CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TROIS DAMES ET UN AS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Reflet Logos II (H. sp.), 5e (43-54-42-34).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BANCO, film américain de Richard Richards (*) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

CAP SUR LES ÉTOILES, film américain de Harry Winer (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR, film iranien de Amir Naderi (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DÉSORDRE, film français de Olivier Assayas : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DOWN BY LAW, film américain de Jim Jarmusch (v.o.) : Gaumont Halles, 2e (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ESQUIMAUDE A FROID, film hongrois de Janos Xantus (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*), film américain de Hal Ashby (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE, film américain de Chris Cain (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RATBOY, film américain de Sondra Locke (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA VÉRIFICATION, film soviétique de Alexeï Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Épée de bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AVANT-PREMIÈRE du film : **SAN SARRAOUINA**, film de Med Hondo (v.o.) : Club de l'Étoile, sam. 21 h, 17e (43-80-42-02).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 12 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. von Dohnanyi (Haydn, Schumann, Ives).

La Table verte, 22 h : E. Lavotha, A. Gazarian (Chopin, Brahms, Debussy...).

FIAP, 20 h : R. Maldonado (Diaz, Yupanqui, Bochardo...).

Église St-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre international de Paris, dir. Y. Nommick (Mozart).

JEUDI 13 NOVEMBRE

La Table verte, 22 h : voir le 12.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 12.

Radio-France, 19 h : Société de musique contemporaine du Québec, dir. S. Garant (Garant, Evangelista, Vivier...) ; 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. M. Janowski (Martin, Bruckner).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Prouvost, N. Lee (Brahms, Schubert, Smetana...).

Sainte-Chapelle, 21 h : F. de Stabenrath (Bach).

Salle Cortot, 12 h 30 : R. Nakaoki (Debussy, Fauré, Dutilleux...).

Église des Billettes, 18 h 15 : Petits chanteurs du Marais (Debussy, Bach, Duruflé).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ensemble La Réjouissance (musique italienne des XVIIe et XVIIIe).

VENDREDI 14 NOVEMBRE

La Table verte, 22 h : voir le 12.

Église St-Vincent de Paul, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. Cl. Bardon, Groupe vocal de France, Chœur national J. Grimbert (Stravinski, Hersant, Schubert).

Institut national des Jeunes aveugles, 20 h 45 : N. Danby (Bach).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : Camerata de Versailles (Bruckner).

Église St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : D. Alexinitzer (Sor, Villa-Lobos, Mompou...).

Bibliothèque nationale, 12 h 30 : A. Moglia, E. Poclard, C. Michel (Dussek, Spohr, Naderman...).

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. D. Zinman (Weber, Beethoven, Lutoslawski).

La Table verte, 22 h : voir le 12.

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Motard (Liszt).

Église St-Merri, 21 h : K. Bredl, P. Contet (Dowland, Scarlatti, Bach...).

18-Théâtre, 16 h 30 : D. d'Arco, R. Cohen (Beethoven, Brahms, Dvorak).

Centre Assas, 20 h : Orchestre de Jeunes Loewenguth (Albinoni, Beethoven, Haendel...).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble Strigendo (Mozart, Werner, Rameau...).

Chapelle du Lycée Henri-IV, 20 h 30 : Quartet russe.

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique INA GRM.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Théâtre du Rond-Point, 11 h : I. Oïstrakh, N. Zertsalova (Beethoven, Bach, Saint-Saëns).

Centre Assas, 16 h 30 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Beethoven, Bizet, Haydn...).

Église Saint-Merri, 16 h : V. Nikitine, M. Miquel (Rachmaninoff, Rimski-Korsakov).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. U. Schneider (Tchaïkovski, Beethoven) ; 21 h : Orchestre Symphonique national de Moscou (Rimski-Korsakov, Schumann, Tchaïkovski).

Salle Gaveau, 17 h 45 : M. Masquelin (Lalo, Gounod, Verdi...).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J.-P. Imbert (Berveiller, Reubke, Liszt).

Église des Billettes, 10 h : G. Harle (Erbach, Hofkaimer, Steigleder) ; 17 h : N. Lee, Ph. Bride (Mozart).

Théâtre Mogador, 20 h 30 : K. Ricciarelli, L. Magiera (Vivaldi, Haendel, Bellini...).

Église St-Séverin, 16 h 45 : N. Gorenstein (Boucourechliev, Patterson).

LUNDI 17 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : F. Brüggen, Orchestre du XVIIIe (Mozart, Haydn, Schubert).

Église de la Trinité, 20 h 30 : Chœur et Orchestre Colonne, dir. M. Corboz, chef de chœur, J. Sourisse (Brahms).

Athénée, 20 h 30 : P. Dvorsky.

Crypte de l'Église de la Madeleine, 20 h 30 : Ensemble instrumental Carmina Alterna, dir. J. Royer (Bach).

Église Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'Oratorio, dir. J.-P. Lore, Chorale E. Brasseur (Mozart).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : EIC, dir. P. Eötvös (Eötvös, Dittrich, Kurtag).

Église St-Séverin, 20 h 30 : E. Lamandier.

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : Les musiciens amoureux (Beethoven).

MARDI 18 NOVEMBRE

Église St-Séverin, 20 h 30 : D. Vellard, E. Bonnardot (chant grégorien).

Radio-France, 18 h 30 : A. Ader, Ch. Larde (Varèse, Jolivet, Taira...) ; 20 h 30 : D.-S. Kang, D. Raclot, P. Devoyon (Volkmann, Mendelssohn, Brahms) ; 22 h 30 : J. Werbock, E. Zartarian.

Salle Gaveau, 20 h 30 : I. Biret (Beethoven, Liszt).

Église St-Louis des Invalides, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Vivaldi, Telemann, Bellini...).

Église St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Cimarosa, Vivaldi).

Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. G. Reibel (Debussy, Ohana, Dufourt...).

Église Ste-Elisabeth, 20 h 30 : Orchestre H. Berlioz, Chorale des JMF (Mozart, Beethoven, Fauré).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 12 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Le véto.
Scénario et dialogues : Daniel Goldenberg.
Dernier épisode : L'intox.
Avec Sady Rebbot, Marie-Christine Descouard, Anne Teyssèdre, Nadine Coll.

21 h 45 *Multifoot et cyclisme.*
Emission présentée par Thierry Roland.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Magazine : Premier plan.
Emission d'Alain Beverini.
Rendez-vous avec l'actualité cinématographique.
Au sommaire : Jean Dréville rend hommage à Marcel L'Herbier ; *Echec pour les gros muscles de Sylvester* Stallone ; Roland Joffé préfère les grandes idées aux gros muscles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'heure de vérité.
▶ *Emission animée par François-Henri de Virieu.*
Invité : Alain Madelin, ministre de l'industrie.

21 h 55 Le dossier d'Alain Décaux.
Georges Guynemer, la gloire et le sang.

23 h 15 Cyclisme : Les Six Jours de Paris.
En direct de Bercy.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 30 Variétés : Emberquement immédiat.
Emission de Gilbert et Maritie Carpentier. Avec Michel Berger, Diane Tell, Laurent Voulzy, Rita Mitsouko, Jean Albert, Alain Chamfort, Francis Cabrel, Alain Bashung, Carmel, Jean-Jacques Goldman, l'Harmonie municipale de Vichy, Nathalie Baye, Richard Berry, Evelyne Buyle, Tom Novembre.

21 h 55 Magazine : Thalassa.

22 h 40 Journal.

23 h 5 Magazine : Mach 3.

23 h 30 *Prélude à la nuit.*

CANAL PLUS

20 h 30, Les Triplés ; 21 h, Cinéma : L'arbalète. ■ *Film* français de Sergio Gobbi (1984), avec Daniel Anteuil, Marisa Berenson, Marcel Bozzufi... ; 22 h 25, Flash d'informations ; 22 h 35, To be not to be. ■ Film américain d'Alan Johnson (1983), en v.o., avec Mel Brooks, Anne Bancroft, Tim Matheson... ; 0 h 25, Cinéma : Reuben, Reuben (ou la vie d'artiste). ■■ Film américain de Robert Ellis Miller (1984), avec Tom Conti, Kelly McGillis, Roberts Blossom... ; 2 h, Documentaire : J'ai deux amours. Portrait de Joséphine Baker.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Dynastie 2 ; 21 h 20, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 20, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 15, Feuilleton : Dynastie 2 ; 0 h 10, Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h, Série : Star Trek ; 2 h 10, Série : K 2000.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30 NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Série : *Max la menace ; 20 h 10, Sixties ; 23 h 30, 6 Tonic.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Antipodes.**
Romanciers antillais avec Maryse Condé : Tituba, sorcière noire.

21 h 30 Musique. Le plus grand musicien d'Afrique : Fela.

22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment : Unica Zurn, par Françoise Seloron.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 30 septembre 1985 au Centre des congrès, à Gand). Concerto grosso pour deux flûtes à bec, deux hautbois, deux violons, deux altos et basse continue, de Heinichen ; *Sinfonia* en ut mineur pour cordes et basse continue, de Pisendel ; Concerto en si bémol majeur pour violon, cordes et basse continue, de Telemann; Concerto en sol majeur, de Zelenka ; Concerto grosso en sol mineur pour deux flûtes à bec, deux hautbois, basson, cordes et basse continue, de Vivaldi, par l'ensemble Musica Antiqua de Cologne, dir. Reinhard Goebel ; soliste : Mary Utiger, violon baroque ; Michael Schneider, flûte à bec ; Sabine Bauer, flûte à bec ; Hans Peter Westermann, hautbois baroque ; Michael Niesemann, hautbois baroque ; Michael McCraw, basson baroque.

22 h Les soirées de France-Musique.

Jeudi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 45 Infoprix.
13 h 50 Feuilleton : Dallas (rediff.).
14 h 40 Ravi de vous voir.
15 h 25 Quarté à Vincennes.
15 h 35 Ravi de vous voir (suite).
15 h 45 Feuilleton : Le bonheur conjugal (rediff.).
16 h 15 Variétés : Show bises. Emission de Jean Chatel.
Invités : Jean-Luc Lahaye, Yanna Katsoulos, le groupe Touré Kunda, Christian Marin, Yves Rénier, Andréa Ferreol.
17 h 25 Feuilleton : Les chevaux du soleil (rediff.)
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Columbo.
21 h 50 Magazine : L'enjeu.
Emission de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Point de repère sur l'âge du capital ; La femme du mois : Catherine Refabert ; Des paysans nouveaux ; Viser *juste : le curriculum à éviter* ; Emploi des jeunes : la filière allemande ; L'enjeu de l'innovation.
23 h 5 Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 *Magazine : Aujourd'hui la vie.*
15 h Série : Le juge et le pilote.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Sylvie Vartan, Noëlle Chatelet, Roger Planchon, Julie Pietri.
17 h 35 Récré A 2
18 h 5 Feuilleton : La guerre des femmes.
D'après le roman d'Alexandre Dumas. (8e épisode).
18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Expression directe. Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 *D'accord, pas d'accord.*
20 h 35 Cinéma :
Les égouts du paradis. ■
Film français de José Giovani (1979), avec Francis Huster, Jean-François Balmer, Lila Kedrova, Mustapha Dali.
▶ *L'audacieux et réel cambriolage d'une grande banque de Nice par Albert Spaggiari et sa bande, en 1976. Le tunnel creusé dans les égouts comme si vous y étiez. Giovanni et Francis Huster cherchent à faire croire que Spaggiari est une sorte d'Arsène Lupin. On reste sceptique.*
22 h 35 Le magazine.
De Jean-Louis Saporito, présenté par Daniel Bilalian.
Au sommaire : Le suicide des jeunes en France ; En Belgique, la télévision privée par câble ; Au Suriname, accrochage sur le Maroni.
23 h 40 Cyclisme à Bercy
Les Six Jours de Paris.
0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Tribune libre.
12 h 15 Magazine : La vie à plein temps.
13 h Feuilleton : Demain l'amour
13 h 30 Muppets show.
13 h 55 Jazz off : Patrice Caratini.
14 h Magazine : Thalassa (rediff.).
14 h 25 Sénat : questions au gouvernement.
17 h Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge.
17 h 30 Inspecteur Gadget.
17 h 55 Croqu'soleil.
18 h 57 Juste ciel, petit horoscope.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 *Actualités régionales.*
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux au Cannet.
20 h 30 *D'accord, pas d'accord.*
20 h 35 Cinéma : Fleur d'oseille. ■
Film français de Georges Lautner (1967), avec M. Darc, A. Ferjac, M. Birand, H. Garcin...
La maîtresse d'un truand abattu par la police part avec son bébé et une autre mère célibataire en Haute-Provence où est caché l'argent volé que recherchent des gangsters et des flics.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Série : Nous l'avons tant aimée, la révolution.
De Daniel Cohn-Bendit et Steven de Winter. 2e partie : Le prolétariat.
23 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Antarctica ■, film japonais de Koreyoshi Kurahara (1983), avec Ken Takahura, Tsunehiko Watase, Masako Natsume ; 15 h 50 Cinéma : les Copains d'abord. ■■, film américain de Lawrence Kasdan (1983), avec Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum... ; 17 h 35, série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 18 h, Flash d'informations ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45 Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 05, Starquiz ; 20 h 30, les Triplés ; 20 h 35, Cinéma : les Hommes de Las Vegas, film franco-germano-hispano-italien d'Antonio Asasi (1969), avec Gary Lockwood, Jean Servais, Elke Sommer... ; 22 h 35, Flash d'informations ; 22 h 45, Election de Miss Monde, en léger différé de Londres ; 0 h 10, Cinéma : le Lit d'Elodie ■, film français classé X de J. Helbie (1983), avec Yves Callzs, Alban Ceray... ; 1 h 35, Série : Rawhide ; 2 h 10, Magazine : Hollywood Star.

LA « 5 »

13 h 45, Feuilleton : Flamingo Road ; 14 h 35, Feuilleton : Dynastie 2 ; 15 h 30, Série : l'Inspecteur Derrick ; 16 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide ; 17 h 30 Série : Shérif, fais-moi peur : 18 h 20 Série : A fond la caisse ; 19 h 10 Série : Happy Days ; 19 h 35 Série : Star Trek ; *20 h 30 Série : Mike Hammer ; 21 h 20 Série : Lou* Grant ; 22 h 10 Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h, Série : Mike Hammer ; 23 h 50, Série : Lou Grant ; 0 h 40, Série : Star Trek ; 1 h 30, Série : Chips.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : le Temps des copains ; 20 h 10, Cinéma : Ça commence à Vera-Cruz ■, Au Mexique, un officier américain injustement accusé de vol, recherche le véritable responsable en compagnie d'une femme qui était l'amie de celui-ci. Action mouvementée et poursuites dans une série B portant plus la marque des studios RKO que du réalisateur faisant, alors, ses classes ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les beaux inconnus. *Poètes oubliés des seizième et* dix-septième siècles : Louis Gallaup de Chasteuil et Guy Le Fèvre de la Boderie.
21 h 30 Musique : La Sardane. Les coblas : orchestre de Sardane.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Bruits du monde.
0 h 10 Du jour au lendemain.

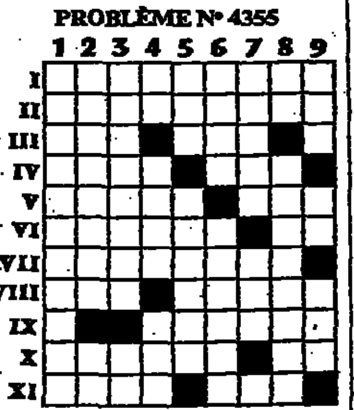
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : Jedermann, six monologues pour baryton et orchestre de Martin ; Symphonie n° 8 en ut mineur, de Brückner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; soliste : Siegmund Nimsgern, baryton.
23 h Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4355



HORIZONTALEMENT

I. La première conquête de l'espace. – II. A tout pour séduire. – III. Un gros titre pour des petits sujets. Se dit fier, bien que cela ne soit pas un sujet de fierté *(Inversé)*. – IV. Timbre rare. Tout d'un coup. – V. Sigle pour un préfet. Se trouve donc au plus haut niveau. – VI. Ce qui constitue l'essence. Note. – VII. Etres vaseux. – VIII. Mise à jour. Donner du souffle. – IX. Symbole de douceur. – X. Un truc amusant. Haut de gamme. – XI. Fait donc preuve d'humanité. *Désigne un* groupe.

VERTICALEMENT

1. Un métier où l'on travaille à l'œil. – 2. Très ancienne. Le matin. – 3. *Passe au vert.* Quelque chose qui nous revient. – 4. Personnel. Relation affectueuse. Source de *bénéfice.* – *5. Dans la bourse ou* jadis pour la vie. Grand maigre. – 6. Belle prise pour un pêcheur. Pour lui, c'est la purée ou la panade. – 7. Mettre en morceaux. Belle époque. – 8. Dans le vent. Dessous de table. – 9. Abréviation qui en dit long. Condition. Flamme d'un briquet.

Solution du problème n° 4354

Horizontalement

I. Munitions. – II. Univers. – III. Sa. Ean. – IV. Intestins. – V. Cirse. Li. – VI. Omis. Alma. – VII. Li. Erseau. – VIII. Ote. Io. Un. – IX. Geôle. Axe. – X. Louer. – XI. Eve. Rusée.

Verticalement

1. Musicologie. – 2. Unanimité. – 3. Ni. Tri. Eole. – 4. Ivresse. Lô. – 5. Te. Se. Rieur. – 6. IR. Aso.Eu. – 7. Oseille. Ars. – 8. Animaux. – 9. Sous. Aune.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 NOVEMBRE

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« L'Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Le musée Picasso », 11 heures, 4, rue de Thorigny, et « Le mystérieux Musée de la police », 15 heures, 62, boulevard Saint-Germain (M. Hager).

« Le musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine, à Versailles (C. Balmont).

« Le Théâtre de l'Opéra », 13 h 30, vestibule (Hauts Lieux et découvertes).

« Sciences et technique au secours de l'art », 14 h 50, musée de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (Art pour tous).

« L'Opéra et ses souterrains », 11 heures, marches (Paris passion).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (S. Rojon).

« Le Quartier Saint-Germain-des-Prés et l'atelier de Delacroix », *14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés* (C. Sagave).

« L'Institut Pasteur : histoire et fonctionnement », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (M. Ragueneau).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame. Vie quotidienne dans le Vieux Lutèce », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Hôtels et jardins autour de Notre-Dame de Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

*« Salons du dix-septième et du dix-*huitième siècle de l'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (Arts et curiosités).

« Le tout nouveau musée Christofle raconte cent cinquante ans d'orfèvrerie », 15 heures, angle de la rue Royale et de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, et « les Invalides interdits au public : des salons d'apparat à la crypte des gouverneurs », 15 heures, voute entrée côté *Esplanade* (Paris et son histoire).

« Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (M. Pohyer).

« Les primitifs et la Renaissance en France et en Italie », 14 h 30, Louvre, porte Denon.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

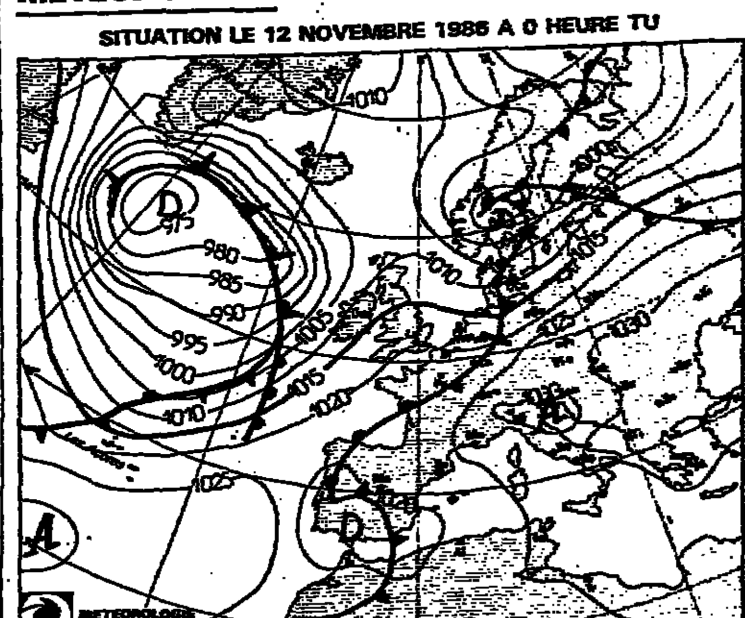
Salle du Bon Conseil, 6, rue Albert-de-*Lapparent, 18 h 15 : « L'origine du* mal selon le judaïsme » (R. Cohen).

1, rue Descartes, amphithéâtre quart de rond, bâtiment Foch, 18 heures : « Leibniz et l'art de disputer » (Ezequiel de Olaso).

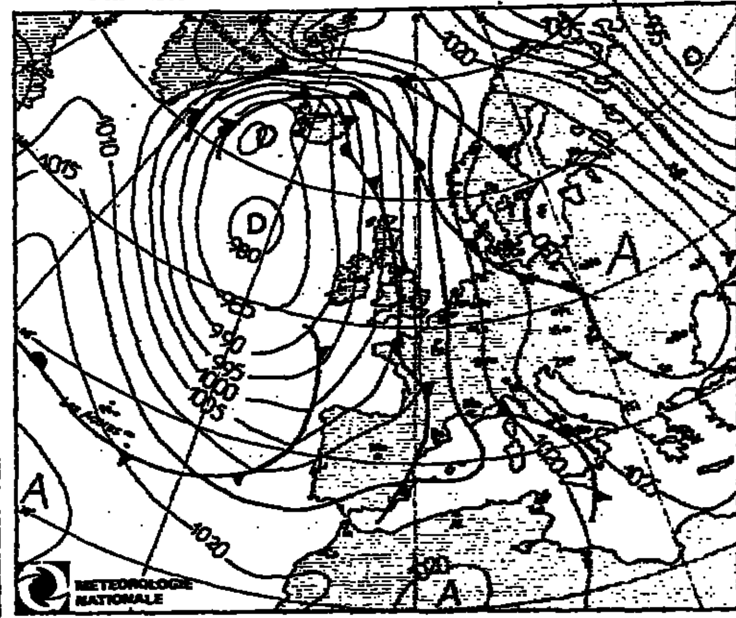
3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « Birmanie, au pays des trois joyaux » (C. Vachier), conférence projection.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



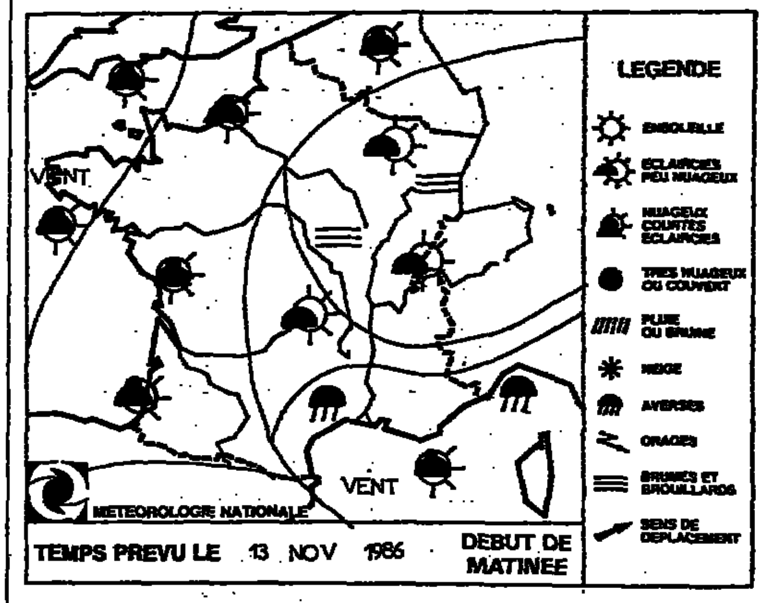
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 novembre à 0 heure et le jeudi 13 novembre à 24 heures.

Evolution générale : *Entre l'anticyclone* d'Europe et la *dépression atlantique*, la France est soumise à un flux de sud doux et nuageux. Une perturbation océanique atteindra jeudi soir les régions de l'Ouest, tandis qu'une aggravation pluvieuse se produira également près de la *Méditerranée*.

Jeudi matin, un temps souvent nuageux avec des températures minimales positives (de 5 degrés à 9 degrés en moyenne) prédominera sur toutes les régions, excepté du sud du Massif central aux Alpes-Maritimes où les nuages seront accompagnés de quelques pluies.

Au cours de la journée, une zone pluvieuse atteindra la pointe de la Bretagne pour s'étendre en soirée du Bordelais à la Vendée et à la Basse-Normandie, elle sera accompagnée de vents très forts de secteur sud, en particulier près des côtes. A l'avant de cette zone, les nuages seront abondants, excepté sur le Nord-Est et le Centre-Est où les éclaircies seront assez belles. Sur les régions méditerranéennes, le sud du Massif central et des Alpes, les nuages abondants seront accompagnés de pluies irrégulières mais assez fortes sur les versants sud du relief ; le vent de sud-est à est soufflera fort.

Les températures maximales, toujours élevées pour la saison, atteindront 12 à 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 18 degrés plus au sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-11 à 6 h TU et le 12-11-1986 à 6 h TU — le 12-11-1986

FRANCE

	max	min	temps
AJACCIO	21	7	D
BIARRITZ	19	10	N
BORDEAUX	18	9	N
BOURGES	19	7	C
BREST	12	6	D
CAEN	14	2	D
CHERBOURG	13	4	D
CLERMONT-FERR.	18	8	D
DIJON	17	5	N
GRENOBLE St-M-H	16	0	D
LILLE	14	5	B
LIMOGES	16	10	D
LYON	17	7	C
MARSEILLE-MAR.	19	13	C
NANCY	16	9	N
NANTES	14	9	B
NICE	19	11	N
PARIS-MONTS.	17	11	C
PAU	19	6	D
PERPIGNAN	20	8	B
RENNES	14	3	B
ST-ÉTIENNE	16	7	D
STRASBOURG	16	7	C
TOURS	18	7	C
TOULOUSE	21	12	D
POINTE-A-P.	30	24	A

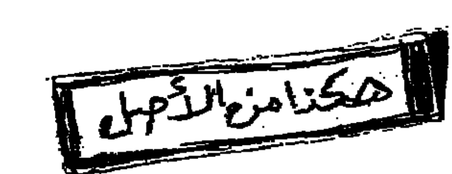
ÉTRANGER

	max	min	temps
ALGER	26	18	N
AMSTERDAM	14	5	D
ATHÈNES	16	8	D
BANGKOK	31	26	N
BARCELONE	20	12	D
BELGRADE	16	-1	D
BERLIN	13	8	C
BRUXELLES	15	7	N
LE CAIRE	20	12	D
COPENHAGUE	11	8	P
DAKAR	39	25	N
DELHI	32	15	D
DJERBA	20	10	N
GENÈVE	11	0	B
HONGKONG	19	18	P
ISTANBUL	12	4	D
JÉRUSALEM	10	5	B
LISBONNE	15	12	D
LONDRES	14	3	D
LOS ANGELES	29	12	D
LUXEMBOURG	14	10	D
MADRID	15	8	P
MARRAKECH	23	11	A
MEXICO	24	12	B
MILAN	11	8	C
MONTRÉAL	5	-2	*
MOSCOU	4	2	N
NAIROBI	18	14	C
NEW-YORK	13	3	C
OSLO	10	1	P
PALMA-DE-MAL.	21	7	D
PÉKIN	13	3	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	P
ROME	20	8	D
SINGAPOUR	30	24	A
STOCKHOLM	11	9	P
SYDNEY	18	17	P
TOKYO	16	9	D
TUNIS	21	14	N
VARSOVIE	10	3	D
VENISE	12	5	B
VIENNE	6	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Communication

Polémique sur l'avenir de la télévision musicale

TV 6 décolle enfin. Dotée depuis le 25 octobre d'une programmation incluant films, séries, feuilletons et variétés, la « TV-jeunes » ou « la plus jeune des télés » se fait une place parmi les chaînes françaises et grimpe dans les sondages jusqu'à concurrencer, voire dépasser à certaines heures – dans les endroits où elle est bien reçue – FR 3, la « 5 » ou Canal Plus.

Globalement, depuis la mise en place d'une grille rompant le robinet de clips musicaux, l'audience cumulée de TV 6 a progressé de 40 %, soit de sept cent cinquante mille téléspectateurs supplémentaires. La durée d'écoute journalière a doublé et se situe aujourd'hui autour de cinquante-cinq minutes. Le carrefour de 20 h 10 semble s'imposer au fil des jours, et la soirée « Sixties » devenir un rendez-vous familial (4,4 % d'audience moyenne). La série « Au cœur du temps », diffusée le 5 novembre entre 23 heures et 23 h 45, à même atteint 7 % d'audience moyenne, battant ainsi, selon Médiamétrie, TF 1 (4,5 %), la « 5 » (3,7 %) et FR 3 (2,3 %). Des scores qui provoquent un frémissement parmi les annonceurs et la réapparition de quelques spots et sponsors à l'antenne. Un succès qui, s'il se confirme, relancera sans aucun doute le débat lancé par l'industrie du disque sur l'avenir en France d'une télévision musicale et sur les enjeux.

Chaîne nationale ou réseau de stations locales ?

Alors que TV 6 évolue sensiblement du « tout musical » à une programmation plus diversifiée, la polémique rebondit en coulisse sur l'avenir de la chaîne. On sait que la loi ne prévoit pas le maintien du réseau de TV 6, mais laisse à la Commission nationale de la communication et des libertés le soin de le réattribuer en entier ou de le diviser en fréquences pour des télévisions régionales.

L'ensemble des professionnels de la musique, auteurs, compositeurs, interprètes et producteurs de disques, se mobilisent pour « *maintenir à tout prix une chaîne nationale à dominante musicale* ». Leur argumentation est simple : le secteur de la chanson française et ses retombées industrielles représentent pas moins de 3 % du produit national brut. Or ce secteur, fragilisé par la baisse de vente des disques et la concurrence des variétés anglo-saxonnes, a besoin de la télévision comme instrument de promotion. Supprimer la chaîne musicale serait ouvrir une voie royale aux concurrents étrangers (Music Box, Sky Channel) et déstabiliser définitivement la création nationale, déjà handicapée par une fiscalité très lourde. Le Bureau de liaison interprofessionnel de la musique (BLIM) va écrire dans ce sens à la CNCL.

La démarche du BLIM vise implicitement le projet Métropole TV, *qui veut reprendre la fréquence* parisienne de TV 6 pour implanter une télévision régionale. Du coup, M. Pierre Barret, porte-parole de Métropole TV (Lyonnaise des eaux, groupe de presse Amaury, Banque Worms) contre-attaque. L'ancien président d'Europe 1 prétend, lui-aussi, vouloir faire une télévision pour les jeunes à *dominante* musicale. Et il lève un coin du voile sur son projet : des films chaque jour à 22 h 15, des plaques musicales plus souples entre 20 heures et 22 heures, une information régionale basée sur la caméra-trottoir et beaucoup d'interactivité avec *le* public. *Une* programmation astucieuse pour prendre à contre-pied les chaînes traditionnelles.

Sur le montage financier, M. Barret reste encore discret, mais il repousse, *a priori*, les agences de publicité et les producteurs de disques en plaidant pour un partenariat, hors capital, avec le milieu musical. Voilà qui exclut toute entente avec les actuels propriétaires de TV 6 ou même avec l'autre candidat à la reprise du réseau, le projet HIT TV mené par UGC et *l'agence de M. Jacques Séguéla.*

Reste que Métropole TV est candidat à la seule fréquence parisienne. Faudra-t-il que le reste de la France se contente d'un écran noir ? M. Barret propose d'émettre sur tout le réseau en attendant que les autres fréquences trouvent des repreneurs régionaux. Ces télévisions locales pourraient ensuite s'affilier à Métropole TV en *relayant* la *majeure* partie de ses programmes à l'exception des informations.

La formule est séduisante ; elle peut aider le démarrage de stations locales, handicapées par leur faibles ressources publicitaires. Mais elle risque de se heurter à la loi qui prévoit pour les télévisions locales un minimum de programme propre *qui* empêcherait la constitution d'un *vrai réseau.*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Génération TV

Elle en conviendra aisément : ses torts envers nous étaient immenses. Surgissant en février sur nos écrans, elle nous avait d'abord secoués et *séduits*. La *pêche qu'elle affichait!* « *Punchy, la 6* » témoignait d'un ton, d'un son et d'une couleur nouvelle. Madonna brandissait ses crucifix. Johnny racontait Tennessee, Balavoine recherchait *l'azziza* et Rita Mitsouko endiablait tous les toits... bref! une douche de clips s'est abattue sur nous, médusés et ravis.

Et nous en redemandions! Quand viendront les programmes, les vrais ? Gardez-nous donc les clips, criait la meute des kids – *moyenne* d'âge douze ans – en profitant des séquences « pub » pour téléphoner à la chaîne.

Las! ils voulaient des clips, eh bien, ils en ont eu! Tout le printemps, tout l'été, chaque jour de *14 heures à 1 heure.* Et il s'en est fallu d'un cheveu que la chaîne ne disparaisse avant d'avoir montré ce qu'elle savait faire. Ce qu'elle savait bien faire, car depuis deux semaines est née une nouvelle *télé.*

Une télévision jeune, bien sûr, une *télévision*-divertissement. Une chaîne étrange qui s'amuse à brouiller les pistes, à emmêler les époques, utilise les images de synthèse, mais adore le noir et blanc. Une télé moderne qui, en *diffusant* de vieilles séries, nous fait voyager dans le temps. En un mot, la chaîne de la génération TV, de la culture TV.

Eh oui, *culture*. Pourquoi faire la fine bouche et prendre l'air sceptique ? La connivence des fans de TV 6 est en *soi un aveu et témoigne* de l'existence d'une culture audiovisuelle commune. Car depuis cinquante ans qu'elle existe la télévision, tout comme le cinéma, a créé son propre répertoire, et le média découvre ses « classiques ». « *Les envahisseurs* », « Le temps des *copains* » – *légèrement franchouillard*, les histoires d'Hitchcock, et même « *Les globe-trotters* »... Sans doute, les autre chaînes avaient-elles ouvert la voie : TF 1 avec « Les incorruptibles », Antenne 2 avec « Maigret » (et pas n'importe lequel : version années 60 en noir et blanc), FR 3 en découvrant « Zorro » et même la 5 avec « Star Trek », vaisseau spatial, faux cils et mascara.

Aucune pourtant n'avait joué à ce point les contrastes et fait de l'alternance clips, jingles, bandes-annonces et feuilletons, le principe même de sa programmation. Sauf exception, la rediffusion apparaissait jusqu'à présent comme une pratique honteuse, et les séries anciennes comme des bouche-trous pratiques, *acquis à faible* coût et diffusables aux heures creuses ou autour du 15 août. TV 6 rompt avec cette conception. Pourquoi bouder le plaisir de quelques bonnes « rediff » ? Et pourquoi condamner les productions de télé à n'être *qu'éphémères et ne* connaître qu'une chance ? La télévision, dit-on, a trop à voir avec l'air du temps pour que ses œuvres résistent et passent les décennies.

Faux ! *C'est* précisément parce qu'elle colle à l'époque que la télé, *plus encore que* le cinéma, est riche de signaux et constitue une formidable matière d'observation. Faux ! Parce que, comme une chanson, une danse ou une photo, un feuilleton-télé, c'est un témoignage d'une époque et une brassée de souvenirs indissociable des âges de la vie. « *Thierry la fronde* », « *Belle et* Sébastien »... Voyons, c'était la petite classe et la fête autour du poste le dimanche soir. « Daktari » et « Skippy », c'était bien la 6e...

« Les envahisseurs », « Bonanza », « Le Saint » et « Lagardère »... C'était un peu plus tard, avant la « Dynastie des Forsythe ». De TV 6, on attend tout cela. Pas question pour autant d'en faire une télé du passé, une télé-nostalgie. *Les kids ne s'y trompent guère, qui* y trouvent leur compte et prennent devant ces séries aujourd'hui désuètes un plaisir nouveau où l'on chercherait en vain l'ombre d'un souvenir. Plutôt une intuition, un brin d'amusement et de la curiosité pour une intrigue rondement menée dans l'époque mythique des années 60-70.

Bravo donc à TV 6 pour ce mariage réussi et pour ce coup d'éclat qui ne manque pas de panache quelques semaines avant l'exécution de sa condamnation. Un regret cependant : l'absence de liaison entre les émissions. Un générique et un jingle, aussi toniques soient-ils, n'ont jamais remplacé une *présence humaine*. Montrez-nous donc des têtes qui incarnent la chaîne. Affichez vos héros et faites venir Dutronc, Medhi, Berger, Renaud, Godard, Johnny, Daho ou *Belmondo pour lancer en direct* un programme, siffloter un générique, évoquer un souvenir, plus sûrement une passion. Faites preuve de convivialité, de chaleur et d'humour ! Ça crée des liens, non, l'amour de la télé !

ANNICK COJEAN.

Le budget de l'audiovisuel

Un risque sérieux de déficit

***L'Assemblée nationale examine, jeudi* 13 novembre, le budget 1987 de la communication. *Pour l'audiovisuel*, ce budget s'inscrit en complète rupture avec le passé : privatisation de TF 1 notamment, et baisse des ressources du service public. M. Michel Pelchat, député UDF, rapporteur du budget pour la commission des affaires culturelles, devait demander ce mer*credi 12 novembre au cours d'une conférence* de presse, l'attribution l'an prochain à Antenne 2 et *FR 3 de 100 à 150 millions de francs* supplémentaires prélevés sur les excédents des recettes publicitaires réalisés cette année par l'audiovisuel pubic. Une « rallonge » nécessaire pour permettre à ces deux sociétés d'affronter les inévitables « surenchères » du privé.**

Un saut dans l'inconnu ? Ce serait *sans doute exagérer. Mais* le « bleu » budgétaire (l'annexe au *projet de loi de finances) reflète* les bouleversements attendus en 1987 : TF 1, la Société française de production (SFP) et France Média International (FMI), toutes trois « privatisables », n'y figurent plus, tandis que s'y trouvent confirmées la baisse de la redevance (– 6,5 %) et la suppression de la taxe sur les magnétoscopes. Le « bleu » fixe chaque année les objectifs de recettes de l'audiovisuel public, et met en face les prévisions de dépenses. Avec, à chaque fois, le risque de surévaluer les unes et de *sous-évaluer les autres.*

Côté ressources, le service public maintenu devrait bénéficier, l'an prochain, de 6 218 millions de francs – nets – *provenant* de la redevance et de 1 950 millions de recettes publicitaires (1). Ces deux objectifs devraient, de l'avis des professionnels, être aisément réalisables. La premier, parce que le service collecteur de la redevance, échaudé par des mésaventures passées, a fait cette fois, des prévisions prudentes. Le second, parce que les pouvoirs publics ont fortement modulé les recettes publicitaires des chaînes en fonction de leur audience : 1 565 millions de francs pour Antenne 2, *mais 350 millions seulement* pour FR 3 et 35 pour RFO, la radio-*télévision outre-mer.*

A ce chapitre des ressources, une seule société du secteur public pourrait rencontrer des difficultés : l'INA. Le « bleu » prévoit, pour l'Institut national de l'audiovisuel, *des recettes commerciales* très élevées (77,2 millions de francs, plus de trois fois celles de cette année). Un petit tour de passe-passe qui permet de compenser, en théorie, la disparition de la contribution forfaitaire annuelle de TF 1, (demain privatisée), *mais* dont rien ne permet d'affirmer qu'il se confirmera.

Côté dépenses, les inquiétudes sont plus grandes encore. La compression des frais de fonctionnement (aucun « glissement » n'est prévu pour compenser l'inflation) *fait déjà suite à deux années* de « vaches maigres » (- *2%* en 1985 et - 3% en 1986). Et beaucoup craignent que *« l'effort particulier d'économies et d'amélioration de la productivité »* réclamé par le gouvernement n'aboutisse par son irréalisme à plonger tous les organismes dans le déficit.

Le projet de budget surestime largement, par exemple, les économies budgétaires attendues des emplois supprimés (trois cent cinquante) imposés en 1987 au secteur public. D'une part, en les compta*bilisant* en *année pleine*, alors qu'elles s'échelonneront tout au long de l'année prochaine. Et, d'autre part, en fixant arbitrairement à 260 000 francs l'économie annuelle par poste supprimé, alors qu'elle ne s'élève en moyenne qu'à 220 000 francs à Radio-France et à FR 3. Comment ces sociétés financeront-elles la différence ?

Face à ces perspectives très grises – encore aggravées pour Radio-France par les 30 millions d'économies supplémentaires exigées sur ses dépenses de décentralisation, – quelques « mesures nouvelles » viendront apporter une bouffée d'oxygène, notamment en faveur de la création et des programmes. A ce titre, Antenne 2 recevra 26,5 millions de francs auxquels s'ajouteront les 25 millions venant compenser la charge des émissions religieuses du dimanche *matin* (jusqu'ici sur *TF 1*). Quant à FR 3, elle bénéficiera de 36,5 millions pour la création et de 28,5 millions pour la reconstitution de son stock de films. Enfin, 300 millions seront affectés, comme en 1986, au développement du programme culturel européen.

Trois secteurs particuliers recevront un « coup de pouce » supplémentaire : l'action internationale notamment avec 15,6 millions destinés au développement de Radio-France internationale (RFI) et 20,6 millions versés par le ministère des affaires étrangères à RFO (principalement pour assurer *l'expansion* de l'agence d'images AITV). Feront également l'objet de financements complémentaires l'amélioration de la desserte des DOM-TOM et la modernisation des archives.

Reste à savoir si tout cela permettra à l'audiovisuel public de traverser la zone de turbulence qui s'annonce...

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Télédiffusion de France (TDF) est en outre autorisée à emprunter 180 millions de francs pour la réalisation des équipements nécessaires aux télévisions et radios privées.

Les budgets des organismes (*)

(en millions de francs)

	TDF	INA	A2	FR3	RFO	Radio-France	RFI	SEPT.
BUDGET 1987	2827,9 (1)	376,4	2511,3	2735,7	640,1	1824,3	362,8	300
dont								
– redevance	87,1	124,1	765,7	2260,7	587,4	1731,3	362,1	300
– publicité	–	–	1565	350	35	–	–	–
– recettes commerciales	1044,9	77,2	15	43,6	–	43,5	0,3	–
– versements des sociétés publiques	1637,4	117,1	–	–	–	–	–	–
Personnel permanent (variations 86/86)	3962 (–70)	919 (–32)	1327 (–36)	3294 (–102)	771 (–12)	3107 (–97)	430 (–)	nc. –

(1) Le budget de TDF ne comprend pas les charges et les ressources liées aux satellites TDF 1 et TDF 2.

(*) A ces chiffres, il convient d'ajouter les 142,2 millions de francs des crédits alloués en 1987 à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), inscrits au budget des services de l'administration.

Conflit à « l'Unité »

L'hebdomadaire socialiste *l'Unité* est en proie à la grogne d'une partie de sa rédaction. Celle-ci a reçu, *lundi 10 novembre*, une lettre personnelle de M. Claude Estier, directeur du journal et sénateur PS de Paris, qui, arguant du déficit de l'hebdomadaire, leur demande de renoncer à *leur treizième mois*. La section du Syndicat national des journalistes (SNJ), qui représente un peu moins de la moitié des vingt journalistes de *l'Unité*, s'est aussitôt réunie pour réclamer un échelonnement du versement de ce treizième mois et des précisions sur le déficit. Celui-ci serait de l'ordre de 1,5 millions de francs et serait constitué de dettes envers l'imprimerie et l'URSSAF, ainsi que de l'érosion des abon*nements.*

Selon Nicole Chaillot, rédactrice en chef de *l'Unité*, le déficit serait dû non pas à la diffusion qui se maintient aux alentours de 40 000 exemplaires, mais à la baisse dés recettes publicitaires, les publicités institutionnelles des banques et des entreprises nationalisées ayant été retirées à l'hebdomadaire depuis le 16 mars. « *Nous avons donc demandé à la rédaction de faire un effort, le versement du treizième mois à la date du mois de décembre étant impossible* », explique Nicole *Chaillot.*

Une réunion de conciliation entre *le SNJ et la direction de l'Unité* doit avoir lieu le 12 novembre, à l'instigation du bureau national du SNJ. Faute de quoi certains journalistes seraient prêts à aller jusqu'au référé devant le tribunal des prud'hommes.

Y.-M. L.

Angelo Rinaldi réintègre « l'Express »

L'écrivain et critique littéraire Angelo Rinaldi, qui avait quitté l'hebdomadaire *l'Express* il y a deux mois pour rejoindre son concurrent *le Point* (*le Monde* du 5 septembre), a décidé de réintégrer les rangs du journal de M. James Goldsmith. Il y tiendra, dès la fin *novembre*, un « éditorial littéraire ». Angelo Rinaldi avait quitté *l'Express*, auquel il collaborait depuis 1972, « *en raison du changement de ligne politique de l'hebdomadaire* ». L'éloignement a ses vertus : au bout de deux mois, l'auteur *de la Maison des Atalantes* ne semble plus déceler le « *changement* » dénoncé...

Le Monde
CADRES

Vos atouts : le contrôle de gestion + l'audit

Vous possédez la pratique du contrôle de gestion et de l'évaluation des entreprises, acquise au cours d'une expérience de plusieurs années dans ce type de fonction. Vous avez prouvé votre sens des **METHODES**, *vos* **CAPACITES DE CONTACT** *et de* **DIPLOMATIE.**

Vous êtes le

Contrôleur de Gestion de notre groupe publicitaire.

Très proche du Comité de Direction et collaborateur direct de notre Secrétaire Général et Directeur Financier, vous apporterez votre expérience et vos qualités en participant :
- *au niveau des affaires propres à la Société Mère, à l'établissement des budgets et aux analyses financières nécessaires aux prises de décision et à la gestion.*
- *au niveau des participations prises dans le cadre du développement de notre Société (France et étranger) :*
  - *analyse financière et évaluation des entreprises,*
  - *établissement de budgets prévisionnels,*
  - *étude de la rentabilité des investissements,*
  - *suivi, analyse et contrôle de gestion.*
  - *analyse des projets.*

Vous êtes motivé par une fonction très complète, nécessitant des contacts et des déplacements, au sein d'une entreprise dynamique : adressez votre dossier de candidature à notre conseil en précisant vos motivations sous réf. 419 à Christine d'AUBIGNY qui vous assure de sa totale discrétion.

VALEURS

Conseils en ressources humaines
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Pierre Lichau VALENS CONSEIL

IMPORTANT GROUPE PRESTATAIRE DE SERVICES

Leader sur son marché

(situé à Paris-Ouest)

Recherche pour son Secrétariat Général un(e)

JURISTE

- Le/la candidat(e) sera chargé(e) sous la responsabilité du Secrétaire Général de prendre en charge la vie juridique des filiales, participer à la négociation et à la rédaction des contrats, conseiller les entreprises du Groupe sur toute question relevant du droit commercial et du droit social.
- Formation minimum Maîtrise de Droit des Affaires, très bonne maîtrise de l'anglais, expérience nécessaire de 2 années.
- Qualités requises : rigueur, sens des relations et dynamisme.
- Possibilités d'évolution au sein du Groupe.
- Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous nº 7.018
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

BEFS RÉALISATION

société d'ingénierie
Leader dans le domaine de la séparation et purification de produits chimiques par la cristallisation

recherche
dans le cadre de la mise en place de son plan informatique

LE RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

de formation grande école ou équivalent.

Il aura pour mission dans un premier temps :

- La participation à la définition du plan informatique qu'il sera chargé de mettre en œuvre ;
- La responsabilité de la bonne marche du service informatique ;
- La conception des applications en liaison étroite avec les utilisateurs ;
- L'analyse fonctionnelle (inventaire et procédure de saisie des informations, circuits des documents) ;
- L'analyse organique destinée à la programmation ;
- L'établissement des jeux d'essai de chaînes ;
- La rédaction des manuels d'utilisation des applications ;
- La responsabilité du budget et du planning.

Ce poste suppose un esprit d'analyse, de synthèse et d'organisation et pourrait évoluer vers le contrôle de gestion.

Une première expérience souhaitée (non impérative) sur mini (Micro-Vax ou similaire) et sur l'architecture des réseaux.

Lieu de travail : **MULHOUSE.**
Rémunération en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.

Poste à pourvoir immédiatement.

Les candidats doivent adresser leur c.v. + lettre manuscrite au

service du personnel, *Madame Thérèse BILLAUT BEFS RÉALISATION*
7, rue Gay-Lussac, B.P. 1437, 68071 MULHOUSE CEDEX.

SECTEURS DE POINTE

Responsable méthodes et qualité

Informatique — **270.000 +**

Paris - Le service informatique d'un grand groupe financier national développe d'importantes applications informatiques et recherche le responsable des méthodes de conception et de réalisation.

Dépendant de la Direction des Systèmes d'Information, il aura pour missions la recherche, l'expérimentation et la promotion de méthodes et outils relatifs à la conception, à la réalisation de systèmes d'information et à la conduite de projets avec le double souci d'accroissement de la **productivité** des équipes et d'amélioration de la **qualité** des produits. Son action comprendra la définition des normes minimales à respecter, l'assistance nécessaire aux services concernés et la production de la documentation correspondante.

Le candidat, de formation ingénieur grande école ou équivalente, a une expérience de 4 à 5 ans dans la conduite de projets et une très bonne pratique des méthodes et outils. Le poste requiert le goût des contacts, du travail en équipe et une grande capacité de persuasion. Poste évolutif.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et photo sous référence L062/M à Henri BOUET.

SM **SEMA•SELECTION** 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Nous

Sommes la filiale d'un groupe européen en pleine expansion et nous sommes connus pour l'excellence de nos produits. Nous recherchons, pour notre usine de CAEN, un :

INGÉNIEUR QUALITÉ

Il sera chargé du contrôle ENTRÉE, de la qualité et de la fiabilité des composants électroniques et électriques. Il travaillera en étroite relation avec la fabrication, les achats, le développement et sera en liaison directe avec les fournisseurs qu'il rencontrera en France et en Allemagne.

Vous

êtes ingénieur et vous avez une première expérience industrielle. Vous maîtrisez parfaitement les techniques de mesure et de contrôle. Vous savez mettre en œuvre les outils statistiques et informatiques. Vous aimez la négociation et vous la menez avec fermeté et diplomatie. Vous pratiquez l'Allemand.
Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, prétentions à notre Conseil Marc LEGRAS qui traitera confidentiellement votre dossier.

JMLP 149, route de la Délivrande, Péricentre IV 14000 CAEN — Réf. : 200.01

COMMUNICO

CENTAURE VISIONIC, Société de matériels de haute technologie (conception, construction et commercialisation de systèmes informatiques et robotiques liés à la vision artificielle), recherche dans le cadre de son expansion *pour son Département Recherche & Développement*

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

De formation grandes écoles, vous avez 5 ans d'expérience comme chef de projet ou responsable d'étude,

INGENIEUR INFORMATICIEN

Débutant ou avec une première expérience (2 à 3 ans) vous avez une formation ingénieur.
Chargé du développement de logiciels, vous travaillerez en relation directe avec le Chef de Projet. Une pratique temps réel serait souhaitable. Responsable et autonome, vous faites preuve de dynamisme et d'un esprit ouvert.

Si vous êtes disponibles rapidement, merci de nous adresser CV, photo et prétentions, *en précisant le poste choisi,*
40/44, rue des Meuniers, 93100 Montreuil.



CENTAURE VISIONIC

CONTESSE

«Propulsion navale» la nouvelle génération

région nantaise

Nous sommes un Etablissement d'Etat, spécialistes des Appareils-Moteurs. Nous mettons en œuvre des technologies avancées. Nous sommes assurés d'une importante charge d'études et de travaux étalée sur plusieurs années et recherchons un Ingénieur

Responsable des développements de moteurs Diesel

Chargé de l'évaluation et de l'adaptation de moteurs Diesel, il sera également responsable des activités techniques relatives au suivi en service de ces moteurs qui équipent les bâtiments de la Marine Nationale.

Ce poste, d'un grand intérêt technique, entraîne des relations importantes avec l'extérieur et conviendrait à : • soit un ingénieur confirmé en moteur Diesel utilisé en propulsion navale et en groupe électrogène, • *soit un jeune* ingénieur (ENSTA, Centrales, Mines) attiré par cette technique. Un diplôme ENSPM serait alors apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo, sous la réf. 1051, à D. FRANCESE - CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex 01.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUCON - NIORT - QUIMPER

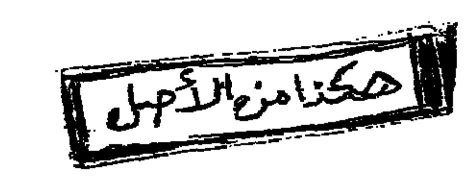
MEDIA PA

Nous réalisons des systèmes complexes de *haute fiabilité et de haute sécurité* et des produits d'informatique spécialisée. Nous employons 2 600 personnes, principalement en proche banlieue Sud de Paris. Notre établissement de PALAISEAU recherche

INGENIEUR COMMERCIAL
vente terminaux graphiques
en région parisienne

Il développera la clientèle existante et recherchera une clientèle nouvelle pour des produits performants, au sein d'une petite équipe. Une première expérience de la vente dans le secteur de l'informatique industrielle et du process control sera particulièrement appréciée.
Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, prétentions) s/réf. MOIC :
COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES - D.R.H.
99, av. A.-Briand 92120 Montrouge.





Le Monde CADRES

Le département de la Seine-Saint-Denis

recrute, par voie de détachement,
pour sa Direction des Affaires Domaniales et Juridiques :

1 CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Objectifs :
- Tenue des contentieux ;
- Conseils juridiques aux directions départementales.

Formation et expérience :
- Généraliste du droit à dominante de droit public ;
- Formation ou expérience en animation d'équipes pluridisciplinaires ;
- D.E.A. en droit + expérience.

Conviendrait à un fonctionnaire de catégorie A expérimenté de l'Etat ou des collectivités territoriales.

1 CHEF DE SERVICE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Objectifs :
- Diriger un service composé de deux bureaux qui gèrent l'ensemble du patrimoine immobilier du département ;
- Réaliser les acquisitions et les cessions ainsi que les classements et déclassements dans le domaine public ;
- Gérer les baux pris et donnés ainsi que les copropriétés.

Formation et expérience :
- Expérience en gestion administrative publique ;
- Formation à dominante juridique.

Conviendrait à un fonctionnaire de catégorie A expérimenté de l'Etat ou des collectivités territoriales.

1 CHEF DE BUREAU DE LA GESTION DU PATRIMOINE

Objectifs :
- Assurer la bonne gestion des biens immobiliers dont le département est propriétaire, copropriétaire ou locataire.

Formation et expérience :
- Gestion administrative publique.

Conviendrait à un fonctionnaire de catégorie A de l'Etat ou des collectivités territoriales ainsi que des organismes HLM ayant acquis une certaine expérience.

ATTACHÉS

- De formation juridique (préciser la dominante dans la formation et l'expérience acquise).

1 TECHNICIEN

Objectifs :
- Assister le directeur dans l'estimation des biens immobiliers à acquérir, à vendre et à louer ;
- Assister les services dans les négociations qui portent sur ces biens.

Formation et expérience :
- Elaboration de devis et estimation ;
- Connaissance du marché de l'immobilier.

Conviendrait à :
- Un ingénieur des villes ou de l'Etat polyvalent bâtiment/voirie ;
- Un fonctionnaire pratiquant des estimations aux services fiscaux ;
- Un collaborateur d'expert.

ADRESSER CANDIDATURE et c.v. détaillé à
Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux de la Seine-Saint-Denis
124, rue Carnot, 93009 BOBIGNY Cedex.

Ajaccio. Expert-Comptable recherche N3-N4. Écrire HAVAS Ajaccio 303984.

AGENCE FINANCIÈRE DE BASSIN SEINE - NORMANDIE

recherche

INGÉNIEUR

Pour dépollution des établissements industriels (Papeterie, textile...)

Adr. lettre + C.V. + photo à A.A.F.B.S.N.
51, rue Salvador-Allende
92027 NANTERRE CEDEX.

Ecole privée secondaire Paris (100 élèves) en croissance recherche
DIRECTEUR
justifiant impérativement de 5 ans d'expérience à temps complet dans l'enseignement secondaire, comme Directeur, Surveillant Général ou Professeur. Adr. C.V., lettre manuscrite et photo à M. SIMON 70, rue Cardinet, 75017 Paris.

Pr Paris et région parisienne

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

HB DPS 7 et IDS 2
Connaissance PAC appréciée
INSET-ETT 45-08-97-28
20, rue Turbigo, 75002 PARIS.

AGENCE DE PUBLICITÉ recherche

COMPTABLE UNIQUE

Expérimentée, mi-temps, pour tenue complète comptabilité

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à PROMO J - 9, rue Lagrange 75005 PARIS.

Importante Sté Industrielle MOSELLE recrute

INGÉNIEURS

École nationale supérieure d'ingénieur, Supelec, IEG ou équivalent, pour ses services techniques, BE et fabrication. Débutants ou avec expér. Rémunération motivante.
Ecrire nº 5.594
Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Gestion Ressources Humaines

Nous sommes un des premiers noms de l'immobilier.

En chiffres cela veut dire : 18 000 personnes occupées à gérer 75 000 logements.

Promouvoir et faire vivre dans les faits notre politique de Développement Social : telle est aujourd'hui notre priorité. Nous vous proposons d'en être, auprès de notre Direction Générale, un des acteurs-clé.

Vous créez la fonction "Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines". Vous en définissez les objectifs et les moyens. Vous lui donnez sa vraie dimension opérationnelle et stratégique.

Votre expérience de plusieurs années en recrutement, qualifications, formation, systèmes d'appréciation et de rémunération,... vous a préparé à l'autonomie et à l'action "innovatrice" que requiert cette responsabilité.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous référence GP IIII M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL POUR LA SUCCURSALE FRANÇAISE

DE DISCO + SEIER EUROPE

Si vous avez une vocation commerciale/clientèle, si vous êtes organisé et ambitieux...

Contactez-nous immédiatement à notre siège en Suisse, pour *regagner* et *étendre* notre importante part du marché français du matériel pour la fabrication de semi-conducteurs (70% du marché mondial).

RÉPONSE RAPIDE
CURRICULUM VITAE EN ANGLAIS.

Décision avant fin nov. 1986, engagement début 1987.
disco + seier ag

Esslenstrasse 1, CH-8289 Kreuzlingen.
Tél. : (19) 41-72-72-54-44.

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR SUR CONTRAT

Fonctions :
chef du laboratoire d'électrotechnique
- organisation et gestion des moyens matériels et humains du laboratoire ;
- définition et animation des activités d'enseignement du laboratoire en liaison avec la direction des études de l'école ;
- encadrement pédagogique des travaux pratiques ;
- suivi de projets de fin d'études.

Profil :

Ingénieur ayant quelques années d'expérience en centre technique, organisme de conception ou de réalisation. Aptitudes pour l'enseignement et les contacts humains. Bonnes capacités d'organisation. Curiosité d'esprit.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie, sous nº 8.170 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

NOUS SOMMES UNE BANQUE FRANÇAISE

de taille moyenne
(3 milliards de bilan, 300 personnes)

NOUS RECHERCHONS :

LE RESPONSABLE DE NOTRE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE A PARIS

Il voudra participer à notre gestion globale et utiliser les moyens et les méthodes les plus modernes.

Il devra avoir un diplôme d'études supérieures, une expérience bancaire de plusieurs années et savoir s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions au
MONDE PUBLICITÉ, sous nº 8.161
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CEP

BUREAU DE CONTROLES
recherche pour son Agence de BORDEAUX

Ingénieur

diplômé Grande Ecole

Compétence technique - expérience BAEL et Charpente Métallique.
Activité en B.E.T. pendant 3 à 5 ans souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions
à C.E.P.
29, rue Grand-Lebrun
33200 BORDEAUX.

CONTESSE

Établissement financier (40 personnes) spécialisé dans la gestion de patrimoines

RECHERCHE

JURISTE

ayant de très bonnes compétences générales juridiques et fiscales,
10 ans d'expérience dans un service juridique de banque

Il aura à conseiller la société pour ses opérations bancaires et la clientèle
pour des problèmes de gestion de patrimoines.

Adresser C.V. détaillé à : SOGIP
29, rue de Berri, 75008 PARIS.

INTERNATIONAL

A challenging career in Artificial Intelligence

An internationally oriented organisation is creating, for its Brussels based headquarters, an "Artificial Intelligence" department in order to develop and market highly sophisticated "Knowledge based" systems, applied to the field of international finance.

To support this entirely new division, we are looking for

A.I. Engineers

(m/f - 160/LM)

The A.I. Engineers for "Knowledge Engineering" program, update and maintain the inference engine and its database according to specification and discussion with experts.
The A.I. Engineers for "Product Environment" program, update and maintain the DP environment of the interference engine and its database, according to specific functional requirements.

The successful applicants will be selfmotivated persons who need a strong EDP/maths/engineering education with A.I. specialisation, and a working knowledge of LISP and/or PROLOG and of VAX machine line and/or equivalent. Fluency in English is essential, other languages a definite asset. Good team spirit is required.

Working conditions are excellent and financial terms will be commensurate with experience.

Please submit your detailed resume and photo to our consultants:
Jerry RUBIN -
Personnel Consultant -
chaussée de La Hulpe
185 - 1170 Brussels.



A challenging career in Artificial Intelligence

An internationally oriented company is creating, for its Brussels based headquarters, a department of "Artificial Intelligence" in charge of developing and marketing highly sophisticated "Knowledge based" systems, applied to the field of international finance.

To support this entirely new division, we are now looking for

A.I. Field Engineers

(m/f - ref. 161/LM)

whose position objective will be to provide the Field Manager, to whom they report, with expertise in the integration of A.I. in the international Banking environment.

Their main tasks will be:
□ to ensure the integration of current or future A.I. products within the operational banking environment, through visits to banks and their own expertise; □ to prepare marketing support material and participate in demonstration, presentation to prospects, etc.; □ to ensure that developed products meet agreed objectives of quality, reliability and maintainability; □ to follow-up Bank contacts and coordinate requests for customisation improvements or modifications; □ to analyse the competitive situation of the departement's products.

Besides an engineering degree, the candidates should have a strong EDP background, excellent communication skills as well as a business oriented mind. A proven experience in A.I. will be considered a pluspoint. Fluency in English is essential, other languages a definite asset. Their open personality ensures fast integration and good team spirit.

We offer excellent and stimulating working conditions and financial terms commensurate with experience.

Please submit your detailed resume and photo to our consultants:
Jerry RUBIN -
Personnel Consultant -
chaussée de La Hulpe
185 - 1170 Brussels.



Le Monde CADRES

Notre client, une société de construction mécanique et de fabrication de machines spéciales, au SUD de ROUEN, recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

De niveau DECS,
sous l'autorité du PDG, il aura à superviser la comptabilité générale et analytique, et l'administration de 120 personnes. Il maîtrisera parfaitement l'utilisation de l'outil informatique.
Expérience de 5 ans en PME indispensable.

Envoyer CV, photo, salaire demandé et date de disponibilité sous la réf. 61105 à : Marc HEDAN C.F.P.E - BP 3532 27035 EVREUX CEDEX.
Réponse et discrétion assurées.

C.F.P.E.

HILL AND KNOWLTON

Leader mondial dans le domaine des relations publiques et des public affairs
recherche

2 CHARGÉ (E)S DE PROGRAMMES

Ces postes offrent initiatives et responsabilités dans un groupe de renommée internationale à fort développement. Ils exigent une formation supérieure, l'anglais courant, une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

Adresser CV, *photo et prétentions* à :
Madame Renée Carré
HILL AND KNOWLTON
64 bis, rue La Boétie, 75008 Paris.

VILLE DE BANLIEUE PARISIENNE
(+ 40 000 HABITANTS)

Recrute selon conditions statutaires (liste d'aptitude *ou mutation*)

1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Chargé du Service infrastructure.

- Fonction d'encadrement ;
- Expérience exigée ;
- Poste à pourvoir rapidement.

Ad. candidatures et CV au *MONDE PUBLICITÉ* Sous nº 8.158
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

INTERNATIONAL

Diriger à Abidjan une équipe de consultants

Assumer la direction d'une société de conseil déjà solidement implantée dans le milieu des affaires ivoirien, une opportunité exceptionnelle pour un consultant dans sa mi-trentaine attiré par la vie en Afrique.

Il pourra dans ce poste conjuguer son aptitude à conseiller avec son désir d'être opérationnel. En effet, tout en ayant pour fonction à gérer et développer l'activité du cabinet, il n'en continuera pas moins à exercer personnellement son métier de conseil tant auprès d'entreprises européennes que pour le compte de responsables ivoiriens.

Diplômé d'une grande école de commerce, il a une bonne expérience du métier de conseil en organisation pour l'avoir pratiqué essentiellement dans les domaines de la gestion : audit comptable et financier, informatique, ...
Les candidats retenus rencontreront à Paris le Président du groupe concerné fin novembre.
Ecrivez sous référence 3.117 ALM à Eliane Rolland.

SIASS
Ressources Humaines
50, Boulevard de Courcelles
75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

GRUPO ASEGURADOR INTERNACIONAL LIDER EN EUROPA

DESEA SELECCIONAR *PARA MADRID*

TECNICO DE PRODUCCION I.A.R.D.T.

SE REQUIERE :
- Experiencia de mas de 5 anos en Cia. de Seguros.
- Polivalencia I.A.R.D.T.
- Edad : menor de 40 anos.

SE OFRECE :
- Jornada continuada de lunes a viernes.
- Integracion en Departemento con dependencia directa de la Direccion Tecnica.
- Retribucion a convenir, segun valia del candidato.

EL INTERESADO debera enviar su curriculum vitae *al Apartado de Correos nº 883 de Madrid*, citando referencia nº 50.

Importante société transports maritimes recherche pour filiale COTE OCCIDENTALE AFRIQUE

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

Détenteur BTS ou équivalent pour occuper poste :

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Statut expatrié.

Envoyer c.v. et photo à nº 15 791 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmet.

COPGO HUNTING
RECHERCHE
INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien
Quelques années d'expér. en production souhaitables
Lieu de travail : ITALIE
Langue : anglais (italien apprécié)
Ecrire : 14, B, Z.A. Bastide *Blanche, 13127 VITROLLES.*

Représentations offres

CHERCHONS AGENTS

Nous sommes le fabricant leader au Pakistan de jeans Denim, de vestes et de draps.

- Nous recherchons actuellement une personne *d'expérience pour* nous représenter *en* France et commercialiser nos produits.
- Nous offrons une rémunération motivante.

Ecrire de façon détaillée sous réf. nº 7.019
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

capitaux propositions commerciales

RECHERCHONS ENTREPRISE à reprendre. Secteurs cosmétique, pharmacie, santé. Possib. achat ou association
Écrire à INTERTRADE
1, rue des Trois-Renards
31000 TOULOUSE.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES (D16)* BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

Employeurs ; des ingénieurs, cadres ou assimilés, sans emploi et désireux de ne pas le rester, disponibles pour vos emplois ou missions. Nouvelle rencontre d'entraide au reclassement jeudi 13 novembre, 12 heures, salle 344, 8, av. Ségur Paris-7e. Association GIER - CADRES Ile-de-France Rens. : (1) 30-90-65-05.

A VENDRE
200 photocopieurs à main *COPY-JACQ. Nouvelle fabrication.* Livrables de suite, avec instructions en Français. Prix très intéressant. Contacter chiffre 44-63'804, PUBLICITAS, case postale CH-8021 Zürich.

traduction demande

Trad. chinois-franç., angl.-franç., ccial, tech., scient., travail soigné, thèses + manus. corr. + rewriting. Janiszewski 2 bis, r. de Mirbel, 75005 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre AX 11 TRE ttes options, année 87, 70 km Garantie 1 an. Prix 57.000 F Téléphone : 39-89-01-47 *après 20 heures.*

Ford Escort Laser 1300 5 CV, oct. 83, mod. 84, gris métal., radio, 56 800 km, 35 000 F. GAUTHIER 45-48-20-86 bur., 43-31-70-63 dom.

de 8 à 11 C.V.

VENDS CX 2000 SUPER Excellent état mécan., ann. 78, 98 800 km, auto-radio, bavettes, bulles. 12 000 F. Tél. : 43-50-64-38.

DEMANDES D'EMPLOIS

F., très bonne connaiss. maquettes, expér. respons. de fabrication rech. poste équival. Edition, presse ou publicité. Libre.
Ecrire sous le nº 8.106 M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 21 ans cherche emploi
COMPTABLE
BAC G2 - BTS
Nombreux stages
Nathalie HOUX
13, avenue du 8 mai 1945
93500 PANTIN.

J.F. 22 ans cherche emploi stable dans *SECRÉTARIAT.* 3 ans d'expérience dans emploi similaire, dactylo, facturation sur IBM et contacts téléph. Bonne *présentation, goût du travail* Téléphone : 48-40-71-58.

INGÉNIEUR + MBA
10 ANS d'expérience
anglais, espagnol courants
ch. direction d'un centre de profit ou ing. d'affaires F. ou Étr.. Tél. 45-31-97-30.

Cadre culturel et sport. form. INFAC de J et spts. DEFA. Monit. *EPM.*, exp. montagne, mer, 15 ans. Dir. gest. équip. ch. poste resp. sect. cult., sport., assoc. tourisme, station hiver, Jura, Savoie, Suisse, Bretagne. Ecrire Le Goff BP22 - 22410 St-Quay-Portrieux.

J.F. 27 ans, DEA de Sc. Éco, cherche poste d'assistante de formation ou direction du personnel dans centre de *formation*
Ecrire sous le nº 8.184 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 27 ans, BTS comptab. + 2 ans inst. ccials sup. ch. empl. cabinet expert à Toulouse Tél. : (1) 45-54-09-70.

Dame sérieuse, (avec références), cherche à garder bébé ou enfants sur place, même avec petit ménage. Dans le 92, 78 et Paris. Téléphoner à partir de 19 heures au 47-78-94-04.

SECRÉTAIRES

PARIS 8ème

Secrétaire de direction

Diplômée d'études supérieures
Parfaitement bilingue anglais/français

Collaboratrice du PDG d'une Société de commerce international - l'une des toutes premières dans sa spécialité - elle aura des activités de secrétariat variées (avec peu de frappe) qu'elle devra gérer intelligemment.
Cette fonction *implique rigueur, concision, mobilité d'esprit, aisance* de contacts ; elle s'adresse à une secrétaire ayant une expérience de 5 ans environ, pratiquant la sténo anglaise ; de bonnes capacités de rédaction *sont nécessaires ; autres langues que l'anglais appréciées.*
Rémunération d'un très bon niveau.
Adresser lettre man., CV détaillé et photo, sous réf. 71726/M à R. VERDET *Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.*

Membre de Syntec

sélé CEGOS

PUBLIVAL

L'AGENDA

Artisans

BRUNO PESCHARD
(ÉBÉNISTE)
FABRIQUE ET RESTAURE TOUS MEUBLES EN MAUVAIS ÉTAT
Téléphone : (16) 38-75-52-73.

Bijoux

GILLET
ACTUELLEMENT — 20 %
SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques, broches bracelets...
qui vous apporteront du bonheur
19, rue d'Arcole, Paris-4e
Mº Cité. Tél. 43-54-00-83.

Cours

PROFESSEUR de PIANO avec références donnerait
COURS de PIANO
à domicile ou chez particulier
Téléphone : 46-40-76-14.

Cours hypnose auto-hypnose, apprendre et utiliser les techniques. *Tél. 46-33-60-90.*

ANGLAIS avec les FILMS
Très efficace pour comprendre et pour parler. Prof. anglais diplômés, 18, rue Varenne
Le soir : 18 h à 19 h 30
LUNDI : DÉBUTANTS - MARDI : MOYENS, FORTS. 42-22-75-72.

Étudiante 3e cycle physique donne cours math-phys., chimie, 6e à terminale 45-89-59-72, apr. 19 h.

Stages

Fille, collaboratrice journal Et. au C.L.C.F. cherche stages scripte
Ecrire sous le nº 6.924
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
Prix posée : 99 F/m²
Téléphone : 46-58-81-12.

Vacances

Tourisme

Loisirs

MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier vends à Inter Résidences, studio 4 personnes. Grand confort, vacances scolaires de *printemps* (2e *et* 3e semaine d'avril)
Téléphone : 34-51-45-41.

SKI DE FOND HAUT-JURA

Yves et Liliane vous accueillent de ancienne ferme du XVIIe, cft, aménagée, chbres avec salle de bns, table d'hôtes, cuis. régionale, *pain maison cuit au feu de* bois, accueil limité à 12 p. Ambiance sympa. Tarif : de 1.950 F à 2.350 F sem./pers., selon période, tt compris, pension, vin, matériel ski de fond, accompagnement.
Téléphone : 81-38-12-61.

SKI - Noël - Février - Pâques
5 à 18 ans (groupes par âge)
Encadrés par professeurs
Tél. : (1) 43-22-85-14.

SKI DE FOND QUEYRAS
Sport et confort, 1 semaine tt compris. 1.540 F. Renseign. : *CHALET VIE SAUVAGE - 05350*
Château Ville-Vieille
Téléphone : 92-45-71-72.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG
TERRASSE EXCEPTIONNEL
VUE SUR TOUT PARIS
Dern. ét., 85 m² + 40 m² terrasse. Parf. état. box fermé. DORESSAY 46-24-93-33.

5e arrdt

ESTRAPADE, bel imm. XVIIe, splendide appt 200 m² environ. 5.500.000 F - 45-75-46-66.

6e arrdt

100 RUE VAUGIRARD (Angle Jean Ferrandi) Pierre de taille, gd stand., 110 m², 4/5 P., jeudi, 14 h à 16 h ou 46-24-93-33.

7e arrdt

VERNIER CHAMPERRET, 100 m²
SOLEIL, CALME
4 P. 47-03-32-44, matin.

12e arrdt

NATION. Part. à particulier imm. p. de t., 3-4 pces, 78 m² impeccable, ascenseur, soleil 1.170.000 F. - 43-41-58-79.

13e arrdt

Part. à part. 13e, imm. stand. 8 étages, vends 1er étage, beau 3 P., salle de bns. w.-c., cave, proximité métro, marché 760.000 F. Agence s'abst. Pour r.-v. *Tél.* 43-31-16-09.

PRÈS ARAGO
Très bon imm. 1930, beau 3 P., cuis., s. de bns, placards. chf. centr., asc., w.-c. 910.000 F. 45-35-23-62 *après 18 heures.*

15e arrdt

ÉVASION
SÉJ. + 4 chbres, 125 m², soleil WEATHERALLS 45-63-05-50.

16e arrdt

200 m² SUR BOIS, EXCEPT. MARÉCHAL-MAUNOURY
Grandes réceptions, 3 chbres 3 bains, balcs. Park. service DORESSAY - 46-24-93-33.

AV. BUGEAUD, superbe récept., 2 chbres, 150 m². Très jolie vue. *Parfait état. CLASSE* EXCEPT. Park. 46-24-93-33.

17e arrdt

EUGÈNE FLACHAT
Dans hôtel part. Napoléon III *Élégant duplex, atelier* Living, bureau + chambre Sup. cheminée. 2.300.000 F. DORESSAY - 46-24-93-33.

18e arrdt

Studio confort. 115.000 F
2 Pces, cuisine, w.-c., 24 m² à rénover. 129.000 F
2 Pièces, confort. 248.000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

Province

A vendre prix coûtant appt meublé, 5 couchages Belle - Plagne
2.000 m pied pistes
Tél. : (16) 42-22-63-37.

MARSEILLE, VUE MER
Imprenable F 5, 100 m², balcon stand., vendu sous valeur 90-89-99-19. H.R. Ag. s'abst.

Tours, 1 h Paris TGV vds bel appt F 4, 85 m², stand. 1 ét., asc., interph., chauf. centr. indép. Grammont, bois, classé, proximité comm. 350.000 F. A débattre : 47-61-24-80. CAB. Bourgeois.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS *préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e,* 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

VOUS VENDEZ
un logement avec ou sans cft
PENSEZ **IMMO MARCADET**
88, rue Marcadet, 75018 Paris
42-52-40-40 - 42-23-73-73.

Part. ch. appt à acheter ou à louer, quartier 6e, 7e, 8e, 17e, entre 110 m² et 150 m²
Téléphone : 47-05-21-46.

locations non meublées offres

Paris

PARIS RUE LAMARCK, 2 P. tt cft. 2.500 F + charges *BD BESSIÈRES, 2-3 PCES* tout confort, refait à neuf 3.000 F + charges
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

XIIIe NATIONALE, gd studio, 38 m², parking. 2.800 F. T.C. Téléphone : 45-85-35-05.

16e, appt 130 m², standing. cuis. équipée. 12.000 F par mois + Prov. chbes 2.000 F. 47-23-55-18. Poste 258
Sur place, jeudi 16 à 17 h. 102, QUAI LOUIS-BLÉRIOT.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
dans parc boisé, 5' R.E.R.
A louer, SANS COMMISSION appts dans immeuble neuf 3 P., à partir de 5.400 F. 4 P., à partir de 7.100 F. Loyer compr. park. et ch. chf. et eau chaude indiv. s/pl. du mardi au samedi, de 15 h à 17 h 30, 2 bis rue de la *ROCHEJACQUELEIN* Saint-Germain-en-Laye.

Province

Part. loue résid. 3e âge, Arcadie Biarritz, appt 2 poss. rez-de-ch., *jardin, gar., cave,* ts services. Tél. 59-23-23-80 BRODU de 10 à 13 h et 15 à 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres Supérieurs *et employés mutés*
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLES rech. appts 2 à 6 P., studios, villas Paris, Banlieue. 45-03-30-33.

Collaboratrice du journal « Le Monde » - statut cadre rech. location 70 m², préf. rive gauche, loyer max. : 4.000 F. C.C. Tél. heures bureaux : 45-55-91-82, poste 4335 et dom. : 43-26-87-61.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS *par stés ou AMBASSADES.* 45-25-18-95.

AGENCE DE L'ÉTOILE
met à votre disposition ses introductions auprès de Stés Françaises et Multinationales de DIPLOMATES et HOMMES D'AFFAIRES à la rech. d'appts HAUT STAND.

ACHAT ET LOCATION
47-63-13-78.

ORDRE RELIGIEUX désire louer *UNE MAISON à Paris pour* accueillir 50 à 100 étudiants universitaires (salles de classe, salle de séjour, cuis., salle à manger, chbres...)
S'adresser à :
APARTADO 48.423
MADRID/ESPAGNE
ou bien :
P. SULLIVANT
17, rue de l'Assomption, Paris-16e.

locaux commerciaux

Locations

Cherche local 70 m² minimum dans quartier commerçant, 18e, 11e, 12e, 14e, 15e, pour création d'une librairie 43-54-08-32. R. PAUTOU.

locaux industriels

Ventes

Vente permanente de bâtiments métalliques neufs à prix très compétitifs. Appelez du lundi au vend. Ets Câble Export 88500 Baudricourt. Téléphone : 29-65-60-33.

fonds de commerce

Ventes

Camping Pyrénées-Orientales, 3 étoiles, 60 pl. T.B. chalet, alt. 1.100 m, client. sélect. Aff. rent., climat idéal, 2 M. à déb., particulier à particulier *Téléphone : (16) 68-04-70-46.*

Vds LIBRAIRIE BRIANÇON 05. Clientèle touristique et résidents, local 80 m², prix très intéressant. Tél. 92-20-26-76 a.-m., 92-20-17-25 le soir.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F PAR MOIS
RUE ST-HONORÉ : 43-40-81-82
OU PARIS-12e : 43-40-68-50
CONSTIT. SARL 2.000 F/HT.

B.O. ÉTOILE
DOMICILIATIONS burx meublés 46-22-98-98. TÉLEX 643601.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Élysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliations : *170 à 390 F/M.*
CIDES, 47-20-41-08.

DOMICILIATION CCIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux secrétariat. bureau Heure, 1/2 journée et journ.
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

immeubles

SPÉCIALISTE DES 7e et 15e
JEAN FEUILLADE
DEPUIS 23 ANS
A VOTRE SERVICE
recherche sur secteurs
GDS APPTS - IMMEUBLES
HOTELS PARTICULIERS
Paiement comptant
Faire offre : Jean FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet-15e
45-66-00-75 (Décor. assur.)

C.E.R.I.L.
Achète comptant immeubles occupés Loi 48 et baux
(1) 42-60-30-15, poste 10.

maisons de campagne

NIÈVRE 25 KM SORTIE A6
BELLE FERMETTE
TYPIQUE DU MORVAN
AVEC 5 000 F COMPTANT
4 p. + grange + écurie + rem., grenier aménag., terr. 3 062 m². BON ÉT., 210 000. FINANC. 100 % *POSSIBLE.* Ag Videau Paris 45-49-14-76, 58000 Nevers, 86-61-22-11.

fermettes

150 KM SUD de PARIS
FERMETTE 4 PIÈCES
sur 12.000 m² avec étang. *bains,* w.-c., gdes dépendances. Px 330.000 F
CRÉDIT 100 %
(16) 86-74-08-12, h bur. ou (16) 38-31-48-74, apr. 20 h.

propriétés

Proche TOURS, agréable DEMEURE 8 P., cft, communs, 70 ha, majorité bois, pièces d'eau, chasse. CHATET (16) 47-23-91-19.

24 km de LIMOGES
7 km de Saint-Julien
VIENNE à 10 m
VENDS MAISON 10 PIÈCES
Sur 2.200 m² de terrain
Téléphone : 55-03-57-61
16 (1) 48-63-28-30.

A vdre 40 km front. franc. de Ardennes belges, magnifique propriété 1,5 ha boisé, clôturé, tt cft. 3 ch. à coucher, meublé, 680 000 FF, 084-210311 Belg.

chalets

74 Hte-Savoie, Mt-Saxonnex, *1.000 m² d'alt. CHALET T.B. état,* séjour avec cheminée, 3 chbres, garage T.B. vue 630.000 F. Cluses Immobilier. Téléphone : 50-98-01-93.

viagers

Libre studio près Gare du Nord 138.000 + 1.966 F. Fme 89 ans. Viagers F. Cruz - 42-66-19-00.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison - appartement château - propriété terrain - commerce sur toute la France
AGENCE LAGRANGE
9, rue Le Châtelier, 75017 Paris
Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!
- Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
- Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et *UNIQUE.*

Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations gestions locatives, etc.

L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE *AGENCE A PARIS*
22, rue d'Aumale, 75009
Téléphone : 40-16-09-09
42-80-69-22.

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme André Marelle,
leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Geraud du Peloux de Saint Romain,
leurs enfants et *petits-enfants*,
M. et Mme Dominique Burrus
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Burrus
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre BURRUS,
née Georgette Feltin,

décédée le 8 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La *cérémonie religieuse* aura lieu le samedi 15 novembre, à 15 heures, en l'église de Courcelles-Fremoy (Côte-d'Or).

Une messe sera dite à son intention, le jeudi 20 novembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris-*16e*.

22, avenue Peschier,
1206 Genève (Suisse).
Le Carrelet,
43600 Saint-Romain-Lachalm.
Impasse du Château-Normanville,
27930 Evreux.
3, rue Louis-Boilly,
75016 Paris.

– Mme J.-B. Dujardin,
M. et Mme R. Dujardin,
Ses *petits-enfants et arrière-petits-enfants*,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules Jean-Baptiste DUJARDIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
médaille d'or
de l'enseignement technique,

survenu le 7 novembre 1986, au Raincy.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Laurent, à Paris-10e, angle *des boulevards Magenta et de Strasbourg*.

– M. et Mme Bernard Louis Dumont,
Ses enfants,
Et toute la famille,

font part du décès de

M. Jean DUMONT,

survenu le 11 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-septième année, après une courte maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 15 novembre, à 9 h 30, à Saint-Germain-des-Prés, à *Paris-6e*.

71, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Mme Fillacier
et sa famille

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques FILLACIER,

survenu le 3 novembre 1986.

– *Florian Hettner*
et sa famille,
Les amis de Sabine,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Sabine HETTNER,
peintre,

survenu le jeudi 6 novembre 1986, à son atelier.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 14 novembre, à 8 h 45.

Avec elle la peinture et ses amis perdent un être exceptionnel.
Son esprit demeure.

– On nous prie d'annoncer le décès, à Paris-18e, le 15 octobre 1986, de

Mme Lucien KOHN,
née Caroline LANG.

L'incinération a eu lieu le 28 octobre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue Custine,
75018 Paris.

– 76600 Le Havre.

Mme François Le Cronc,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

font part du décès de

M. François LE CRONC,
chef de division
retraité de la France d'outre-mer,

survenu au Havre (76600), dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse a *été célébrée* dans l'intimité.

43, rue Labedoyère,
76600 Le Havre.

– M. René Piot,
son époux,
Mme Jeanne Dupouy,
sa mère,
M. et Mme Jean Dupouy
et leurs enfants,
M. Pierre Dupouy,
M. et Mme Charles Piot
et leurs enfants,
Les familles Dupouy, Berho,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme René PIOT,
née Irène Dupouy,

survenu le 5 novembre 1986, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles, a été célébrée le 7 novembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

– Mme Maurice Rapin,
son épouse,
M. et Mme Stéphane Rapin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Emmanuel Rapin,
son fils,
M. et Mme Albert Rapin,
ses parents,
Les familles Jacquinot et Jeanrenaud,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice RAPIN,
professeur à la faculté de médecine,
médecin des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 novembre 1986.

Ses *obsèques seront célébrées* dans l'intimité familiale.

26, rue Hermel,
75018 Paris.

– Le service de réanimation médicale de l'hôpital Henri-Mondor et les élèves de

Maurice RAPIN

s'associent à la douleur de Marie-Claude, Katia, Stéphane et Emmanuel Rapin.

– Le président de l'université Paris-XII, Paris-Val-de-Marne,
Le doyen et les assesseurs de la faculté de médecine de Créteil,
Les membres du conseil de gestion de la faculté,
L'ensemble des professeurs et enseignants de la faculté,
Tout le personnel administratif, technique, ouvrier et de service de la faculté,
L'ensemble de ses collègues de l'hôpital Henri-Mondor et des hôpitaux associés,

ont la douleur et la tristesse de faire part du décès du

professeur Maurice RAPIN,
doyen honoraire
de la faculté de médecine.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général et le président de la commission médicale consultative de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris,
Le président de la commission de surveillance,
Le directeur et le président du Comité consultatif médical du groupe hospitalier Henri-Mondor – Albert-Chenevier à Créteil,

ont le regret de faire part du décès, survenu *le 9 novembre 1986*, de

M. le professeur Maurice RAPIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médecin des hôpitaux de Paris,
chef du service de réanimation médicale
et ancien président
du Comité consultatif médical
du groupe hospitalier,
membre de la commission médicale
consultative
et président du Comité d'éthique
de l'Assistance publique à Paris.

– Le comité éditorial du « Concours médical »

a la grande *tristesse de faire part du* décès du

professeur Maurice RAPIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
professeur à la faculté de médecine,
médecin des hôpitaux,
membre du comité éditorial,

survenu le 9 novembre 1986.

– M. et Mme Philippe Rémond,
ses enfants,
M. Olivier Rémond,
son petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert RÉMOND,
née Geneviève Dalphin,

survenu le 8 novembre 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4 bis, allée F.-Schmitt,
92210 Saint-Cloud.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Le personnel de l'Union des chocolatiers et confiseurs de France,

ont le profond regret de faire part du décès de

M. André RENAULT,
ancien délégué général,

survenu le 7 novembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain de Vitry.

– Martine et Michel Trillat,
ses enfants,
Marc, Vincent, Eric,
ses petits-enfants,
Mme Jean-Albert Fortier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Plat,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs, beau-frère et neveux,
Ainsi que ses cousins et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond TRILLAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
graphologue expert honoraire,

survenu le 5 novembre 1986, à Valence, en Espagne, où, selon sa volonté, ont eu *lieu les obsèques religieuses et où il* repose.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 14 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse, 91, boulevard du *Montparnasse, à Paris-6e*.

Anniversaires

– Il y a sept ans que

Benedykt GRYNPAS

nous quittait.
Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Avis de messes

– L'Association du mémorial de l'X invite tous les polytechniciens et leurs familles à participer, le samedi 15 novembre 1986, à 11 heures, à la messe *célébrée, comme chaque année*, en l'église Saint-Etienne du Mont, à Paris-5e, à l'intention des polytechniciens décédés.

Communications diverses

– *Jeudi 13 novembre, à 20 h 30*, Danielle Kriegel et Régine Waintrater présenteront leur livre, *Ce soir encore Golda ne dormira pas*, éditions Jean-Claude Lattès, cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	59 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F

Renseignements : 42-47-95-03

Pour l'épée d'académicien de Sir Yehudi Menuhin

A l'occasion de l'élection à l'académie des Beaux-Arts, de Sir Yehudi Menuhin

Un comité s'est formé pour lui offrir son épée d'académicien. Les personnes souhaitant participer à la souscription ainsi organisée, peuvent le faire en adressant au Secrétariat du comité pour l'épée de Sir Yehudi Menuhin (Trésorière : Mme M. Seguin) B.P. 21 – 89120 Charny (France) un chèque bancaire libellé à l'ordre du « comité pour l'épée de Sir Yehudi Menuhin ».

Le Monde

REGIONS

A CERGY-PONTOISE, EN MAI 1987

Mirapolis, parc à la française

MIRAPOLIS. De *mira*, merveille, et *polis*, ville. La ville aux merveilles. Trente-six animations sur 55 hectares en pleine ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Le premier parc d'attractions français à avoir dépassé sans grand éclat le stade du projet est en construction à une trentaine de kilomètres de Paris. *Son ouverture est prévue* pour les premiers jours de mai 1987. Illustrant les légendes et les mythes de « chez nous », depuis Gargantua jusqu'à la forêt de Brocéliande en passant par la ville d'Ys, Mirapolis attend trente mille visiteurs par *jour*. Son installation aura coûté 500 millions de francs.

L'architecte Anne Fourcade, lorsqu'elle avait eu l'idée d'un parc à la française, avait retenu le thème de Marianne. Thème trop politisé et écarté au profit d'un autre, mis au point par l'équipe de techniciens qui s'était formée à ses côtés et tournant autour des contes et légendes d'Europe. Guy de Boisgrollier, directeur général de Paris-Parc — un transfuge d'Hachette — s'en souvient comme d'un *« projet complètement fou »* que les financiers rejetaient.

Le Saoudien Ghrait Pharaon — un des actionnaires du Club Méditerranée — fut le premier à croire au projet, le premier aussi à poser sur la table les 2 millions de francs nécessaires pour lui donner corps. La société Paris-Parc était née. *Restait à préciser le projet. « Il existe en France une vingtaine de projets de parcs, dont trois ou quatre sérieux comme Disneyland, Astérixland et les Schtroumpfs. Tous se réfèrent à des bandes dessinées,* explique Guy de Boisgrollier, *ce qui les limite d'autant. Nous, nous avons voulu faire jouer la féerie avec la haute technologie. Nous nous réservons la possibilité de créer par la suite d'autres parcs similaires. Mirapolis est un nom générique. »*

Sur les 500 millions de francs que coûte la construction du parc, 191 millions ont été directement pris en charge par les actionnaires de Paris-Parc, composés pour moitié de sociétés étrangères (indienne, marocaine, saoudienne et hollandaise) et de sociétés françaises (le groupe Pharaon, la Caisse des dépôts, la Compagnie des wagons-lits, la Compagnie générale des eaux, l'entreprise Jean Lefebvre, le Club Méditerranée et Sodex-Parc). Des emprunts ont ensuite été contractés *auprès* de banques désormais plus compréhensives. Deux filiales ont été créées, la première avec la Compagnie des wagons-lits pour assurer la gestion des quelque vingt restaurants prévus dans le parc, et la deuxième avec Hachette pour gérer les commerces.

« Nous jouons à fond les capitaux privés, commente Guy de Boisgrollier, *mais le gouvernement ne peut prôner le libéralisme et fausser la concurrence en accordant des subventions à d'autres parcs. Il ne peut maintenir pour nous la TVA à 18,6 % et la réduire à 7 % pour Disneyland, comme il en est question. »*

Indépendante des pouvoirs publics pour les capitaux, la société Paris-Parc a voulu l'être également pour les équipements. Avec pour devise : ne rien devoir à personne pour avancer plus vite. Le site d'une ville nouvelle convenait parfaitement. *« Cergy-Pontoise nous offrait un site exceptionnel, avec des infrastructures déjà existantes. »*

Construit sur le territoire de Courdimanche, une des onze *communes de la ville nouvelle*, le futur parc d'attractions s'étendra, dans une première étape, sur 55 hectares. Mais son extension sur une quarantaine d'hectares supplémentaires est déjà prévue. A trente minutes de l'aéroport de Roissy, Cergy-Pontoise sera dès 1987 relié à Paris par le RER, tandis qu'une bretelle de l'autoroute A-15 — financée par Paris-Parc — mettra Mirapolis à trente minutes de la capitale. Vendu pour 26 millions de francs, le site était, à l'origine, destiné à devenir un « centre de grands équipements », formule vague qui laissait la *porte ouverte* à toutes les suggestions.

Un parking de 6 000 places est prévu, ainsi qu'un autre pour 300 autocars. Neuf cents personnes travailleront à Mirapolis, dont deux cents à temps plein — *le* parc sera ouvert durant six mois de l'année : 350 seront employés à la restauration, 200 à l'animation, 200 à la technique, 100 dans les commerces et 50 à *l'administration. L'embauche sur* place sera privilégiée.

« Il faudra gérer le parc comme un plateau de cinéma, explique encore Guy de Boisgrollier, *chacun pouvant y exercer tous ses talents. Les neuf cents employés seront aussi neuf cents acteurs qui pourront être utilisés, à côté de professionnels, à autre chose qu'à leur job principal. »*

Au programme de la visite du futur parc, quatre espaces féeriques : un premier pour les enfants sur le thème des quatre saisons ; un deuxième sur le thème de la ville d'Ys, avec le visage d'une femme, couché sur l'eau, habité de monstres, de lasers, d'hologrammes réalisés par la SFP ; le monde du futur sera celui de Léonard de Vinci, avec une exposition portant sur toutes ses inventions et une machine à remonter le temps permettant au génial Italien, robotisé, de raconter son siècle : Gargantua enfin, un géant de 35 mètres de haut surmonté d'une tête de 11 mètres et un corps immense à l'intérieur duquel 120 « globules » feront fonctionner *les organes. L'estomac abritera un* restaurant.

Quatre théâtres s'adresseront surtout aux créateurs. Le premier, de verdure, comptant 900 places, se spécialisera dans la danse folklorique ; un deuxième de 800 places, le théâtre des merveilles, dans la magie ; un troisième, pour 250 enfants, dans les marionnettes ; le grand chapiteau de 1 250 places pourra abriter des spectacles de danses et de jeux.

Dans Mirapolis, on trouvera pêle-mêle des trains, des bateaux pirates, la descente de rapides, un labyrinthe, des dragons, des animaux, des robots, un manège de 54 chevaux de bois, et l'ère des impressionnistes avec la reproduction du site de Giverny où vécut Monet... *« Le parc ne vivra que s'il est capable de réinvestir chaque année dans une nouvelle attraction »,* conclut Guy de Boisgrollier.

JACQUELINE MEILLON.

ALSACE

STRASBOURG. — Un nouvel échangeur autoroutier devrait permettre, dans quelques années, un meilleur accès à la pénétrante sud de Strasbourg. L'échangeur d'Illkirch-Graffenstaden Nord, qui coûtera quelque 60 millions de francs, devrait être commencé en 1988. La région Alsace, la communauté urbaine de Strasbourg et le département pourraient en payer trois parts égales, après les subventions d'Etat. Mais le conseil général du Bas-Rhin, qui se propose d'en prendre la maîtrise d'ouvrage, a aussi suggéré à la Société alsacienne de supermarchés, qui exploite un hypermarché à proximité du futur échangeur, de soutenir l'opération.

LORRAINE

Automatisation

Favoriser le développement de l'automatisation dans les entreprises est l'objectif du pôle national de productique que le CTBA (Centre technique du bois et de l'ameublement) vient d'installer à Maidières, aux portes de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Ce premier établissement décentralisé du CTBA a nécessité un investissement de 17 millions de francs et emploie quinze personnes.

« Tous les industriels du bois doivent se persuader que l'automatisation progressive des processus de production est un passage obligé vers une amélioration de la production », affirme M. François Guillaume, ministre de l'agriculture. Un exemple illustre son propos : l'assistance d'un ordinateur pour régler le débit des grumes ou des plateaux conduit à une amélioration des rendements de 10 % à 15 % par rapport aux opérations réalisées manuellement.

MIDI-PYRÉNÉES

L'amende ou le cinéma

Payer l'amende ou assister sur-le-champ à une séance de cinéma, c'est le choix qui a été proposé par les gendarmes, un mercredi du mois d'octobre, dans le Lot, aux automobilistes en infraction avec la limitation de vitesse. Cette opération originale a été mise au point par la préfecture du département, en accord avec le procureur de la République, dans le cadre d'une journée de sensibilisation sur la sécurité routière.

Durant la matinée de ce mercredi, les gendarmes ont procédé à un contrôle de vitesse dans la traversée du village de Saint-Pierre-Lafeuille, un des « points noirs » sur la nationale 20, où la vitesse est limitée à 45 kilomètres-heure. Sur les trois cent cinquante véhicules contrôlés, vingt et un étaient en infraction.

Placés devant l'alternative procès-verbal ou séance de cinéma, les contrevenants ont tous opté pour la seconde solution. Ils se sont donc retrouvés dans l'école du village, où leur a été présenté un montage audiovisuel « pour leur permettre de réfléchir sur les conséquences qu'aurait pu avoir leur infraction ».

Vieillissement

Le comité économique et social de Midi-Pyrénées vient d'adopter un rapport dressant le bilan de la situation démographique de la région. Plusieurs conclusions s'en dégagent.

D'abord, le vieillissement grandissant, et grave, de la région : 22,6 % de personnes âgées de soixante ans et plus au lieu de 18,5 % en France entière, 28 % en Ariège. Ensuite, la natalité trop basse, qui ne permet plus, depuis longtemps, le renouvellement naturel de la population : le nombre moyen d'enfants par femme en Midi-Pyrénées est de 1,6 au lieu de 1,88 en France entière, alors que le taux nécessaire au renouvellement des générations est de 2,1.

On note aussi des transformations importantes dans la population active. Celle-ci s'est accrue de 130 000 personnes entre 1962 et 1982, au rythme, les dernières années et encore actuellement, de 10 000 à 12 000 personnes par an. Ce qui explique la présence de 75 000 chômeurs, puisque, dans la même période, 54 000 emplois seulement ont été créés. Ces nouveaux actifs sont très majoritairement des femmes travaillant dans le secteur tertiaire, puisque le nombre des actifs du secteur primaire a chuté pendant ces vingt ans de 100 000 unités et que celui des actifs du secteur secondaire a diminué également de 14 000 unités.

BASSE-NORMANDIE

Caen-Beaubourg en direct

La ville de Caen participe actuellement à une expérience de télécopie en direct avec la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, à Paris.

Beaubourg fournit un sommaire à partir d'un sujet choisi. Si les références d'articles comparées avec celles répertoriées à la bibliothèque du Centre Pompidou sont insuffisantes, le lecteur peut interroger le fonds de la bibliothèque de Beaubourg, qui intervient en complément. Les documents sont alors rapidement transmis par télécopie.

L'expérience s'achèvera le 30 novembre. Son analyse permettra de mieux connaître les demandes des usagers de province.

CAEN. — Inaugurée en juin dernier, la nouvelle liaison maritime Caen-Portsmouth a atteint les objectifs fixés par la compagnie bretonne Brittany Ferries avec 225 873 passagers et 46 401 véhicules de tourisme. Des chiffres qui dépassent les estimations pessimistes des détracteurs du projet, et qui, sur une année entière, donnent un résultat positif de 350 000 passagers.

PAYS DE LA LOIRE

Electronique à Nantes

La première promotion de l'Institut de recherche et d'enseignement supérieur des techniques électroniques vient d'achever sa première année de formation. Ces vingt-quatre étudiants seront les premiers ingénieurs de l'IRESTE, inscrit au contrat de plan Etat-région et pivot du futur technopôle de Nantes.

La construction de son bâtiment définitif sera financée par la ville, le département et la région, et son fonctionnement assuré par le ministère de l'éducation nationale. La DATAR et les industriels régionaux prendront en charge l'acquisition du matériel.

Toujours à Nantes sera ouvert fin 1987 un laboratoire du CNRS, l'Institut de physique et chimie des matériaux. La DATAR participera à sa construction aux côtés du CNRS et des collectivités locales.

NANTES. — Du 25 au 27 novembre, au cours du « Salon à l'envers », les exposants ne seront pas les vendeurs, mais les acheteurs de grandes entreprises. L'idée d'une exposition d'acheteurs, testée à Orléans et à Lyon, a été retenue par les acheteurs mais aussi par les industriels de la région nantaise. La région a décidé d'apporter son soutien à cette initiative (renseignements : tél. 72-22-33-44).

PICARDIE

Des chips pour la Chine

La fédération du Crédit agricole de Picardie a signé une convention de coopération avec le « Crédit agricole » des trois provinces du nord-est de la Chine (Liaoning, Jilin et Heilongjang), dont les cultures ressemblent à celles de la Picardie : particulièrement la betterave et la pomme de terre.

La Chine a l'intention d'importer des techniques de *sélection* de semences (en particulier de pommes de terre). Les Chinois ont décidé, en effet, de faire de la transformation de pommes de terre (chips, purée...), mais leurs tubercules ne se prêtent pas bien à cette industrie. Ils souhaitent donc implanter une nouvelle variété. Ensuite, il faudra construire des usines. C'est pourquoi la convention prévoit d' *« explorer des voies de coopération »* pour la mise en place d'entreprises mixtes.

RHONE-ALPES

Eau privée pour Lyon

Le conseil de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY) vient de confier à la Compagnie générale des eaux la production et la distribution d'eau potable pour la ville de Lyon et quatre communes de l'agglomération lyonnaise.

Avec ce nouveau contrat, qui prendra effet le 1er janvier 1987 pour une durée de trente ans, le groupe privé aura désormais en charge la distribution de 76 millions de mètres cubes d'eau par an à 236 500 abonnés représentant 1 million d'habitants. Ce contrat, outre l'alimentation en eau potable de Lyon, Chassieu, Décines-Charpieu, Jonage et Meyzieux, confie également au groupe privé la gestion de deux usines de production d'eau, dont les débits quotidiens sont de 300 000 mètres cubes pour celle de Crépieux et 600 000 mètres cubes pour celle de Croix-Luizet.

La Générale des eaux, qui a remporté ce contrat face à la Lyonnaise des eaux, a décidé un programme d'investissement de 300 millions de francs pour l'installation de conduites de gros diamètre et la construction de nouveaux réservoirs.

Dans le cadre de la privatisation des services municipaux, la Générale des eaux avait remporté l'an dernier des contrats similaires, notamment pour l'équipement de Paris rive droite, Lille, Avignon et Sète.

Du sport pour les handicapés

Une association de parents de handicapés, amis, éducateurs, de la région Rhône-Alpes, et principalement de la Loire, prépare l'ouverture, dans ce département, à Montbrison, en avril 1988, d'un Institut régional d'insertion par le sport (IRIS) des handicapés mentaux. Ce devrait être la première expérience française en ce domaine. Les fondations du bâtiment qui accueillera l'institut sont terminées. Il coûtera un peu plus de 20 millions de francs, dont plus de la moitié de subventions diverses.

Trois constats sont à l'origine du projet. Les mesures existantes dans la société pour faciliter la vie quotidienne des handicapés physiques n'ont pas d'équivalent pour les handicapés mentaux. Le sport est un excellent outil éducatif. Pour l'instant, l'écrasante majorité des handicapés mentaux évoluent en lieu clos, encadrés par des éducateurs. Le nouvel institut permettra aux enfants (dès dix ans), aux adolescents et aux adultes affligés d'un handicap léger, moyen ou profond de sortir de leur milieu naturel, de vivre un certain temps avec des animateurs sportifs encadrant d'ordinaire les populations « normales ».

L'institut sera édifié sur un terrain de 30 hectares, en pleine nature. Il comprendra un bâtiment d'accueil, quatre pavillons d'hébergement pour soixante personnes, un bâtiment administratif et de nombreuses installations sportives. Il recevra, pour des durées variables, des pensionnaires vivant d'ordinaire en institut médico-pédagogique ou médico-professionnel, en centre d'aide par le travail, en hôpital psychiatrique ou dans leur famille.

Autre originalité du projet : le refus de l'assistanat. Aucune subvention de fonctionnement n'a été demandée. Le handicapé autofinancera ses activités au centre, soit en mobilisant les aides légales existantes, soit par le produit éventuel de son travail. (Projet IRIS, 2, boulevard Gambetta, 42600 Montbrison. Tél. : 77-58-60-68.)

TROP D'INSÉCURITÉ POUR LES TOURISTES

La Corse perd un « village »

GENTILS membres et gentils organisateurs ne retrouveront pas l'année prochaine le chemin du village de vacances de Santa-Giulia, un des trois villages du Club Méditerranée de Corse. Installé depuis 1958 dans un golfe de la côte orientale, entre Porto-Vecchio et Bonifacio, le village ferme ses portes cette année, trois ans avant 1989, l'échéance d'un bail qui prenait fin après trente ans d'exploitation. Le Club ouvrait ses portes une centaine de jours par an à quinze mille touristes, en employant deux cent vingt personnes et en servant en pleine saison quelque trois mille repas par jour.

Selon Gilbert Trigano, PDG du Club, le village de Santa-Giulia a fermé parce que la tranquillité et la sécurité du village n'étaient plus assurées. *« Nous avons eu un été 1986 difficile,* déclare Gilbert Trigano, *avec des hold-up, des prises d'otages et des cases qui ont brûlé. Nous faisons un métier de paix, nous ne pouvons fonctionner que dans la paix. Nous ne pouvons continuer comme cela. »*

Il est vrai que la liste des déboires de Santa-Giulia tient de la litanie : 200 000 francs volés lors d'un hold-up, le 17 septembre 1985 ; treize cases incendiées en 1986 ; 3 000 francs volés lors d'un hold-up avec prise d'otages, le 4 septembre 1986 ; *un attentat à l'explosif en* avril 1983 et un autre le 12 juin, tous démentis par l'ex-FLNC. En quatre ans, une dizaine d'agressions.

Aujourd'hui, le terrain où avait été installé le village va donc être repris par ses sept propriétaires. Parmi eux, Jabicorse Pandolfi, conseiller général de Serra-di-Scopemène, et la famille d'un avocat célèbre du barreau, Me Antoine Sallacaro. Jean-Marc Ettori, un autre propriétaire, interrogé sur la position du PDG du Club Méditerranée, parle, lui, de bluff : *« Le départ du Club était programmé depuis l'an dernier,* dit-il. *Après trente ans d'exploitation, il était dans un état lamentable. 3 millions de francs seront nécessaires pour le remettre en état. D'autant plus que, depuis la fermeture, fin septembre 1986, le camp a été entièrement saccagé. »*

A ce refus d'investir à nouveau, à trois ans de la résiliation du bail, s'ajoute une raison écologique, estime Jean-Marc Ettori : *« Le Club,* dit-il, *déversait la totalité de ses eaux usées dans un étang situé en bord de mer. Les analyses faites par la DASS prouvaient que près de l'étang la plage était à la limite de l'interdiction de baignade. En 1985, un arrêté municipal avait demandé au Club de ne plus déverser ses eaux dans l'étang. »*

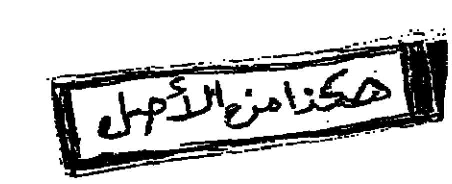
Pour créer un nouveau village de vacances sur le terrain de Santa-Giulia, une société a été constituée, notamment par Jean-Paul Pandolfi, le fils de Jabicorse Pandolfi, ainsi que par trois architectes, parmi lesquels Charles Colonna d'Istria. Elle se propose d'ouvrir un *« nouvel espace touristique »*, qui, précise-t-on, *« fera appel à des employés locaux et fera ses achats entièrement sur place »*.

Quoi qu'il en soit, les deux autres villages du Club Méditerranée de Corse, à Sant'Ambrogiu et à Cargèse, continueront d'accueillir GM et GO dès la saison prochaine. *« Là-bas,* estime Gilbert Trigano, *nous avons la paix et la tranquillité ; il n'y a pas de raison que nous partions. »*

NOËL FANTONI.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Michel Curie, Jacques Fortier, Daniel Martinange, Pascale Monnier et Jean-Louis This.

Coordination : Jacques-François Simon.



POINT DE VUE

La nouvelle prospérité

par Alain Madelin
ministre de l'industrie
des P et T
et du tourisme

« MADE in France ». ou « made in monde » ? Le stylo avec lequel j'écris cet article porte une marque française. Et pourtant, il est le produit complexe d'une économie mondiale.

Son dessin est français, mais il fait appel à la chimie allemande et à l'industrie internationale des colorants. Il intègre les cours de matières premières comme l'or, le caoutchouc ou le pétrole. Il utilise des technologies issues de la culture scientifique mondiale. Qui pourra jamais détailler les machines, les connaissances, les moyens de transport qu'il a fallu mobiliser pour fabriquer tous les éléments qui composent le stylo ?

En outre, il vise un marché mondial. Au dix-neuvième siècle, une entreprise produisait pour son marché local et vendait ses surplus sur le marché régional. Au tournant du vingtième siècle, la concurrence s'est élargie à la dimension nationale. Aujourd'hui, avec le développement des moyens de communication, pour un nombre croissant d'entreprises françaises, c'est le client japonais, allemand ou américain qui commande.

La nature des produits se transforme également. Dans leur composition, il entre désormais plus de matière grise que de matières premières : recherche et développement, activités publicitaires et commerciales, maintenance... Ainsi, la valeur d'un médicament ne dépend pas des quelques molécules qui le composent, mais de la recherche qui a mis en évidence leur efficacité thérapeutique.

L'absence de ressources naturelles n'est donc plus, pour un pays, un obstacle majeur. L'exemple de la Suisse ou du Japon en témoigne. La clé de la compétitivité, c'est l'invention, l'imagination, le goût de créer et le talent d'entreprendre.

Une économie qui fait appel à des ressources immatérielles, qui puise son énergie dans l'intelligence, tourne de plus en plus vite. Les réactions du marché sont de plus en plus rapides. Dans le domaine des micro-ordinateurs, il s'écoule moins de huit mois entre le moment où les bureaux d'étude commencent à concevoir une nouvelle ligne et celui où l'acheteur peut en disposer sur les rayons de vente.

Davantage de liberté

Comment gérer une économie de plus en plus complexe, mondialisée et changeante ? On a longtemps cru que la réponse à cette complexité croissante passait par la centralisation, la planification et la multiplication des interventions publiques. Or, sur un marché où interagissent les comportements de millions d'individus, où se combinent des milliards d'informations, la vraie réponse — on le redécouvre aujourd'hui — consiste en davantage de liberté et d'autonomie pour les acteurs de la vie économique.

En ce sens, le recul de l'Etat n'est pas une option idéologique définie *in abstracto*, mais une donnée réaliste qui s'inscrit dans l'évolution du monde.

Il existe en effet un système efficace, sélectionné par l'évolution historique, pour gérer l'économie : le système des prix. Dans une économie de marché, le prix est un message qui synthétise et communique une somme d'informations et d'expériences. Parmi la multitude de signaux qu'ils transmettent, les prix donnent aux producteurs les informations nécessaires pour connaître les aspirations des consommateurs, pour savoir comment leurs concurrents utilisent au mieux les ressources rares : non seulement les matières premières, mais aussi et de plus en plus les flux financiers et le talent des hommes.

Les interventions de l'Etat, si limitées soient-elles, appauvrissent et parasitent cette information. Elles empêchent le producteur de percevoir le désir des consommateurs et de rechercher la combinaison optimale des ressources.

Or, le dynamisme économique repose précisément sur l'utilisation judicieuse de ces deux ressources essentielles : la ressource financière et la ressource humaine.

En France, malheureusement, la « machine à mobiliser les ressources » a plutôt fonctionné comme une « machine à gaspiller ».

Lorsque la mobilisation des ressources se fait sur le marché financier, l'épargne est constamment orientée vers les secteurs où la rentabilité du capital est la plus élevée. Grâce à l'ensemble des informations mondiales qui parviennent sur les marchés, l'épargne cherche à s'investir dans les secteurs les plus prometteurs et dans les entreprises les mieux gérées.

Lorsque l'Etat envahit l'économie, lorsque la mobilisation des ressources s'effectue sur le « marché politique », la machine tourne à l'envers. Les entreprises qui ne parviennent pas à trouver assez de clients, qui ne réussissent pas à convaincre leurs actionnaires de leur apporter des fonds propres, ou leurs banquiers, des crédits, font appel à l'Etat, c'est-à-dire aux contribuables.

Marché financier ou marché politique

Le marché politique, où joue la loi de la puissance et de l'influence, se substitue au marché économique, qui reconnaît la seule loi de la performance.

Ainsi, l'économie entre dans un cercle vicieux. Par la fiscalité, cet interventionnisme baptisé *« politique industrielle »* ponctionne l'épargne des entreprises et des particuliers, et assèche les marchés financiers. Ces derniers ne peuvent plus jouer leur rôle, ce qui justifie les interventions publiques sous prétexte de « pallier l'insuffisance des marchés financiers ». La pression fiscale retire les moyens d'agir des mains des créateurs de richesse. Les entreprises efficaces paient pour celles qui le *sont moins ; les PME rentables paient* les déficits des grandes entreprises publiques (le seul secteur public industriel a perdu plus de 90 milliards de francs de 1981 à 1985).

Au cours des cinq dernières années, la machine s'est encore emballée, sous forme de filières, de plans sectoriels, sous couvert de « reconquête du marché intérieur ».

Entre 1980 et 1986, les aides à l'industrie ont augmenté de 240 % pour atteindre 86,2 milliards de francs. Le seul budget du ministère de l'industrie s'est élevé à 13,9 milliards en 1981, à 38,1 milliards en 1986.

Résultat : notre compétitivité s'est fortement dégradée. Entre 1980 et 1985, la France a perdu près du cinquième de ses parts de marché. La pénétration du marché intérieur par les importations de produits manufacturés s'est accrue de 6 %, la production industrielle a stagné, les investissements français ont tout juste retrouvé, en 1985, leur niveau de 1979.

Il est donc urgent d'inverser ce mécanisme pervers qui a gaspillé les ressources humaines en pénalisant l'effort et en décourageant la création ; urgent de renverser le courant qui a entraîné dans les sables stériles des flux financiers croissants.

Optimiser les ressources humaines, mais *aussi* les ressources financières : voilà les clés de notre politique.

Le projet de budget pour 1987 porte la marque de cette volonté. La réduction des aides publiques permet d'alléger la fiscalité sur les ménages et les entreprises : pour ces dernières, baisse de l'impôt sur les sociétés, allégement de la taxe professionnelle, suppression progressive de la taxe sur les frais généraux, *diminution* des taxes sur l'énergie, possibilité de déduire la TVA sur les communications téléphoniques.

Il s'agit de libérer l'épargne pour lui permettre de féconder l'économie ; il s'agit aussi de permettre aux entreprises de reconstituer leurs marges, pour leur donner les moyens d'investir et de créer des emplois.

Il faut miser, enfin, sur notre seule vraie ressource : la ressource humaine et, pour cela, favoriser la création et la transmission d'entreprise, récompenser la réussite mais aussi l'effort.

Tel est le sens des mesures que prend le gouvernement pour faciliter les reprises d'entreprises par ceux qui ont une volonté d'entreprendre pour étendre et amplifier le régime des stocks options, pour permettre que, grâce à un intéressement, chacun puisse percevoir concrètement les conséquences de son action et que ses talents soient récompensés.

Toutes ces mesures vont dans le même sens : reconnaître le rôle fondamental que joue l'industrie des hommes dans le processus de création de richesses.

Il existe en France un appétit de réussite. C'est par la relance des incitations individuelles à produire, à entreprendre, à épargner, à prendre *des responsabilités* que nous trouverons la voie d'une nouvelle prospérité.

La modicité des crédits consacrés à la consommation sanctionne le déclin du consumérisme

Associations de consommateurs et Institut national de la consommation (INC) sont réduits à la portion congrue dans le projet de budget de 1987 : — 22 % pour les premiers, — 9,3 % pour le second. L'INC perdrait seize postes de salariés, sur cent quarante, dont quatre journalistes, ce qui entraînerait des licenciements effectifs. Les sommes *consacrées par le contribuable* à la défense de ses intérêts de consommateur passent ainsi de 105 à 91,3 millions de francs.

M. Michel Pain, président du conseil d'administration de l'INC, *devait* monter au créneau dans une conférence de presse, ce mercredi 12 novembre, et tenter d'ameuter l'opinion à la fois sur les tâches de défense des consommateurs qui sont les siennes (études, essais comparatifs, recherches) et sur la mission d'information de l'INC grâce à ses émissions de télévision (« D'accord, pas d'accord »), ses revues *50 millions de consommateurs* et *« Consommateurs-actualité* et ses écrans télématiques.

Il y a fort à parier que cette démarche sera vaine. Il faut que les défenseurs du consommateur et de l'usager se rendent à l'évidence : le consumérisme n'est plus à la mode. La baisse des crédits budgétaires destinés à soutenir cette activité est le juste reflet de cette réalité, et les impérieuses nécessités de la rigueur budgétaire n'ont pas grand-chose à y voir tant sont faibles les sommes en cause.

La baisse momentanée du pouvoir d'achat, la crainte du chômage, ont peut-être en partie démobilisé les Français qui, au demeurant, n'ont jamais eu beaucoup la fibre associative. On peut penser aussi que, pendant vingt ans, le consumérisme a en grande partie atteint ses objectifs : la tâche législative et réglementaire a été largement accomplie et, simultanément, le comportement des consommateurs individuels s'est transformé. Chacun est devenu plus vigilant, plus exigeant dans ses actes d'achat.

On peut voir aussi dans cette baisse des subventions une juste sanction de l'incompétence et de la politique de Gribouille de la plupart des organisations. Celles-ci se sont multipliées à l'envi depuis 1978 : elles sont aujourd'hui une vingtaine ! *Plus occupées à de stériles batailles* de procédure, elles ont commis de fatales erreurs stratégiques. Leurs exigences et leurs revendications n'ont été que trop écoutées par le gouvernement socialiste : l'INC, devenu un simple *« outil au service des associations »*, ne compte plus de professionnels en son sein et ceux-ci ne sont que trop ravis de ne plus avoir de responsabilités dans les tests comparatifs, toujours dérangeants. L'accueil, dans toutes les instances — et elles sont nombreuses — de représentants des consommateurs, flatteur pour les organisations, a épuisé et dispersé leurs forces, les noyant sous des tonnes de papier. Le départ du ministère de l'agriculture de la direction de la répression des fraudes et son intégration à un trop éphémère ministère de la consommation facilitaient la fusion de cette direction avec celle de la concurrence et de la consommation dans le sein toujours accueillant et étouffant du ministère de l'économie et des finances. Autre marché de dupes.

La politique de la consommation *se fond, tout naturellement, dans* la politique libérale menée par le gouvernement. Le rétablissement de la concurrence et le libre fonctionnement des lois du marché doivent, désormais, suffire à protéger le consommateur et l'usager.

En attendant la bavure

Et pourtant... la baisse de qualité des produits a *été*, de tout temps, une des plus sûres méthodes d'augmentation invisible des prix. Nul ne semble s'inquiéter actuellement de la signification réelle, sous cet angle, de la baisse de l'inflation. La législation française possède, jusqu'à aujourd'hui, une réglementation des prix qui va disparaître et une réglementation de la qualité dont l'application est déjà plus ou moins en sommeil selon les régions. On ne contrôle pas avec sévérité les entreprises quand on leur demande de relancer l'économie. Au reste, la législation est muette sur les rapports qualité-prix.

Et pourtant... Rien n'a été fait pour résoudre ce que les juristes appellent les *« litiges individuels »*. Le consommateur isolé victime d'un producteur, d'un distributeur ou d'un prestataire de services est totalement désarmé. Il n'a que la possibilité du recours traditionnel à la coûteuse et lente justice. Les conseils de nombreux jeunes avocats ne suffisent pas à gommer cette difficulté.

Et pourtant... les banques qui, naguère, avec les pouvoirs publics imposèrent aux Français l'usage du chéquier, entreprennent aujourd'hui de faire payer à leurs clients leurs erreurs de gestion. Mieux encore, elles sont en train de leur imposer, toujours avec l'aide des pouvoirs publics, l'emploi de cartes de crédit tout à fait performantes sans toutefois avoir mis en place un système fiable garantissant à leurs clients qu'ils n'auront pas à pâtir des inévitables défaillances de la technique la *plus perfectionnée*. La justice s'occupera des litiges...

Mais tout ce discours est totalement dépassé. Dans l'angélisme absolu qui entoure actuellement l'entreprise, il est du dernier mauvais goût de dire que des bavures se produisent. Lorsqu'un consommateur a acheté un appareil qui se refuse à tout service, c'est qu'il l'aura cassé en s'en servant maladroitement et si ce n'est pas le cas, on le lui change, bien sûr ! Voire...

Il faudra sans doute attendre un douloureux fait divers (le talc Morhange n'avait-il pas tué plus de quarante bébés ?) pour que le consumérisme renaisse de ses cendres.

JOSÉE DOYÈRE.

Transports

Timide progrès à Bruxelles

Les Douze d'accord pour introduire plus de concurrence entre leurs compagnies aériennes

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant.

Les ministres des transports des Douze, qui étaient réunis, le lundi 10 et le mardi 11 novembre, à Bruxelles, se sont séparés sans être parvenus à s'entendre sur la manière de libéraliser les transports aériens à l'intérieur de la Communauté au cours des trois prochaines années. Cependant, M. Jacques Douffiagues, le ministre français, a estimé que *« des progrès suffisamment significatifs »* avaient été accomplis et que *« probablement la totalité des décisions pourraient être prises lors de la prochaine réunion du conseil, le 15 décembre. »* M. John Moore, le ministre britannique, qui présidait la réunion, déçu que son projet de compromis n'ait pu être accepté, s'est montré plus sceptique, de même que les représentants de la Communauté européenne. Ce sont les pays méditerranéens de la Communauté – notamment l'Espagne et la Grèce – ainsi que le Danemark qui ont manifesté l'opposition la plus résolue.

Sur les problèmes de capacité, c'est-à-dire de répartition entre compagnies nationales de l'offre de sièges sur l'ensemble des liaisons entre deux pays, les Français ont présenté une proposition à laquelle une large majorité de délégations s'est ralliée. Ce partage s'opère pour l'instant sur la base de 50/50. M. Douffiagues a suggéré qu'on puisse passer à 45/55 pour les deux premières années, puis à 40/60 en 1989.

Les positions demeurent plus éloignées sur le problème des prix. Dans quelles limites ceux-ci pourront-ils être libérés ? Pour répondre, les ministres doivent s'entendre sur la manière de calculer les tarifs de base, sur la définition des périodes creuses et sur les conditions dans lesquelles des tarifs réduits et très réduits pourront être proposés durant ces périodes creuses. S'agissant du dernier point, les Français ont sensiblement assoupli leur position. Ils renonceraient à exiger que le passager reste la nuit du samedi au dimanche sur place avant de revenir. Cette règle dite « du dimanche » est destinée à écarter les hommes d'affaires du bénéfice des bas tarifs.

PH. L.

Arrêts de travail à la SNCF

Très faibles perturbations en banlieue parisienne

L'appel à la grève des conducteurs autonomes de la FGAAC ainsi que de la CFDT était très peu suivi à la SNCF à 9 h 30 ce mercredi 12 novembre. Selon la direction, le trafic était normal sur les grandes lignes, les TGV et le transport de marchandises. Sur les lignes de la banlieue parisienne, le trafic était également normal, sauf à la gare du Nord où deux trains sur trois circulent. La ligne B du RER est normale, de même que les dessertes régionales, à l'exception de Lille où on signale quelques perturbations.

Grève des mécaniciens d'Air Inter

Le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) a déposé un préavis de grève à la compagnie Air Inter pour le jeudi 13 et le vendredi 14 novembre. Les officiers mécaniciens veulent ainsi protester contre la décision – vieille d'un an – de la direction de supprimer leur présence dans les Airbus A-320 qui entreront en service en 1988. Les équipages des appareils d'Air Inter sont actuellement composés de deux pilotes et d'un officier mécanicien. Le A-320 volera seulement avec deux pilotes. Selon la direction, la quasi-totalité des vols prévus devraient être assurés malgré la grève.

★ Renseignements à Paris : (1) 45-39-25-25.

Etranger

Les réformes du Comecon au centre du sommet de Moscou

Le sommet des dix Etats membres du Comecon (1) a pris fin le mardi 11 novembre à Moscou, après deux jours de travaux. Au cœur des débats, le problème du désarmement, mais surtout le lourd dossier de l'intégration économique des pays de l'Est, une semaine après la réunion, à Bucarest, des présidents du conseil de l'organisation économique.

Si tous les pays membres du Comecon sont désormais d'accord pour dénoncer la mauvaise coordination du Comecon ainsi que les retards de livraison comme la mauvaise qualité des produits échangés, les intérêts restent profondément divergents. Contrairement à ses partenaires, qui espèrent toucher les dividendes de cinq années d'austérité économique, l'URSS se retrouve à la case départ des années 70, en raison de la chute des prix de l'énergie.

La tentation est grande pour Moscou d'orchestrer une meilleure *« intégration »* économique des pays du Comecon, de promouvoir des *« joint ventures »* et une amélioration technologique pour ses propres besoins. Prêts à faire un effort de libéralisation de son commerce extérieur avec l'Ouest, l'URSS dispose auprès des « pays frères » de moyens de pression politiques mais aussi financiers, grâce à 15 milliards de roubles de créances accumulées, notamment auprès de la Pologne.

Une dette que les pays de l'Est ne réduiront pas de sitôt : les mécanismes de prix pratiqués au sein du Comecon, notamment sur l'énergie, freinent le renversement de tendance des termes de l'échange qui finira par être favorable aux importateurs de gaz et de pétrole soviétiques ; liés par de nouveaux programmes d'investissements en URSS, les pays de l'Est ont, en outre, intérêt à s'approvisionner en énergie auprès d'un pays n'exigeant pas de paiement en devises fortes, même si Moscou exige en échange des produits finis d'une qualité croissante.

(1) Bulgarie, Cuba, Hongrie, Mongolie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS, Vietnam.

L'URSS tâte prudemment le terrain pour les sociétés à participation occidentale

Démarches diplomatiques, prises de contacts avec des entreprises occidentales, les Soviétiques avancent à pas prudents sur la voie de l'établissement d'entreprises à participation étrangère, les *« joint-ventures »*. Classée parmi les priorités de l'intégration entre pays de l'Est, lors de la session du COMECOM qui s'est tenue du 3 au 6 novembre à Bucarest, ce choix prend des allures presque révolutionnaires quand il s'agit de la coopération avec l'Ouest. Il suscite un intérêt prudent des partenaires potentiels contactés par les responsables soviétiques en Europe, aux Etats-Unis comme au Japon.

Le but même de cette ouverture, préconisée par le numéro un, M. Mikhaïl Gorbatchev, et entériné le 15 août dernier par le bureau politique, pousse les interlocuteurs de l'URSS à une certaine réserve. Les difficultés nées de la chute des cours du pétrole ont mis en lumière la nécessité d'une diversification des exportations de l'URSS et amené ses dirigeants à reconnaître que la seule importation de licences ou de biens d'équipement, déjà insuffisante pour répondre aux besoins de modernisation de l'industrie, devient en outre fort coûteuse. Pourquoi, à l'instar de nombre de pays – l'exemple chinois a été étudié de près – ne pas ouvrir les portes aux capitaux étrangers ? Surpris, mais assez séduits à l'idée de ce nouveau type de changement, les Occidentaux se demandent encore aujourd'hui si cette porte ne sera pas simplement entrouverte et s'ils ont une chance d'y trouver leur compte.

Une directive soviétique datée du 15 septembre dernier offre un cadre alléchant aux candidats. Certes, les coentreprises resteront sous contrôle soviétique. La participation extérieure étant limitée à 49 % du capital. Mais l'apport étranger pourra se faire sous forme *« de moyens de production modernes, de technologie, de licences, de* know-how *et de devises »*. Incitations fiscales, possibilité de rapatriement des bénéfices, autonomie de gestion, les grands chapitres d'un véritable code d'investissement sont brossés à grands traits. Ils demeurent toutefois suffisamment vagues pour laisser la place à la discussion avant qu'une législation en bonne et due forme n'intervienne.

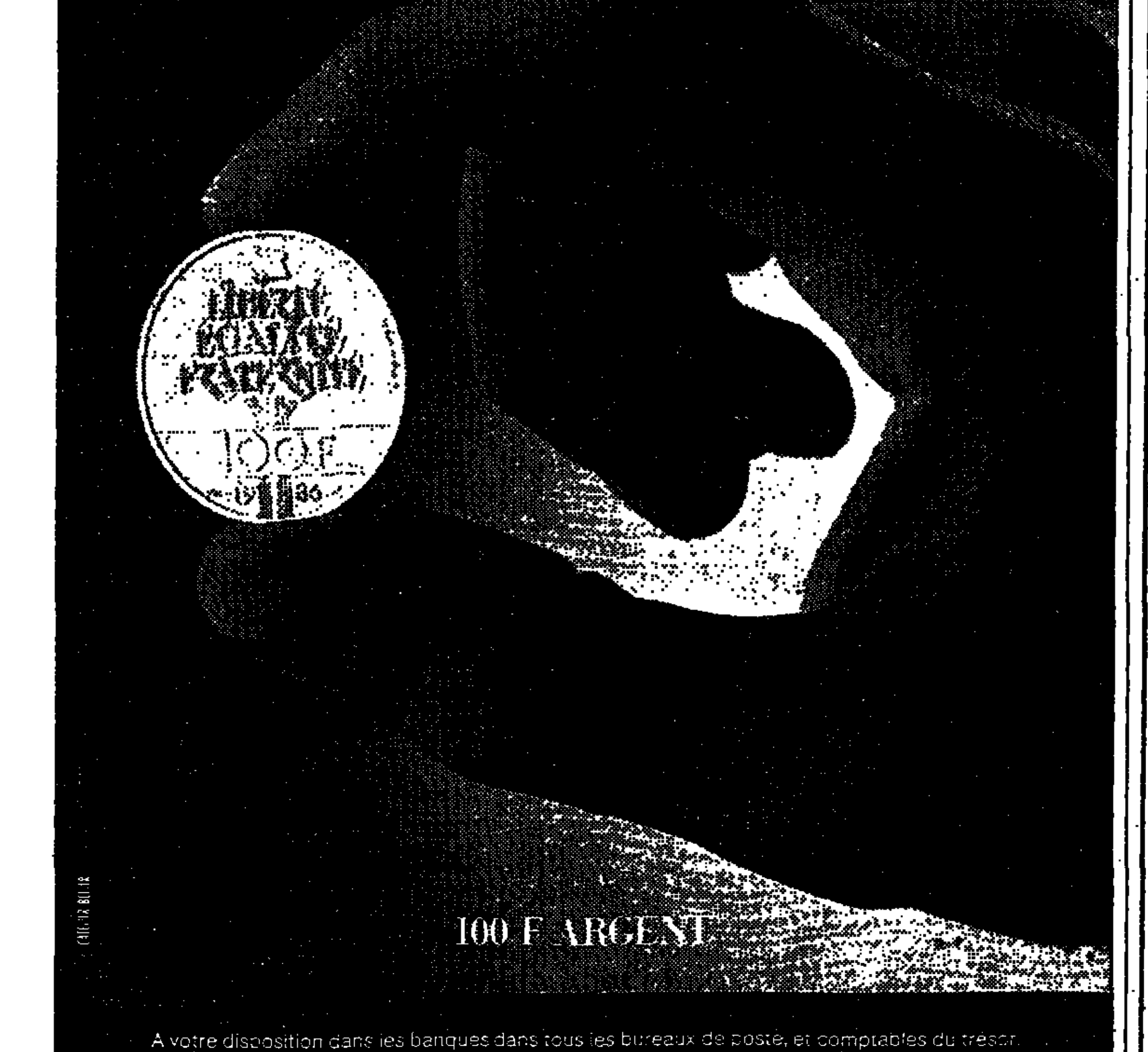
Avec pragmatisme, l'URSS a en effet demandé à des entreprises britanniques, françaises, canadiennes ou américaines de les aider à définir les impératifs et les besoins des entreprises occidentales. Mais aujourd'hui encore, les questions sans réponses demeurent nombreuses. L'objectif soviétique est de promouvoir la production de biens finis à exporter vers des pays à devise forte ou vers des pays du COMECON prêts à payer dans de telles devises. Les industriels occidentaux s'interrogent : *« Où les Soviétiques envisagent une véritable gestion commune par voie contractuelle pour décider où vendre et à quel prix ou il leur faudra envisager des garanties pour éviter une concurrence déloyale sur les marchés tiers »* souligne un financier qui suit de près ce processus.

Moscou n'a pas encore tranché. L'autonomie d'utilisation des devises convertibles engrangées par les coentreprises pour l'achat de pièces détachées à l'étranger reste, également, à définir. L'idée de devoir obtenir à chaque fois une licence d'importation d'une administration connue pour sa pesanteur en inquiète plus d'un. Eternel problème, celui du rapatriement des bénéfices est également loin d'être réglé. La tradition pour les paiements d'intérêt sur la dette soviétique envers l'Ouest, peut difficilement s'appliquer à des sociétés. *« Les responsables financiers établissent un plan de paiement en devises sur la base d'hypothèses sur l'évolution des taux d'intérêt et ajustent le tir en jouant, en cas de mauvaises surprises, sur les avoirs soviétiques à l'Ouest »*, précise un banquier européen. *« Un tel système pour l'évaluation* a priori *du montant des dividendes à rapatrier paraît beaucoup plus aléatoire. »*

La discussion est donc loin d'être close. Un consultant américain estime que le pari vaut la peine d'être pris pour les très grandes entreprises et dans certains secteurs où l'intérêt soviétique est évident, mais en évitant les secteurs de haute technologie stratégiquement sensibles – microélectronique, robotisation, biotechnologie, télécommunication. Ces secteurs « neutres » vont de l'agro-alimentaire au tourisme en passant, tout naturellement, par l'énergie.

« S'ils veulent éviter les déboires qu'ils ont connus dans un pays comme la Chine, plus souple mais plus imprévisible que l'URSS, les candidats au partenariat industriel ne doivent pas perdre de vue l'objectif fondamental de Moscou : exporter et non ouvrir son marché intérieur aux Occidentaux. » Pour le moment, *« ils ne nous proposent pas ce qui nous intéresse le plus, un débouché de 272 millions de consommateurs »* reconnaît un industriel qui estime que, en l'absence d'une plus grande souplesse sur ce point précis, les Soviétiques auront le plus grand mal à trouver des partenaires. Mais en cas de réactions par trop décevantes des Occidentaux, l'URSS risque de faire discrètement pression sur les entreprises déjà bien implantées : en l'absence de réponse positive, certaines pourraient se voir menacées d'une fermeture de marché. On le voit, la marge de manœuvre entre les intérêts de chacun reste, et restera encore longtemps, très étroite.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



Circonspection américaine

WASHINGTON correspondance

C'est un Soviétique, M. Iouri Chtchervina, président de la société de commerce Amtorg et ancien président de l'Organisation du commerce de l'informatique soviétique, qui a annoncé à Washington que quinze firmes américaines comprenant des géants comme Monsanto et Occidental Petroleum négocient à Moscou des accords en vue de développer de nouvelles entreprises en URSS.

Consultés, les responsables américains de ces sociétés se sont montrés discrets. L'administration Reagan n'apprécie pas toujours le dynamisme avec lequel certaines entreprises recherchent les « marchés rouges » sans suffisamment prendre en considération les problèmes politiques et les risques de transferts de technologies qu'elles soulèvent.

Les secteurs prioritaires dans lesquels l'URSS veut attirer des sociétés occidentales sont l'ingénierie, l'industrie chimique, l'énergie, l'extraction de certains minerais, l'alimentation et les biens de consommation, et ne concernent donc pas directement des domaines considérés comme « stratégiques » par les gardiens de l'avance technologique américaine (télécommunications, microélectronique, automation, informatique, etc.). Il n'en reste pas moins que, si les entreprises américaines se mettent en devoir de développer en URSS des *joint ventures* lucratives et bien gérées, elles œuvreront pour l'augmentation de la puissance soviétique et pour celle de sa capacité à distraire d'autres ressources à des fins militaires.

Dans sa déclaration, M. Chtchervina fait état du décret du ministère du commerce extérieur de son pays visant à donner plus de pouvoirs à vingt et un ministères et à soixante-sept entreprises d'Etat, à partir de janvier prochain, cela pour importer et exporter (*le Monde* du 12 novembre). La création d'écoles de gestion sur le modèle des *business schools* américaines est à l'étude.

Devant la volonté ouverte des dirigeants soviétiques de rompre le cercle d'inefficacité créé par la planification centralisée, les réactions américaines sont diverses. Certaines, comme celle du négociateur commercial international des Etats-Unis, M. Clayton Yeutter, devant la demande d'adhésion de l'URSS au GATT (1) continuent à faire preuve de scepticisme : on reparlera de la participation de l'URSS à l'institution régissant le commerce mondial lorsque la libéralisation économique interne aura réellement eu lieu.

Des groupes de pression relativement nombreux cherchent, par contre, à obtenir du gouvernement un assouplissement des restrictions régissant les échanges avec l'Union soviétique. Pour augmenter leur impact, ils cherchent aussi à s'allier avec les lobbies juifs, car les Etats-Unis lient la libéralisation du commerce avec l'URSS à celle de l'émigration des juifs de l'Union soviétique.

Dans la pratique, les droits de douane sur les marchandises soviétiques sont dix fois plus élevés aux Etats-Unis que pour celles qui viennent d'autres pays. En dépit des ventes de céréales américaines, le commerce entre les deux super puissances a, en réalité, notablement diminué depuis les sanctions prises à l'encontre de l'URSS à la suite de l'invasion de l'Afghanistan des Etats-Unis vers l'Union soviétique devraient être en augmentation de 40 % cette année par rapport à l'année précédente. Mais les achats des Etats-Unis ne sont que de l'ordre de 600 millions de dollars. C'est sans doute pour limiter une nouvelle dégradation des échanges que l'URSS envisage la création de nouvelles entreprises à participation américaine sur son propre sol.

JAQUELINE GRAPIN.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Confortable excédent du commerce extérieur japonais en octobre

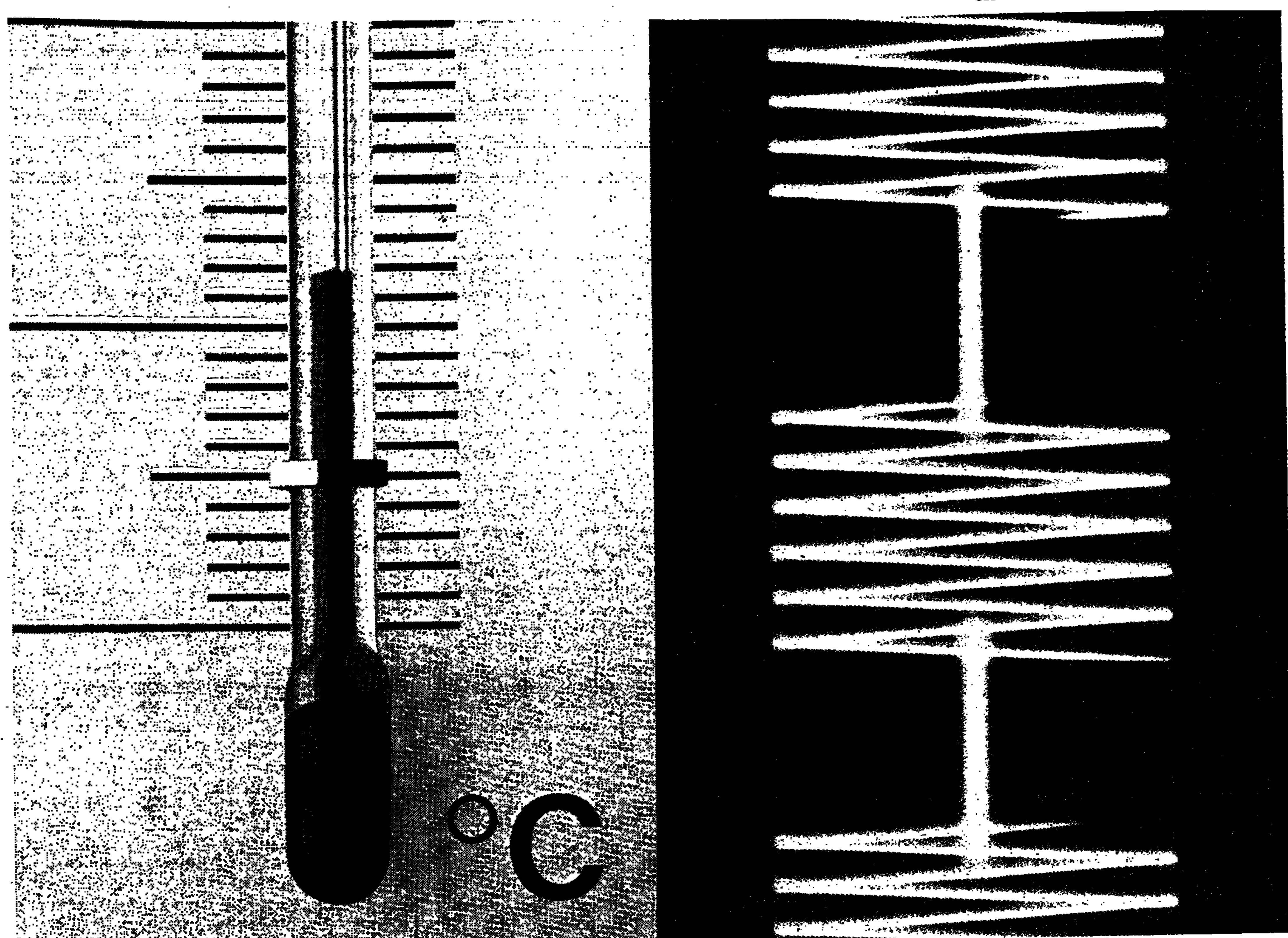
La balance commerciale japonaise a enregistré un excédent de 7,8 milliards de dollars en octobre, le double de celui d'octobre 1985, mais en retrait par rapport au record historique de septembre (8,92 milliards de dollars). Les économistes japonais estiment que ces résultats devraient marquer un tournant vers une diminution des excédents. Les Européens peuvent être encouragés par l'évolution des échanges avec le Japon, le bond de 121,6 % des exportations de l'Europe a largement compensé la progression de 43,7 % de ses importations, permettant de réduire de moitié à 985,4 millions de dollars le solde positif nippon. Washington a, en revanche, des raisons de s'inquiéter : les exportations nippones ont progressé de 24 % grâce aux excellents résultats de l'automobile et des biens d'équipement alors que les importations de produits américains n'augmentaient que de 6 %. Conséquence, l'excédent avec les Etats-Unis a atteint le niveau sans précédent de 4,99 milliards de dollars contre 4,83 milliards en septembre.

Des patrons américains inefficaces et sans imagination

Les entreprises américaines perdent du terrain face à la concurrence japonaise et d'autres pays en raison de la *« pusillanimité, de l'inefficacité et du manque d'imagination »* de leurs dirigeants, a déclaré, samedi 8 novembre, à New-York, le secrétaire adjoint américain au Trésor, M. Richard Darman, qui parlait devant des hommes d'affaires japonais. M. Darman a ajouté que les échecs enregistrés par les entreprises des Etats-Unis étaient fréquemment de la responsabilité de *« dirigeants millionnaires »*, souvent plus intéressés *« par leur progrès au golf que par la recherche et le développement »*.

Il a également reproché à ces dirigeants leur manque d'ouverture sur l'étranger, soulignant qu'ils en savaient beaucoup moins sur les cultures étrangères que leurs collègues étrangers sur la culture américaine.

« Il n'est pas étonnant ainsi que les Japonais, les Coréens, soient capables de créer des produits de consommation concurrentiels pour notre marché alors que nous sommes souvent incapables de faire la même chose », a conclu M. Darman. – (*AFP.*)



Du maxi-froid au micro-ondes.

C'est au début des années 30 avec son premier réfrigérateur que Bosch a domestiqué le froid.

Ce réfrigérateur Bosch a été le premier au monde proposé à un prix très abordable, car le premier fabriqué en grande série. Il donnait le départ de la cuisine moderne avec ses appareils électro-ménagers. Le four programmable, le robot, le congélateur devaient suivre.

Le congélateur a transformé les habitudes : grâce à lui, les ménagères se sont libérées de la contrainte des saisons. Le congélateur a remplacé les bocaux et permet de conserver davantage de produits d'une façon plus saine, en gagnant du temps.

Du temps, aujourd'hui, la maîtresse de maison en gagne aussi sur ses cuissons. Depuis le début des années 70, les micro-ondes sont utilisées dans la cuisine. Elles possèdent la propriété de ne réchauffer que les molécules d'eau des aliments, et ceci en quelques secondes. C'est pourquoi un appareil à micro-ondes est idéal pour décongeler ou réchauffer rapidement les aliments. Mais les micro-ondes ne peuvent ni dorer ni rendre croustillant.

Avec le "Gourmet", Bosch contribue de nouveau au progrès en combinant micro-ondes, chaleur par le haut et par le bas, convection naturelle et grill infra-rouge.

Le "Gourmet" réunit toutes les possibilités culinaires souhaitables. C'est à la fois un four, un grill et un micro-ondes qui permet de dorer, griller, cuire, saisir, mijoter aussi bien que décongeler ou réchauffer.

Le "Gourmet" existe en plusieurs versions : appareils à poser ou à encastrer, avec ou sans table vitro-céramique incorporée. Il fait économiser temps et énergie, il cuit jusqu'à 5 fois plus vite aussi bien les aliments frais que congelés.

Le "Gourmet" Bosch : un bon exemple de progrès qui apporte plus mais demande moins.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

4.600 personnes
5 usines (Rodez, Vénissieux, Caen, Bonneville, Rumilly)
4,8 milliards de chiffre d'affaires
Plus de 1 milliard réalisé en exportation directe
0,7 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH et ses autres filiales.

Pour toutes informations :
Robert Bosch (France) S.A. 32, Av. Michelet, 93404 Saint-Ouen, Tél. : 42.51.92.33.

Bosch : 100 ans de progrès.




Affaires

La Commission européenne examine les propositions de réduction des capacités de production d'acier

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne devrait examiner, ce mercredi 12 novembre, la proposition faite par EUROFER, l'organisation qui rassemble les principaux groupes sidérurgistes de la CEE, de procéder, au cours des trois années à venir, à une réduction des capacités de production de 11,9 millions de tonnes, à la condition que l'organisation actuelle du marché, c'est-à-dire l'application de quotas obligatoires à 65 % de la production, soit maintenue (*le Monde* du 12 novembre).

Le projet d'EUROFER indique comment la profession envisage cet effort supplémentaire de restructuration. Il porterait davantage sur les produits plats que sur les produits longs, ce qui est dans l'ordre des choses puisque les entreprises adhérentes d'EUROFER contrôlent environ 90 % des premiers, alors que, s'agissant des produits longs, ce sont au contraire les indépendants qui assurent la majorité de la production. Les réductions de capacité seraient de 4 millions de tonnes, soit l'équivalent de deux ou trois sites pour les larges bandes et les feuillards, de 4,5 millions de tonnes pour les tôles fortes, de 2,3 millions de tonnes pour les profilés lourds et moyens, de 1 million pour le fil machine, de 100 000 tonnes pour les profilés légers.

Les propositions d'EUROFER embarrassent la Commission. « *Il est difficile de ne pas prendre en considération un programme de retraite organisée présenté par les principaux intéressés. Un tel programme, s'il est effectivement exécuté, est préférable à une concurrence plus ou moins sauvage qui laisserait à coup sûr un certain nombre de firmes sur le carreau. Il va donc falloir composer avec EUROFER* », explique un expert bruxellois. Que signifie composer ? Obtenir davantage de précisions, amener les professionnels à réduire leurs exigences, notamment en ce qui concerne la prise en charge par les pouvoirs publics du coût social des nouvelles fermetures, mais aussi accepter une certaine libéralisation du marché. La Commission a proposé que quatre produits actuellement contingentés soient libérés : il s'agit des tôles galvanisées, des laminés marchands, du fil machine et des profilés légers. En signe de bonne volonté à l'égard de la profession, et pour faciliter un accord lors de la prochaine réunion des ministres de l'industrie, le 18 novembre, elle pourrait limiter ses ambitions dérégulatrices aux deux premières catégories.

PHILIPPE LEMAITRE.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Informatique : Burroughs + Sperry = Unisys

Le fabricant américain d'ordinateurs, Burroughs Corp., qui vient de se hisser au deuxième rang mondial du secteur après le rachat au printemps de Sperry, change de nom : il s'appellera Unisys. La nouvelle entité, si l'on prend en compte les chiffres de 1985, réalisera un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars pour 137 000 salariés. Unisys reste encore loin du numéro un, IBM (50 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour 405 535 employés).

Delattre-Levivier racheté par la Financière Bertin

Delattre-Levivier, en quête d'un actionnaire depuis la liquidation de Creusot-Loire en 1984, va être racheté par la Financière Bertin. Le syndic de Delattre-Levivier, Mᵉ Pernot, a en effet choisi l'offre de cette société – une holding qui chapeaute des entreprises spécialisées dans la maintenance industrielle, un des secteurs-clés de Delattre-Levivier – parmi quatre candidatures. La Financière Bertin (environ 300 millions de francs de chiffre d'affaires) avait déposé la proposition la plus élevée : 70 millions de francs contre 42 pour Sicli-Générale d'Incendie, 40 pour les Chantiers Modernes et 38 pour Framatome associé à Dumez et SAE (Société Auxiliaire d'Entreprise).

Delattre-Levivier (3 500 salariés) prévoit pour cette année un bénéfice de 35 à 40 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard.

La Bank of America abandonne l'Europe

Présentant le lundi 10 novembre à Londres le plan de redressement de la banque californienne, M. Tom Cooper, le nouveau président de la Bank of America, a annoncé son intention d'abandonner l'activité bancaire à destination des particuliers en Europe. La Bank of America d'Italie devrait ainsi être vendue dans les six mois. L'ensemble des cessions d'actifs prévues en Europe et aux Etats-Unis devrait rapporter près d'un milliard de dollars. Le plan de redressement devrait également se traduire par d'importantes économies de gestion avec une réduction des effectifs de 5 000 personnes dès cette année, autant l'an prochain (le groupe emploie 80 000 personnes) et une restructuration du portefeuille de prêts de la banque. Les coûts devraient s'en trouver réduits de 450 millions de dollars par an, a précisé M. Cooper.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 10 novembre =

Une séance presque pour rien

Il était lundi aussi facile de circuler dans les travées de la Bourse et autour de la corbeille que dans les rues de Paris. Comme prévu, le petit monde du palais Brongniart n'avait pu résister à la tentation de faire le pont. Et les « permanenciers » eurent tôt fait d'expédier les affaires courantes dans un marché très peu actif mais, singulièrement, pas vraiment atone. Malgré la maigreur des échanges, fréquemment génératrice d'effritement, les valeurs françaises ont assez bien résisté. Dans la matinée, l'indicateur instantané s'était même offert le luxe de progresser de façon sensible (+0,32 %). Difficile de faire tenir l'allure au plus grand nombre. A la clôture, le marché égalisait la marque ou peu s'en faut : +0,05 % d'abord puis +0,19 % grâce au sursaut final de SCOA.

« *Au moins n'a-t-il pas baissé* », disait un professionnel. Mais où sont donc les neiges d'antan ? L'an dernier à pareille époque la Bourse était en pleine reprise et venait de battre un quasi-record de longévité avec onze séances de hausse consécutive. Le contexte, il est vrai, est aujourd'hui différent avec les incertitudes de toute sorte sur la croissance économique, l'évolution des taux d'intérêt et des monnaies. Concurrencé par Londres, le marché parisien est à la recherche d'un second souffle.

Au premier étage aussi, l'activité a sérieusement diminué. La baisse s'est ralentie mais la tendance est demeurée lourde. Le taux de rendement est monté à 8,71 %. « *A 8,90 %, je ne prends pas* », disait un spécialiste en assurant qu'un gérant de SICAV pronostiquait une montée à 9 %. Le MATIF a encore souffert d'effritement. Rappelons que la Bourse chômera pour la fête du 11 novembre.

NEW-YORK, 11 novembre ↑

Irrégulier, mais bien orienté

Deuxième et modeste avance mardi pour Wall Street. Malgré des échanges assez maigres et une assez forte irrégularité des cours, le marché a réussi, en effet, à bien tirer son épingle du jeu. Après avoir assez amplement fluctué, retombant à 1 882,45, puis remontant à 1 904,95, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 895,95, en progrès de 3,66 points.

Le bilan de la journée a été cependant plus contrasté. Sur 1 963 valeurs traitées, 774 ont baissé, 746 ont monté et 443 n'ont pas varié.

Comme d'habitude, les investisseurs sont restés très attentifs aux opérations de fusion et aux tentatives de prise de contrôle. Pour tout dire, le facteur OPA reste déterminant. Mais autour du Big Board, une certaine indécision était perceptible, alimentée par l'évolution incertaine des taux d'intérêt. D'une façon générale, toutefois, le sentiment était assez bon. Pour leur part, les professionnels se disaient presque assurés que, après avoir testé la barre des 1 900 points, le marché était en mesure de reprendre son ascension et de battre de nouveaux records. Quelques-uns n'excluaient cependant pas la possibilité au préalable d'un nouveau dérapage.

L'activité s'est encore ralentie, et 118,50 millions de titres ont changé de mains, contre 120,20 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 11 nov.
Alcoa	35 5/8	36 1/2
A.T.T.	25 1/2	25 3/4
Boeing	52 5/8	51 7/8
Chase Manhattan Bank	36	34 3/8
Du Pont de Nemours	88 3/8	87 5/8
Eastman Kodak	62 1/4	62 1/4
Exxon	69 1/4	70
Ford	57	57
General Electric	78 1/4	78 3/4
General Motors	72 1/8	72 5/8
Goodyear	47 3/4	47 7/8
I.B.M.	123 1/4	123 5/8
I.T.T.	54 1/8	55 1/4
Mobil Oil	38 1/8	38 1/8
Pfizer	62	62 1/4
Schlumberger	33 1/2	33 1/4
Texaco	36 1/2	37
U.A.L. Inc.	59 5/8	57 5/8
Union Carbide	23 1/8	23 1/4
U.S. X.	23 5/8	23 5/8
Westinghouse	57 5/8	58 1/8
Xerox Corp.	58 3/8	58 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,62 F ↓

Le repli du dollar sur les marchés des changes, amorcé lundi après sa vive hausse de la semaine précédente, s'est poursuivi mercredi 12 novembre, son cours revenant, à Paris, de 6,67 F à 6,62 F, contre 6,74 F à la veille du week-end. A l'origine de ce repli, on trouve des ventes bénéficiaires, et la hausse des taux en Allemagne.

FRANCFORT	10 nov.	12 nov.
Dollar (en DM) ..	2,0520	2,0250
TOKYO	**11 nov.**	**12 nov.**
Dollar (en yens) ..	162,60	161

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 nov.)	7 1/2 %
New-York (11 nov.) .	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 nov.	10 nov.
Valeurs françaises ..	144,7	144,1
Valeurs étrangères .	118,7	118,4

Cᵉ des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	379,3	388,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	1 892,29	1 895,95

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	1 313,3	1 311,7
Mines d'or	304,2	309,1
Fonds d'Etat	82,58	82,15

TOKYO

	11 nov.	12 nov.
Nikkei	17 308,6	17 447,89
Indice général ...	1 430,37	1 438,32

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 novembre
Nombre de contrats : 9 543

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	105,75	106,70	106,70	106,45
Précédent ...	–	106,35	107	106,85	106,80

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU BÉNÉFICE TRIMESTRIEL D'UNILEVER. – Le groupe anglo-néerlandais Unilever (matières grasses, savon, alimentation) a annoncé, le 11 novembre, une hausse de 22 % de son bénéfice imposable au troisième trimestre. Celui-ci atteint 299 millions de livres sterling, contre 244 millions de livres pendant la même période de 1985. Le chiffre d'affaires a, pour sa part, diminué de 4 %, à 3 906 millions de livres (contre 4 076 millions). Pour l'ensemble des neuf mois écoulés, le bénéfice imposable ressort à 812 millions de livres, contre 677 millions pour la période correspondante de l'an passé, soit un progrès de 20 %. Le bénéfice net attribuable, établi en fonction des taux de change en vigueur fin septembre dernier, accuse pour les neuf mois une amélioration de 36 %, à 477 millions de livres.

ANHEUSER BUSH INTRODUIT A PARIS. – La société américaine Anheuser Bush, premier brasseur mondial et producteur de la Budweiser – la bière la plus vendue du monde, – sera introduite, le 17 novembre, au marché au comptant de la Bourse de Paris.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6345	6,6375	+ 70	+ 82	+ 145	+ 170	+ 580	+ 608
$ can.	4,7882	4,7921	– 50	– 34	– 89	– 60	– 241	– 153
Yen (100) ...	4,1042	4,1086	+ 104	+ 120	+ 189	+ 213	+ 22	+ 676
DM	3,2674	3,2705	+ 68	+ 82	+ 141	+ 161	+ 455	+ 522
Florin	2,8926	2,8949	+ 43	+ 51	+ 92	+ 106	+ 301	+ 351
F.B. (100) ...	15,7439	15,7585	– 21	+ 64	– 29	+ 141	+ 65	+ 486
F.S.	3,9468	3,9509	+ 134	+ 153	+ 226	+ 253	+ 704	+ 789
L (1 000) ...	4,7246	4,7292	– 123	– 98	– 256	– 214	– 672	– 555
£	9,5305	9,5414	– 311	– 274	– 583	– 521	– 1534	– 1334

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6 7/8	7 3/8	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 5/16	7 5/8
F.S.	2	2 1/2	3 1/16	3 3/16	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000) ..	8	10	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 5/8
£	10 3/4	11	10 15/16	11 1/16	11	11 1/8	10 15/16	11 1/16
F. franç. .	7 1/8	7 3/8	7 11/16	7 15/16	7 15/16	8 1/8	8 3/16	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1708	4,5% 1973	1630	1636	1638	+ 0 49
4445	C.N.E. 3%	4460	4450	4450	− 0 22
1185	B.N.P. T.P.	1175	1175	1177	+ 0 17
1200	C.C.F. T.P.	1234	1245	1245	+ 0 89
1148	Créd. Lyon. T.P.	1150	1148	1148	− 0 17
2555	Electricité T.P.	2605	2602	2602	− 0 11
2180	Renault T.P.	2100	2105	2105	+ 0 23
2065	Rhone-Poul. T.P.	2105	2105	2105	....
1420	St-Gobain T.P.	1354	1365	1365	+ 0 81
1370	Thomson T.P.	1375	1390	1390	+ 1 09
410	Accor	438	439 50	440	+ 0 22
1970	Agence Havas	2049	2050	2050	+ 0 04
1720	Ag. Havas C. I.	1820	1846	1846	+ 1 37
735	Air Liquide	670	672	674	+ 0 59
1880	Alcatel	2091	2150	2140	+ 2 34
1810	Als. Superm.	1949	1920	1920	− 1 48
380	A.L.S.P.I.	375	373	373	− 0 53
320	Alsthom ★	315	312	312	− 0 95
2050	Arjom. Prioux	2020	2020	2035	+ 0 74
275	Aussedat-Rey	293 50	295	295	+ 0 51
1540	Aux. Entrepr.	1300	1325	1328	+ 2 15
1200	Avions Dassault	1165	1140	1135	− 2 57
430	Bail-Equipem.	495	491	491	− 0 80
1070	Bail-Investiss.	1060	1061	1061	+ 0 09
1080	Cie Bancaire	1085	1089	1084	− 0 09
500	Bazar H.-V.	516	500	505	− 2 13
495	Béghin-Say	503	509	508	+ 0 99
425	Berger (Bid)	460	473	480	+ 4 34
600	Bic	624	622	622	− 0 32
1460	B.I.S.	1400	1395	1400	....
2330	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2230	2260	2250	+ 0 89
1380	Bouygues	1260	1255	1255	− 0 39
4170	B.S.N.	4320	4280	4290	− 0 69
1100	Carnaud	1089	1093	1099	+ 0 91
3800	Carrefour	3625	3590	3581	− 1 76
2200	Casino	2405	2430	2430	+ 1 03
1650	Casino A.D.P.	1760	1795	1805	+ 2 55
840	C.C.M.C.	811	811	811	....
1270	Cetelem	1151	1175	1172	+ 1 82
1710	C.F.A.O.	1826	1882	1882	+ 3 06
450	C.F.D.E.	467	469	468	+ 0 21
1180	C.G.I.P.	1116	1108	1110	− 0 53
1280	Chargeurs S.A.	1361	1365	1362	+ 0 07
60	Chiers-Châtil.	59	59	59 60	+ 1 01
690	Ciments franç.	716	708	707	− 1 25
595	Club Méditerr.	816	803	805	− 1 78
235	Codetel	234 90	236	235	+ 0 04
405	Cofimeg	407 90	403	406	− 0 48
980	Coles	1057	1098	1098	+ 3 87
210	Compt. Entrepr.	192	199	199	+ 3 64
680	Compt. Mod.	659	669	669	+ 1 51
1250	Créd. Foncier	1171	1173	1173	+ 0 17
500	Crédit F. Imm.	530	530	530	....
1550	Crédit Nat.	1525	1501	1501	− 1 57
275	Crouzet ★	282	285	280 10	− 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2210	Dassault S.A.	2155	2135	2135	− 0 92
4000	Darty ★	4135	4160	4200	+ 1 57
285	Dév. R.d.C. (Li)	266	265	266	....
550	D.M.C.	540	537	537	− 0 55
2190	Docks France ★	2375	2370	2385	+ 0 46
1800	Dumez ★	1782	1800	1800	+ 1 01
1330	Eaux (Gén.)	1328	1185	1179 •	+ 1
2850	Ecco ★	3099	3060	3120	+ 0 67
950	Electro-Finan.	975	980	980	+ 0 51
310	Elf-Aquitaine	313 30	313 20	314	+ 0 22
305	— (certific.)	301	298 40	300	− 0 33
2300	Epeda-B-Faure	2500	2500	2500	....
3180	Essilor	3260	3280	3280	+ 0 61
465	Euro S.A.F. ★	452 50	455	455	+ 0 55
3150	Eurafrance	3100	3100	3100	....
1300	Eurocom ★	1376	1370	1407	+ 2 25
2900	Euromarché	2815	2890	2890	+ 2 66
....	Europe nº 1 ★	810	810	810	....
1380	Facom	1498	1499	1498	....
995	Fichet-Bauche	1050	1075	1075	+ 2 38
280	Financial	293	293	293	....
160	Fives-Lille	183 10	181 30	184 50	+ 0 85
240	Fraissinet (Ma)	247	249	250	+ 1 21
340	Francarep	331	325	328	− 0 90
1000	Fromageries Bel	1118	1190	1190	+ 6 44
990	Gal. Lafayette	942	940	944	+ 0 21
355	Gascogne	375	379 90	379 90	+ 1 30
300	Géophysique	285	282	282	− 1 05
1420	Gerland	1545	1555	1600	+ 3 55
495	GTM-Entrepose	501	492	495	− 1 19
680	Guyenne-Gas. ★	678	679	680	+ 0 29
2720	Hachette ★	2625	2617	2638	+ 0 49
770	Hénin (La)	782	785	780	− 0 25
65	Imétal	60 10	59	59	− 1 83
790	Imm. Plaine-M.	925	....	....	....
4200	Inst. Mérieux	4050	4050	4060	+ 0 24
720	Interbail	708	705	705	− 0 42
1590	Intertechnique	1550	1520	1520	− 1 93
1000	J. Lefebvre	1106	1125	1130	+ 2 18
1830	Lab. Bellon	1920	1900	1900	− 1 04
1300	Lafarge-Coppée	1319	1307	1301	− 1 36
1660	Lebon	1550	1560	1560	+ 0 64
4600	Legrand	4895	4905	4900	+ 0 10
1290	Lesieur	1350	....	....	....
935	Locabail Immob.	845	825	825	− 2 11
585	Locafrance	641	643	643	+ 0 31
1120	Locindus	1121	1128	1128	+ 0 62
940	L. Vuitton S.A ★	995	1000	985	− 1
750	Luchaire	750	781	786	+ 4 80
1350	Lyonn. Eaux ★	1394	1362	1410	+ 1 14
192	Mais. Phénix	185	189	189 80	+ 2 59
550	Majorette (Ly)	531	536	536	+ 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
74	Manurhin	77 70	77	77	− 0 90
385	Mar. Wendel	371	360	366 40	− 1 23
1400	Martell	1795	1800	1785	− 0 55
2150	Matra	2070	2070	2100	+ 1 44
2480	Merlin-Gerin ★	2520	2525	2540	+ 0 79
2450	Michelin	2340	2310	2310	− 1 28
1500	Midi (Cie)	1569	1550	1550	− 1 14
435	Midland Bk S.A.	443	437	437	− 1 35
610	Min. Salsig. (Ns)	620	605	605	− 2 41
36	M.M. Penarroya	35 50	35 10	35 80	+ 0 84
2250	Moët-Hennessy	2322	2340	2340	+ 0 77
905	Mot. Leroy-S ★	910	902	895	− 1 64
63	Moulinex	66	66	66	....
1060	Navig. Mixtes	1043	1025	1025	− 1 72
175	Nord-Est	183 10	183 80	184	+ 0 49
470	Nordon (Ny)	450	463	463	+ 2 88
490	Nouvelles Gal.	501	530	530	+ 5 78
1010	Occident. (Gén.)	990	980	980	− 1 01
1470	Omn.F.Paris	1460	1475	1475	+ 1 02
162	Olida-Caby	160 10	155	157 10	− 1 87
470	Opfi-Paribas	463 10	488	488	+ 5 37
3450	Oréal (L')	3688	3730	3730	+ 1 13
840	Paris-Réescomp	785	787	787	+ 0 25
1120	Pechelbronn	1215	1200	1205	− 0 82
1320	Penhoet	1320	1325	1326	+ 0 45
980	Pernod-Ricard	1013	1010	1008	− 0 49
148	Pétroles B.P.	149 10	151	151	+ 1 27
1090	Peugeot S.A.	1100	1075	1075	− 2 27
35	Poclain	35 80	36 20	36 20	+ 1 11
1610	Poliet	1673	1645	1645	− 1 87
785	P.M. Labinal	955	959	959	+ 0 41
....	Presses Cité	2620	2530	2535	− 3 24
1670	Prétabail Sic.	1670	1671	1671	+ 0 06
530	Primagaz	510	513	513	+ 0 58
480	Printemps ★	512	517	515	+ 0 58
1790	Promodès	1895	1890	1890	− 0 26
260	Prouvost S.A ★	239 20	233	235	− 1 75
905	Radiotechn.	839	843	836	− 0 35
155	Raff. Dist. Total	151	147 50	148	− 1 98
2230	Redoute (La) ★	2270	2260	2240	− 1 32
1440	Roussel-Uclaf	1375	1420	1400	+ 1 81
900	Roussel-C.N.I.	930	955	945	+ 1 61
4570	R. Impériale (Ly)	4550	4575	4575	+ 0 54
285	Sade	289 50	289 90	289 90	+ 0 13
2940	Sagem	3000	3000	3000	....
725	St-Louis B.	748	....	....	....
1510	Salomon	1660	1680	1680	+ 1 20
1050	Salvepar	1040	1100	1100	+ 5 76
680	Sanofi	670	692	692	+ 3 28
450	S.A.T.	504	508	512	+ 1 58
710	Saupiquet (Ns)	740	740	740	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Schneider ★	690	688	690	....
83	S.C.O.A.	67 90	75	74 80	+ 10 16
450	S.C.R.E.G.	486	485	483	− 0 60
555	Seb ★	582	585	595	+ 2 23
465	Sefimeg	484	481	481	− 0 61
1630	S.F.I.M.	1754	1748	1748	− 0 34
72	S.G.E.	71 10	73	72 50	+ 1 96
510	Signaux Ent. El.	520	520	520	....
900	Silic	929	921	922	− 0 75
605	Simco-U.P.H. ★	630	630	625	− 0 79
380	Simnor (Li)	361 50	361 50	361 50	....
1210	Skis Rossignol	1200	1200	1200	....
895	Sfimeco	887	878	878	− 1 01
215	Sodero (Ns)	219	219	219	....
2030	Sodexho	2020	2030	2030	+ 0 49
415	Sogerap	405	410	410	+ 1 23
1330	Sommer-Allib.	1387	1358	1358	− 0 65
800	Source Perrier	790	800	799	+ 1 13
1320	Sovac	1345	1328	1327	− 1 33
840	Spie-Batignol.	950	955	955	+ 0 52
505	Strafor	512	515	515	+ 0 58
340	Synthelabo ★	360	351	352	− 2 22
525	Talcs Luzenac	573	568	550	− 4 01
2720	Tél. Elect.	2845	2850	2850	+ 0 17
1460	Thomson-C.S.F.	1525	1480	1480	− 2 95
425	Total (CFP)	434	434	436	+ 0 46
100	— (certific.)	99 80	99 20	99 20	− 0 60
2700	T.R.T.	2058	2060	2060	+ 0 09
755	U.F.B.	702	712	715	+ 1 85
1240	U.I.C.	1423	1360	1360	− 4 42
630	U.I.F.	631	634	635	+ 0 63
1060	U.I.S.	1060	1070	1069	+ 0 84
590	U.C.B. ★	555	550	549	− 1 08
880	Unibail	920	920	925	+ 0 54
510	Valéo	517	520	521	+ 0 77
80	Vallourec	79 30	79	79	− 0 37
5420	V. Clicquot-P.	5550	....	....	....
770	Via Banque	735	724	724	− 1 49
850	Elf-Gabon	825	855	855	+ 3 63
87	Amax Inc.	86 30	85 50	85	− 1 50
375	Amer. Express	400	395	395 c	− 1 25
155	Amer. Teleph.	168 70	168 50	168 50	− 0 11
84	Anglo Amer. C.	97 10	99 80	99 50	+ 2 47
485	Amgold	488	505	505	+ 3 48
870	BASF (Akt)	905	918	918	+ 1 43
940	Bayer	991	999	999	+ 0 80
113	Buffelsfont.	125 50	126 50	127	+ 1 19
230	Chase Manh.	244	239 20	239 20	− 1 96
210	Cie Pétr. Imp.	227 10	226 70	226 70	− 0 17
47	De Beers	49 20	49 80	50 20	+ 2 03
2650	Deutsche Bank	2588	2588	2589	+ 0 03
43	Dome Mines	50 50	50 10	50 80	+ 0 59
1270	Dresdner Bank	1333	1330	1330	− 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
94	Driefontein Cd	101 30	105	105 10	+ 3 75
520	Du Pont-Nem.	591	589	589	− 0 33
375	Eastman Kodak	415	424	423	+ 1 92
37	East Rand	38 70	38 75	39 10	+ 1 03
285	Electrolux	325	323	323	− 0 61
240	Ericsson	233	230	230	− 1 28
430	Exxon Corp.	467	464	464	− 0 64
380	Ford Motors	399	390 10	390 10	− 2 23
67	Freegold	77	78 10	80	+ 3 89
76	Gencor	85 50	86	85 80	+ 0 35
505	Gén. Electr.	522	519	519	− 0 57
465	Gén. Belgique	491	495	500	+ 1 83
445	Gen. Motors	505	490	492	− 2 57
61	Goldfields	65 80	64 60	65 10	− 1 06
41	GdMetropolitain	41 30	41 55	41 55	+ 0 60
65	Harmony	67 50	68	68	+ 0 74
43	Hitachi	39 05	39	39 05	....
820	Hoechst Akt.	855	868	875	+ 2 33
99	Imp. Chemical	102 30	101 80	102	− 0 29
83	Inco. Limited	85 80	85 50	85 50	− 0 34
780	I.B.M.	820	823	823	+ 0 36
340	I.T.T.	371	358 60	358 60	− 3 34
151	Ito-Yokado	160	160 10	160 10	+ 0 06
75	Matsushita	73	71 30	71 40	− 2 19
700	Merck	726	710	711	− 2 06
690	Minnesota M.	732	736	736	+ 0 54
245	Mobil Corp.	280	280 80	280 80	+ 0 30
540	Morgan J.P.	565	561	561	− 0 70
34800	Nestlé	34850	34880	34880	+ 0 08
126	Norsk Hydro	127 70	127 50	128	+ 0 23
173	Ofsil	197	206 20	209 50	+ 6 34
1460	Petrofina	1458	1485	1490	+ 2 19
465	Philip Morris	484	469 10	469	− 3 09
134	Philips	130 10	130	130 10	....
500	Quilmès	505	500	504	− 0 19
540	Randfontein	565	576	576	+ 1 94
575	Royal Dutch	594	590	590	− 0 67
60	Rio Tinto Zinc	66	66 20	66 20	+ 0 30
78	St Helena Co	90 50	91 30	91 50	+ 1 10
210	Schlumberger	229	223 50	222 50	− 2 83
85	Shell transp.	89 40	89 80	89 80	+ 0 44
2250	Siemens A.G.	2296	2300	2310	+ 0 60
148	Sony	137	135	135	− 1 45
171	T.D.K.	164 80	160 60	160 60	− 2 60
28	Toshiba Corp.	24 90	25 10	25 10	+ 0 80
1370	Unilever	1464	1464	1464	....
280	Unit. Techn.	302	303 40	303 40	+ 0 46
495	Vaal Reefs	520	519	519	− 0 19
345	Volvo	368	369 50	369 50	+ 0 40
220	West Deep	250	255	260	+ 4
360	Xerox Corp.	382	383 30	383 30	+ 0 34
1 16	Zambia Corp.	1 20	1 19	1 19	− 0 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7% 1973	9070	..
Emp. 8,80% 77	123 50	4 147
9,80% 78/93	103 90	3 276
8,80% 78/86	100 15	8 053
10,80% 79/94	107 60	2 012
13,25% 80/90	108 10	5 845
13,80% 80/87	105 15	0 983
13,80% 81/89	110 50	11 392
16,75% 81/87	106 78	2 845
16,20% 82/90	120 60	13 494
16% juin 82	122 35	6 795
14,60% fév. 83	121 10	10 520
13,40% déc. 83	123 70	11 932
12,20% oct. 84	116	1 136
11% fév. 85	116 60	7 926
10,25% mars 86	108 50	8 859
OAT 12,75% 83	1600	..
OAT 10% 2000	108 50	4 603
OAT 9,80% 1997	107 95	9 032
OAT 9,80% 1996	106 50	7 652
Ch. France 3%	166	..
CNB Bques janv. 82	102 65	3 084
CNB Paribas	103	3 084
CNB Suez	103	3 084
CNI janv. 82	102 60	3 084
PTT 11,20% 85	111 90	9 093
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 50	4 585
CNT 9% 85	108 20	4 638
CRH 10,90% déc. 85	112 50	8 483

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	518	555 d
Agache (Sté Fin.)	1075	1080
A.G.F. (St Cent.)	9000	900
André Roudière	220	223
Applic. Hydraul.	635	645
Arbel	174 40	....
Astorg	262	272
Avenir Publicité	1680	1747
Bain C. Monaco	460	465
Banque Hypoth. Eur.	440	450
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.L.	345	333
Blanzy-Ouest	500	....
B.N.P. Ct	465	462
B.N.P. Intercontin.	400	418
Bénédictine	3850	3900
Bon-Marché	651	626
Cdif	875	875
Cambodge	408	397
C.A.M.E.	259	253
Campenon Bern.	380 10	384 40
Carbone-Lorraine	697	725
C.E.G.Frig.	529	520
Centen. Blanzy	2600	2704
Centrest (Ny)	236	236
Cerabati	59	61 40 d
CERUS	740	783 d
Chambourcy (M.)	1010	1030
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	261	271 50
C.I. Maritime	488	483
Cimen.-Sintes	1124	....
Citram (B)	278 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	879	....
Cofradel (Ly)	1450	....
Cogifi	515	516
Comiphos	455	449
Cie Industrielle	3650	3796
Comp. Lyon-Alem.	510	515
Concorde (La)	1160	1160
C.M.P.	21 05	20 20 o
Crédit (C.F.B.)	690	708
Créd. Gén. Ind.	990	1020
Crédit Lyonnais C.I.	738	739
Cr. Universel (Cie)	710	738 d
Créditel	205	204 70
Dablay S.A.	458	455
Darty Act. d. p.	3350	3350
De Dietrich	1750	1710
Delalande S.A.	1221	1221
Delmas-Vielj. (Fin.)	1195	1235
Didot-Bottin	558	550
Drag. Trav. Pub.	34 10	32 70
Eaux Bass. Vichy	1395	1390
Eaux Vittel	1945	1984
Economats Centre	560	565
Electro-Banque	410	412
Elf-Antargaz	385	390
E.L.M. Leblanc	621	621
Enafi-Bretagne	286	286
Entrepôts Paris	560	544
Epargne (B)	2560	....
Europ. Accumul.	69 70	69 90
Eternit	2500	2600
Exor	3670	3698
Finalens	252	251
FIPP	620	463 70
Focac	985	990
Fonderie (Cie)	525	528
Fonc. Lyonnaise	3600	3580
Foncina	590	612
Forinter	1100	1100
Fougerolle	178	178
France I.A.R.D.	389	392 30 o
France (La)	8060	8110
From. Paul Renard	460	488
GAN	1220	1230
Gaumont	498	....
Gaz et Eaux	2175	2178
Gévelot	296	303
Gr. Fin. Constr.	588	581
Gds Moul. Paris	328	340
Groupe Victoire	3620	3760
G. Transp. Ind.	495 10	495 10
Hutchinson	845	850
Immindo S.A.	532	550
Immobail	318	318
Immofice	542	543
Immobanque	909	910
Immob. Marseille	7700	8010 d
Immofice	590	599
Invest. (Sté Cent.)	3580	3680
Jaeger	220	211 20
Lafitte-Bail	581	595
Lambert Frères	101 50	100 10
Lille-Bonnières	920	880
Loca-Expansion	369	370
Locafinancière	500	495
Locatel	372	396
Louvre (Sté)	1800	1800
Machines Bull	45 20	50
Magasins Uniprix	214	195 40 o
Magnant S.A.	130	....
Maritime Part.	380	385
Métal Déployé	460	450

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	170	174
Naval Worms	96	96 10
Navig. (Nat. de)	176	....
OPB Paribas	339	336
Optorg	176	182
Oréal (L') C.I.	3193	....
Origny-Desvroise	645	630
Palais Nouveauté	930	910
Paribas-CIP	802	802
Paris France	300	321 50
Paris-Orléans	300	295 10
Part. Fin. Gest. Im.	1760	1770
Pathé-Cinéma	520	514
Pechiney (cert. inv.)	176 50	177
Piles Wonder	880	885
Piper-Heidsieck	910	925
P.L.M.	178	178
Porcher	326	326
Providence S.A.	1620	1620
Publicis	2050	2025
Raff. Soul. R.	198	199
Rhône-Poul. (c. inv.)	405	403
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	180	182 40
Rochette-Cenpa	95	91 10
Rosario (Fin.)	230	230
Rougier et Fils	66	....
Sacer	220	273 20 d
Saciler	21 50	....
SAFAA	750	750
Safic-Alcan	600	624
SAFT	1349	1330
Saga	280	270
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	535	535
Santa-Fé	165	186
Satam	130	126 10
Saulnes	58	58
Saunier-Duval	48 70	50
Savoisienne (M)	155	161 d
SCAC	714	701
Senelle Maubeuge	465	465
S.E.P. (M)	251	251
Serv. Equip. Véh.	86 40	89 90 d
Sicil	150	154
Sicotel	400	402
Sinvim	283 50	286
Siph (Plant. Hévéas)	360	360
SMAC Acieroid	54 50	54 50
Sté Générale-CIP	1110	1154
Sofal financière	1900	1900
Sofio	313	....
Soficomi	865	885
S.O.F.I.P. (M)	171	175
Sofragi	1050	1092
Souchon Autog.	426 40	415
Sovabail	872	871
Speichim	40	38 40 o
S.P.I.	620	620
Suez (Fin. de)-CIP	1080	1097
Stami	624	....
Taittinger	1938	1980
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	525	536
Ufiner S.M.D.	529	530
U.A.P.	2741	2760
Uniner	6 10	....
U.T.A.	2095	2100
Vicat	650	640
Virax	190	190
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	119	120

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	....
Akzo	451	....
Alcan Alum.	190	....
Algemene Bank	1610	1595
American Brands	627	627
Am. Petrofina	298	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	136	150
Bco Pop Espanol	291	290
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	940	....
B. Régl. Internat.	35000	35000
Br. Lambert	595	....
Canadian-Pacific	77 70	74 50
CIR	40 50	41
Commerzbank	1001	1033
Dart. and Kraft	362	....
De Beers (port.)	44 70	....
Dow Chemical	375	375
Gén. Belgique	481	500
Gevaert	927	....
Glaxo	94	95
Goodyear	316	315
Grace and Co	366	....
Gulf Canada Corp.	65 20	64 80
Honeywell Inc.	439	482 d
I.C. Industries	171	172
Johannesburg	700	710
Kubota	14 30	15
Latonia	279	277
Mannesmann	590	600
Midland Bank Plc	52 05	52 05
Mineral-Ressourc.	54 10	57
Norsk Hydro	2385	2355
Noranda	101 30	100 20
Olivetti	37 20	....
Pakhoed Holding	228	214
Pfizer Inc.	419 90	424
Procter Gamble	501	501
Ricoh Cy Ltd	36	36
Rolinco	240 20	239 70
Robeco	286	289
Rodamco	399	402
Saipem	24 20	24 30
Shell fr. (port.)	81	....
S.K.F. Aktiebolag	334	340
Steel Cy of Can.	98	....
Tenneco	250	280
Thorn EMI	42	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	22 80	....
Vieille Montagne	763	....
Wagons-Lits	880	870
West Rand	20	20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asarep	9 50	8 o
Calciphos	914	913
C.E.M.	....	....
Cochery	65	....
Copanex	365 20	350 10
Dubois Inv. (Conso.)	800	800
Hydro-Energie	324	....
Hoogovens	250	....
Metro Hol. (Actions)	....	....
Nicolas	690	....
Révillon	236 50	....
Rorento N.V.	142	142
Sopalem	65 70	....
S.P.R.	234	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	117	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1365	1352
Alain Manoukian	870	862
Asystel	450	450
BAFP	725	719
B.I.C.M.	489	489
B.I.P.	1233	1233
Bolloré Technologies	1100	1105
Boiron	535	537
Câbles de Lyon	1010	1000
Calberson	596	620 d
Cardif	3050	3100
Cap Gemini Sogeti	2350	2270
C.D.M.E.	772	772
C. Equip. Elect.	242	242
C.E.G.I.D.	1490	1510
C.G.I. Informatique	580	579
C. Occid. Forestière	119	114 30
Dafsa	225	231
Dauphin O.T.A.	2070	2150
Demachy	2180	2176
Deville	951	948
Drouot-Assurances	555	550
Editions Belfond	289	295
Elect. S. Dassault	840	828
Expand	420	437
Filipacchi	715	717
Guintoli	410	409 50
Guy Degrenne	865	860
I.C.C.	275	286
IM Informatique	309	302
Le gd livre du mois	315	316
Loca-Investissement	350	360
Manutan	405	421
Médio immobilier	443	440
Métallurg. Minière	144	148
M.M.B.	718	716
Molex	292	290 10
Navale-Delmas	708	700
Om. Gest. Fin.	480	480
Patemelle-R.D.	3540	3580
Petit Bateau	233	235
Petroligaz	440	448
Rexel	1105	1120
St-Gobain Emballage	1425	1438
St-Honoré Matignon	247	247
S.C.G.P.M.	230	230
Sema-Metra	1101	1105
S.E.P.	1250	1300
S.E.P.R.	1650	1600
S.M.T. Goupil	281	280
Sofibus	328	327
Supra	1045	1050
Valeurs de France	340	340

SICAV (sélection) — 10/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	738 09	720 09
Actions France	453 36	436 98 ◆
Actions sélectives	599 78	579 10 ◆
Aedificandi	665 81	641 74 ◆
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1165 58	1137 13
A.G.F. 5000	558 55	544 93
A.G.F. ECU	1123 07	1111 95
A.G.F. Interfonds	454 20	443 12
A.G.F. OBLIG.	1145 85	1140 15
Agfimo	686 70	660 44
Aliefi	221 38	213 38 ◆
A.L.T.O.	206 14	198 69 ◆
Ameri-Gan	5320 16	5076 90 ◆
America-Valor	749 80	716 80
Amérique Gestion	374 14	357 17
Amplitude	530 76	516 29
Arbitrages court terme	5141 84	5131 57
Argonautes	385 65	378 68
Associc	1233 65	1233 65
Aurecic	1380 94	1340 72
Bourse-Investiss.	465 25	444 15
Bred Associations	2654 98	2647 05
Bred International	93 38	91 56
Capital Plus	1647 07	1647 07
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	830 95	793 27
Convertimmo	386 84	371 96
Cortal court terme	12121 93	12121 93
Cortuna	923 40	881 53
Crédinter	454 38	441 15
Croiss. Finance	280 52	269 54
Croiss. Mercure	2702 79	2634 07
Croiss. Immobil.	654 14	624 48
Croiss. Prestige	357 33	341 13
Démiter	13020 32	13020 32
Drouot-France	642 86	613 73 ◆
Drouot-Investiss.	1055 66	1007 79 ◆
Drouot-Sécurité	247 99	236 89 ◆
Drouot-Sélection	145 11	138 53 ◆
Ecoric	1177 59	1180 19
Elicoop Sicav	11002 83	11002 83
Elf-Valeurs	9149 99	8926 82
Energie	255 10	243 53 ◆
Epavic	2869 52	2863 79
Epacourt Sicav	8110 15	8089 93
Epargne Associations	25026 13	24988 65
Epargne-Capital	7913 82	7835 27
Epargne-Croiss.	1428 27	1380 04
Epargne-Industr.	748 70	714 75
Epargne-Inter	620 99	604 37
Epargne-Long-Terme	1751 71	1704 93
Epargne-Oblig.	200 93	195 65
Epargne-Unie	1196 31	1142 08
Epargne-Valeur	413 64	402 47
Epargnoblig	1319 19	1316 56 ◆
Euracic	9782 19	9537 63
Euro-Croissance	546 68	530 74
Eurodyn	1058 97	1034 15
Francic Plus	26975 47	26708 39
Fonsel Placement	63045 17	62856 60
Fonsel Trimestriel	1130 98	1114 27
Fonsel Valorisation	13182 86	12924 17
Foncier Investiss.	1108 90	1081 85
Fonciral	281 64	268 87
France Eco Plus	10195 79	10095 83
France-Gan	5309 21	5068 45 ◆
France-Garantie	314 17	313 54
France-Investiss.	521 55	497 90
France-Net	124 25	123 02
France-Obligations	470 47	465 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	392 56	381 13
Fructi-Associations	1292 18	1292 18
Fructicapi	303 78	289 29
Fructidor	280 98	257 12 c
Fructifrance	778 77	759 78
Fructivar	80244 64	80044 53
Fructi ECU	583 31	554 99
Fructi-Première	12123 72	11844 55
Futuroblig	1086 88	1085 79
Gestilion	59707 77	59658 87
Gestion Associations	144 61	141 43
Gestion Mobilière	703 88	671 96
Gest. Rendement	504 61	481 73
Gest. Sél. France	766 23	731 48
Haussmann Associat.	1265 84	1265 84
Haussmann court terme	1138 39	1138 39
Haussmann Epargne	1389 31	1389 31
Haussmann Europe	1899 17	1830 53
Haussmann France	1018 34	981 53
Haussmann Oblicoise	1302 08	1302 08
Haussmann Obligation	1543 18	1487 38
Horizon	1230 97	1185 12
I.M.S.I.	620 16	592 04
Indo-Suez Valeurs	777 57	742 31
Ind. française	14277 49	13897 54 ◆
Interoblig.	11755 49	11303 36
Intersélect France	464 67	443 60
Intervaleurs Indust.	650 14	620 66
Invest. net	14650 03	14620 79 ◆
Invest. Obligataire	17868 78	17833 51 ◆
Japacic	158 52	153 90
Jeune épargne	231 17	227 75
Laffitte-crt-terme	60754 23	60754 23
Laffitte-Expansion	818 82	781 50
Laffitte-France	338 55	323 20
Laffitte-Immobilier	259 93	248 14
Laffitte-Japon	301 17	287 51
Laffitte-Oblig.	152 20	145 30
Laffitte-Rend.	216 07	206 27
Laffitte-Tokyo	1139 21	1087 55
Lion-Associations	11924 81	11924 81
Lion-Institutionnels	25108 75	25044 14
Livreplus	73252 32	72527 05
Livret portefeuille	608 98	588 30
Méditerranée	158 18	150 99 ◆
Mondiale Investissem.	461 21	430 75
Monecic	5764 25	5764 25
Moné.J.	51676 15	51676 15 ◆
Multi-Obligations	455 09	434 45
Mutuelle Unie Sé.	156 94	149 82 ◆
Natio-Assoc.	6375 89	6363 16
Natio-Epargne	13799 03	13662 41
Natio-Inter	1098 08	1068 69
Natio-Obligations	542 74	528 21
Natio-Patrimoine	1387 16	1359 77
Natio-Placements	65143 01	65143 01
Natio-Revenus	1113 75	1102 72
Natio-Sécurité	53564 58	53564 58
Natio-Valeurs	727 74	708 26
Nippon-Gan	4931 97	4708 23 ◆
Nord-Sud Développ.	1204 63	1202 23 ◆
Oblicoop Sicav	1455 43	1426 89
Oblifon	1145 53	1114 87
Optimavalor	618 76	590 70
Options et Rendement	51262 34	50524 47
Orient-Gestion	159 10	151 89
Paramédique	525 93	502 08
Pareurope	819 68	782 51

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15412 16	15381 40
Paribas Gestion	598 14	573 76
Parnasse-Valor	1118 35	1117 23
Patrimoine-Retraite	1645 21	1612 96
Phénix Placements	270 06	268 72
Pierre Investiss.	739 93	708 38
Placement A	958 39	958 39
Placement crt-terme	70911 60	70911 60
Placement J	53898 51	53898 51
Placement Premier	50005 43	50005 43
PM Associations	22028 77	22028 77
Province Investiss.	544 12	519 45
Quartz	104 98	102 39
Rentacic	167 54	165 06
Revenus Trimestriels	6088 43	6028 15
Revenu Vert	1187 77	1186 68
Réal Plus	1045 13	997 74
St-Honoré Assoc.	14128 80	14058 51
St-Honoré Bio-aliment.	729 07	696 01
St-Honoré Capital	9964 49	9885 32
St-Honoré Pacifique	511 18	488
St-Honoré P.M.E.	432 15	412 55
St-Honoré Réel	11181 49	11136 93
St-Honoré Rendement	12170 44	12108 69
St-Honoré Technol.	699 84	668 20
St-Honoré Valor	12317 65	12219 89
Sécuricic	10895 56	10874 69
Sécur. Mobilière	440 11	420 15
Sécuri Taux	10113 36	10113 36
Sél. court terme	12302 13	12210 55
Sélecidm (Crédit BP)	776 33	763 87 c
Sicav-Associations	1357 45	1264 74
S.F.I. fr. et étr.	591 16	573 94
Sicavimmo	793 27	767 30
Sicav 5000	349 86	339 62
Slivafrance	534 43	520 13
Silvam	413 16	402 10
Silvarente	221 55	215 62
Silvinter	408 90	397 66
S.I.—Est	1256 18	1199 22
S.I.G.	889 39	852 49
S.N.I.	1194 21	1159 43
Solinvest	520 18	496 97
Sogepargne	379 57	365 85
Sogevac	52491 85	50862 98
Sogevar	1028 70	983 01
Soginter	1264 07	1205 76
Soleil Investiss.	468 56	445 40 ◆
Technocic	1142 53	1109 26
Techno-Gan	5281 71	5042 21 ◆
U.A.P. Investiss.	394 61	390 54 ◆
Uni-Associations	113 22	113 22 ◆
Unifrance	457 66	436 91
Unifoncier	1294 41	1235 71
Uni-Garantie	1426 09	1398 10
Unigestion	867 72	828 37
Uni-Japon	1370 94	1308 77
Uni-Régions	2766 01	2640 58
Univers	2258 97	2194 69
Univer	171 97	171 97 ◆
Univers-Obligations	1544 15	1493 38
Valorem	501 35	489 12
Valoblig	59497 80	58908 71
Valorg	1451 61	1450 16 ◆
Valrel	77092 15	77063 62

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	73	75
Casino	233 20	....
Créd. Foncier France	228	238
Pernod Ricard	244	....
Total	8 85	8 80
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 738	6 673	6 400	7
ECU	6 826	6 826	....	....
Allemagne (100 DM)	326 280	326 340	316	336
Belgique (100 F)	15 720	15 719	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	288 840	288 850	278	298
Danemark (100 krd)	85 730	85 730	82 500	90
Norvège (100 k)	89 610	89 180	85 500	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 612	9 618	9 250	9 950
Grèce (100 drachmes)	4 810	4 788	4	5 800
Italie (1 000 lires)	4 722	4 722	4 500	5
Suisse (100 fr.)	391 350	392 700	378	398
Suède (100 krs)	95 690	95 650	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 390	46 420	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 881	4 879	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 486	4 458	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 860	4 818	4 650	5 050
Japon (100 yens)	4 124	4 109	3 960	4 140

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/11
Or fin (kilo en barre)	89000	88400
Or fin (en lingot)	89500	88450
Pièce française (20 fr)	522	522
Pièce française (10 fr)	368	....
Pièce suisse (20 fr)	536	537
Pièce latine (20 fr)	501	503
Souverain	641	637
Pièce de 20 dollars	3115	3115
Pièce de 10 dollars	1600	1610
Pièce de 5 dollars	1055	....
Pièce de 50 pesos	3260	3265
Pièce de 10 florins	531	531
Or Londres	409 40	409 90
Or Zurich	409 50	411
Or Hongkong	409 85	409 85
Argent Londres	5 70	5 78

Le Monde

ÉTRANGER
2 Après la libération de deux otages Français.
3 M. Pieter Botha dans la Somme.
4 MM. Mitterrand et Chirac au sommet de Lomé.
5 Brésil : le projet de Constitution.
7 Autriche : un nouveau dossier accablant pour M. Waldheim.

POLITIQUE
8 La réforme du code de la nationalité.
10 Première réunion du conseil national de la gauche.

SOCIÉTÉ
12 La chimie bâloise en accusation.
– Des médecins viennent en aide aux délaissés de la protection sociale.
13 Les planétologues réunis à Paris.
15 Sports : le championnat du monde de squash.

CULTURE
17 Le retour de *Casanova*, d'Alexandre Volkoff.
18 *Picasso*, un livre, un film.
– Les symphonies de Charles Ives à Paris et à Lille.
19 Irving Penn expose au palais de Tokyo.
25 Communication.

ÉCONOMIE
31 Point de vue : « La nouvelle prospérité », par Alain Madelin.
– Les crédits à la consommation.
32 La fin du sommet du COMECON.
34 La production d'acier en Europe.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES
Radio-télévision 24
Annonces classées .... 26 à 28
Carnet 29
Météorologie 24
Mots croisés 24
Programmes des spectacles . 22-23

Après la réunion de Londres

La Ligue arabe critique les sanctions de la CEE contre la Syrie

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a exprimé l'espoir, mardi 11 novembre, que la CEE *« saisira la première occasion »* pour rapporter les mesures arrêtées contre la Syrie, lors de la réunion des ministres européens des affaires étrangères, lundi 10 novembre, à Londres, nous indique notre correspondant à Tunis.

« La déclaration adoptée à Londres a davantage sacrifié aux impératifs de la solidarité qu'aux strictes exigences de l'objectivité, et nous ne croyons pas qu'elle est justifiée, surtout après la mise en cause du Mossad dans l'attentat manqué à l'aéroport de Londres et dans une opération récente effectuée sur le sol britannique », a déclaré M. Klibi, qui faisait allusion à la récente interview de M. Jacques Chirac au *Washington Times* et à l'*« enlèvement à Londres de M. Mordhai Vanunu »*.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a ajouté que c'est parce qu'il partage le souci de la CEE *« de maintenir le dialogue et la coopération »* arabo-européens qu'il continue *« à mettre en garde »* les Européens contre les mesures susceptibles d'envenimer le climat des rapports entre les deux communautés.

Pour sa part, le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El Charah, a indiqué, en remettant aux émissaires français à Damas les deux otages, MM. Marcel Coudari et Camille Sontag, que le texte adopté à Londres prouve que les Européens *« ne sont pas convaincus de la véracité des allégations britanniques »*. *« Nous pensons qu'il* (le texte) *a été adopté sous la pression des Etats-Unis* (...) *pour sauver la face du gouvernement britannique »*, a-t-il dit.

Pour les responsables et les médias syriens, ces mesures *« ne gênent pas la Syrie, car elles étaient déjà appliquées avant la rupture des relations diplomatiques entre Damas et Londres, le 24 octobre »*.

La Libye, quant à elle, a décidé l'arrêt de toute importation d'armes des pays membres de la CEE ayant adopté des sanctions contre la Syrie. Selon l'agence libyenne d'information JANA, qui cite une *« source responsable »* du bureau populaire des liaisons extérieures (ministère libyen des affaires étrangères), la Jamahiriya libyenne a demandé aux *« autres pays arabes d'adopter une mesure similaire, en solidarité avec la Syrie sœur »*.

Le *New York Times* a publié mardi une mise au point de l'ambassade de France à Washington, à la suite d'articles publiés par le quotidien faisant notamment état d'un *« contrat d'armement lucratif »* passé entre la France et la Syrie. La lettre, signée de M. Philippe Faure, conseiller de presse à l'ambassade de France, répond à des articles parus les 24 et 30 octobre dernier, qui mentionnaient également un prêt de 1 milliard de dollars de Paris à Damas *« pour alléger la crise économique »* syrienne et *« la tentative de la France d'obtenir un traitement de faveur en ignorant les appels de la Grande-Bretagne »*.

L'ambassade précise que ces informations ont été clairement démenties par le gouvernement français, de même que celles concernant le terroriste Georges Ibrahim Abdallah emprisonné à Paris, qui, selon le quotidien new-yorkais, pouvait s'attendre à une attitude de mollesse de la part des autorités françaises.

Dans cette mise au point, l'ambassade trouve *« incompréhensible qu'étant donnés le nombre et la clarté des déclarations faites par les responsables français celles-ci aient été aussi mal interprétées par la presse »*. – *(AFP.)*

Ancien ministre des relations extérieures

M. Claude Cheysson approuve M. Chirac

Dans une interview à Antenne 2, lundi 10 novembre, M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a qualifié de *« très cohérents »* les propos de M. Jacques Chirac au *Washington Times*.

« Que dit le premier ministre ?, a déclaré M. Cheysson. *Il dit que nous devons garder des rapports avec la Syrie. Il est indispensable que la France garde des relations avec les acteurs du Proche-Orient – Israël, l'OLP et la Syrie – si pénible qu'il soit parfois de négocier avec un pays dont on sait que des ressortissants ont probablement commis des actes inavouables. »*

Comme M. Chirac, M. Cheysson estime, d'autre part, que : *« le plus grand danger sur le moyen et le long terme dans cette partie du monde (...) est le développement de l'intégrisme, c'est-à-dire comment des populations qui n'ont plus d'espoir se livrent à des mouvements intégristes qui peuvent les mener vers n'importe quel fanatisme. »*

Les socialistes s'abstiendront sur le vote du budget militaire

A l'issue d'un débat *« difficile »* et *« dur »* selon les propres termes de certains participants, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a décidé, le mercredi 12 novembre, de s'abstenir à l'occasion du vote, par les députés, du projet de budget de la défense pour 1987. Ce sera le seul projet de budget de l'actuel gouvernement auquel le PS n'opposera pas un vote négatif.

Deux camps se sont opposés au sein du groupe parlementaire, qui n'a reçu, selon le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, aucune recommandation de vote de la part de l'Elysée. Les partisans d'un vote favorable (notamment MM. Pierre Joxe, Charles Hernu, Paul Quilès et Jean-Pierre Chevènement) ont fait valoir que le projet de budget était en conformité avec les grandes orientations de la loi de programmation militaire 1984-1988 que les socialistes avaient approuvée lorsqu'ils représentaient la majorité au Parlement. Les adversaires du vote favorable (notamment MM. Lionel Jospin et André Laignel) ont établi une distinction entre le projet de budget, dont la responsabilité appartient au seul gouvernement de M. Jacques Chirac, et la prochaine loi de programme militaire 1987-1991 qui a le feu vert de l'Elysée.

Certains autres députés ont fait remarquer qu'ils ne pouvaient approuver un budget militaire supérieur aux crédits de l'éducation nationale et qu'un vote favorable était assimilable à une compromission à l'égard d'une politique étrangère critiquable. L'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, est resté muet.

A l'issue de la réunion, l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, a déclaré à des journalistes au Palais-Bourbon que *« les vieux démons risquaient de reprendre les socialistes »*.

Sur le vif

Je démens

C'est quand même insensé, tout ce foin autour des déclarations de Chirac au « Washington Times ». Moi, je commence à en avoir marre. Parce que, enfin, c'est pas pour lui – je peux vous le révéler aujourd'hui – qu'Arnaud de Borchgrave a fait le voyage, c'est pour Bibi. Pour ma pomme, oui. Je lui ai donné un coup de téléphone : tu te souviens de moi, on s'est rencontrés à Séoul à un banquet offert par le père Moon. Bon, alors, je tiens à ce que ce soit toi qui révèles au monde pantelant d'impatience et de curiosité le fond de ma pensée.

Excité comme un pou, il prend le premier avion et il se pointe dans mon bureau avec son magnétophone de poche. *J'ai* plein de témoins, les garçons d'étage, le gardien de la rue des Italiens. Je le mets en garde : attention, tu me cites pas. Fais gaffe aux guillemets, j'en veux pas. Au bout d'une heure et demie, il me dit : Bon, c'est pas *tout ça, mais faut que je fasse un* saut à Matignon, je profite de mon séjour à Paris pour faire la bise à ton Jacquot. Je *m'attarde* pas, bonjour-bonsoir, et je rentre dare-dare rédiger mon papier sur toi.

Résultat, vous avez vu, il m'a fait cocu. Je l'appelle, folle de rage. Il me rassure : T'énerve pas, ça passe demain. Alors, pour vous éviter de tomber les bras en croix quand vous lirez cet article à sensation, je prends les devants et je démens. J'ai jamais dit que Mme Tatcher m'avait dit que dans l'affaire du Boeing d'El Al un mec lié au KGB avait aidé Hindawi, pris la main dans le sac de sa petite amie. Vous n'avez qu'à lui demander, à Maggie. J'ai jamais dit que, sous peu incessamment Chirac accuserait le Mossad pour faire une fleur à Assad et obtenir un petit acompte sur les otages, qu'on nous rendra dès qu'on en aura piqué d'autres. J'ai jamais dit que notre ministre des affaires étrangères se fichait de nous – vous l'avez entendu hier au micro d'Elkabach ? – en affirmant qu'il fallait négocier avec la Syrie, bien qu'elle n'ait aucun contact, croix de fer, croix de bois, avec les ravisseurs. Et surtout, surtout je n'ai jamais dit que la France, question collaboration, n'avait de leçon à recevoir de personne.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Monory consulte les proviseurs sur la réforme des lycées

M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, vient d'adresser aux proviseurs des lycées d'enseignement général et technique une note rappelant les principaux points de son projet d'aménagement de la scolarité en second cycle et de sa réforme du baccalauréat (*le Monde* du 24 octobre). Il leur demande de lui faire part, avant le 25 novembre, de leur *« sentiment de responsable et de technicien »*, et d'examiner comment ses projets *« seraient applicables »* dans leur établissement.

Les *« remarques et suggestions »* des proviseurs seront prises en compte pour l'élaboration du texte qui sera envoyé le 2 décembre aux membres du Conseil de l'enseignement général et technique et soumis le 18 décembre à la consultation de cet organisme.

La note du ministère indique que la classe de seconde devrait rester *« indifférenciée »*. Les élèves pourraient choisir, en plus des sept disciplines de base, une ou deux disciplines supplémentaires en option, dont une langue vivante.

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1986 a été tiré à 405 509 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 novembre

Calme et soutenu

Toujours assez peu d'affaires mercredi matin à la Bourse de Paris. Cependant, la tendance est demeurée assez soutenue. L'indicateur instantané a lentement progressé.

Hausse de Club (+ 3 %), Essilor (+ 2 %), Synthilabo (+ 1,8 %), Alsthom et Bongrain (+ 1,6 %), Compagnie bancaire (+ 1,5 %), Docks de France (+ 1,4 %), CSF (+ 1,4 %), Recul d'Ecco (– 1,9 %), Prouvost (– 1,3 %), Perrier, Redoute, UCB et Hachette (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	440	442	442
Agence Havas	2050	2055	2053
Air Liquide (L')	674	674	674
Bancaire (Cie)	1084	1084	1080
Bongrain	2250	2290	2285
Bouygues	1255	1256	1255
B.S.N.	4290	4242	4280
Carrefour	3561	3580	3590
Chargeurs S.A.	1382	1382	1382
Club Méditerranée	605	622	623
Crédit National	1501	1501	1505
Eaux (Gén.)	1179	1175	1175
ELF-Aquitaine	314	313 80	312 50
Essilor	3280	3300	3350
Lafarge-Coppée	1301	1300	1315
Michelin	2310	2305	2305
Midi (Cie)	1550	1545	1545
Moët-Hennessy	2340	2360	2385
Navig. Mixtes	1025	1035	1035
Oréal (L')	3730	3748	3748
Pechelbronn	1205	1200	1200
Pernod-Ricard	1008	1001	1001
Peugeot S.A.	1075	1077	1083
Sanofi	692	695	699
Source Perrier	799	790	790
Télémécanique	2850	2855	2850
Thomson-C.S.F.	1480	1500	1501
Total-C.F.P.	436	438	438
T.R.T.	2060	2045	2045
Valéo	521	515	518

Assassiné à Mexico

L'éditeur du « Monde diplomatique » en espagnol a sans doute été victime de malfaiteurs

Mexico *(AFP)*. – Le journaliste mexicain Ivan Menendez, directeur de la version en espagnol du mensuel français *le Monde diplomatique*, a très vraisemblablement été tué par des malfaiteurs qui lui ont dérobé 22 millions de pesos (environ 175 000 francs), a déclaré, lundi 10 novembre, le procureur de Mexico, M. Renato Sales Gasque.

Le corps du journaliste, âgé de quarante-deux ans, atteint de sept balles de revolver, avait été retrouvé, jeudi 8 novembre, ligoté dans le coffre d'une Chevrolet stationnée en face des bureaux du mensuel, dans le quartier de Mixcoac, dans le sud de Mexico. Selon les enquêteurs, Ivan Menendez, peu avant sa disparition, le 7 novembre, venait de vendre une maison et 22 millions de pesos lui avaient été versés en espèces. Le procureur a déclaré que le vol était *« l'hypothèse la plus plausible »* du meurtre.

Ivan Menendez avait dirigé la revue *Divulgacion*, organe du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir. Il avait quitté ce mensuel il y a quelques semaines, et la direction parisienne du *Monde diplomatique* lui avait confié la concession de l'édition en espagnol, détenue par M. Federico Fasano, d'origine uruguayenne. Ne se conformant pas à cette décision, M. Fasano, qui se trouve actuellement en Uruguay, avait poursuivi la publication d'une seconde version en espagnol.

En Nouvelle-Calédonie

La diplomatie de M. Tjibaou et l'amertume de M. Lafleur

NOUMÉA
de notre correspondant

Deux prises de position – un appel à calmer le jeu de la part des indépendantistes, et une déclaration amère du chef de file du RPCR, M. Jacques Lafleur, laissent penser que la ligne du gouvernement en Nouvelle-Calédonie s'apparente de plus en plus à une politique de compromis.

L'appel à calmer le jeu a été lancé lundi 10 novembre par le dix-septième congrès de l'Union calédonienne, réuni pendant trois jours à la tribu de Nékliai (Poya, région Centre).

Le parti de M. Jean-Marie Tjibaou, composante majoritaire du FLNKS, a réaffirmé sa volonté de *« poursuivre le dialogue avec le gouvernement français »* en cette période où s'amorcent discrètement les négociations sur les modalités du référendum d'autodétermination prévu au mois de juillet 1987. Les indépendantistes privilégient en effet la voie diplomatique, mettant les actions militantes « en sommeil ». M. Jean-Marie Tjibaou, après un séjour à Paris, assistera début décembre à New-York aux débats de l'Assemblée générale de l'ONU sur le thème de la décolonisation.

M. Tjibaou recherche une caution internationale pour pouvoir exiger du gouvernement une limitation du corps électoral appelé à participer au référendum, faute de quoi il aurait beau jeu de mettre la France au banc des accusés à l'ONU. Parti de Nouméa le mardi 11 novembre, le leader de FLNKS est arrivé à Paris ce mercredi 12 novembre pour se rendre aussitôt au Parlement européen de Strasbourg, à l'invitation du groupe socialiste, avant de retourner dans la capitale, où des entretiens sont prévus avec M. Jacques Chirac.

Face à cette offensive du FLNKS, les anti-indépendantistes du RPCR ne cachent plus leur irritation, en particulier vis-à-vis de l'attitude du gouvernement. M. Jacques Lafleur a ainsi vivement reproché au gouvernement son attitude. *« Bernard Pons se trompe et il nous fait de la peine*, a-t-il dit. *Je crois qu'il est mal informé et je n'en suis pas tout à fait étonné »*. L'allusion au haut commissaire, M. Jean Montpezat, est à peine voilée.

FRÉDÉRIC BOBIN.

A B C D E F G